

2025-2029

Dossier contrat

PROGRAMME

CENTRE CULTUREL DE DINANT



Tout est changement, non pour ne plus être mais pour devenir ce qui n'est pas encore.

Epictète



Table des matières

DEMANDE DE RECONDUCTION DU CONTRAT PROGRAMME 2025-2029

| | |
|----|---|
| 5 | 1. ELÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS |
| 6 | 1.1 IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL |
| 7 | 1.2 NIVEAUX DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉS |
| 7 | 1.3 ELÉMENTS DE CONTEXTE |
| 10 | 1.4 COMPOSITION ACTUALISÉE DES ORGANES DE GESTION |
| 12 | 1.5 COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ORIENTATION |
| 13 | 1.6 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE |
| 14 | 2. ACTION CULTURELLE |
| 15 | 2.1 RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE |
| 16 | 2.1.1 GOUVERNANCE ET PARTICIPATION |
| 16 | 2.1.1.1 RESSOURCES HUMAINES |
| 18 | 2.1.1.2 RESSOURCES ORGANISATIONNELLES |
| 20 | 2.1.1.3 INFRASTRUCTURES |
| 20 | 2.1.1.4 ORGANES INSTITUTIONNELS |
| 21 | 2.1.1.5 GESTION FINANCIÈRE |
| 22 | 2.1.1.6 DÉCLOISONNEMENT(S) |
| 22 | 2.1.2 MODALITÉS D'AUTOÉVALUATION |
| 22 | 2.1.2.1 MÉTHODE ET ACCOMPAGNEMENT |
| 24 | 2.1.2.2 LES OUTILS D'ÉVALUATION |
| 26 | 2.1.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PRINCIPALES DU CCD ÉLÉMENTS D'ANALYSE |
| 26 | 2.1.3.1 ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE |
| 31 | 2.1.3.2 ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE |
| 39 | 2.1.3.3 ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE |
| 43 | 2.1.3.4 COOPÉRATION TERRE FERME |
| 44 | 2.1.4 SYNTHÈSE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE |
| 44 | 2.1.4.1 EN RÉFÉRENCE À LA PROGRESSION DE L'EXERCICE EFFECTIF DU DROIT À LA CULTURE |
| 49 | 2.1.4.2 EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CCD |
| 53 | 2.1.5 CONCLUSIONS DE L'AUTOÉVALUATION |
| 53 | 2.1.5.1 PERTINENCE DES OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CENTRE CULTUREL ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES |
| 60 | 2.1.5.2 IDENTIFICATION DES POINTS FORTS ET DES POINTS D'ATTENTION |
| 61 | 2.1.5.3 PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET ACTIVITÉS |
| 63 | 2.1.6 IDENTIFICATION DES DÉFIS CULTURELS À PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'ÉLABORATION DE L'ACTION |
| 63 | 2.1.6.1 UN DÉFI AUTOUR DE LA RENCONTRE DES CITOYENS / LA CRÉATION/ LE DÉVELOPPEMENT DE LIEN SOCIAL, D'OUVERTURE À L'AUTRE |
| 63 | 2.1.6.2 UN DÉFI EN LIEN AVEC LA QUESTION DU CAPITAL SYMBOLIQUE DU CENTRE CULTUREL |
| 63 | 2.1.6.3 UN DÉFI AUTOUR DES ACTIVITÉS DE MÉDIATION À DÉVELOPPER POUR MIEUX RENCONTRER LES CITOYENS |
| 63 | 2.1.6.4 UN DÉFI AUTOUR DES PRATIQUES DE CO-CONSTRUCTION / PARTENARIAT |
| 64 | 2.1.6.5 UN DÉFI AUTOUR DE LA CIRCULATION VERS ET EN DEHORS DU CCD (INTRA > EXTRA MUROS) |
| 64 | 2.1.6.6 UN DÉFI INTERNE AUTOUR DE LA GESTION DU CHANGEMENT DANS NOTRE STRUCTURE |

| | |
|-----|---|
| 65 | 2.2 RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE |
| 66 | 2.2.1 ACTUALISATION DES DONNÉES FROIDES DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION |
| 66 | 2.2.1.1 INTRODUCTION |
| 66 | 2.2.1.2 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DE LA VILLE DE DINANT |
| 68 | 2.2.1.3 ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE DE LA VILLE DE DINANT |
| 69 | 2.2.2 DE L'ANALYSE PARTAGÉE AU RÉAJUSTEMENT DE NOS ENJEUX |
| 69 | 2.2.2.1 LES ENJEUX EN 2022 |
| 70 | 2.2.2.2 LES ÉTAPES DE L'ANALYSE PARTAGÉE |
| 73 | 2.2.2.3 EXPLOITATION DES CONSTATS DE CES DISPOSITIFS |
| 74 | 2.2.3 ANALYSE PARTAGÉE AU NIVEAU DE L'ARRONDISSEMENT (TERRITOIRE D'ACTION) |
| 74 | 2.2.3.1 JOURNÉE DES CONSEILS CULTURELS |
| 74 | 2.2.3.2 SOIRÉE DE RENCONTRES DES 15 COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT LE 19/01/2023 À HOUYET |
| 75 | 2.2.3.3 SYNTHÈSE DES CONSTATS SUR L'ARRONDISSEMENT |
| 76 | 2.2.4 CONTINUITÉ DE L'ANALYSE PARTAGÉE |
| 76 | 2.2.4.1 CE QUE NOUS RENVOIE L'ANALYSE PARTAGÉE |
| 77 | 2.2.4.2 UNE ACTUALISATION PARTAGÉE |
| 77 | 2.2.4.3 ÉMERGENCE D'UN AUTRE ENJEU ? |
| 78 | 2.2.5 LE RECENTRAGE AUTOUR D'UN ENJEU |
| 78 | 2.2.5.1 FORMULATION DE L'ENJEU |
| 79 | 2.2.5.2 EN CONCLUSION |
| 81 | 2.3 PROJET D'ACTION CULTURELLE |
| 82 | 2.3.1 PROJET D'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE |
| 82 | 2.3.1.1 MÉTHODOLOGIE |
| 82 | 2.3.1.2 L'IMAGINATION AU SERVICE DE L'AVENIR |
| 82 | 2.3.1.3 LA CONSTRUCTION DE L'OPÉRATION CULTURELLE |
| 93 | 2.3.2 PLAN D'ACTION COMMUNICATION |
| 93 | 2.3.3 SPÉCIALISATION ET INTENSIFICATIONS |
| 98 | 2.3.4 VERS UNE OPÉRATION CULTURELLE AUTOUR DE LA RENCONTRE ET DE LA (RE)CONNEXION |
| 101 | 2.4 ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE |
| 102 | 2.4.1 ACTION SUR L'ARRONDISSEMENT |
| 103 | 2.4.1.1 SOUTIEN OPÉRATIONNEL |
| 104 | 2.4.1.2 TRAVAIL SPÉCIFIQUE AVEC LES CONSEILS CULTURELS |
| 104 | 2.4.1.3 TRAVAIL SPÉCIFIQUE AVEC LES CENTRES CULTURELS |
| 105 | 2.4.1.4 ORGANISATION D'UNE SAISON ECOLES AUX SPECTACLES |
| 105 | 2.4.1.5 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE |
| 107 | 2.4.1.6 RESSOURCES |
| 108 | 2.4.2 LE PATRIMOINE |
| 108 | 2.4.2.1 L'ACTION CULTURELLE ET LE PATRIMOINE |
| 112 | 2.4.2.2 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE |
| 113 | 2.4.2.3 RESSOURCES |
| 114 | 2.4.3 PROJET SAX |
| 114 | 2.4.3.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE |
| 118 | 2.4.3.2 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION GÉNÉRALE |
| 119 | 2.4.3.3 RESSOURCES |

| | |
|-----|---|
| 120 | 2.4.4 CINÉMA |
| 120 | 2.4.4.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE |
| 121 | 2.4.4.2 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE |
| 125 | 2.4.4.3 RESSOURCES |
| 126 | 2.4.5 CONCLUSION GÉNÉRALE DE L'ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE |
| 126 | 2.4.5.1 AMPLEUR DU PROJET |
| 126 | 2.4.5.2 APPROFONDISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS |
| 126 | 2.4.5.3 DIVERSIFICATION ET CONSOLIDATIONS DES ACTIONS ET DES PARTENARIATS AVEC LES OPÉRATEURS CULTURELS SUR UN TERRITOIRE DE PROJET |
| 127 | 2.4.6 MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE |
| 129 | 2.5 ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE (ACSDAS) |
| 157 | 2.6 ACTIONS CULTURELLES SPÉCIALISÉES |
| 158 | 2.6.1 ACS PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS |
| 158 | 2.6.1.1 ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS SPÉCIFIQUES POUR LA SPÉCIALISATION |
| 159 | 2.6.1.2 ACTION CULTURELLE |
| 165 | 2.6.2 ACS PROSPECT 15 |
| 165 | 2.6.2.1 ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS SPÉCIFIQUES POUR LA SPÉCIALISATION |
| 167 | 2.6.2.2 ACTION CULTURELLE |
| 173 | 2.7 COOPÉRATION TERRE FERME |
| 177 | 2.8 MÉTHODE D'ÉVALUATION CONTINUE DU CP 2025-2029 |
| 178 | 2.8.1 AUTOÉVALUATION DE L'ACTION ET DE L'EFFECTIVITÉ DES DROITS CULTURELS |
| 178 | 2.8.1.1 LES ACTEURS DU PROCESSUS |
| 178 | 2.8.1.2 LES 5 CHAMPS D'INVESTIGATION |
| 179 | 2.8.1.3 NOURRIR L'AUTOÉVALUATION |
| 180 | 2.8.1.4 POURSUITE DE L'ANALYSE PARTAGÉE |
| 180 | 2.8.1.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNUELLE DE L'ACTION DU CENTRE CULTUREL |
| 181 | 2.8.2 LA QUESTION DES IMPACTS/RETOMBÉES |
| 182 | 2.8.2.1 MÉTHODOLOGIE |
| 182 | 2.8.2.2 LA RÉCOLTE DE RÉCITS |
| 183 | 2.9 RESSOURCES ET MOYENS |
| 183 | 2.9.1 RESSOURCES |
| 184 | 2.9.2 MOYENS |

ANNEXES



#1

ÉLÉMENTS

INSTITUTIONNELS

ET CONTEXTUELS

1.1 IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

1.1.1 DÉNOMINATION SOCIALE
Centre culturel de Dinant (en abrégé CCD)

1.1.2 ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE SOCIAL
Rue Grande, 37 - 5500 Dinant

**1.1.3 COMMUNE COMPOSANT LE TERRITOIRE
D'IMPLANTATION DU CENTRE CULTUREL**
Ville de Dinant

1.1.4 SITE INTERNET
www.ccdinant.be

**1.1.5 NOM ET COORDONNÉES DE LA PERSONNE
ASSURANT LA DIRECTION DU CENTRE CULTUREL**
DONATI Jessica | jessica.donati@ccdinant.be | 082/21 39 39

1.1.6 NUMÉRO ONSS/NUMÉRO D'ENTREPRISE
362-0378854-83 / 0412.587.916

1.1.7 STATUTS DE L'ASBL
La révision des statuts a été finalisée lors de l'assemblée générale du Centre culturel de Dinant le 31 mai 2023. Ces statuts figurent en annexe du dossier.



1.2 NIVEAUX DE RECONNAISSANCE EN COURS ET SOLLICITÉS

Les niveaux de reconnaissance du contrat programme 2019-2024 du Centre culturel de Dinant étaient les suivantes :

Une Action Culturelle Générale sans extension de territoire

**Une Action Culturelle Intensifiée selon 4 axes :
Action sur l'arrondissement | Patrimoine | Projet Sax | Cinéma**

Une Action Culturelle Spécialisée de Diffusion des Arts de la Scène

Une Action Culturelle Spécialisée en Créativité et pratiques artistiques amateurs

Une Action Culturelle Spécialisée pluridisciplinaire Prospect 15

Une Coopération « Terre Ferme » portée par le Centre culturel de Rochefort

Pour son action 2025-2029, le présent contrat programme sollicite la reconduction des mêmes reconnaissances¹.

1.3 ELÉMENTS DE CONTEXTE ACTUALISATION

Certains volets de l'actualisation du contexte de l'action sont présentés

- Au point 2.1.1 Gouvernance et participation du volet de l'autoévaluation
- Au point 2.2.1 Actualisation des données froides du territoire d'implantation

Ils permettent d'envisager de façon globale les changements de ces dernières années.

Afin de faciliter la plongée dans la structure actuelle du CCD, quelques éléments clés permettant d'appréhender l'histoire de l'asbl sont néanmoins repris ici².

1972-2022 | 50 ans du Centre Culturel

C'est sous l'appellation «Maison de la Culture de l'Arrondissement de Dinant» qu'a vu le jour, en 1972, le Centre culturel régional de Dinant devenu ensuite Centre culturel de Dinant en 2012. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 29 janvier 1972, le premier conseil d'administration, le 19 février 1972, et la parution au Moniteur belge le 28 septembre de la même année.

L'institution, constituée en association sans but lucratif, s'est cherchée durant quelques années avant de définir les objectifs de travail qui balisent aujourd'hui encore son action. A court terme, il s'agissait de remotiver la communauté locale et de lui faire prendre conscience de l'utilité d'une Maison de la Culture partenaire des différentes associations dinantaises.

A moyen terme, il s'agissait également :

- de poursuivre la relance sur la zone géographique qui lui était dévolue : l'arrondissement de Dinant qui se compose de 15 Communes (Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Havelange, Hastière, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir) ;
 - de susciter, à long terme, une prise de conscience des valeurs locales et régionales, d'initier une réflexion, de développer une image positive, de valoriser le savoir-faire et le savoir-être de toute une région et d'engendrer une ouverture sur les plans local, régional voire international.
- Très vite, le concept de partenariat s'est imposé à l'équipe comme élément fondateur de la politique culturelle à mettre en œuvre.

Les champs d'action du Centre culturel de Dinant sont multiples et diversifiés : diffusion (arts de la scène, cinéma pour tout public et jeune public), arts plastiques, aide à la création, éducation permanente, écoles aux spectacles, patrimoine, soutien aux associations et aux opérateurs culturels de l'arrondissement, Maison de la Pataphonie, Prospect 15 – agence de coopération et de développement régionale, Projet Sax, ...

Les missions du CCD sont en constante adaptation, pour répondre toujours mieux aux réalités du territoire dans lequel il est implanté.

Son attention se tourne aujourd'hui vers la poursuite du maillage territorial associatif sur l'ensemble de l'arrondissement et vers la jeunesse.

¹ Voir en annexe les extraits des PV de CA et d'AG validant le dossier 2025-2029.

² Voir pour plus de détails le précédent CP 2019-2023 <https://www.ccdinant.be/plus/documents/contrat-programme>

Le CCD et ses moments clés

29 décembre 1972 : Naissance officielle de la Maison de la Culture de l'arrondissement de Dinant, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre. La Maison de la Culture est située dans un bureau de l'Hôtel de Ville.

En 1978, la décision est alors prise de réaliser des travaux dans des locaux jouxtant l'ancien théâtre communal, pour y installer des bureaux au numéro 23 de la rue Grande (en face des bâtiments que le CCD occupe actuellement). Les efforts conjoints des pouvoirs publics associés permettent les aménagements nécessaires et la nouvelle Maison de la Culture devient opérationnelle.

Dès 1986, le Centre Culturel reprend la gestion du cinéma communal (le seul de la ville aujourd'hui). **L'année 2000** marque le début des travaux de transformation du complexe du Casino en Centre Culturel. À l'initiative de l'échevin des finances et de la culture de l'époque, Daniel Van Basten, également administrateur du CCD, le projet a pu se concrétiser grâce au soutien de 3 pouvoirs publics : la Ville de Dinant, la Fédération Wallonie Bruxelles et la Province de Namur.

En 2001, la Maison de la Pataphonie (espace de découverte et de création musicales du centre culturel) est inaugurée dans la Maison du Pléban, bâtiment classé, à haute valeur historique et architecturale que la Ville de Dinant a rénové et mis à disposition du centre culturel.

En 2002, la Maison de la Culture devient le Centre culturel Régional de Dinant (CCRD). A l'occasion de son 30^e anniversaire, les nouveaux bâtiments de l'asbl sont inaugurés dans l'ancien casino. La même année est inaugurée la Maison de Monsieur Sax (un lieu dédié à l'inventeur du *Saxophone*, géré par l'Association Adolphe Sax)³. C'est également en 2002 que voit le jour la deuxième agence de coopération et développement régional en FWB : Prospect 15etc gérée par le CCD.

En 2012, le CCD fête son 40^e anniversaire. Il abandonne l'appellation « régional » et devient le Centre culturel de Dinant. Cet anniversaire marque la fin du cinéma 35 mm et l'inauguration du projecteur numérique du cinéma du CCD, financé avec le soutien de la Province de Namur. En 2019, le kiosque « le Tour de Monsieur Sax » situé sur l'esplanade, juste à côté des bâtiments du CCD est inauguré.

En 2020 et 2021, le centre culturel connaît deux changements importants. Le premier changement est prévu de longue date. Il s'agit du départ à la retraite du directeur du CCD et de l'arrivée d'une nouvelle directrice.

A titre informatif, cinq directeurs ont accompagné l'évolution du centre culturel depuis 1972 : Jean Lebrun de 1972 à 1980 ; Michel Tock de 1980 à 1984 ; Claude Fonteyne de 1984-1985 ; Marc Baeken de 1986 à 2020 ; Jessica Donati depuis 2020.

Ainsi que 3 présidents de CA : François Remy de 1972 à 1997 ; Guy De Reytere de 1998 à 2022 ; Julien Barreau depuis septembre 2022.

L'autre changement, imprévisible celui-ci, est la crise du secteur qu'amène avec elle la Covid-19⁴ et qui impacte le fonctionnement de l'asbl durant deux ans.

2022 permet de célébrer (sans normes covid !) le 50^{ème} anniversaire du Centre Culturel.

A cette occasion, différents projets sont mis en place :

- une soirée d'ouverture de saison festive,
- une exposition historique rétrospective de l'histoire du CCD
- une exposition arts plastiques intitulée « Inspire-Expire, 50 ans d'arts plastiques revisités » qui fut l'occasion pour le centre culturel de proposer aux élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Dinant de réinterpréter une œuvre de leur choix issue de la collection d'œuvres laissées par les artistes ayant exposé au centre culturel durant ces 50 ans.
- une « tournée des 50 ans » : organisation de différentes manifestations dans les communes de l'arrondissement où n'opère pas déjà un centre culturel, en collaboration avec les opérateurs actifs sur le territoire,

Depuis 2022, le centre culturel de Dinant est désigné comme référent scolaire pour mettre en place le Parcours d'Education Culturel et Artistique sur le territoire de la Province de Namur.

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, le PECA vise au renforcement de l'éducation culturelle et artistique tout au long du tronc commun.

Le PECA est structuré, au niveau des opérateurs culturels, en 10 consortiums (un par bassin scolaire de la FWB), chacun représenté par un comité de pilotage désignant en son sein un opérateur pilote, nommé **référent scolaire**.

3. Voir pour plus d'informations le volet 2.4.3 Intensification Projet Sax.

4. Voir pour plus de détails le volet Gouvernance 2.1.1.

Le groupe porteur du collectif pour la mise en place du PECA dans le bassin de Namur comprend un noyau d'opérateurs qui ont une action territoriale (au moins à l'échelle d'un arrondissement) et/ou un regard interdisciplinaire (abordant plusieurs disciplines artistiques et culturelles dans leur action).

Il s'agit de :

- Les Centres culturels Action-Sud de Viroinval, de Namur et de Dinant (qui succède à PointCulture)
- Le Service culture de la Province de Namur
- Les Jeunesses Musicales de la Province de Namur
- Incidence, la Fédération de la Créativité et des Arts en Amateur

Le rôle de ce groupe porteur est d'assumer la coordination et le pilotage de la mise en place du PECA. Le référent scolaire a notamment pour mission d'assurer l'engagement et l'accompagnement d'un coordinateur PECA (via la subvention PECA FWB) qui permet alors l'opérationnalisation du PECA et le suivi des réunions et des dossiers qui sont sous la responsabilité du collectif (appels à projets, plan d'action, réunions du collectif et entre les consortiums, ...).

Le collectif a aussi pour mission de créer et structurer une dynamique de travail interne au monde culturel et commune entre les mondes culturel et scolaire.

Le second noyau du collectif PECA Namur est constitué par une quarantaine d'opérateurs culturels qui ont marqué leur envie de participer plus activement à la mise en place du PECA en Province de Namur, notamment à travers différents groupes de travail.

Le consortium a défini un plan d'action pour la période 2020-2023 dont la demande de renouvellement sera prochainement déposée et ce pour une période de cinq ans.

Le territoire

Le territoire d'implantation est la Ville de Dinant qui compte 13 313 habitants au 01/01/2022.

Le territoire de projet est l'arrondissement de Dinant qui compte 112 383 habitants au 01/01/2022. Il s'agit du deuxième plus grand arrondissement en termes de superficie en Belgique. Il compte 15 communes depuis 1976 sur lesquelles se répartissent :

- 7 centres culturels (Beauraing, Bièvre, Ciney, Hastière, Havelange, Rochefort, Dinant)
- 4 conseils culturels décentralisés (Gedinne, Somme-Leuze, Vresse Sur Semois et Anhée) et plusieurs en construction (Houyet, Hamois).



1 Voir en annexe les extraits des PV de CA et d'AG validant le dossier 2025-2029.

2 Voir pour plus de détails le précédent CP 2019-2023 <https://www.ccdinant.be/plus/documents/contrat-programme>

1.4 COMPOSITION ACTUALISÉE DES ORGANES DE GESTION

1.4.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition actuelle du conseil d'administration est amenée à être réévaluée pour respecter les prescrits de la FWB en termes de répartition entre la chambre privée et la

chambre publique. Cette réévaluation est en cours, suite à la révision des statuts que nous venons de terminer.

| NOM, Prénom | Attribution | Chambre | Représentant | Localité |
|-----------------------------------|---------------------|----------|---|------------------|
| BARREAU Julien | Président | Publique | Province de Namur | 5000 NAMUR |
| BEAUJOT Didier | Administrateur | Privée | Personne ressource Enseignement | 5530 EVREHAILLES |
| BODART Valérie | Administratrice | Publique | Centre Culturel de Ciney | 5590 CINEY |
| CARPENTIER Jessica | Administratrice | Publique | Commune de Somme-Leuze (UC - MR) | 5377 SOMME-LEUZE |
| CASTAIGNE Camille | Vice- Présidente | Publique | Ville de Dinant (ID! - Les Engagé-e-s) | 5500 DINANT |
| CLOSSET Robert | Administrateur | Publique | Ville de Dinant (DINANT - MR) | 5500 DINANT |
| CREPIN Alain | Trésorier | Privée | Association Internationale Adolphe Sax | 5500 DINANT |
| DE REYMAECKER Baptiste | Administrateur | Publique | Centre Culturel d'Havelange | 5370 HAVELANGE |
| GOERGEN Caroline | Secrétaire | Privée | Personne ressource Juriste FWB | 5500 DINANT |
| LIBERT Marc | Administrateur | Publique | Commune de Havelange (ECOLO - Ecolo) | 5370 HAVELANGE |
| NISSET Dominique | Administrateur | Privée | Personne ressource Développement touristique et territorial | 5620 FLAVION |
| PACCO Maité | Administratrice | Privée | Membre fondateur – Personne-ressource | 5503 SORINNES |
| PREUD'HOMME Dimitri | Administrateur | Privée | Personne ressource Patrimoine | 5500 DINANT |
| TASIAUX Yvan | Administrateur | Privée | UTLD | 5500 DINANT |
| VANDERMENSBRUGGHE Claire-Marie | Administratrice | Privée | MPMM | 5500 BOUVIGNES |
| VERMER Marie-Christine | Administratrice | Publique | Ville de Dinant (ID! - MR) | 5500 DINANT |

1.4.2 BUREAU

Depuis 2022, le CA a décidé de déléguer au Bureau différents éléments liés à la gestion courante du CCD. Le bureau se compose comme suit :

Président : Julien Barreau
Vice-Présidente : Camille Castaigne
Trésorier : Alain Crepin
Secrétaire : Caroline Goergen

1.4.3 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

| | |
|--|-------------------------------------|
| ADMINISTRATION COMMUNALE DE ONHAYE | FEDERATION PS DINANT-PHILIPPEVILLE |
| ADMR - AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL | FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES |
| ALTEO | FESTIVAL DE L'ETE MOSAN |
| AMICALE ECOLE DES SOUS-OFFICIERS | FESTIVAL DE MUSIQUE DE HOUYET |
| ARCH | FIFTY ONE |
| ARLEQUIN WALHEROIS ASBL | FOYER DES JEUNES DE HAVELANGE |
| ASBL GLOBUL'IN | GESTION DE LA SALLE LA BALNEAIRE |
| ASBL MAISON DE LA RURALITE | INTERETS DES DINANTAIS |
| ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS | JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE DINANT |
| CC DE VRESSE | LA DINANTAISE |
| CENTRE CULTUREL DE BEAURAING | LA FOLIE DU PATCHWORK |
| CENTRE CULTUREL DE BIEVRE | LA REGIE DES QUARTIERS DINANT |
| CENTRE CULTUREL DE CINEY | LA SPIRALE |
| CENTRE CULTUREL DE DOISCHE | L'ALLUMETTE |
| CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE | LE JARDIN DE FIORINE |
| CENTRE CULTUREL DES ROCHES | LE PETIT THEATRE DE LA GRANDE VIE |
| CENTRE EVANGELIQUE DE DINANT - EPUB | LES AMIS DE POILVACHE |
| CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL | LES ARSOUILLES |
| CENTRE YWCA LES FAUVETTES | MAISON DE LA LAICITE - MLAD |
| CERCLE ASTRONOMIQUE MOSAN | MAISON DU TOURISME EXPLORE MEUSE |
| CIE DU ROCHER BAYARD/LES AMIS DE LA SALLE STE-ANNE | NEW - NAMUR EUROPE WALLONIE |
| CIE LA PARENTHESE ASBL | OEUVRES PAROISSIALES |
| CIEP/MOC Namur | ORFERIDIS |
| CLUB INNERWHEEL | PEINTURE A L AIGUILLE |
| COLLEGE NOTRE-DAME DE BELLEVUE | PIANOS SIBRET |
| COMITE DE JUMELAGE DINANT-DINANT | PRAXIS ASBL |
| CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE DINANT | RESIDENCE CHURCHILL |
| COORDINATION ECOLO NAMUR-DINANT-PHILIPPEVILLE | RIENNE ANIMATION CULTURELLE |
| CQFD | ROTARY CLUB DINANT HAUTE MEUSE |
| DANCEFLOOR-N - 100%SPORT | SCRABBLEURS DINANTAIS |
| DINAMO | SYNDICAT D'INITIATIVE DE ONHAYE |
| DOMINOS - LA FONTAINE | UOAD |
| ENEO - MOUVEMENT SOCIAL DES AINES | USC DINANT |
| ENSEIGNES PLEXI | UTLD |
| ESPERE EN MIEULX | |

1.5 COMPOSITION ACTUALISÉE DU CONSEIL D'ORIENTATION⁵

| Nom | Prénom | Qualité | Secteur |
|-----------------|------------------|--|-----------------------------|
| ALVIN | Marguerite Marie | DIRECTRICE BIBLIOTHEQUE DINANT | Culture |
| BEAUJOT | DIDIER | ENSEIGNANT PRIMAIRE ADMINISTRATEUR DU CCD | Enseignement |
| BOKA | WENDY | COORDINATRICE AIAS | Culture |
| BOURDON | HENRY | PRESIDENT | Associatif |
| CAMBRON | GERALDINE | COORDINATRICE Terre Ferme | Territoire - Culture |
| DE VREESE | SANDRINE | COORDINATRICE Art 27 Dinant | Social / Culture |
| DONATI | JESSICA | DIRECTRICE CCD | Culture |
| DONY | AURELIEN | ARTISTE | Arts de la scène |
| GOERGEN | CAROLINE | JURISTE FWB ADMINISTRATRICE DU CCD | Culture - Secteur juridique |
| HAVELANGE | SOLANGE | ASSISTANTE SOCIALE PCS Dinant | Social |
| LEONARD | VINCENT | DIRECTEUR DINAMO asbl | Social/Jeunesse |
| LIEGEOIS | LIONEL | ARTISTE | Arts de la scène |
| LOECKX | CELINE | COORDINATRICE CCD | Culture |
| PAUL | MARYSE | ENSEIGNANTE (SECOND) | Politique + Enseignement |
| PETIT / CLAISSE | ANGELIQUE /MARIE | COORDINATRICE MAISON DES JEUNES YVOIR | Jeunesse |
| ROSSI MORI | MICHEL | ANIMATEUR PATAPHONIE | Culture |
| TERWAGNE | MARC | FORMATEUR EDUCATION PERMANENTE + BENEVOLE AIAS | Culture |
| TOURNEUR | CEDRIC | ANIMATEUR DINAMO | Jeunesse |
| VACKIER | ILSE | COORDINATRICE ANIMATION CCD | Culture |
| VAN BASTEN | DANIEL | PRESIDENT MPMM | Patrimoine |

⁵ Voir en annexe le PV du CA qui prend acte de la composition du CO

1.6 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

DIRECTION

Permanent  **Jessica Donati** 1/1
Directrice
Responsable programmation

COORDINATION

Permanent  **Laurent Watrisse** 1/1
Coordinateur administratif
et financier

Permanent  **Ilse Vackier** 1/1
Coordinatrice
animation

Permanent  **Céline Loeckx** 1/2
Coordinatrice
contrat-programme

APE  **Joachim Marique** 1/1
Support
à la direction

TECHNIQUE

Permanent  **Julien Lafarque** 1/1
Responsable

ANIMATION

APE  **Anne Franco** 1/1
Aînés, accueil artistes, aides
à la création, arts de la scène

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ

APE  **Caroline Herman** 1/1
Remplacement
Billetterie, pataphonie, salles

APE  **Pascal Lemaire** 1/1
Agent

APE  **Delphine Claes** 6/10
Scolaire, jeune public
arts de la rue

APE  **Sabrina Mary** 8/10
Accueil, billetterie, AS, AIAS

APE  **Thibaut Pierrard** 1/1
Agent

APE  **Nicolas Canta** 1/1
Associatif, jeunes,
musique actuelle

APE  **Cindy Stevaux** 1/1
Accueil, pataphonie, salles,
billetterie

APE  **Alex De Wandelaar** 1/1
Agent

Maribel  **Paula Santos** 1/1
Arrondissement, danse

APE  **Elodie Liégeois** 1/1
Comptabilité

ENTRETIEN

APE  **Elodie Wautot** 1/1
Agent

Permanent  **Mélanie Splaingaire** 6/10
Expositions

COMMUNICATION

APE  **Laura Douxfils** 1/1
Responsable
Chargée de communication

APE  **Floriane Collin** 1/1
Agent

APE  **Michel Rossi Mori** 1/1
Pataphonie,
pratiques artistiques amateur

APE  **Jean-Marc Dantine** 1/1
Informaticien, web, cinéma

PATRIMOINE

Permanent  **Michel Kellner** 1/2
Archiviste

APE  **Olivier Gobert** 1/1
Cinéma, associatif,
Pataphonie

Permanent  **Emmanuel Mattart** 1/1
Graphiste

AIAS

APE  **Wendy Boka** 1/1
Coordinatrice

APE  **Marc Navet** 1/1
Animation

PECA

Permanent  **Christophe Rolin** 1/1
Coordinateur

#2

ACTION

CULTURELLE



2.1

Rapport d'

autoévaluation

EN GUISE D'INTRODUCTION

Le rapport qui vous est présenté a été coordonné par une équipe de direction renouvelée en partie entre janvier et mars 2020 et au complet depuis septembre 2022.

Ce changement de direction et la crise sanitaire et sociétale générée par le covid ont influencé l'organisation interne de la structure durant ces dernières années. Avant de présenter les modalités de l'autoévaluation, il nous semble donc intéressant de dresser quelques constats liés à l'autoévaluation de la gouvernance et la participation au sein de notre structure. Ce premier point est donc à la fois une synthèse des conclusions de nos constats et une recontextualisation de notre structure qui permettra de mieux appréhender le processus d'auto-évaluation de notre action et les choix qui ont été opérés pour le réaliser au mieux.

2.1.1 GOUVERNANCE ET PARTICIPATION

2.1.1.1 RESSOURCES HUMAINES

Equipe de direction

Le début de l'année 2020 a été marqué par des changements importants au sein de l'équipe de direction du CCD. L'un de ces changements était prévu de longue date : le départ de Marc Baeken et Bernadette Couvreur, respectivement directeur et responsable de programmation, tous deux membres de l'équipe de direction depuis 30 ans.

Jessica Donati, nouvelle directrice, a été engagée fin janvier 2020 pour endosser -temporairement- les deux casquettes (direction et programmation).

L'autre changement dans le personnel était inattendu. Il s'agit du départ en mars 2020 d'une coordinatrice, également membre de l'équipe de direction. Ce départ a nécessité la recherche rapide d'une nouvelle personne à la coordination pour le déploiement d'une dynamique dans une équipe de direction en plein renouveau. D'une direction à 4 personnes, la structure est donc passée à une équipe de 3 personnes composée de Jessica Donati (directrice engagée en janvier 2020), de Laurent Watrisse (coordinateur administratif et financier - déjà présent au CCD) et de Céline Loeckx (coordinatrice engagée en mars 2020).

La volonté de la structure a alors été de maintenir cette direction à 3 personnes pendant quelques temps. D'une part, parce que plusieurs engagements prévus très rapidement dans l'équipe (2 départs à la retraite en janvier

2021 et un congé de maternité prévu fin 2020) nécessitaient le déploiement d'une énergie importante en termes de recrutement. D'autre part, parce qu'à l'époque, au vu de la crise sanitaire et des changements nombreux dans le personnel, le CCD estimait plus prudent de prendre le temps d'identifier les besoins réels en termes de compétences à mobiliser dans une équipe de direction pour rencontrer aux mieux les enjeux définis dans le contrat-programme.

En 2020 et 2021, l'équipe de direction a fait appel à un accompagnant extérieur¹ pour mieux définir les rôles et fonctions dans l'équipe de direction et développer le management participatif dans la structure.

Suite à ces réflexions et à un fonctionnement de la nouvelle équipe durant 2 ans, une définition plus claire des rôles de chaque membre du comité de direction a été mise en place². S'en sont suivies deux décisions importantes. La première a été de faire appel à un membre de l'équipe administrative du CCD pour assurer la coordination logistique de tous les changements implémentés dans la structure³ et le soutien administratif spécifique à la direction. La seconde a été d'engager, en septembre 2022, une coordinatrice de l'animation pour accompagner l'équipe d'animation en renouveau et surtout dégager à la directrice une charge de travail trop importante puisqu'elle cumulait les rôles de directrice, de coordinatrice de l'équipe d'animation et de responsable de la programmation.

1 www.vitalprojects.be accompagne les entreprises ou les asbl avec des solutions structurelles concrètes pour développer les talents des collaborateurs de l'équipe. Elle propose aussi un accompagnement en management participatif.

2 Voir organigramme de l'équipe.

3 Ces changements sont détaillés au point 2.2 et concernent majoritairement l'équipe administrative.

Entretiens individuels et management participatif

Rapidement en 2020, l'équipe de direction a ressenti l'importance de mettre en place des entretiens individuels de chaque membre de l'équipe.

Ces rencontres avaient pour objectif d'aider notre équipe à répondre au mieux à la crise du secteur, à réinventer les pratiques professionnelles là où cela nous semblait nécessaire pour rencontrer au mieux nos missions et nos enjeux. Par ailleurs, l'obligation de la mise en place d'une politique concertée de formation d'ici 2023 nous a amenés à plonger dès ce moment dans un processus collectif de réflexion sur les orientations et les actions de formation, au bénéfice des missions de l'association et de ses travailleurs. En 2020, en pleine crise du covid (et toujours aujourd'hui au sortir de cette crise), la direction était en effet convaincue que la capacité de la structure à rebondir après une demi-saison pour le moins étrange était intimement liée à la capacité de toute notre équipe à se réinventer, se (re)découvrir. De nouveaux repères se sont construits et ont consolidé nos liens en interne. Les entretiens individuels ont permis de réaliser le bilan des ressources dont dispose la structure pour répondre au mieux aux missions du contrat-programme. Tout cela a demandé du temps, de l'attention. Le ralentissement forcé de nos activités a constitué pour nous une « opportunité à saisir » pour pouvoir nous consacrer à ces « chantiers internes » avant de plonger au cœur de l'action culturelle sur notre territoire dans les années qui ont suivi.

Ces entretiens se sont déroulés entre 2020 et 2021 (toujours en présentiel) et ont permis de rencontrer l'ensemble de l'équipe⁴.

En parallèle à ces entretiens, et sur base des constats posés lors de ceux-ci, une attention a été portée au développement d'un management participatif. La direction s'est formée auprès d'un accompagnant externe pour implémenter de nouvelles pratiques en termes de gestion d'équipe, de communication interne, d'organisation du travail et des réunions.

L'autonomie de chacun s'est vue améliorée par l'instauration d'une gestion d'équipe et de projets basée sur la confiance et la responsabilisation. L'accès aux prestations d'accueil du public a été notamment ouvert à tous les membres de l'équipe et non plus réservée à certains secteurs. Des groupes de travail inter-équipes ainsi qu'un comité transversal se sont mis en place en vue de fluidifier la communication et l'action.

Axes prioritaires pour l'équipe

A la suite des entretiens individuels menés durant 2 ans avec chaque membre de l'équipe, plusieurs axes prioritaires ont été pointés et sont en cours de développement depuis 2021 :

- la mise en place d'un plan de formation sur base des besoins identifiés mais aussi des envies pertinentes des membres de l'équipe. Ce plan accompagne la réflexion autour des compétences à acquérir au sein de notre équipe d'animation (notamment en termes de médiation et de participation citoyenne, de gestion et d'évaluation de projets). Différentes formations ont été suivies dans ce sens depuis 2020 ;
- la réflexion autour de l'évolution des missions de l'équipe administrative au vu de l'implémentation de nouveaux outils de gestion internes qui transforment les pratiques de cette équipe (voir ci-dessous) ;
- l'amélioration de la gestion de la structure en vue d'une meilleure pertinence de notre action culturelle : mise en route de réunions de services (cellule COMMUNICATION, RESECAV pour l'équipe du secrétariat, cellule 3J rassemblant le coordinateur opérationnel, le responsable technique et la directrice pour avoir une vision transversale de la gestion de nos bâtiments et de notre personnel technique). Ces actions ont pour objectif de gagner en pertinence et en efficacité en interne afin de dégager davantage de temps disponible au service de l'action culturelle.

Notons aussi que les années à venir s'accompagnent encore de départs à la pension qui nécessiteront de nouveaux recrutements et parfois même qui amèneront une réflexion sur la réorganisation de certains postes ou secteurs.

Au niveau de l'équipe d'animation

Différents choix ont été opérés pour permettre à l'équipe d'animation d'être plus disponible et plus outillée pour répondre aux missions d'animation du territoire. Pointons notamment :

- La réduction d'une partie de la charge administrative qui pesait sur les animateurs par la mise en place d'une cellule communication, une réflexion autour de certains outils de communication très énergivores pour les animateurs⁵ et la réorganisation de certaines tâches administratives qui sont confiées à l'équipe administrative.
- Une réorganisation partielle des fonctions au sein de l'équipe d'animation en 2021 avec l'engagement d'un animateur à temps plein dont les principales missions sont consacrées au développement de l'action culturelle en lien

⁴ Le nouveau cycle d'entretiens a été relancé en mars 2023 pour faire le point avec chaque membre de l'équipe sur son parcours suite aux deux années écoulées.

⁵ Voir point 2.2.2

avec le réseau associatif sur Dinant. Ceci dans une volonté de décloisonner notre institution et de ramener du lien avec les opérateurs de Dinant, principalement.

- L'engagement d'une coordinatrice de l'animation qui reprend une partie de la charge de travail de la directrice, qui porte depuis 2020 la charge de deux temps pleins (direction/programmation) pour les raisons précédemment exprimées et qui coordonne et accompagne l'équipe d'animation en renouveau également. La direction a en effet identifié un réel besoin de coordination et d'accompagnement méthodologique à la gestion, l'animation et l'évaluation de projets.

- La réflexion autour du poste d'animatrice « arrondissement » : pour contrer le problème

du turn over sur ce poste, empêchant dès lors la poursuite sereine des objectifs définis pour l'action intensifiée, la direction du CCD a de nouveau fait appel à un accompagnant externe pour mener avec l'équipe d'animation une réflexion sur le rôle d'animateur en centre culturel et sur la spécificité de l'animation du poste « arrondissement ». Nous avons alors pu définir un profil de fonction mieux adapté aux réalités du poste pour espérer réduire le turn over lié à ce poste.

- Le redéploiement du secteur exposition sur un 3/5^e temps alors qu'auparavant ce volet de l'action reposait sur une animatrice qui portait également d'autres missions dans sa charge de travail.

2.1.1.2 RESSOURCES ORGANISATIONNELLES

Le ralentissement forcé des activités en 2021 a permis de prendre le temps d'évaluer l'ensemble des éléments constituant le fonctionnement et l'organisation interne du CCD. Le constat posé est que bon nombre des outils qui ont fait leurs preuves durant de longues années méritaient un rafraîchissement pour répondre d'autant mieux à nos exigences actuelles en termes d'efficacité et d'informatisation.

Outils d'organisation interne

REGLEMENT DE TRAVAIL

La refonte complète (en 2022) de notre règlement de travail (non actualisé depuis de nombreuses années et sur demande de l'Inspection des Lois sociales) a également nécessité de mobiliser un certain nombre de ressources internes et apporte désormais une meilleure gestion des heures prestées et une meilleure vision à long terme de la gestion des heures de récupération de l'équipe.

Dans la foulée de la refonte de notre règlement de travail, une réflexion est menée sur les missions de prévention et de protection au travail.

YESPLAN

Entamée en 2020 et concrétisée en mai 2021, l'implémentation du logiciel de gestion d'événements Yesplan représente un changement important dans les habitudes de fonctionnement de la structure. Cet outil, pensé et développé par des professionnels du secteur culturel, permet une gestion précise et partagée

des activités qui se déroulent au CCD et en extérieur. L'intérêt de la mise en place de cet outil réside principalement dans le fait qu'il permet à notre équipe de récupérer du temps auparavant consacré à une charge « administrative » importante pour le consacrer à la mise en place des projets, tous secteurs confondus. Yesplan apporte également une fluidité dans le partage des informations entre secteurs, ce qui là aussi permet de gagner du temps précieux pouvant être dédié au développement de réunions de co-construction, d'échanges de pratiques plutôt que des réunions d'organisation logistique.

NOUVELLE BILLETTERIE + BILLETTERIE EN LIGNE UTICK

Outre ce précieux atout de planification, une réflexion s'est posée fin 2021 en vue d'améliorer le service billetterie de la structure. L'idée poursuivie est de coller aux besoins contemporains de vente en ligne, de fluidité de gestion de la base de données et d'ergonomie de l'outil pour les utilisateurs internes (secrétariat) et externes (spectateurs et partenaires). La nouvelle billetterie a été lancée lors de l'ouverture de la saison 2022-2023.

Sans remplacer les moments de rencontre avec les citoyens, UTICK nous permet de faciliter la récolte de données froides qui permettent d'alimenter de façon continue notre autoévaluation : provenance géographique des participants, âge, etc... Il est relativement modulable pour pouvoir ajouter des demandes d'informations que les personnes peuvent remplir.

Cellule Communication

La mise en place d'une cellule communication ayant en charge de développer la communication du Centre culturel nous est vite apparue comme une nécessité. Avec la crise du covid 19, nous avons perçu les limites de notre communication avec les citoyens et l'importance de ne pas se cantonner à une communication « événementielle » de nos actions. Nos moments d'évaluation nous ont amenés à identifier un besoin de créer « une communication qui fait culture et invite à la rencontre⁶ », de développer une « identité narrative » à notre structure et aux actions que nous proposons pour que cette communication soit également au service de nos objectifs et de nos enjeux (comment voulons-nous raconter l'histoire de ce qui se vit au Centre culturel ?). Cette cellule communication est opérationnelle depuis 2021 et se compose des graphistes, de la chargée de communication et de l'informaticien du Centre culturel. En outre, cette stratégie nous a permis de rajeunir notre public qui interagit avec nous sur les réseaux sociaux (auparavant 50 ans +, aujourd'hui 35-45 ans).

Parmi les chantiers réalisés ou en cours :

- Après analyse, la création d'une nouvelle brochure de saison annuelle, reprenant toutes les activités de nos différents secteurs sur la saison complète (projets associatifs, stages, partenariats...) et non plus prioritairement orientée vers les expos et les arts de la scène. Celle-ci a été bien accueillie par le public.
- Afin de lutter contre le gaspillage, une sélection plus réfléchie du matériel à imprimer, notamment des affiches et une réflexion plus approfondie, en collaboration avec les animateurs, sur l'intérêt de ne pas multiplier les canaux de communication mais de cibler quels outils de communication utiliser en fonction du projet à réaliser.
- Nous avons également repensé la brochure scolaire de l'arrondissement, après une réflexion menée avec les enseignants et Centres culturels de l'arrondissement.
- Enfin, en 2021, nous avons travaillé activement sur les projets de réaménagement des outils papier et du magazine trimestriel « Pas de Conduite », pour les rendre plus « réactifs » et mieux connectés aux réalités des autres opérateurs qui l'alimentent, avec un passage en bimestriel. Cela a impliqué un travail d'analyse et de réflexion avec les opérateurs concernés par cet outil sur l'arrondissement. Cette brochure est effective depuis septembre 2022.

Aide service et soutien aux opérateurs de l'arrondissement

Lors de la fermeture de nos lieux en 2020, notre équipe s'est penchée sur la façon de mieux coordonner l'ensemble des soutiens apportés aux opérateurs ou particuliers de Dinant et surtout mieux affecter les ressources humaines (équipes de techniciens et d'animateurs notamment) sur ce volet de notre action. En effet, nous avons constaté une surcharge d'heures et de travail de nos animateurs et de nos techniciens, qui s'expliquait notamment par une mobilisation importante de leur temps sur des projets parfois très/trop éloignés de nos missions de base. La réflexion donne aujourd'hui lieu à un nouveau fonctionnement qui est en cours de finalisation et qui sera mis en place à la saison 2023-2024⁷.

L'Association Internationale Adolphe Sax (AIAS) et le CCD

Dès 1990, le Centre culturel de Dinant a développé différentes initiatives pour mettre en valeur la figure emblématique d'Adolphe Sax et la richesse du patrimoine culturel en lien avec le Saxophone au sein de la Ville de Dinant.

Ces initiatives ont peu à peu pris une part importante dans l'action du Centre culturel, de sorte qu'en 1995, l'asbl AIAS a été créée pour porter ces projets particuliers. Depuis lors, en plus de son programme d'activités spécifiques, l'AIAS travaille en collaboration avec le CCD sur des projets comme le Concours International de saxophone Adolphe Sax qui a lieu tous les 4 ans.

Depuis 2021, l'AIAS est hébergée dans les bâtiments du CCD alors qu'auparavant elle occupait un bureau dans le bâtiment de la Ville de Dinant. Cette mise à disposition de locaux du CCD pour l'AIAS renforce la proximité entre les deux équipes AIAS-CCD. Cette complicité précieuse permet aux deux structures de pouvoir communiquer plus facilement sur les projets respectifs ou menés en collaboration et amène davantage de pertinence et de complémentarité dans les partenariats. L'AIAS participe désormais aux réunions de l'équipe d'animation du CCD, ce qui permet une réflexion collective co-construite sur les projets qui rencontrent les missions des deux associations et qui donnent naissance à des partenariats, comme nous le verrons plus loin.

Cette proximité permet également de mobiliser de façon plus efficace et plus pertinente les ressources humaines et techniques au bénéfice des projets développés sur le territoire.

6 Jérôme Ramacker, artisan communicateur, formateur en communication culturelle dont nous avons suivi une formation.

7 Voir schéma de demande de collaboration en annexe.

2.1.1.3. INFRASTRUCTURES

Occupation des salles

Nous constatons que nos salles et nos espaces de réunions sont fortement demandés par les opérateurs du territoire. C'est aussi une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de mettre en place l'outil YESPLAN, afin d'améliorer la gestion de ces locations, très énergivore. YESPLAN nous donne aussi une meilleure lisibilité de l'occupation de nos salles et des demandes de ressources humaines internes qui en découlent. A plus long terme, il permet donc une vision plus pertinente de l'utilisation de nos ressources matérielles.

La demande forte des occupations nous oblige à anticiper nos besoins internes de réunions, de moments en équipe, ce qui n'est pas toujours compatible avec la réalité des demandes d'occupation qui nous arrivent et qui attendent des réponses rapides. Aujourd'hui, avec le développement de nouvelles activités comme les stages durant les congés scolaires, nous devons être attentifs à conserver des locaux pour l'organisation de nos projets.

Annonce des activités dans notre infrastructure

Nous avons également revu le système d'annonce de nos activités en installant des écrans dans les lieux fréquentés par nos publics, au lieu de devoir constamment imprimer et coller des affiches pour présenter nos informations. Cela fait suite à une réflexion globale sur la rationalisation et la pertinence de la communication du CCD.

Une réflexion sur la disposition du bar et sur la façon de lui apporter plus de convivialité est en projet. Nous la laissons pour le moment en pause car nous estimons intéressant d'associer un comité de citoyens, de spectateurs, d'opérateurs à la réflexion autour de cet espace que nous souhaitons vecteur de lien et de rencontre.

2.1.1.4 ORGANES INSTITUTIONNELS

Conseil d'Administration (CA)

En 2022, après la période de turbulences traversée par le CA et l'institution en général, plusieurs administrateurs de la chambre privée ont quitté la structure, laissant la place à de nouveaux membres. Le président en place depuis 30 ans a quitté ses fonctions en 2022, avec la volonté de laisser place à une nouvelle dynamique au sein du CA. Le trésorier, membre du CA depuis 1972 a lui aussi quitté son mandat en 2022.

D'une certaine manière, ces changements apportent un nouveau souffle à cet organe de gestion qui se construit aujourd'hui une nouvelle dynamique de fonctionnement.

La volonté du Conseil d'Administration est aujourd'hui de mieux connaître l'équipe et de travailler à construire une participation plus « présente » des administrateurs dans la gestion journalière du CCD, aux côtés de la directrice.

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration a élu depuis 2022 un Bureau (comité de gestion) composé du Président, de la vice-Présidente, du Trésorier et de la Secrétaire. Après quelques mois de fonctionnement, la mise en place de ce bureau est encourageante. Il est un lien entre la direction, l'équipe et le CA, ce qui permet une préparation plus concertée des réunions du CA et une gestion collective de certaines thématiques ou décisions journalières.

A la demande du CA, une rencontre avec l'équipe a été organisée fin 2022. L'objectif était une meilleure connaissance du fonctionnement et de l'organigramme du CCD par les administrateurs.

Notons que ce nouveau fonctionnement du CA s'accompagne de la réforme des statuts de notre association, lancée en 2022, qui permet notamment de remettre autour de la table les administrateurs pour baliser les rôles et attentes au sein de l'AG et du CA.

Assemblée Générale (AG)

L'assemblée générale est composée de nombreux membres. Une réflexion est en cours sur la distinction à opérer entre les membres effectifs et adhérents afin d'améliorer la « qualité » de présence des membres lors des réunions. En effet, pour le moment, toute association qui bénéficie d'un soutien du centre culturel et paye sa cotisation devient membre de notre assemblée générale. Il nous semble opportun d'entamer une réflexion, dans le cadre de la remise en ordre des statuts, sur l'intérêt de distinguer membre adhérent (membre car ayant payé sa cotisation au centre culturel) ou membre effectif (membre décidant de participer activement à l'assemblée générale en y posant sa candidature, au-delà de la simple adhérence 'par cotisation'). Cette réflexion sera finalisée au plus tard le 1^{er} janvier 2024 dans le cadre de la réforme des statuts.

Conseil d'Orientation (CO)

Après une période de latence en 2018 et 2019, le CO a été réactivé en juin 2021, une fois les rencontres en présentiel à nouveau possibles. Il s'agissait en effet d'un CO composé de nouvelles personnes, que ce soit au niveau de l'équipe ou au niveau « externe ». Une rencontre a d'ailleurs été organisée entre toute l'équipe du CCD et les membres du CO pour faire connaissance avant de plonger dans le suivi réflexif et méthodologique du contrat-programme. Depuis lors, le CO se réunit environ tous les 2 à 3 mois⁸ pour assurer l'accompagnement de la demande de reconduction de notre action.

2.1.1.5 GESTION FINANCIERE

De manière générale, la santé financière de l'asbl est satisfaisante.

Les années 2020 et 2021 ont été particulières au niveau des comptes en raison de la situation sanitaire. Durant ces deux années, le CCD a parfois dû tourner au ralenti au niveau de l'offre culturelle puisque nous étions dans l'impossibilité d'organiser la majorité des spectacles. Cette situation a impacté fortement le compte de résultats de l'année. Les charges ont été diminuées et les produits ont subi la même diminution par rapport au budget (entrées, abonnements, locations de salles).

Aucun chômage covid n'a dû être activé durant ces deux années, ce qui a permis d'éviter des difficultés internes en termes de gestion d'équipe et de projet et des dynamiques de travail à deux vitesses, dans le cas où certains secteurs étaient mis à l'arrêt et d'autres non.

Au vu de la diminution des charges et de l'augmentation des produits, nous n'avons pu utiliser la totalité des subventions octroyées par les pouvoirs publics durant ces années. Pour ne

pas perdre ces subsides « non consommés », le CCD a décidé, avec l'accord de la FWB, de reporter un montant de 231.000 € afin de les utiliser en 2022 et 2023 pour la relance culturelle en proposant une programmation plus importante dont le coût sera contrebalancé par la reprise du produit reporté.

Par ailleurs, 2022 a été une année délicate pour le Centre culturel qui, suite aux nombreux sauts d'index et à la crise de l'énergie, a dû mettre fin au contrat CDI d'une employée en charge de l'accueil et du graphisme du Centre culturel, ainsi que d'une employée engagée en CDD pour renforcer l'équipe administrative en fragilité (pour cause de congé de maternité, de congé de maladie longue durée, ...).

Notons que pour garantir une analyse financière complète et objective, en plus du travail réalisé par le coordinateur financier et la comptable de l'asbl, épaulés dans cette tâche par le trésorier, le CCD fait appel à un réviseur d'entreprises externe (la société DGST Partners) qui présente chaque année à l'assemblée générale son rapport de commissaire aux comptes.



⁸ Voir calendrier et ordre du jour des rencontres en annexe.

2.1.1.6 DECLOISONNEMENT(S)

« Que se passerait-il s'il n'y avait plus de partenariat entre les opérateurs associatifs à Dinant ? Ce serait l'absence de la valeur ajoutée, la perte de la magie »⁹

Comme les pages précédentes l'expliquent, tous les chantiers internes lancés et toutes les réflexions amorcées l'ont été dans le but de développer une adéquation de notre équipe et de nos instances avec les réalités de notre territoire d'où émane une volonté de décroisement et d'ouverture.

Depuis la fin du covid, qui a fortement témoigné du besoin des gens de se rencontrer, de dialoguer, nous ressentons notamment au sein du tissu associatif dinantais, un réel besoin de rencontre, de re-connaissance, condition préalable à toute mise en projet collective.

« Si on ne se connaît pas, on ne sait pas travailler ensemble »¹⁰

C'est dans ce sens que notre structure travaille activement depuis 2021.

Au niveau institutionnel également, une volonté de la directrice a été de créer un réseau d'échanges et de rencontre, que ce soit avec d'autres centres culturels de la même taille, mais pas seulement, pour échanger sur les pratiques institutionnelles et réalités vécues.

Par ailleurs, la dynamique autour de la mise en place du PECA et la désignation du CCD comme coordinateur du référent scolaire pour la Province de Namur est aussi un indicateur du rôle majeur que peut prendre le CCD dans une dynamique de concertation des acteurs culturels du territoire.

2.1.2 MODALITES D'AUTOEVALUATION

2.2.2.1 MÉTHODE ET ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement du CESEP

Nous avons rapidement souhaité faire appel au CESEP afin qu'il accompagne l'élaboration méthodologique du dossier de reconduction et de nos outils d'évaluation. Nous y voyons également une opportunité de construire en équipe nos futurs outils d'évaluation de nos actions.

Fin 2021, pris par une réalité interne et institutionnelle lourde et énergivore, nous avons postposé le démarrage de cet accompagnement à février 2022.

Toute l'équipe a été invitée à participer au processus d'autoévaluation, accompagnée par le CESEP. En parallèle, des journées de travail étaient organisées en interne, en plus petits groupes pour avancer entre les rencontres avec le CESEP¹¹.

Rassembler l'ensemble de l'équipe (28 personnes) pour réaliser l'autoévaluation a été un challenge que nous n'avons pas pu relever (malgré le fait qu'après ces 2 années de covid, plus rien ne nous semblait impossible). A moins de fermer complètement le Centre culturel, positionnement que nous n'avons pas choisi dans le cadre de ce moment d'autoévaluation,

il nous est apparu impossible, même avec la meilleure volonté du monde, de réunir toute notre équipe en même temps, compte tenu des maladies, des quarantaines covid et des activités multiples portées par l'ensemble des secteurs – activités qui nécessitaient la présence de l'un ou l'autre collègue à un moment donné. D'une certaine manière, cette expérience nous apporte son lot d'informations sur la méthodologie de l'autoévaluation de notre structure : nous rassembler tous au même endroit et au même moment pour faire le point nécessite une coordination plus qu'anticipée des agendas de chaque secteur.

Avec l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration

L'élaboration puis la présentation annuelle du rapport d'activités en CA et en AG sont les premières occasions de prendre le pouls chaque année de la pertinence de nos actions culturelles sur le territoire d'implantation et d'action et de faire le point sur la santé de notre structure (organisationnelle, financière). Les moments d'échanges en Assemblée Générale permettent d'être directement confrontés aux retours des partenaires de terrain ou d'opérateurs de notre territoire.

⁹ Conclusion d'un travailleur associatif dinantais, lors de la rencontre avec les opérateurs associatifs autour de l'autoévaluation de l'action du CCD. Voir annexe X rencontre associations autoévaluation CCD 2/6/2022.

¹⁰ Témoignage d'un opérateur culturel lors de la rencontre avec les associations sur l'évaluation du CCD.

¹¹ Voir en ANNEXE le calendrier des rencontres avec le CESEP et les membres de l'équipe.

En équipe et avec le Conseil d'Orientation

L'arrivée d'une nouvelle direction en 2020 et le temps de pause forcée amené par la crise du covid et la fermeture de nos lieux nous ont donné plusieurs occasions de nous réunir en équipe pour interroger nos pratiques voire parfois pour les réinventer ou simplement les réajuster. Ces réunions en équipe étaient toujours nourries des échanges avec les partenaires de terrain qui collaborent sur certains projets.

Nous avons aussi profité de la mise à l'arrêt de notre secteur pour nous réapproprier le contrat-programme 2019-2024. Parmi les actions mises en place dès le printemps 2021 :

- Constitution d'un 1^{er} groupe de travail interne pour relancer la dynamique autour de la reconduction de la reconnaissance. Il se compose au départ de membres de l'équipe d'animation, de l'équipe de l'AIAS, des membres de la direction et des membres de l'équipe administrative.

- Elaboration d'une matinée de rencontre avec l'équipe autour du contrat-programme 2019-2024. A cette occasion, les animateurs « pataphons¹² » ont préparé une présentation du contrat-programme sous une forme artistique décalée pour l'ensemble de notre équipe. Ce fut le point de départ de notre dynamique de travail autour de la demande de reconduction. Il nous semblait en effet important de partager en équipe une même vision de ce qui avait été réalisé avant de pouvoir nous projeter pour la suite de nos actions, d'autant plus que l'équipe compte de nouvelles personnes n'ayant pas vécu l'élaboration du précédent CP.

- Remobilisation du CO après 2 années de pause. L'un des premiers objectifs de notre équipe a été d'identifier quelles ressources pourraient rejoindre le CO existant, suite au départ de certains membres. Une fois ce « nouveau CO » constitué, notre choix a été d'attendre la possibilité d'organiser la première rencontre en présentiel. Ce fut le cas en juin 2021. De cette première rencontre est né le besoin, exprimé à la fois par les membres de l'équipe et les membres du CO, de pouvoir prendre le temps de se connaître pour travailler ensemble. Après une pause estivale, nous avons organisé une balade découverte dans les locaux du CCD pour que membres du CO et membres de l'équipe se découvrent. L'objectif était aussi d'offrir au CO une vision la plus complète possible du travail de nos équipes et de nos missions.

Le CO continue son travail en 2022 et 2023, le calendrier des rencontres et leur ordre du jour est présenté en annexe¹³.

Avec les opérateurs du territoire de Dinant

Une rencontre a été organisée, en compagnie des membres de notre Conseil d'Orientation, le 2 juin 2022, pour présenter la synthèse de nos constats d'autoévaluation aux opérateurs issus de différents champs actifs principalement sur la Ville de Dinant¹⁴. Cette rencontre a permis d'affiner nos constats, et de les faire résonner avec l'expertise des opérateurs, qu'ils soient des partenaires de longue date ou des associations avec qui nous venons de nouer de nouveaux liens.

Multiplier les outils d'évaluation, un choix méthodologique nécessaire au vu de nos différentes reconnaissances

Comme cela va être présenté ci-dessous, notre autoévaluation se fonde sur plusieurs outils qui ont été travaillés d'abord en équipe avec le CESEP et avec le Conseil d'Orientation.

Ensuite, notre équipe était invitée à nourrir les conclusions de ces moments réflexifs par des rencontres avec les partenaires associatifs ou des opérateurs culturels du territoire.

La richesse et la pertinence de l'autoévaluation vient en effet à nos yeux du croisement des informations qualitatives et quantitatives et des échanges qui en découlent. Un processus d'autoévaluation globale était d'ailleurs présenté dans notre précédent CP comme un outil pour faire le point sur les 5 années écoulées.

Ensuite, cette manière d'évaluer nous a permis d'affiner peu à peu les informations sur nos actions et nos différents types de reconnaissance et d'identifier plus clairement comment construire le processus d'évaluation continue pour le prochain contrat-programme.

Enfin, méthodologiquement, c'est au travers de la multiplication des outils que nous avons pu construire une autoévaluation collective comme annoncé dans le précédent CP.

¹² Animateurs en charge des actions de la spécialisation Pratiques artistiques amateurs et des actions en lien avec la Maison de la Pataphonie, fermée durant de nombreux mois suite aux mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire.

¹³ Annexe calendrier rencontres.

¹⁴ Voir PV de cette rencontre en annexe.

2.1.2.2 LES OUTILS D'ÉVALUATION

Tableaux bilantaires

Pour chaque reconnaissance (ACG, ACI, AC), en équipe, nous avons réalisé une liste « brute » des éléments positifs et négatifs et des éléments prospectifs pour les années futures.

En parallèle, nous avons relevé l'ensemble des projets ou actions depuis 2019 que nous souhaitons passer au filtre de l'analyse bilantaire¹⁵ : pour chaque fonction culturelle identifiée, nous avons listé des actions pour lesquelles nous avons collecté des données quantitatives : fréquentation, lieu, année, encadrement prévu, partenariats ou collaborations. Nous avons également opéré une appréciation qualitative basée sur plusieurs questions :

- Qu'est-ce que cela nous apprend de notre public ?
- Qu'est-ce que cela nous apprend de notre territoire ?
- Qu'est-ce que cela nous apprend de notre organisation ?

Tableaux « AFOM »

Une fois cette étape réalisée, nous avons alors le sentiment d'avoir dégagé une vision suffisamment large et claire de notre Centre culturel et de ses actions pour alors en dresser le portrait AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

La conjugaison des tableaux bilantaires et des AFOM du CCD a donné lieu à une synthèse¹⁶ qui a ensuite été présentée aux membres de notre CO lors d'une rencontre afin d'être enrichie de leurs retours et observations.

L'autoévaluation est un moment introspectif d'une équipe. Toutefois, comme beaucoup de conclusions de notre autoévaluation concernent le rapport qu'entretient le CCD avec son territoire et les opérateurs qui l'animent, que notre autoévaluation révèle une certaine forme d'éloignement du CCD avec d'autres opérateurs socio-culturels du territoire¹⁷ et qu'en parallèle notre équipe est en train de construire de nouvelles bases de collaboration avec certaines associations qui n'étaient pas reliées au CCD auparavant, il nous a semblé pertinent de réunir quelques-uns de ces opérateurs pour leur présenter les grandes conclusions de l'autoévaluation.

Nous avons donc organisé une rencontre entre notre Conseil d'Orientation et ces opérateurs pour échanger sur les conclusions de l'autoévaluation mais également baliser l'avenir de l'action avec ces acteurs du territoire¹⁸. Ces opérateurs choisis sont ceux d'aujourd'hui, qui travaillent actuellement avec notre équipe à l'élaboration de collaborations sur le territoire de Dinant-commune. Le choix n'était pas exhaustif, il était qualitatif. En lien avec la dynamique que nous construisons actuellement et que nous venons de décrire.



¹⁵ Voir ANNEXE X.

¹⁶ Voir ANNEXE X.

¹⁷ Voir les conclusions de l'autoévaluation plus loin dans ce dossier.

¹⁸ Annexe rencontre opérateurs autoévaluation.



Cibles

Pour affiner encore notre autoévaluation, le CO et l'équipe ont utilisé un dernier outil « cible ».

En équipe

L'outil cible permettait de prendre conscience de la vision de chaque membre de l'équipe selon différents angles et de dégager collectivement l'image des points forts et des points d'attention (pour l'avenir). Chaque membre de l'équipe a donc été invité à compléter 3 cibles¹⁹ sur lesquelles étaient présentés des items ressortis de l'autoévaluation et choisis par l'équipe et pour lesquels un positionnement était demandé²⁰. Nous avons ensuite élaboré pour chaque axe une cible globale reprenant le positionnement de toute l'équipe et donnant une vue d'ensemble assez intéressante de notre Centre culturel. Ce moment a donné lieu à des échanges assez riches pour compléter la synthèse AFOM que nous avons élaborée et pour envisager des clés, des leviers pour améliorer l'action culturelle.

En CO

Le même exercice a été réalisé avec notre CO. La seule différence étant qu'il n'y avait qu'une cible à compléter, réunissant les éléments les plus pertinents émanant des 3 cibles travaillées en équipe. Nous sommes partis des cibles complétées de façon individuelle pour arriver à une cible globale qui a nécessité échange et discussion entre les membres du CO²¹.

De manière générale, le Conseil d'Orientation et l'équipe ont soulevé la difficulté de se positionner sur certaines thématiques/pratiques soumises à l'exercice de l'autoévaluation étant donné le changement ressenti en interne et en marche depuis 2020²². Si certaines opérations et activités nous semblent moins « pertinentes », elles sont déjà en transformation pour répondre davantage aux objectifs et aux réalités de notre terrain. Nous nous sentons donc, de manière globale, en chemin, car beaucoup de chantiers ont été lancés tant dans l'action culturelle et ses pratiques que dans la gestion institutionnelle.

¹⁹ Voir cibles en annexe.

²⁰ Voir 3 cibles vierges en ANNEXE et cible globale.

²¹ Voir annexe X cibles compilées.

²² Voir le point Gouvernance pour plus de détails.

La boussole des potentialités citoyennes

Nous avons identifié un certain nombre de projets de notre action culturelle que nous avons positionnés sur la boussole des potentialités citoyennes.

En filigrane, nous nous sommes posé ces questions pour évaluer l'effectivité des droits culturels :

- Quels publics sont touchés ? Quels liens avec le territoire, ses réalités ?
- Quels modes d'action sont les plus utilisés ? (Atelier, conférence, débat, évènement, festival, rencontre, spectacle, stage, visite, coopération, exposition, ...)
- Quels manques, quelles absences repérons-nous compte tenu des attentes, des désirs, des besoins de notre territoire ou des gens ?

Des dispositifs d'évaluation avec les partenaires ou les usagers

De manière plus spécifique, le temps du covid nous a donné l'occasion de prendre le temps de la réflexion sur certains sujets ou pratiques. C'est le cas notamment de la réflexion sur nos outils de communication (Pas de Conduite et brochure scolaire de l'arrondissement).

Nous avons organisé plusieurs séances de travail et de rencontres avec les associations en lien avec le CCD et les opérateurs culturels de l'arrondissement pour faire le point :

- sur l'outil de communication « Pas de Conduite »,
- sur la brochure scolaire
- sur l'amélioration de notre communication et de notre lien avec les partenaires et les citoyens qui souhaitent communiquer autour de leurs projets.

2.1.3 DESCRIPTION DES ACTIVITES PRINCIPALES DU CCD ET DES OPERATIONS CULTURELLES MENEES | ELEMENTS D'ANALYSE

De manière générale, l'autoévaluation nous a amenés à réaliser que les objectifs définis pour chaque enjeu dans le précédent contrat-programme étaient très nombreux et donc difficiles à évaluer dans leur globalité.

En parallèle, le changement de direction de 2020 et le contexte de crise sanitaire de 2020 et 2021 qui impacte encore notre travail à l'heure où nous écrivons ce dossier ont conduit notre Centre culturel à opérer des choix de projets parfois nouveaux, parfois inattendus, comme nous l'avons déjà longuement expliqué dans les rapports d'activités de 2020 et 2021 déposés à la Fédération Wallonie-Bruxelles, et résumés dans le volet gouvernance de ce dossier, pour mieux rebondir face aux aléas de la vie du CCD.

Les tableaux bilantaires vers lesquels nous renvoyons en annexe²³ présentent la liste des actions et activités du CCD entre 2018 et 2021 que nous avons passés au filtre de l'évaluation et qui nous ont permis de dégager les grandes lignes de notre autoévaluation.

Parmi ces actions, plusieurs sont exposées ci-dessous. Il s'agit pour la plupart de projets ou d'opérations significatifs de notre action culturelle 2019-2024. Ils s'accompagnent d'éléments d'analyse qui nous ont ensuite permis de dresser la synthèse critique et qualitative de notre action. Ces éléments émanent des évaluations menées à l'issue des projets (avec les participants, partenaires...) ; avec les animateurs porteurs de projets ; avec l'équipe du CCD. Ces constats ont pour objectif de mettre en lumière les avancées méthodologiques, les enseignements qui ont nourri notre autoévaluation et les perspectives pour notre futur plan d'action.

2.1.3.1 ACTION CULTURELLE GENERALE

« Rencontres-nous | Balades et mises en bouche associatives »

Date d'amorce : 2018 | Toujours en cours
Présent dans le CP 2019-2024 : oui
mais sous la forme d'un forum associatif

Éléments clés : Rencontre, Animation, Réseau,
Découvertes associatives

chacun proposait concrètement sur le terrain afin de mieux outiller les travailleurs au quotidien et de développer la complémentarité, le partenariat dans l'intérêt des citoyens dinantais. Très vite, l'idée d'associer le public à cette « rencontre » fut d'ailleurs une évidence.

Rencontres-nous est un projet fondé sur plusieurs actions dont l'objectif est de renforcer et/ou créer des liens entre les associations dinantaises, tous champs confondus. Avec le recul, nous pouvons remarquer que les associations majoritairement présentes dans le projet sont issues du champ culturel ou social.

Ce projet démarré en 2018 avait pour objectif de croiser les associations au sens large, d'entendre leurs besoins et de savoir si l'envie de créer quelque chose ensemble était présente. Après quelques réunions, il s'est avéré que le besoin initial était d'apprendre à se connaître, de mettre des visages sur des noms, de savoir ce que

En collaboration avec Article 27 Dinant et différents acteurs de la commune, des actions concrètes se sont mises en place :

- Les « RDV Rencontres-nous » destinés à présenter le travail d'une association de manière ludique et/ou participative sont proposés ponctuellement (Mobilisud, Globul'in, MPMM, Atelier Théâtre du CPAS de Dinant).

- Le chantier des Mises en bouche associatives. Imaginées en 2019 et concrétisées en septembre 2021 (impossible durant la crise sanitaire), les Mises en bouche associatives ont été l'occasion de présenter de manière conviviale 16 associations et de réunir une petite centaine de personnes autour d'une balade gourmande

²³ Voir annexe X pdf des tableaux.

et de découverte des associations. Suite à cet évènement, des connexions se sont faites entre certaines structures, des bénéficiaires ont trouvé à quelle porte frapper pour trouver une réponse, d'autres ont rejoint la dynamique d'une association.

Forts de ce succès, le Centre culturel de Dinant et Article 27 ont souhaité continuer à mettre en place des actions qui permettent aussi bien la rencontre que l'ouverture aux autres opérateurs et qui créent des bulles d'oxygène particulièrement indispensables en cette période post covid.

Quelques actions pointées :

- **Rencontrons-nous en balade en 2021 :**

3 balades sur les hauteurs de Dinant, réservées aux associations et à leurs publics (une dizaine de participants maximum suite aux normes covid). Le format balade a été retenu car c'était l'unique activité possible et envisageable en groupe en respectant les règles covid en vigueur à ce moment-là. Lors du trajet, des haltes ont été faites pour discuter de certains sujets avec les participants et notamment de leur rapport au territoire.

- Les Mises en bouches associatives 2021 (Meba) : initialement prévues en 2020 mais reportées pour cause de covid, les mises en bouches associatives (Meba) consistent en une balade gourmande. Un arrêt/dégustation se fait dans les locaux des associations volontaires. Ce sont les travailleurs et les publics de ces associations qui préparent la mise en bouche. Les visiteurs (publics et travailleurs des autres associations participantes) se voient offrir une mise en bouche et découvrent en même temps l'association hôte. 9 associations préparaient une étape. Ces étapes étaient réparties en 3 parcours. 14 associations rassemblant 70 travailleurs et 30 participants citoyens se sont réunis en fin de journée pour une auberge espagnole de desserts au CCD.

- **Rencontrons-nous avant l'été (en juin 2022) :** une matinée de rencontres entre travailleurs des associations dinantaises et leurs publics (60 personnes), autour de stands où chaque association était libre de présenter une information/animation, puis de partager un repas préparé par le CCD avant de découvrir le spectacle « Le Prince de Danemark » sur le kiosque.

Fonctions culturelles mobilisées : animation culturelle et développement de la vie associative



Éléments d'analyse – Constats

- Constat partagé par les associations : le COVID a eu un impact très fort sur l'investissement des personnes précarisées dans des mouvements associatifs. Repli sur soi, isolement : les activités associatives ont eu beaucoup de mal à redémarrer après ces 2 années délicates.
- Ces projets nous apprennent que Dinant et ses environs possèdent un terreau associatif d'une diversité et d'une vivacité remarquables. Social, culturel, mobilité, scolaire, sport, tous ces secteurs sont très bien représentés et ne demandent qu'à collaborer, mieux se connaître, créer du lien pour construire des projets les plus pertinents possibles pour leurs publics ou s'épanouir dans leurs pratiques professionnelles.
- L'envie d'une dynamique commune a fortement transpiré au cours des mises en bouche associatives.
- La présence de nombreuses personnes fréquentant ces associations et qui ont participé au Meba constitue un double indicateur. Il y a une situation sociale préoccupante à Dinant, en termes de pauvreté, d'accès au logement, d'addictions, de vécu du handicap, et on ressent chez beaucoup de partenaires associatifs l'envie de s'investir dans des projets positifs et émancipateurs.
- Le CCD a un rôle à jouer dans l'enclenchement d'une dynamique commune au secteur associatif dinantais. En termes de moyens, humains/matériels/financiers, nous constatons que le CCD a la capacité de porter ces projets, de les organiser, d'accueillir des réunions de travail dans ses locaux. A travers ce type d'activité, qui réunit un grand nombre de partenaires, comme sur des projets plus ciblés, le CCD représente (cela nous revient fréquemment de la part des partenaires) une «force de frappe» considérable. Diriger cette capacité vers des projets qui bénéficient aux associations, et a fortiori à leurs publics, est possible. En restant à l'écoute, en posant certaines limites (les partenariats doivent rentrer dans les missions d'un centre culturel et nous aider à développer nos enjeux), et en se posant comme un simple maillon d'une chaîne qui ne demande qu'à s'agrandir, il nous apparaît que cette opération culturelle rencontre les enjeux que nous nous étions fixés. Autre point intéressant, l'image du CCD est vue par une série d'acteurs comme fermée. Cela nécessite un travail d'ouverture, que ce type d'activité permet de développer parfaitement.
- Il y avait en interne au CCD un grand besoin et un réel enjeu de nouer des liens avec l'associatif dinantais, de se rencontrer et de partager des activités. Chose quasi impossible à cause des mesures sanitaires de 2020 et 2021. Le format balade en petit nombre a vraiment permis de discuter, d'échanger avec les travailleurs associatifs et les publics.

L'objectif a vraiment été rencontré : les balades, tout comme les Mises en bouche, ont vraiment donné un sens au projet Rencontrons-nous dans son ensemble. Cela a été l'activation de dynamiques qui commencent à porter leur fruit en termes de réseautage et de maillage associatif et fédérateur.

« A la croisée des identités Identités multiples »

Date d'amorce : 2021 | Toujours en cours
Présent dans le CP 2019-2024 : non
Opération composée de différentes actions questionnant l'identité, la place/le rôle de chacun dans la société.

Éléments clés : questionner, rencontrer, débattre, ouvrir le champ des possibles, expression artistique.

Le premier projet a été organisé à l'occasion de la journée des droits des femmes en 2021 : un mois de rencontres et de dialogues autour de la femme. Ce sont essentiellement des artistes féminines qui ont été mises à l'honneur autour du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.

- Le spectacle « Fragments d'une », une réflexion sur le rôle des « sex symbols » féminins dans la construction d'une identité féminine et féministe, a été suivi d'un débat avec les artistes et le public.

- Une exposition de Gilda Fêlée, jeune illustratrice namuroise. Des dessins d'apparence naïve mais qui cachent une vraie profondeur et un vrai panel des féminismes d'aujourd'hui et d'hier. Des visites philo avec Philocité ont été organisées avec des groupes scolaires, associatifs et même tout public. Elles consistaient en une visite guidée de l'exposition, puis d'une animation d'analyse d'images qui ont marqué les visiteurs. Ces animations abordaient largement la participation et la production d'un discours analytique sur les œuvres et une réflexion sur le féminisme.

- Un concert du groupe féminin Juicy (RnB belge) qui a donné au Centre culturel l'occasion de tester une nouvelle formule de concerts de musique actuelle en version «debout» dans la salle SAX (150 personnes). Cette proposition permet d'inviter un public plus jeune et moins habitué des salles du CCD.

En fil rouge de ce mois, l'exposition « Regards de femme » du photographe Xavier Claes était présentée dans le hall du Centre culturel.



Remarque :

Un 2^{ème} volet à ce projet verra le jour en 2023, sur la thématique des identités masculines. Un projet au long cours pour questionner le rapport à la masculinité dans la société actuelle, qui se décline en différentes actions :

- Une exposition : un animateur du CCD a réalisé des interviews auprès de différents groupes de populations et dans différents lieux de vie : maison de repos, école, club de foot,... Après un travail de sélection d'extraits de témoignages, des illustrateurs namurois se sont emparés de la matière pour la mettre en image. Ces illustrations ont constitué une exposition présentée aux habitants en présence des animateurs du CCD.

- Le spectacle « En finir avec Eddy Bellegueule », qui aborde notamment la problématique de l'homosexualité, qui a été suivi d'un débat avec la metteuse en scène, le public et l'association Maison Arc en Ciel de Namur²⁴.

- Un concert de l'artiste François Bijou, chanteur liégeois décalé à l'humour décapant.

Fonctions culturelles mobilisées : expression artistique, animation culturelle, créativité, information, diffusion.

Eléments d'analyse – Constats

- Les citoyens sont ouverts à des propositions fortes, avec des thématiques engagées et moins « faciles d'accès » qui s'accompagnent d'espace d'échange, d'expression, de réflexion.

- Proposer des débats après les spectacles et durant les expositions apporte une réelle plus-value au projet et permet d'approfondir les messages et surtout, aux citoyens de s'exprimer sur leurs ressentis.

24 La Maison Arc en Ciel est un partenariat de sept associations actives sur la province de Namur (Tels Quels, Activ'elles, Alter Visio, les Fiertés namuroises, le CHEN, les CHEFF et la CCL) et a pour objectifs principaux d'offrir à toute personne concernée directement ou indirectement par l'homosexualité ou en questionnement sur les orientations sexuelles et les identités de genre, un lieu d'échanges des expériences, de convivialité, d'informations, de documentation, d'écoute et d'accueil dans la capitale wallonne.

« A la rencontre des jeunes »

Date d'amorce : 2021 | toujours en cours
Présent dans le CP 2019-2024 : oui, sous la forme d'une attention aux jeunes pointée comme essentielle dans le précédent CP.

Eléments clés : rencontre, découverte, participation, expression artistique.

Différents projets avaient pour objectif de partir à la rencontre des jeunes, de mieux les connaître pour pouvoir à plus long terme développer des projets dans lesquels ils sont acteurs de leur vie culturelle et peuvent avoir un espace d'expression et de création autour de thématiques variées.

Soirée 5500 Watts (jury jeunes) dans le cadre des Fêtes de la Musique 2021

Création d'un jury avec 9 jeunes de 12 à 16 ans pour sélectionner des groupes locaux (région Dinantaise) présentés sur la scène du CCD lors d'une soirée des Fêtes de la musique.

Back to school – concert 2021

Concert destiné aux adolescents à l'occasion de la rentrée scolaire 2021. Programmation de 3 groupes de la région dinantaise en rock/rap/électro + 2 groupes issus des écoles de danse de Dinant sur le parking du Centre culturel.

Lors de la rentrée scolaire, la communication n'était pas forcément aisée vers les jeunes, les canaux utilisés par le CCD n'étaient pas les plus pertinents, il y eut peu de participants. Nous avons constaté que la plupart des élèves des écoles secondaires se précipitent vers leurs bus après les cours.

Projet street art à l'école 2022

Un des projets sous-jacents du Street-art à Dinant²⁵. Une œuvre sera peinte sur un mur du Collège Notre-Dame à Dinant. Les élèves choisissent une œuvre à réinterpréter, après 3 ateliers sur l'esprit critique, le choix collectif, l'espace public. Cette œuvre sera ensuite peinte par des artistes professionnels et des élèves en histoire de l'art et en peinture du Collège.

Stages et ateliers enfants-ados durant les congés scolaires 2021-2022-2023...

En 2020, en plein covid, nous sommes partis du constat qu'il existait très peu de stages d'expression et d'expérimentation artistique pour adolescents proposés à Dinant.

Nous avons fait l'hypothèse qu'il pourrait y avoir un véritable enjeu pour le Centre culturel et les populations de proposer ce type d'activités qui mettent au centre l'expression, la créativité et le développement de l'esprit critique. De plus, nous avons constaté que nos ressources en matériel et en espace sont de précieux atouts pour accueillir des stages et des activités pour les jeunes même en cas de crise sanitaire. Depuis 2021, nous avons donc développé une série de propositions de stages pour enfants et adolescents en essayant de nous coordonner avec d'autres opérateurs pouvant proposer ce même type d'activités. Il y a un réel intérêt à développer une vraie synergie associative autour des stages à Dinant. C'est ce que nous tentons d'initier depuis 2 ans.

Fonctions culturelles mobilisées : expression, création, diffusion, participation culturelle, information, médiation culturelle.

Éléments d'analyse – Constats

De manière générale, ces projets nous permettent de pointer que le CCD n'est pas encore reconnu par les jeunes dinantais comme un opérateur culturel avec qui ils peuvent construire des projets ou qui s'adresse à eux. C'est pour nous l'élément de base sur lequel nous devons travailler. Créer un lien, exister auprès des jeunes pour ensuite envisager quels projets peuvent voir le jour pour et avec eux.

Nous pointons qu'il existe finalement peu de moyens pour les jeunes de rester en ville après les cours, sans y rester coincé faut de moyen de transport disponible (cela nous a été renvoyé également dans l'analyse partagée). Cependant, Dinant compte beaucoup d'adolescents durant la journée. Il est donc intéressant de proposer des activités culturelles adaptées à leur capacité de mobilité.

25 dans le cadre du projet street art – voir Intensification Patrimoine



L'organisation du projet 5500 Watts nous a permis de réaliser que le meilleur moyen pour rencontrer les jeunes est de les impliquer un maximum dans l'organisation, est qu'ils puissent apporter leur pierre à l'édifice. La période d'organisation (les vacances scolaires) n'a pas permis de rencontrer les associations et de travailler avec elles. L'absence d'une Maison des Jeunes ne facilite pas la tâche, car c'est en général un partenaire de poids dans ce type de projets. Cela doit nous pousser à être créatifs.

Cela nous dit également qu'il est important de développer des partenariats avec les AMO, MJ, Comités des jeunes, mouvements de jeunesse. Ces opérateurs ont l'expérience du travail avec les ados. Il faut pouvoir s'appuyer sur leur connaissance du public et construire ensemble des projets susceptibles de rencontrer les besoins/envies.

Les projets 5500 Watts et Back to school nous ont permis de mettre en avant le patrimoine artistique musical de Dinant et de constater qu'il existe un vivier d'artistes amateurs locaux, prêts à se produire sur scène dans notre région.

Le projet street art à l'école nous indique que nous sommes capables de mener à bien un travail citoyen avec notre spécificité culturelle. Ici avec une approche centrée sur les arts plastiques. La notion d'esprit critique est, selon nous, plus simple à installer avec une matière aussi subjective que l'art. Les élèves se sentent véritablement autorisés à parler de leurs goûts et à les assumer.

2.1.3.2 ACTION CULTURELLE INTENSIFIEE

Pour rappel, le CCD a une reconnaissance en intensification sur 3 thématiques (cinéma, patrimoine, projet Sax) et une intensification de territoire (régionale).

INTENSIFICATION REGIONALE

Les principaux axes de travail de l'intensification régionale sont :

- la rencontre et les échanges entre centres culturels de l'arrondissement débouchant sur des projets coconstruits ;
- la rencontre, le soutien aux conseils culturels dans leurs réalités et leurs dynamiques respectives ;
- la poursuite du théâtre scolaire « en région » ;
- le développement/soutien à de nouvelles dynamiques/projets socio-culturels avec les opérateurs des différentes communes.

Dynamique de rencontres et de collaborations entre centres culturels

Rencontres régulières

Outre le soutien technique, administratif et communicationnel mis en place depuis des années entre le CCD et les CC de l'arrondissement, les centres culturels avaient pour projet de mettre en place une série de capsules vidéo qui présentaient les pépites du territoire. Lancé en 2019, ce projet a avorté en 2020 avec l'arrivée de la crise sanitaire et tous les bouleversements qui s'en sont suivis.

En effet, à cette époque, la fermeture de nos lieux a empêché la poursuite du projet. Le besoin s'est fait cruellement sentir d'échanger sur les réalités difficiles traversées par les directions et les équipes des centres culturels. Des rencontres virtuelles (1x/mois) ont rapidement été mises sur pied par le CCD pour permettre aux directeurs de l'arrondissement de se rencontrer, de s'échanger des informations, de s'écouter, de s'épauler dans les difficultés traversées (et elles étaient nombreuses). Rendre possible un espace d'expression, d'information, de compréhension et de rencontre, même virtuel, s'est vite révélé être un objectif vital durant cette période.

Rapidement également, ces rencontres ont permis de mettre sur pied de nouveaux projets répondant aux besoins des artistes et des populations. C'est ainsi qu'ont vu le jour les projets #Solidart'été 2020 et 2021 et la Grande Traversée en 2021 (tournée d'été en partenariat avec la Compagnie Buissonnière et le Delta –

malheureusement annulée en dernière minute à cause des inondations).

Comme expliqué dans le volet Gouvernance, ce moment de fermeture de nos lieux au public a aussi permis aux équipes des centres culturels de prendre le temps d'évaluer certains outils de notre communication (Pas de Conduite, Brochure scolaire arrondissement) qui se révélaient de moins en moins en accord avec leurs réalités de travail et les temporalités d'action de chacun. Ce constat a également été renvoyé par d'autres opérateurs participant à l'élaboration du Pas de Conduite, comme les conseils culturels et d'autres associations actives sur le territoire y présentant régulièrement leurs activités.

Types de rencontres organisées entre 2018 et 2022 entre les CC

- Echanges visionnement jeune public et tout public / coordination éventuelle des agendas de chacun en cas de programmation commune.
- Rencontre entre secteurs d'équipes pour échange de pratiques.
- Formations collectives pour les 6 centres culturels : règlement de travail, pratiques d'animations.
- Rencontres thématiques : réforme des statuts, règlement de travail, les avancées pour la remise du contrat-programme, évolution du secteur cinéma dans les centres culturels,....

#Solidart'été 2020 et 2021

Date d'amorce : 2020 | projet terminé

Présent dans le CP 2019-2024 : non, car plutôt sous la forme des capsules vidéo « les pépites du territoire »

Éléments clés : Coordination, Mutualisation des ressources, mise en avant du patrimoine artistique local (arts vivants).

#SolidART'été est une initiative commune aux 7 CC de l'arrondissement de Dinant. Une opération de communication commune autour des spectacles d'été d'artistes principalement locaux, dont l'objectif est de rendre une vi(e)sibilité aux artistes, ces pépites de nos territoires, après de long mois de fermeture de nos lieux.

La coordination du projet était portée par le Centre culturel de Dinant.

Des artistes – le plus souvent de la région – ont été accueillis dans des lieux parfois insolites, en plein air, pour permettre aux publics de redécouvrir le plaisir de l'émerveillement et de la découverte artistique.

La particularité du projet est qu'il reposait sur une démarche collective au niveau de la coordination des dates de programmation, des artistes sélectionnés et de la communication globale autour du projet. La mise en œuvre pratique de chaque étape restait dans les mains de chaque centre culturel organisateur de l'évènement. En ce sens, cette opération rencontre notre action intensifiée sur le territoire de l'arrondissement de Dinant.

En 2021, le projet fut de nouveau relancé car la crise sanitaire avait continué de priver partiellement artistes et publics d'échanges et de rencontres. Le constat était donc bien là de soutenir les espaces d'expression et de rencontres, dans le cadre d'un parcours dans nos régions.

Éléments d'analyse – Constats

Nous disposons de moyens et de la volonté pour sortir de nos murs. Nous avons des ressources, notamment en matériel, en personnel, financières et en capacité d'organisation pour apporter une vraie coordination à des projets entre les équipes. L'évaluation avec les partenaires nous amène néanmoins à constater que ce genre de projets mobilise beaucoup d'énergie dans chaque centre culturel, dont l'équipe consacre du temps « en plus » des projets déjà lancés, ce qui dessert le projet collectif (manque de disponibilité). La réelle plus-value de notre action concertée semble se situer davantage dans un échange d'expériences, de pratiques que dans la mise en place de projets collectifs énergivores.

Dynamique avec les conseils culturels et autres opérateurs du territoire

Comme expliqué dans le volet Gouvernance²⁶, le développement de l'action intensifiée régionale est en profonde « mutation » et a nécessité une réflexion et une refonte du profil d'« animatrice-région ». Avant l'arrivée de la nouvelle animatrice-coordinatrice en septembre 2021, ce poste a en effet été occupé par 17 employés depuis 1985 soit un changement de personnel tous les deux ans en moyenne. Majoritairement apparenté à un travail administratif, l'autoévaluation de la fonction indique que peu de place était laissée pour le développement de projets socioculturels. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de rencontre et d'échanges avec les conseils culturels pour mieux définir leurs objectifs et leurs missions, et baliser comment le CCD peut organiser

et décliner son soutien sur le territoire composé de 14 communes affiliées (hors Dinant)²⁷.

A Somme-Leuze

Le Conseil culturel (Passeurs de Culture) de Somme-Leuze a posé le constat que les activités culturelles de la commune avaient des difficultés à reprendre après la crise de 2020-2021. Parallèlement à cette réalité, les membres du conseil pensent que les habitants n'ont pas conscience des propositions actuelles sur leur territoire et de la richesse des ateliers créatifs proposés.

C'est de cette double constatation qu'est née l'organisation du week-end «La culture à Somme-Leuze» dans lequel l'animatrice coordinatrice région apporte un regard extérieur et une attention aux sollicitations des services ressources du CCD. Elle souhaite également co-construire ce projet avec le Conseil culturel.

A Anhée

Les pratiques actuelles du CCD et plus spécifiquement de l'animatrice-coordinatrice sont d'accompagner l'opérateur dans la construction de la propre programmation de la Maison de la Ruralité qui s'appuie sur ses réalités.

A Gedinne

Le Conseil culturel de Gedinne souhaite développer son activité culturelle. Actuellement, la représentation des pièces du Théâtre de la Galette (la troupe de théâtre amateur) est l'activité récurrente du programme et le président du Conseil souhaite élargir l'action culturelle, sans savoir comment. Le rôle de notre animatrice-coordinatrice est de présenter les espaces ressources (tels que le catalogue Art et Vie, les compagnies belges, les festivals pour les programmateurs, les maisons de diffusion,...), et de co-construire une procédure afin que les charges administratives (demande de quota, subside,...) et les demandes de service support soient réalisées dans les temps. Notre objectif commun étant de garantir la bonne réalisation de leur programmation.

A Vresse-sur-Semois

La particularité de la commune de Vresse-sur-Semois est la présence non négligeable de résidences secondaires et l'emménagement de jeunes pensionnés en provenance des Pays-Bas ou de la Flandre. La population est aussi vieillissante et peu remplacée par de jeunes familles. Cette réalité influence la densité réelle de la commune, l'âge moyen effectif de la commune ainsi que les « offres » culturelles. Pour répondre aux intérêts de ce public, le Conseil culturel organise des évènements de masse, valorise le patrimoine pour

²⁶ Voir page 4.

²⁷ Ces conclusions sont présentées dans la synthèse critique en page 48.

en faire des attractions touristiques et propose une programmation en néerlandais. Le défi est d'attirer du public « extérieur » et les villageois.e.s de la commune. Le Conseil culturel exprime des difficultés à aller à la rencontre des habitants pour construire une programmation qui s'appuie sur leurs désirs ou leurs préoccupations. L'implication de la coordinatrice consiste en deux points : un soutien à la programmation par le biais d'analyse partagée, de moments de rencontre avec les habitants de la commune et le partage d'outils en lien avec notre action culturelle pour soutenir le Conseil culturel dans sa volonté de développer davantage des actions en lien avec la démocratie culturelle, l'expression et la démocratisation culturelle.

Création d'un Conseil culturel à Houyet

Il existe au sein de la commune de Houyet un désir de mettre en place un conseil culturel. Celui-ci était partagé par la compagnie Buissonnière et par les élus politiques de la commune. Les contacts positifs, tant avec la compagnie qu'avec les représentants politiques, nous ont conduits à lancer la création d'un conseil culturel.

Projet avec les communes où n'opèrent actuellement ni un conseil culturel ni un centre culturel

Dans ces communes, le rôle du CCD est de créer des partenariats avec des organisations du territoire qui peuvent rencontrer nos missions décrétales et nos enjeux de contrat-programme. Ces partenariats se déclinent de différentes façons : soutien par nos équipes, support ou co-construction d'un projet sur leur territoire d'action²⁸.

Tournée des 50 ans du Centre culturel

La tournée des 50 ans du Centre culturel a été lancée en 2022. L'objectif est de présenter ou de soutenir un spectacle (jeune public ou tous publics), dans chaque commune de l'arrondissement où n'agit pas un centre culturel, à l'occasion du 50^e anniversaire du CCD²⁹.

Éléments d'analyse – Constats

L'arrondissement est composé de 15 communes dont 7 avec un centre culturel où notre action n'est pas directement en lien avec les opérateurs du territoire. Actuellement, notre animatrice-coordinatrice est dans une démarche de rencontre et de connaissance des dynamiques des communes où n'opère pas un centre culturel. (Anhée, Onhaye, Yvoir, Somme-Leuze, Houyet, Gedinne, Vresse-sur-Semois). Chaque commune possède sa dynamique propre, sa spécificité propre. Cela nécessite de la part du Centre culturel une capacité d'adaptation pour répondre de façon pertinente aux enjeux de chaque territoire.

INTENSIFICATION PROJET SAX

Outre l'action régionale développée à l'échelle de l'ensemble de l'arrondissement de Dinant, le CCD poursuit également l'intensification autour et alentour du Projet Sax, grâce aux partenariats menés avec l'AIAS. A ce jour, l'AIAS compte 2 Equivalents Temps Plein (CDI) en vue d'assurer la pérennisation du projet. Le CCD poursuit son rôle essentiel de partenaire du projet. En effet, porté dès l'origine par le CCD, le développement de ce projet d'ampleur a toujours visé à rassembler le plus grand nombre de forces vives, associatives et institutionnelles, locales ou régionales autour de projets visant la découverte du saxophone et la valorisation de cet instrument sous toutes ses formes.

Les partenaires du projet Sax sont : Le Conservatoire de Musique de Dinant; l'Agence de Développement Local (ADL); Action et Recherche Culturelle (A.R.C); les Amis de la Salle Ste-Anne; le Comité de Jumelage Dinant-Dinan; la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan (MPMM); la Maison du Tourisme de la Haute Meuse (MDT); la Province de Namur; le Syndicat d'Initiative de Dinant (SI); la Ville de Dinant.

Ces divers partenaires sont tour à tour porteurs pour tout ou partie de certains projets qui permettent le développement conjoint de leurs missions.

Parmi les projets portés en partenariat par le CCD et l'AIAS :

Dinant fête la musique 2020 et 2021

Date d'amorce du projet : 2020 | toujours en cours

Action menée, nouvelle ou en cours : en cours.

Programmation estivale annuelle

(1^{ère} édition en 2021, 2^{ème} en 2022,

3^{ème} édition de 2023 en préparation)

Présent dans le CP 2019-2023 : non

Éléments clés : Expression artistique, coordination, rencontres musicales.

L'AIAS coordonne avec le soutien du CCD l'organisation d'un week-end de concerts entièrement gratuits en juin, dans divers endroits de Dinant (à la Citadelle, au CCD, en l'Eglise Saint-Nicolas et au kiosque de Dinant). La programmation (dont un spectacle jeunesse) est pensée pour attirer un public large.

Depuis 2022, tous les partenaires de la sphère musicale de Dinant sont impliqués autour de la

²⁸ Voir en annexe les projets soutenus ou développés en collaboration avec le CCD.

²⁹ Voir programme en annexe

table et la coordination est portée par l'AIAS avec le soutien du CCD, du Conservatoire Adolphe Sax, du Royal Syndicat d'Initiative de Dinant, du Festival de l'Été Mosan, du D'Jazz, de la Rock's Cool, de la Maison de la Pataphonie, de Dinant Creative Factory et de la Ville de Dinant. L'engagement bénévole est important car un travail de promotion spécifique et de médiation a été réalisé. Le partenariat avec le CCD prend tout son sens puisque l'AIAS porte la coordination du projet et le CCD porte le volet communication et logistique/technique. La programmation musicale est portée collectivement par le groupe.

Éléments d'analyse – Constats

La coordination d'un grand nombre de partenaires est une plus-value au développement de cette action et nécessite une organisation et une communication interne efficaces et directes entre les deux partenaires. Chacun de l'AIAS et du CCD apporte ses forces et ses spécialités au projet.

Ce type de projet porté collectivement renforce en outre la portée symbolique de la manifestation auprès du public et de la Ville et favorise le développement d'autres projets collaboratifs.

Dinant possède des lieux d'expression musicale qui ne sont pas souvent mis en valeur. La date au mois de juin permet d'investir ces lieux en extérieur et le kiosque peut devenir un lieu central pour donner la place à l'imaginaire collectif. Cet événement et le partenariat qui en découle permettent d'envisager de nombreux lieux de diffusion insolites. Ces deux éditions nous indiquent qu'il est aussi pertinent de développer la manifestation dans la ville, pour apporter encore plus la musique dans les rues, au plus proche des dinantais.

Concours International Adolphe SAX (CIAS)

Date d'amorce du projet : 1994 / en cours.
Organisation tous les 4 ans depuis 1994 (dernière en 2019). Prochaine édition en 2023.
Présent dans le CP 2019-2024 : oui

Éléments clés : Expression artistique, Rencontres, Mise en valeur du Patrimoine artistique local et international.

Le concours s'adresse à des saxophonistes de niveau supérieur, de toute nationalité, n'ayant pas dépassé l'âge de 30 ans. Les épreuves publiques ont lieu à Dinant durant 2 semaines en octobre-novembre (éliminatoires, demi-finales et finale). L'organisation est conjointe avec les structures dinantaises : CCD, Conservatoire, Ville de Dinant, Syndicat d'initiative, Maison du Tourisme, Agence de Développement Local.

Éléments d'analyse – Constats

L'organisation du CIAS est bien rodée avec des outils spécifiques mis en place en partenariat avec le CCD.

L'édition ayant lieu tous les 4 ans, il est nécessaire de se moderniser avec l'évolution de la société et des outils informatiques.

L'implication des bénévoles et familles d'accueil est essentielle et au cœur du projet. On aperçoit cependant le vieillissement des bénévoles fidèles, qui sont de plus en plus difficiles à remplacer.

Pour un tel projet, notre territoire n'est pas délimité par des cartes ou un bassin géographique en particulier : il varie en fonction des gens impliqués, qui deviennent à leur tour des ambassadeurs. Bien que l'épicentre soit Dinant, et en particulier le Conservatoire/CCD, les candidats voyagent à travers toute la Belgique avec leur famille d'accueil, et ramènent une partie de leur culture et de leur pays dans les échanges.



INTENSIFICATION PATRIMOINE

A l'échelle du territoire d'implantation et de projet, le CCD avait fait le pari dans le précédent CP de développer cet axe culturel sous quatre angles spécifiques :

- le Centre de Documentation (CDoc) ;
- la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan (MPMM) ;
- les parcours patrimoniaux, mémoriels et thématiques de l'entité dinantaise ;
- les expositions thématiques.

Le Centre de Documentation

Pour rappel, le CDoc régional tel que décrit dans le précédent CP et géré par le CCD, a pour orientation deux particularités :

- la préservation de l'histoire locale et régionale (CDoc – Histoire) ;

Le confinement a permis la réalisation d'un important travail de rangement des archives du CCD et du Centre de Documentation. Il s'accompagnait d'une réorganisation complète des bureaux et de la répartition des membres de l'équipe dans les bureaux (en lien avec le travail de réorganisation de l'équipe, la mise en place d'une cellule com, l'arrivée de nouveaux animateurs). Ce travail, longtemps espéré, souvent repoussé faute de temps, a pu être mis en marche et terminé en 2021 grâce au temps de pause qu'a offert la situation sanitaire.

- Adolphe Sax, ses inventions et la musique liée à ses instruments sur les plans local, national et international (CDoc – Sax).

Les collaborations avec la MPMM

Les objectifs communs de la MPMM et du CCD sont les suivants :

- conserver et valoriser le patrimoine local et régional, voire transfrontalier,
- sensibiliser, par des moyens ludiques et didactiques adaptés, un public scolaire et familial au patrimoine ainsi valorisé à l'échelle de la FWB.

Plusieurs projets ont été mis en place pour répondre à ces objectifs :

STAGE « Décore ton mur » été 2022

Un partenariat CCD-MPMM-Bibliothèque de Dinant dans le cadre de l'exposition #révolution de l'écrit de la MPMM.

Accompagnés par le collectif artistique namurois Drash, les jeunes ont exploré les différents aspects graphiques de l'écriture et du dessin et réalisé une fresque pour égayer le mur de l'école de Bouvignes. L'exposition de la MPMM leur a

servi de source d'inspiration pour créer cette œuvre collective. Ce stage s'intègre dans le programme « Street-Art » de Dinant organisé par le CCD avec le soutien de la Ville.

Code Mémoire à Bouvignes-sur-Meuse – parcours découverte édité à l'été 2022

La MPMM et le CCD ont été réunis pour concrétiser le projet Code Mémoire, un projet artistique promouvant la médiation entre le public, le patrimoine immatériel et le territoire où le projet est implanté, contribuant ainsi à l'intégration d'une culture artistique gratuite dans le quotidien des villes et des communes. Proposé par Helder Wasterlain, auteur et créateur des textes et du parcours qui met en avant différents quartiers, ce projet est mené avec des artistes locaux tant au niveau de l'habillement musical que l'enregistrement des textes, qui furent pour le projet de Bouvignes, l'œuvre de comédiens locaux. Les musiques et bruitages sonores ont été interprétés et enregistrés par les animateurs de la Maison de la Pataphonie, avec uniquement des instruments issus de la lutherie alternative.

Les parcours thématiques

Tournée #Solidart'été :

à la rencontre des artistes de nos régions

Date d'amorce : 2020 | toujours en cours

Présent dans le CP 2019-2024 : oui par la mise en avant des artistes du patrimoine local

Éléments clés : Coordination, Mutualisation des ressources, Mise en avant du patrimoine artistique local (arts vivants).

Le patrimoine culturel se définissant comme l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine à préserver, restaurer, sauvegarder et montrer au public, c'est tout naturellement que la période de crise sanitaire du covid nous a incités à nous questionner sur ce qui, dans notre patrimoine dinantais au sens large, avait besoin d'être préservé.

Tout naturellement, la préservation, la survie même parfois des artistes a été pointée comme essentielle dans notre action.

En 2021, le projet fut de nouveau relancé car la crise sanitaire avait continué de priver partiellement artistes et publics d'échanges et de rencontres. Le constat était donc bien là de soutenir les espaces d'expression et de rencontres, dans le cadre d'un parcours artistique dans nos régions.

A Dinant, le projet consistait en une invitation à une balade musicale et artistique, mais voulait surtout susciter la rencontre entre artistes locaux et citoyens au gré de 3 spectacles intimistes, du village d'Awagne à celui de Loyers.

30 Voir pour détail dans le volet intensification région.

Street art : mise en valeur du patrimoine de la ville et de street artistes

Date d'amorce : 2020 | projet mené
Présent dans le CP 2019-2024 : non

Éléments clés : Expression, Médiation, Mise en avant du patrimoine architectural et artistique.

En 2021, la Ville de Dinant a émis le souhait de créer un parcours de fresques Street-art dans le centre-ville. Un projet culturel, mais à visée économique et touristique, dont l'un des objectifs est de faire «sortir» les touristes de la Croisette et qu'ils puissent déambuler dans les rues du centre. La Ville de Dinant a alors confié l'opérationnalisation artistique du projet au Centre culturel de Dinant qui a souhaité apporter une dimension supplémentaire au parcours de fresques, en impliquant des acteurs associatifs, scolaires et citoyens dans des initiatives « annexes ». Ceci lui permettant d'introduire des activités relatives à la citoyenneté, à la transmission et à la participation culturelle et donc de contribuer à la réalisation du contrat-programme. De cette volonté est né, extra-muros, un projet mené en collaboration avec le Collège Notre-Dame. L'objectif final était de proposer à des représentants des élèves de secondaire du Collège de choisir une œuvre, en lien avec la musique, à réinterpréter sur un mur de l'école. Deux classes de l'école seront associées à cette démarche, l'option histoire de l'art et l'option peinture en bâtiment. Cette démarche consistait en la tenue d'ateliers de réflexion autour du monde de l'art (interprétation d'une œuvre), de l'espace public, de la liberté, de l'expression et du civisme.



Le parcours SAX

Dans le cadre du contrat-programme 2019-2024, la thématique particulière du patrimoine liée au saxophone et à Adolphe Sax a été valorisée et développée à travers la finalisation de la «Clepsydre de Monsieur Sax» (phase 2 – bassin d'eau) et la construction du kiosque. Nommé «le Tour de Monsieur Sax». Ce nouvel outil renforce aujourd'hui le développement d'une «promenade découverte» de la ville. Ce kiosque est pensé comme l'amorce d'une revitalisation de la promenade du Bois du Casino qui permettait de rejoindre la Citadelle (autre lieu mémoriel) par un chemin ponctué de points de vue sur la vallée mais il est également un objet de lecture, offrant aux visiteurs des informations sur Adolphe Sax, ses inventions, la musique de son temps. Par ailleurs, avec la mise en place des fêtes de la Musique depuis 2021, centralisées au kiosque et coordonnées par l'AIAS, ce lieu devient un véritable espace d'expression et de créativité au cœur de la Ville de Dinant. Le kiosque est également occupé par d'autres associations, artistes, pour des journées thématiques, des spectacles, ou des stages en extérieur.

Éléments d'analyse – Constats importants concernant le kiosque

Actuellement, au fil de l'utilisation du kiosque se dégage la nécessité de construire une infrastructure annexe comprenant un espace de rangement, des toilettes, un bar mobile qui permettraient au kiosque de développer toutes ses potentialités. En effet, pour le moment, lorsqu'une manifestation a lieu au kiosque, le CCD est sollicité pour un accès aux toilettes voire au bar. Cela engendre des coûts (mise à disposition du personnel du CCD) et met l'accent sur le besoin d'améliorer encore l'accueil des publics sur cet espace.

Enfin, en vue de répondre à la demande répétée de visiter Dinant avec une formule «clé sur porte» tant pour le tout public que les groupes scolaires, le CCD et ses partenaires, la MPMM et l'AIAS, ont imaginé un parcours spécifique sous le nom des «Trois Maisons qui content».

Tous ces projets s'inscrivent pleinement dans le projet d'Action Culturelle Intensifiée, à la fois comme porteur et/ou partenaire d'un projet de convivialité axée sur la découverte artistique au cœur de la Ville.

Les expositions thématiques

Projet « Musée éphémère du Paperboy »
Date d'amorce : 2020-2021 | projet mené
Présent dans le CP 2019-2024 : non

Éléments clés : Expression citoyenne, Exposition.

Malgré la fermeture due au covid, l'équipe a tenté coûte que coûte de maintenir le lien avec les citoyens et d'aller à leur rencontre au travers d'un projet d'expression créative et d'un musée éphémère du Paper Boy. Ce projet s'est organisé dans des timings très serrés et dans des conditions de travail particulièrement compliquées puisque tout s'est organisé à distance et en télétravail.

L'objectif du projet Paper Boy était de partir à la rencontre des citoyens pour leur permettre de s'exprimer sur la façon dont ils ont vécu le confinement, puis de partager tous ces témoignages dans une exposition. En décembre 2020, le projet est lancé via une campagne d'affichage « énigmatique » sur les fenêtres du CCD et des interpellations sur les réseaux sociaux. Nous avons invité la population à nous raconter leur(s) confinement(s) en fabriquant un personnage en papier sur base d'un canevas créé par nos graphistes (le Paper Boy) et à le mettre en scène pour représenter leur ressenti du confinement. Les photos envoyées par les citoyens ont été imprimées et exposées à l'occasion de l'évènement #StillStandingForCulture de février 2021, lors d'un musée éphémère ouvert au public. En tout, une soixantaine de photos ont été exposées. Chacune était accompagnée d'une ligne ou deux rédigées par l'auteur du Paper Boy pour contextualiser sa photo. Les trois photos les plus originales/touchantes ont été primées lors de l'exposition et utilisées pour figurer sur l'affiche promotionnelle du musée. Outre les photos, les Paper Boys papier fabriqués par les participants ont été exposés dans des vitrines.

Éléments d'analyse – Constats

Paper Boy s'est révélé un projet rencontrant un public d'horizons et d'âges variés (une centaine de photos de 70 participants), issus en majorité du territoire, où l'utilisation des arts plastiques et de la photographie a permis à chacun de s'exprimer en toute liberté, sans tabou ni jugement, sur son vécu du confinement. Le projet a été majoritairement suivi par des habitants de l'arrondissement (Dinant centre et les communes à proximité immédiate). Cependant, comme il était ouvert à tous, nous avons aussi reçu des photos de participants résidant en dehors de notre territoire d'action (Assesse, Brabant Wallon,...).



Expo 40-45 en collaboration
avec la Province de Namur
Date d'amorce du projet : 2018 | projet mené
Présent dans le CP 2019-2024 : oui

Éléments clés : Exposition, Animations,
Transmission.

L'exposition était initialement prévue en 2020 et a été reportée en 2021 suite à la situation sanitaire. Elle se déclinait en 2 volets. Le 1er étant une exposition itinérante réalisée par la Province de Namur, qui retrace, par le biais de panneaux didactiques, le déroulement du conflit et ses conséquences sur l'ensemble du territoire namurois.

Le 2^{ème} volet retrace quant à lui les événements qui se sont plus spécifiquement déroulés sur le territoire dinantais, via un travail de mémoire collecté et mis en place par un comité d'historiens dinantais.

Panneaux du pléban
Maison de la Pataphonie
Date d'amorce du projet : 2018 | projet mené
Présent dans le CP 2019-2024 : oui

Éléments clés : Préservation de l'histoire,
Transmission.

Réalisation avec le soutien de la Province de Namur de panneaux placés dans la cour de la Maison de la Pataphonie qui retracent l'histoire de la maison du Pléban. Traduits en néerlandais, ils permettent de valoriser l'histoire de ce lieu mémoriel à Dinant.

INTENSIFICATION CINEMA

Lors du précédent contrat-programme, le CCD a introduit une demande de reconnaissance pour une Action Culturelle Intensifiée en Cinéma étant donné qu'il dispose d'une infrastructure et d'outils professionnels lui permettant de proposer une programmation régulière (1 à 2x par semaine) et variée. Une volonté de proposer une offre éclectique, de proximité et de qualité, grâce au soutien des pouvoirs publics et particulièrement de la Province de Namur, dans des installations, correspondant aux critères actuels de diffusion cinématographique (projecteur numérique, écran, son, etc.) soutenue par le RACC – Réseau d'Action Culturelle-Cinéma et par la Quadrature du Cercle, deux structures de la FW-B.

La programmation cinéma s'inscrit en faux par rapport à la tentation actuelle de «repolarisation» autour des grands centres urbains, de spécialisations pointues concentrées dans un seul endroit, hors de portée du citoyen «de base» et vise aussi à freiner le repli sur soi, à favoriser le lien social. De plus, dans une région qui souffre de problèmes au niveau de la mobilité, il est à constater que les offres régulières en matière de diffusion Cinéma se situent, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à quelque 30 km (Namur, Marche) et à 20 km si l'on passe la frontière française (Le Manège, espace culturel subventionné de la Ville de Givet). A la faveur du soutien de la Province de Namur envers le cinéma numérique en décentralisation, il est à souligner que le Ciné-Gedinne (à 40 km) a pu sauvegarder et développer son activité cinéma et que le Centre culturel de Ciney a aussi repris une programmation cinéma régulière.

La programmation cinéma compte en moyenne 1 film par semaine, de fin septembre à début mai. C'est une programmation éclectique allant de la programmation type «ciné-club» à une programmation davantage tout public, familiale, jeune public et seniors.

Elle est élaborée par une commission de bénévoles qui se réunit régulièrement pour échanger sur les films visionnés et définir l'affiche des trois mois suivants.

La politique de prix vise une fidélisation des publics et un accès démocratique aux films.

Après la crise de 2020 et 2021, nous avons néanmoins pu poursuivre le développement de certains axes de ce volet intensifié :

- des soirées thématiques avec des projections de films en présence des réalisateurs comme avec le film LEGACY en présence de Yann Arthus Bertrand ;
- des projections associées à des projets plus larges comme la projection du film « Presque », dans le cadre du Festival Thé-Autres du Centre culturel³¹,
- des projections thématiques avec le Festival du film sur la ruralité « A travers champs » et la projection d'un film suivi d'un débat autour de questions liées à la ruralité ;
- le lancement d'un jury cinéma à l'occasion des 50 ans du Centre culturel qui a sélectionné un film de 1972 (César et Rosalie) autour duquel différentes animations ont été organisées (1^{er} semestre 2023).

Enfin, nous tentons aussi par différents projets de créer une réappropriation par les jeunes et le « grand public » de ce cinéma au CCD, en proposant :

- un coup de projecteur sur le secteur cinéma lors des mobilisations autour de Still Standing en 2021 (soirée cinéma privatisée pour une seule personne dont le but était de mettre l'accent sur les mesures contraignantes imposées à notre secteur) ;
- des soirées plus festives, comme la soirée Halloween dont l'objectif est clairement d'inviter les jeunes à pousser les portes de notre Centre culturel, par le biais de la projection d'un film d'horreur.

Au niveau du secteur cinéma, en 2022-2023, après une reprise de la saison cinéma sans normes covid, nous avons également lancé une enquête auprès des usagers du cinéma pour avoir leur retour concernant différentes questions posées par l'équipe : faut-il revoir l'accueil, ouvrir le bar avant ou après une séance, programmer plus de films type découverte avec un débat/ rencontre ou plutôt des films bien connus/ médiatisés, comment les gens prennent-ils connaissance de la programmation³².

Les réponses nous ont permis de comprendre que c'est principalement par la brochure du CCD, le suivi du site internet et le bouche à oreille que les usagers reçoivent l'information.

Parmi les suggestions d'améliorations : l'ouverture d'un bar, mais aussi une introduction au film projeté (raison du choix de programmation) et enfin l'envie d'une programmation plaisir permettant de se divertir. Certains usagers regrettent que le nombre de séances ait été réduit

31 Thé-Autres est un « petit » festival « pas comme les autres » qui donne la parole aux personnes handicapées qui s'investissent dans des ateliers théâtre/musique/danse de centres d'accueil pour personnes handicapées de la région. Thé-Autres est l'occasion pour elles de montrer le résultat de leurs démarches artistiques ailleurs qu'intra-muros, dans des conditions professionnelles, dans une « vraie » salle de spectacle et devant un « vrai » public. Les institutions participantes proviennent de tout l'arrondissement de Dinant: Altéo (Dinant), l'AMAH (Mesnil-St-Blaise), le Bâti (Houdremont), le Centre Jean Allard (Alle-s/Semois), le Centre Mutien-Marie du Tournevent (Anthée), l'IMS Les Chemins d'Ariane (Ciney) et Revivre à Sugny.

32 Voir annexe

à une par semaine (avant le covid le rythme était de deux fois par semaine mais vu le redémarrage délicat du secteur, nous avons actuellement privilégié une séance à deux).

Une baisse de la fréquentation suite à la crise sanitaire

La fréquentation a fortement chuté après la fermeture des salles pendant la crise sanitaire. Un an plus tard les chiffres remontent, mais n'arrivent pas (encore) à atteindre le niveau d'avant covid. Une réflexion est en cours à l'interne et avec la commission cinéma pour redynamiser ce secteur.

Éléments d'analyse - Constats

Le covid a fortement fragilisé le secteur cinéma entre 2020 et 2021, comme partout. En septembre 2022, au moment où nous rédigeons cette autoévaluation, le CCD relance une première saison cinéma sans normes covid, et nous pouvons seulement commencer à envisager quel avenir construire pour ce volet de notre intensification qui a vraiment souffert de la fermeture des salles. Il était en effet difficile d'envisager comment « rebondir » pour inventer d'autres façons de développer ce secteur pendant deux ans.

2.1.3.3 L'ACTION CULTURELLE SPECIALISEE

SPECIALISATION DIFFUSION EN ARTS DE LA SCENE

Le formulaire spécifique présentera en détail cette spécialisation.

L'action culturelle spécialisée de diffusion en arts de la scène vise la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue.

Le programme de diffusion de spectacles professionnels développé par le Centre culturel, intègre une majorité de spectacles et d'artistes, toutes disciplines confondues, soutenus par la Fédération et valorisant l'ensemble des domaines d'expression artistique.

Depuis le précédent contrat-programme et dans la mesure de nos possibilités en 2020 et 2021, nous avons maintenu les objectifs qui avaient été définis lors du précédent contrat-programme, à savoir :

- développer une programmation tout-public variée et éclectique ;
- soutenir prioritairement les productions locales et soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- développer une programmation scolaire permettant de rencontrer les différents niveaux de l'enseignement et permettant d'aborder des thématiques qui concernent ces âges particuliers ;
- développer une programmation musicale mélangeant les genres.

Dans le cadre de son action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène, le Centre culturel a poursuivi ses engagements énoncés en 2018 :

- proposer une programmation liée aux vécus locaux, dans une tentative renouvelée d'accessibilité au plus grand nombre et « animée/médiatisée », pour permettre une vie culturelle participative ;
- maintenir une programmation intra et extra murs équilibrée avec une attention portée vers une décentralisation de la programmation en partenariat avec les opérateurs culturels répartis largement sur le territoire ;
- soutenir particulièrement les pratiques en amateur (harmonies/fanfarses, théâtre, ateliers théâtre et danse) ;
- perpétuer sa pratique d'accueil en résidences mettant à l'honneur une variété de disciplines artistiques ;
- développer le volet des aides à la création et des accueils en résidences.

Depuis plusieurs années, le CCD est très régulièrement sollicité par des compagnies et des artistes afin d'obtenir une aide à la création. Ces demandes sont de plus en plus nombreuses chaque année et émanent de compagnies/d'artistes issus du territoire de projet du CCD, ou nouvellement installés, mais pas uniquement. Pendant l'année 2020, nous avons ouvert les portes du Centre culturel à un maximum de compagnies qui en faisaient la demande pour leur permettre de bénéficier d'espaces de travail, à défaut de lieux de diffusion. L'équipe du CCD a tout mis en œuvre pour que ces accueils en aides à la création et en résidences soient les plus confortables et efficaces pour les artistes tant en matière de locaux (scènes, loges, espace de travail) qu'en matière d'aides techniques.

33 Voir en annexe les chiffres d'occupation.

Nous nous sommes aussi inscrits dans la démarche d'appels à projets « un futur pour la culture » et avons participé à l'élaboration de plusieurs projets. Le CCD, dans ce cadre, a été sollicité par de nombreux artistes. Ces rencontres ont permis de nous ancrer dans notre territoire, de constater à quel point la culture est un vecteur essentiel pour transmettre, créer et dialoguer. Nous n'avons malheureusement pas pu répondre à toutes les invitations qui nous ont été faites par les artistes pour collaborer à des projets. Nous avons donc choisi de soutenir des projets d'artistes dont la volonté est de co-construire avec le CCD des dynamiques qui interrogent notre rapport à l'actualité et qui ancrent leur proposition sur le territoire de projet de notre Centre culturel, en allant à la rencontre de nos populations, ou de certains publics plutôt éloignés de notre Centre culturel. Concrètement, nous avons élaboré 2 dossiers, en réponse au projet « bourse de recherche » et « résidence d'artistes ». Nous avons également accepté de soutenir un deuxième projet de résidence, en tant que partenaire. Seul le projet de « bourse de recherche » a finalement été accepté par la Ministre. Intitulé « Ce qu'il reste d'hier », ce projet est porté par l'Absolu Théâtre et tout particulièrement par le jeune auteur dinantais Aurélien Dony. Dans sa démarche, l'artiste questionne le lien entre l'enfance et le territoire dans lequel nous grandissons. Quelle influence peuvent avoir les lieux qui nous ont vu grandir sur l'adulte que nous devenons ? Ce travail s'effectue en 2021 et 2022 sur plusieurs provinces en Wallonie et à Bruxelles, en allant à la rencontre des habitants pour récolter leurs récits et rassembler leurs histoires. Le Centre culturel joue un rôle d'intermédiaire pour mettre l'artiste en lien avec des personnes ressource. Une première représentation est programmée au Centre culturel en 2024.

SPECIALISATION EN CREATIVITE ET PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

Cette spécialisation prend appui principalement sur les activités établies au sein de la Maison de la Pataphonie.

La Maison de la Pataphonie s'est ouverte en 2001 avec pour objet de donner un écrin et organiser des activités autour d'instruments de lutherie alternative créés par les « pataphons » (2 animateurs du Centre culturel de Dinant).

La maison de la Pataphonie s'inscrit dans le paysage culturel et touristique de la ville et dans des pratiques artistiques et créatives.



Les activités se déclinent en voyages (visites) d'une salle à l'autre, chacune dédiée à une thématique, une atmosphère, un type d'instrument. (mélodie, lithophonie, instrumentarium, etc.). Les instruments sont renouvelés, les salles sont réaménagées, bref, la maison est en perpétuelle évolution.

L'objectif global poursuivi dans le cadre de cette spécialisation est

- d'éveiller de façon ludique à la musique et aux sons ;
- de proposer un lieu de création d'instruments alternatifs et d'expression musicale.

Par l'entretien de « l'instrumentarium », la création de nouveaux instruments, des animations, l'organisation de stages, d'ateliers, le développement du réseau de lutherie comme lieu d'échanges, de pratiques et d'expériences, le Centre culturel entend concrétiser une série de projets visant au développement individuel et collectif, ainsi qu'au développement d'une expression artistique des citoyens.

Les missions plus concrètes qui avaient été définies en s'inscrivant dans cette spécialisation sont :

- la sensibilisation interactive des publics à la lutherie alternative, notamment par les voyages à la Maison de la Pataphonie, organisés pour tous les publics (familles, touristes), les écoles, les futurs pédagogues / enseignants, les personnes avec handicap et avec difficultés ;
- l'organisation de stages et d'ateliers de création et d'expressions pour un public scolaire, familial ou des personnes en situation de handicap ;
- la recherche et la création d'instruments avec des publics amateurs ou des luthiers sauvages professionnels ;
- la collaboration avec d'autres luthiers sauvages ;
- la création d'une œuvre pataphonique dans le cadre des 20 ans de la Maison de la Pataphonie.

De ces 4 années, retenons parmi les projets réalisés :

PATACAP 2022 – 20 ans de la Maison de la Pataphonie

Date d'amorce : 2019 | projet mené
Présent dans le CP 2019-2024 : oui

Éléments clés : Exposition, Ateliers/Animations, Expression artistique.

PATACAP est un projet s'étalant sur une saison, de septembre 2021 à juin 2022, afin de fêter le 20ème anniversaire de la Maison de la Pataphonie. L'opération se découpe en 3 « axes » :

- une exposition intitulée ExpositSon mettant en avant les 20 ans de la Maison de la Pataphonie,
- des ateliers ExploraSon pour enfants, tous les mercredis, dont l'objectif est la découverte musicale et sonore et la fabrication d'instruments de musique « alternatifs »,

- la Parade des Trouveurs de Sons pour clôturer Patacap, lors des fêtes de la musique de juin 2022. L'objectif de la parade était de réunir des participants ayant construit au préalable leur instrument de musique avec l'aide (si nécessaire) des pataphons. La parade a réuni 150 participants avec une mixité de genres : des élèves de classe maternelle de l'École Notre-Dame de Dinant, des familles, des enfants des centres Fedasil, des publics des différentes antennes sociales de Dinant (A.M.O, Dinamo, CPAS,...), des adolescents de Maisons de Jeunes, des personnes en situation de handicap de trois institutions de la Province de Namur et du Luxembourg... La parade fut un moment festif, d'appropriation de l'espace public qui s'est clôturée par une interprétation collective d'une partition gestuelle. Les animateurs « pataphons » du CCD avaient proposé des animations spécifiques au sein des associations pour les accompagner dans la conception de leurs instruments de musique en amont.

Dès le départ du projet PATACAP, nous avons aussi organisé un petit déjeuner des associations pour leur présenter le projet dans son ensemble et mieux faire connaître la Maison de la Pataphonie. 24 associations de l'arrondissement de Dinant mais plus largement de la Province de Namur ont répondu présentes: CEC, écoles, MJ, Fedasil, et la plupart se sont investies avec leur public dans le projet. La parade a donc rencontré tout un public du réseau associatif et plus largement des personnes fréquentant une structure, susceptibles de participer à nos projets culturels.

Stages et ateliers pour personne en situation de handicap

Depuis sa création, la Maison de la Pataphonie a toujours souhaité intégrer les personnes en situation de handicap au cœur même de ses activités quotidiennes, stages, ateliers et ce, en s'adaptant aux compétences et attentes de ces publics particuliers. Au fil des années, nous avons développé de nombreux partenariats avec des institutions, répondant ainsi à une demande qui rencontre en général peu d'offres d'activités de ce genre.

Stage patamusique enfants durant les vacances scolaires

Durant les vacances de Pâques et d'été, nous avons lancé l'organisation de stages sur le thème de la Lutherie Alternative et l'exploration sonore pour des enfants de 8 à 12 ans. La Maison de la Pataphonie est un outil qui offre d'innombrables possibilités d'exploration artistique dans le cadre de ce genre de stage. Si une grosse partie du stage se déroule en nos murs, nous consacrons une partie du temps pour inclure des sorties, explorer le patrimoine environnant, des sites historiques, le patrimoine naturel, ...

Éléments d'analyse - Constats

Il y a sur le territoire un véritable réseau associatif, très actif, prêt à s'investir dans un partenariat sur le long terme dans le cadre de projets qui valorisent l'expression et la création artistique. Il y a également de manière générale un répondant important des citoyens aux propositions d'expérimentation et de découverte musicale, que ce soit via les stages ou les ateliers spécifiques.



SPECIALISATION PROSPECT 15^{ETC}

Prospect15^{etc} (Expérience de Transcommunalité Coordinée) est une agence de développement territorial qui fait partie intégrante du Centre culturel de Dinant. Développant ses actions sur le territoire de l'arrondissement de Dinant, Prospect15^{etc} a pour visée de développer une intelligence collective de manière prospective, au service du territoire (rassemblement d'acteurs qui œuvrent dans le même secteur, rencontrent les mêmes problématiques...).

2 objectifs principaux sont envisagés : renforcer les liens entre les communes et connaître le territoire.

Prospect 15^{etc} est une expérience de transcommunalité. C'est donc par la pratique que peuvent s'acquérir tant la connaissance du territoire de pertinence que la conviction qu'il est nécessaire de travailler ensemble au développement de celui-ci. De même, c'est par l'expérience du partage de l'information et de la connaissance que peut se construire le projet. La transcommunalité peut être comprise comme le principe de transversalité appliqué à un ensemble cohérent de communes.

Éléments de contexte

La poursuite des projets de Prospect15^{etc} a été fortement impactée ces dernières années suite :

- à la crise sanitaire du coronavirus en 2020 et 2021, qui impacte profondément le secteur culturel et surtout la façon pour les opérateurs de construire des projets qui rencontrent les publics et les missions prévues ;
- aux changements au sein de l'équipe du Centre culturel de Dinant.

En effet, entre fin 2019 et début 2020, l'animatrice de Prospect 15^{etc} a malheureusement été absente. Son contrat s'est finalement terminé en mars 2020 et une nouvelle animatrice a été engagée, au moment où le premier confinement se mettait en marche. Nous avons dû mettre fin au contrat de la nouvelle animatrice en juin 2021. Il nous a semblé nécessaire de développer une réflexion en interne sur ce poste, au vu de la succession de personnes (15 en 10 ans). L'engagement d'une nouvelle animatrice a eu lieu en septembre 2021.

En parallèle, la coordinatrice du projet a quant à elle quitté ses fonctions au début du confinement de mars 2020. Elle a également été remplacée rapidement. Certaines décisions du Conseil d'administration ont impliqué un fonctionnement de l'équipe de direction à trois personnes et non plus à quatre personnes. Cela a généré

une priorisation des tâches et un recentrage sur certaines missions. Ajoutons à cela les conséquences de l'épidémie de coronavirus qui s'est poursuivie en 2021.

Par ailleurs, la perte de la subvention de la Région wallonne (55.000 euros annuels) suite à une restructuration financière de leur soutien ne nous permettra pas de poursuivre le suivi du projet de mise en place du dispositif d'urgence sociale pour la lutte contre la grande précarité. Cette situation nous conduit donc aujourd'hui à envisager une nouvelle dynamique au projet P15.

Sur le terrain

Néanmoins, l'action culturelle spécialisée Prospect15^{etc} n'a pas été abandonnée. Le spectacle Patua Nou qui devait avoir lieu en mai 2020 et qui évoque 8 récits autour de la thématique de l'exil n'a pas pu être reporté en juin 2021 comme espéré, suite aux normes sanitaires en vigueur. Il a finalement été reporté en mai 2022.

La relance du Festival Thé-Autres

Ce festival donne la parole aux personnes porteuses de handicap qui s'investissent dans des ateliers théâtre/musique/danse de centres d'accueil pour personnes handicapées de la région. Il s'agit d'une occasion pour elles de montrer le résultat de leurs démarches artistiques ailleurs qu'intramuros, dans des conditions professionnelles, dans une « vraie » salle de spectacle et devant un « vrai » public. En 2020, ce projet devait être relancé avec des rencontres entre les institutions. Malheureusement, la difficulté de se projeter dans un avenir où les représentations théâtrales peuvent être organisées et où des ateliers de théâtre peuvent avoir lieu physiquement nous ont conduits à mettre le projet en stand-by en attente de nouvelles encourageantes pour le secteur culturel. En 2021, il n'était toujours pas possible d'organiser ce festival de façon constructive compte tenu des mesures sanitaires toujours en vigueur durant certains moments de la saison. Le projet a donc été mis en stand-by.

Nous avons pu à nouveau organiser le festival en octobre 2022. Six institutions d'accompagnement de personnes en situation de handicap se sont produites à la salle Bayard lors d'une représentation tout public et une représentation scolaire accueillant 300 enfants de l'enseignement primaire. L'évènement s'accompagnait d'une projection cinéma en lien avec la thématique.



2.1.3.4 COOPERATION TERRE FERME

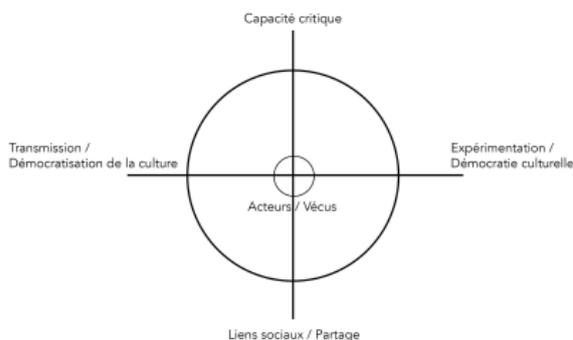
Ce volet est présenté dans le dossier TERRE FERME déposé par le porteur de la coopération, le Centre culturel de Rochefort.

2.1.4 SYNTHÈSE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE

2.1.4.1 EN RÉFÉRENCE À LA PROGRESSION DE L'EXERCICE EFFECTIF DU DROIT À LA CULTURE

NOS ACTIONS SUR LA BOUSSELE DES POTENTIALITÉS CITOYENNES

Nous sommes repartis des actions présentées précédemment dans ce dossier et qui nous semblent représentatives de notre action culturelle et nous les avons placées sur la boussole des potentialités citoyennes afin de dresser une vision globale de notre action sous le prisme des droits culturels³⁴.



Cet exercice a constitué une étape dans le processus d'autoévaluation et a permis d'avoir une vue d'ensemble de l'activité du CCD développée ces dernières années.

Constats émanant de cette réflexion :

- Recevoir/transmettre : sur cet axe se retrouvent toutes les activités de diffusion, développées depuis des années au CCD, à travers la mise en place de notre programmation (musique, théâtre, etc.), d'une programmation cinéma et Ecoles aux Spectacles et d'un programme d'expositions.

- Expérimenter : cet axe a connu une évolution importante depuis le précédent contrat-programme. En effet, à cette époque, le CCD n'organisait pas d'ateliers qui permettaient aux citoyens d'expérimenter une forme artistique. La mise en place de tels ateliers a désormais été lancée³⁵, la crise du covid ayant fortement pointé l'importance pour les jeunes notamment de se retrouver dans des espaces où ils peuvent s'exprimer sous une forme artistique et rencontrer leurs pairs. Nous avons organisé nos premiers stages en extérieur, lorsque les mesures

sanitaires nous imposaient des contraintes telles que nous ne pouvions que rassembler les participants dehors : stage à la découverte de la ville à travers son smartphone, stage graffiti, etc... Le kiosque fut pour l'occasion un réel outil d'expression puisqu'il accueillait nos stages.

De ces premières initiatives encourageantes, nous avons depuis développé un axe de travail « stages » durant les vacances scolaires (Pâques, Toussaint, Carnaval et été).

En parallèle, nous avons également développé les propositions de découverte et d'expérimentation autour de la musique par la Maison de la Pataphonie. Des ateliers hebdomadaires ouverts aux enfants ou à tous (Atelier Explorason dans le cadre de Patacap, les patateliers du mardi) et relancé la proposition de stages « pataphoniques » pour enfants durant les vacances.

En parallèle, les ateliers hebdomadaires pour personnes porteuses de handicap sont maintenant voire développés par la Maison de la Pataphonie.

Les animations organisées dans le cadre des expositions ont également été poussées plus loin avec des ateliers spécifiques de quelques heures, dédiées à l'apprentissage d'une technique (atelier cyanotype dans le cadre de l'exposition des 50 ans du CCD par exemple).

- Capacité critique : outre la volonté de proposer à travers l'axe diffusion des spectacles, films, expositions et conférences qui permettent de développer un certain regard critique sur des sujets de société, l'action de Prospect 15^{etc} se situe de manière prépondérante sur l'axe nord de la boussole. A travers la convocation d'acteurs spécialisés selon des thématiques choisies, Prospect15^{etc} permet une réflexion sur le futur du territoire de l'arrondissement de Dinant.

De manière générale, la boussole nous indique que le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire, se révèle plus difficile à atteindre, plus difficile aussi à évaluer.

- Capacité relationnelle/Liens sociaux : il n'y a pas de secteur particulièrement attaché à l'axe relationnel mais plutôt des « pans » de certaines activités qui peuvent s'y identifier, comme le Concours International Adolphe Sax, qui, au-

³⁴ Voir boussole en annexe.

³⁵ Voir programmation ateliers 2020-21-22-23 en annexe.

delà de son aspect «concours» et musical, mise énormément sur la convivialité et les rencontres qu'il permet de faire naître entre candidats, bénévoles, artistes, familles, membres du jury, commerçants dinantais, membres d'associations, etc. Les rencontres organisées en collaboration avec Article 27 ont également pour premier objectif de recréer un lien entre des publics fragilisés et le monde culturel (rencontres d'artistes avant ou après les spectacles). Le projet Rencontres-nous occupe également une place importante dans cet axe.

Conclusion

Nous notons l'apparition de certaines grandes tendances dans le développement des actions du CCD, donnant déjà un aperçu de ses forces et faiblesses. Ainsi, la diversité des secteurs et des actions développées constitue inévitablement une force pour le CCD et est mentionnée comme telle par les équipes. On peut constater que notre action se situe davantage dans le lien et le partage, la démocratie culturelle et la démocratisation culturelle (accès à la culture, ouverture vers les jeunes).

En termes de démocratisation culturelle, on notera l'élément le plus important : le public qui fréquente nos activités est plutôt âgé de plus de 50 ans. Les « jeunes » ne sont pas encore très présents dans les activités du Centre culturel ou ils ne s'y reconnaissent pas et ne viennent donc pas. Une médiation particulière s'avère nécessaire, celle-ci devrait se mettre en place sur l'ensemble des secteurs.

D'autre part, les adolescents quant à eux sont en général un public « captif » puisqu'emmenés par leurs parents ou leurs enseignants aux spectacles ou aux stages qui leur sont destinés. Il y a là matière à agir pour développer des actions qui permettent aux jeunes de véritablement être acteurs de leur vie culturelle.

Autre élément d'information, la provenance des publics : il y a peu de mixité sociale dans nos activités, qui rassemblent un public issu d'une classe sociale moyenne voire aisée.

Nous constatons plus de mixité de « fréquentation » dans les stages organisés en collaboration avec l'asbl Article 27 et dans lesquels sont réservées des places pour les enfants issus de milieux plus précaires ou issus du centre Croix-Rouge à Yvoir.

Par ailleurs, nous sommes en partenariat avec Article 27 sur l'ensemble de nos activités. En ce qui concerne nos stages, plusieurs places sont par exemple réservées en priorité aux personnes bénéficiant de cette aide.

Notons que certaines activités « grand public » sont gratuites et proposent une diversité artistique professionnelle ouverte à tous (Fête de la musique, Montmartre, 5500 Watts).

Enfin, la mobilité est un élément qui vient fréquemment dans l'évaluation et qui ressort encore comme un frein à la participation des gens à nos actions, nous le verrons dans l'analyse partagée. Nous serons attentifs à l'avenir à envisager si notre Centre culturel a un rôle à jouer dans la facilitation de la mobilité autour des actions menées.

Pour terminer, nous constatons que l'axe capacité critique est moins développé que les 3 autres, alors que 2 enjeux sur 4 concernaient davantage cet axe. Nous expliquerons les raisons de ce constat plus en détail lorsque nous aborderons le point d'autoévaluation des enjeux.

L'EFFECTIVITÉ DES DROITS CULTURELS DANS NOS ACTIONS

Il nous est apparu délicat d'interpréter et d'analyser en profondeur l'impact de l'action du Centre culturel sur l'effectivité du droit à la culture et ce, pour plusieurs raisons. La principale réside dans le fait que nous ne disposons pas d'un temps suffisamment long pour évaluer ces impacts (10 ans minimum après la fin du projet, voire peut-être... toute une vie ?).

La seconde raison est également relevée par la Plateforme d'observation des politiques culturelles dans sa synthèse de la recherche participative sur l'observation de l'effectivité des droits culturels. Elle est liée au fait que l'observation de l'effectivité des droits culturels à travers les actions des centres culturels implique de développer des dispositifs de récolte auprès des citoyens de « ce qui est provoqué intimement en termes d'émotions, de ressentis, (et qui) ne laisse pas forcément d'empreinte palpable³⁶ ». L'impact est donc à ressentir sur base de la récolte de ces « témoignages ». Or, la réception de ce genre de données subjectives n'est pas toujours organisée et survient même parfois dans des moments interpersonnels inattendus, « hors du cadre » de l'évaluation posé par l'animateur du projet ou l'institution. Nous en gardons parfois des traces, elles aussi subjectives. Elles peuvent nous donner la température de la pertinence des dispositifs que nous mettons en place pour l'exercice des différents droits.

³⁶ Plateforme d'observation des politiques culturelles, Synthèse de la recherche participative sur l'observation de l'effectivité des droits culturels, 2021, p.24 - Rech participative Cmt observer DC.pdf

Plusieurs participants à nos actions, ou des travailleurs associatifs viennent ci-dessous éclairer de leur témoignage les conclusions que nous posons sur les dispositifs que nous avons activés ces dernières années pour permettre aux populations d'exercer leurs droits culturels. Nous nous attarderons sur 3 droits, ceux en lien avec le droit et l'accès à la culture :

- L'accès à la culture ;
- La participation à la culture ;
- Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.

Pour ce qui concerne les droits de liberté artistique et la liberté de choix en matière culturelle, le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures, l'autoévaluation nous indique que de manière générale, ils sont déjà travaillés à plusieurs niveaux dans le Centre culturel. Nous nous sommes donc concentrés sur les 3 droits qui nous permettent de témoigner du chemin parcouru et de la progression envisagée pour rendre leur développement le plus effectif possible.

L'accès à la culture et la participation active à la culture

Nous avons rassemblé ces deux droits pour en analyser leur progression car ils sont intimement liés dans la façon dont nous avons travaillé à leur développement.

Après la période du covid, plus que jamais convaincus de l'importance de développer une action culturelle qui fasse sens pour les populations et qui leur permette à la fois de s'évader mais aussi de questionner ce qui fait lien entre les citoyens, et ce qui fait sens pour un vivre-ensemble, nous avons continué à travailler l'effectivité de ce droit en portant une attention à maintenir une politique d'accessibilité la plus inclusive possible : tarifs préférentiels ou gratuité des activités, horaires et jours adaptés aux différentes « catégories » sociales (enfants, adolescents, travailleur-euses, étudiant-es, personnes retraité-es, etc.), que ce soit en proposant des activités ou en soutenant des associations qui développent des actions en lien avec ces « groupes » de population.

Une autre façon pour nous de travailler l'accès à la culture a été de porter notre attention à soutenir ou développer des projets pour et par des personnes porteuses de handicap (Festival Thé Autres, soutien à des projets de théâtre autour du handicap qui se produisent sur notre scène salle

Bayard, ateliers d'expérimentation musicale pour personnes porteuses de handicap à la Maison de la Pataphonie) et qui contribuent également à la participation active des citoyens à la culture.

*« Individuellement, ils font du bruit. Ensemble, ils créent de la musique. Les personnes handicapées de par leur situation sont hors normes et c'est dans cet univers « hors normes » que la Maison de la Pataphonie nous offre une opportunité d'évolution, de création et d'épanouissement artistique. Invisible aux yeux de tous mais tellement enrichissante. »
Adrien, travailleur de l'asbl Andage à St Hubert, accompagnant son groupe lors de la Parade des Trouveurs de sons, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Maison de la Pataphonie.*

*« Le théâtre m'a permis d'avoir plus de confiance, j'avais une boule à l'intérieur du ventre, ça m'a fait du bien de parler de mes difficultés et de les exprimer avec la colère et l'humour et rencontrer d'autres personnes avec leurs difficultés. Il y a eu de l'entraide, c'est une belle expérience ! »
J., comédien du spectacle « C'est pas du cinéma ». Un spectacle sur les handicaps invisibles, joué par ceux qui les vivent au quotidien. Partenariat Itinériss, Altéo, Cie Buissonnière, Département théâtre-action de la Province de Namur et le Centre culturel de Dinant.*

La participation active à la culture passe par une attention à l'accès à la culture, condition sine qua non pour rendre ce droit le plus effectif possible. L'autoévaluation nous indique que les propositions de stages et d'ateliers d'expression et de création, de même que les espaces d'échanges et de débat permettront à l'avenir de progresser encore dans le développement de la participation à la vie culturelle. Mais comme nous l'indiquons, ce droit sera à travailler avec celui de l'accès à la culture car nous sommes persuadés que pour permettre à de plus en plus de citoyens de participer à la vie culturelle du Centre culturel Dinant, il est important qu'ils osent pousser la porte de notre lieu, que cette porte soit symbolique, physique, culturelle, économique.

« Merci de penser aux enfants qui vivent dans le centre. En effet, le fait de participer aux stages leur permet de découvrir d'autres horizons, d'autres personnes et de restituer la quotidienneté et la normalité dans leur vie d'enfant ». K, travailleuse du centre Croix-Rouge d'Yvoir inscrivant un enfant du centre au stage manga organisé par le CCD.

Les conclusions que nous pouvons tirer de l'activation de ces dispositifs est qu'ils nous permettent effectivement d'offrir un accès à une plus large partie de la population, à ouvrir notre action à de nouveaux groupes de personnes mais que nous ne favorisons pas encore la mixité durant nos activités car elles s'adressent encore parfois trop spécifiquement à une partie de la population. Nous poursuivrons l'activation de ce droit en ayant une attention à la rencontre d'une large partie des habitants mais également à des dispositifs qui favorisent la rencontre entre ces groupes.

« Merci beaucoup pour votre travail de cette semaine. Rose est enchantée, motivée et fière d'elle-même. C'est une belle réussite ». A-F, maman de Rose, 7 ans, participante du stage d'été 2022 Incroyable Talent, en partenariat avec le Conservatoire de Dinant.

Un des freins au développement de ce droit d'accès réside dans les difficultés de mobilité du territoire. Nous le contournons en proposant des projets et des actions là où sont les populations (à la sortie des écoles pour les adolescents, dans les villages en partenariat avec les comités de villages).

Si nous avons travaillé sur l'accès physique et financier à nos actions, nous constatons qu'un autre frein est lié au manque de « reconnaissance » du Centre culturel en tant qu'opérateur reconnu pour et par ces groupes de populations. Il en résulte que pour travailler au développement de ce droit d'accès, nous devons également travailler sur le capital symbolique du Centre culturel et son appropriation à la fois physique et symbolique. Une des façons pour nous de travailler à ce capital symbolique a été de développer des partenariats avec les associations qui sont directement en lien avec ces populations plus « éloignées » du CCD.

L'une des façons de rencontrer ces groupes de citoyens, par le biais des associations qui les touchent, a été de développer des moments et des espaces de participation, de débat, d'échange et d'expression artistique, autour de thématiques de société ou dans le cadre de projets spécifiques. Plus largement, le développement de stages, d'ateliers, de moments de médiation dans le cadre de nos expositions ou de nos spectacles sont des moyens qui permettent d'activer la participation à la vie culturelle des habitants.

Souvent, on nous demande « c'est pas trop dur de bosser dans le social » en ajoutant « je ne pourrais jamais ».

Mais chez nous, on a fait des choix : ceux de l'acceptation, de l'ouverture, du collectif, du vivre ensemble.

On se bat souvent et parfois on vit un moment suspendu...

On accompagne un groupe pour une exposition au Centre culturel et tout à coup, on sent qu'il se passe quelque chose de fort, quelque chose qui nous dépasse.

Ce qu'Arlette vit et nous a partagé, elle le décrit comme ça :

« L'histoire de la chanson de Petula Clark, ça me correspond vraiment, c'est ce que je vis. J'adore la musique et quand je vais écouter un concert, parfois j'ai mes poils qui se dressent quand les notes vont très haut. Ça me fait du bien dans le corps.

J'ai vu les photos de l'exposition et j'ai eu le service d'accompagnement.

On a pu parler et j'ai eu un déclic. J'ai changé dans tout mon corps et de ne plus me laisser faire. Je me serais laissé aller jusqu'au bout. Ce qu'on fait, parler avec mon assistante sociale, parler dans le groupe, aller voir du théâtre et des expositions, ça m'a changée. Je peux faire autre chose et ça me donne de la force.

Maintenant, je sais me battre et je ne me laisse plus faire. Je me suis fait une carapace.

Maintenant je n'ai plus peur. »

Parce que plus que jamais, on croit au féminisme, à l'autodétermination, à la possibilité de changement et au pouvoir de l'art, on viendra encore et encore dans des lieux où entre larmes et sourires, la vie gagne toujours.

Témoignage d'Arlette, bénéficiaire du service Itineris Dinant (service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap) et d'Anne, intervenante sociale pour le service Itineris





Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle

Nous avons fait l'hypothèse que ce droit pouvait être activé en mettant d'abord en place des conditions qui, à l'interne, en permettent son exercice.

Cela a donc nécessité la redynamisation du Conseil d'Orientation qui avait été en standby durant deux ans, une réflexion sur l'implication effective des membres de l'Assemblée générale, par la mobilisation plus active du Conseil d'administration et notamment la mise en place d'un Bureau, organe de gestion journalière et de lien entre la direction et les administrateurs.

Œuvrer à un exercice plus intense des droits culturels de la population a eu également pour impact de passer nécessairement par une organisation du travail qui donne une place à un management participatif, à davantage d'écoute et d'échange d'idées au sein de notre équipe au moyen d'outils d'intelligence collective. Ces dispositifs avaient évidemment pour fonction de permettre une meilleure résonance entre l'organisation interne et le territoire, d'autant plus avec la crise sanitaire qui a fortement impacté le secteur culturel et les équipes.

Nous avons aussi posé l'hypothèse qu'en améliorant le dialogue et la connaissance entre les opérateurs des champs social et culturel de Dinant, dans l'optique d'une co-construction de projets qui répondent aux demandes des citoyens ou du territoire, nous pourrions développer davantage l'effectivité du droit à la participation aux politiques culturelles. C'est donc avec une casquette de coordination de ces échanges que nous avons pu travailler à rendre effectif ce droit à la culture.

Pour le moment, si des collaborations se nouent de plus en plus facilement avec certains opérateurs du territoire, grâce aux rencontres organisées, il est important de poursuivre ces temps de rencontres et de découvertes pour pouvoir, à long terme, concrétiser des projets pensés et opérationnalisés de façon collective.

*« Que se passerait-il s'il n'y avait plus de partenariats à Dinant ? Ce serait la perte de la plus-value des projets, de la magie. »
Témoignage d'un travailleur associatif dinantais lors de la rencontre pour l'autoévaluation du CP du Centre culturel de Dinant*

« Comment je vois dans 2 ans ? Je nous vois, une bande d'artistes dans la commune, nous organiserons des expos collectives, partagerons nos connaissances. »

Bénévole membre d'un conseil culturel, interrogé sur l'avenir de sa commune lors de la journée de rencontre des conseils culturels de l'arrondissement de Dinant.

Nous avons abordé ce droit en travaillant à construire des actions en collaboration avec des associations ou des opérateurs du territoire pour proposer davantage d'espace d'expression et de création. L'impact qui peut être observé aujourd'hui est que de nouvelles relations se créent entre le CCD et des opérateurs du territoire.

Conclusion

L'autoévaluation autour des droits culturels nous permet de constater que nous développons presque « naturellement » les droits culturels concernant l'accès à la culture et la liberté artistique et de création, comme l'indiquent les chiffres en termes d'aides à la création, la fréquentation du public à nos activités, l'occupation de nos salles par les opérateurs ou les associations du territoire.

Nous notons qu'un effort est encore à fournir en termes de participation active à la culture ou aux décisions en matière de politique culturelle, notamment par la poursuite du développement de nos stages ou de moments d'expression et de création pour les citoyens et par le développement de commissions de travail, d'espaces de participation active autour de projets spécifiques et par la mobilisation de notre Conseil d'Orientation. Elle nous amène à nous questionner à l'avenir sur la façon de quitter, lorsque cela est pertinent, la position parfois plus « passive » des participants à nos activités afin de développer une implication plus active des citoyens dans notre action.

2.1.4.2 EN REFERENCE AUX OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE CCD

Dans le cadre du projet d'action culturelle générale, le Centre culturel de Dinant avait identifié 4 enjeux à travailler, chacun décliné en plusieurs objectifs.

Nous avons choisi de présenter ici les éléments que nous avons identifiés comme principaux témoins de l'impact de l'action culturelle du CCD durant ces 4 dernières années. Pour chaque enjeu, nous présentons un objectif général que nous avons formulé en question, à laquelle sont apportés des éléments d'éclairage sur l'impact de l'action du CCD.

ENJEU N°1

AMENER DAVANTAGE DE PERSONNES À PRENDRE CONSCIENCE DE LEURS CAPACITÉS ET DE LEURS RESPONSABILITÉS CITOYENNES

Objectif choisi répondant à la question de l'impact de notre action : comment notre action a-t-elle encouragé l'appropriation de l'espace public et remis le citoyen au cœur d'une démocratie participative ?

Par la mise en place du projet Street art en collaboration avec la Ville de Dinant³⁷ nous avons pu développer une dynamique de participation citoyenne qui se décline en plusieurs grands axes, dont notre équipe d'animation a été l'élément « médiateur » pour inviter les citoyens à s'approprier l'espace public par le biais de la création artistique.

La rencontre des citoyens

Par la rencontre et la réunion des citoyens du quartier où des œuvres vont voir le jour dans le but de créer une commission citoyenne pour décider en concertation de la localisation des œuvres, de la pertinence des choix artistiques.

Par la présence du projet Street art lors du parcours Montmartre où les citoyens, passants, habitants de Dinant, touristes, ont été invités à s'approprier à la fois l'espace public (l'esplanade Princesse Elizabeth) mais aussi les vitres du CCD en créant des espaces d'expression artistique.

Par la réalisation d'une première fresque qui a déjà pu voir le jour dans la Ville de Dinant par l'artiste belge Sarah Conti et inaugurée lors du parcours d'artiste Montmartre.

La rencontre des élèves du collège Notre-Dame de Dinant

Accompagnés par un de nos animateurs, les élèves ont été invités à réfléchir à la façon de s'approprier de façon artistique leur école tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ils ont ensuite pu être impliqués dans la réalisation d'une fresque (choix de la thématique, de l'artiste, ...) qui verra le jour en 2023.

La rencontre des détenus de la prison de Dinant

Accompagnés par un de nos animateurs, les détenus ont été invités à réfléchir à la façon de s'approprier de façon artistique la prison pour ensuite confier la réalisation de la fresque à l'artiste qu'ils ont choisi.

La rencontre des résidents d'une maison de repos

Enfin, une attention a été portée aux personnes âgées. L'objectif est ici de questionner les résidents d'une maison de repos sur une trace qu'ils aimeraient laisser à la nouvelle génération, une part importante de leur histoire à peindre sur un mur du home ou de la ville.

Ce travail toujours en réflexion pour les années à venir pourrait être également réalisé en partenariat avec une association en lien avec la jeunesse, dans le cadre d'un travail sur la transmission de la mémoire dans l'espace public.



³⁷ Voir page X pour la description du projet.

ENJEU N°2

DONNER À DAVANTAGE DE PERSONNES LE GOÛT DE S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT DANS LA SOCIÉTÉ EN S'INVESTISSANT DANS DES PROJETS ASSOCIATIFS OU COLLECTIFS

Objectif choisi répondant à la question de l'impact de notre action : comment notre action a-t-elle soutenu le milieu associatif et les dynamiques bénévoles du territoire ?

Notre action a un impact réel dans la consolidation et le soutien du milieu associatif ou du tissu de bénévolat, lui-même vecteur de changement sur le territoire :

- par le déploiement d'un réseau associatif à travers l'opération « Rencontres-nous » et d'autres actions comme le petit déjeuner des associations, par les moments de rencontre et d'évaluation avec les opérateurs associatifs professionnels et les « publics » qu'ils rencontrent ;
- par les retours positifs et demandeurs de ces rencontres d'échanges et de partages, et par la participation importante des opérateurs à ces rencontres ;
- par le soutien apporté aux 4 conseils culturels du territoire dans la construction ou la consolidation de leur dynamique culturelle mais aussi dans la construction de projets en partenariat ;
- par les nouveaux liens noués avec des opérateurs dans des communes sans centre culturel et sans conseil culturel (Houyet, Yvoir) en demande de collaboration avec le Centre culturel.

ENJEU N°3

REVALORISER LA RELATION AUX AUTRES EN FAVORISANT DES ESPACES DE PAROLES, DES LIEUX D'ÉCHANGES, DE RENCONTRES ET DE CONVIVIALITÉ

Objectif choisi répondant à la question de l'impact de notre action : comment, par notre action, a-t-on pu créer, soutenir et/ou favoriser des espaces de paroles, des lieux d'échanges, de rencontres et de convivialité via, notamment, la valorisation de la vie de quartier et du monde associatif ?

- par le développement d'actions axées sur la convivialité et l'appropriation de l'espace public visant la rencontre entre les genres, les générations et les secteurs (projet identités multiples, projet 5500 Watts) ;
- par le développement d'activités de création musicale récurrents ou inédits (Patacap et sa parade dans la ville de Dinant, les ateliers d'exploration et d'expérimentation musicale de la Maison de la Pataphonie) ;

- par une proposition régulière de stages pour le public jeune et adolescent ;
- par la valorisation du kiosque qui accueille depuis 2 ans les fêtes de la musique dans la ville de Dinant en collaboration avec d'autres partenaires, dont la Ville, et qui est également un lieu d'expression et d'appropriation d'autres associations qui y organisent leurs projets avec ou sans la collaboration du CCD (journée du refus de la misère, Rencontres-nous en été, ...) ;
- par notre implication dans des dynamiques de mise en valeur de la Ville et de soutien aux initiatives locales comme Dinant Lumière ;
- par la systématisation de moments de rencontres récurrents (Mises en bouche associatives, Rencontres-nous) ; mais aussi par notre réflexion autour du soutien à divers comités citoyens ou conseils culturels, ou la mise en place de projets en concertation avec les comités de citoyens dans les villages.

Notre action a soutenu l'objectif pointé et continuera à le soutenir dans les années qui arrivent car l'analyse partagée qui sera présentée plus loin remet l'accent sur l'importance de moments de convivialité et de rencontres entre les citoyens.

ENJEU N°4

RÉAFFIRMER LA TOLÉRANCE ET L'OUVERTURE À L'AUTRE

Objectif choisi répondant à la question de l'impact de notre action : comment notre action a-t-elle permis de créer et soutenir des espaces qui permettent le mélange de publics divers ?

- par la poursuite de projets transversaux (spectacles tout public, jeune public, cinéma, expositions, animations) autour de thèmes de société (Identités croisées) et d'autres cultures (Patua Nou) ;
- par l'accompagnement de projets permettant la mise en lumière des différences (Festival Thé-Autres), projet de théâtre-action « C'est pas du cinéma » avec présentation, projet de présentation du spectacle de l'atelier théâtre-action du CPAS « Et après ça ? » conçu avec l'aide la Cie Buissonnière et présenté en partenariat avec le Centre culturel de Dinant ;
- par nos liens renforcés avec Article 27, partenaire précieux avec qui nous organisons désormais l'opération Rencontres-nous, et qui est également impliqué dans l'organisation et la réflexion autour de nos stages pour les jeunes ;
- par notre attention à accueillir dans nos stages des enfants de tous horizons (en réservant plusieurs places aux enfants issus de familles fragilisées ou du centre Croix-Rouge à Yvoir) ;

- par notre présence à des moments importants de la vie du territoire (Montmartre) et la proposition d'espaces de création ouverts à tous durant ces moments ;
- par notre attention à organiser des activités qui s'ouvrent à tous comme les fêtes de la musique, les expositions sur des thématiques variées, des soirées cinémas « spécifiques », les « concerts debout » dans la salle Sax ;
- et enfin, par le développement de notre action intensifiée de soutien aux opérateurs culturels du territoire dans le développement de leurs propres missions de rencontre et d'expression artistique. Nous avons pu avancer dans la création ou le soutien d'espaces favorisant la rencontre des populations assurant ainsi la mixité en accordant une attention particulière aux populations précarisées socialement, culturellement ou économiquement.

CONCLUSION GÉNÉRALE AUTOUR DES ENJEUX 2019-2024

De manière générale, évaluer le développement de ces 4 enjeux nous a permis de prendre conscience qu'ils ont été des guides de notre action à long terme mais pas toujours des enjeux sur lesquels nous avons pu agir pour tendre vers une transformation sociétale. L'analyse partagée que nous venons de mener en 2022 nous indique qu'ils sont toujours bien en résonance avec le territoire.

Par ailleurs, notre autoévaluation nous amène également à repenser le nombre d'enjeux pour éviter une forme de dispersion dans nos pratiques et nos réflexions, un risque d'essoufflement ou de perte de sens par nos équipes et aussi nos partenaires.

Une autre conclusion tirée de notre autoévaluation concerne une volonté de phasage du développement de nos enjeux.

En effet, nous constatons que les actions que nous avons pensées et menées durant ces 4 dernières années l'ont été pour répondre davantage à une démarche de cohésion sociale que de participation citoyenne³⁸. L'analyse partagée de 2022 vient encore nourrir ce constat : les citoyens sont en demande de moments de découvertes et de dialogue.

Si la participation citoyenne nous paraît être un enjeu important pour le Centre culturel dans les prochaines années, nous arrivons en fin de CP avec l'intuition que nous ne sommes pas encore prêts pour mener ces actions et que nous souhaitons prendre le temps du prochain CP 2025-2029 pour nous y préparer. Plusieurs raisons l'expliquent :

- la sortie de la crise du covid qui a souligné l'importance des lieux de rencontres et d'échange pour les citoyens, le besoin de se relier, nous invitant, acteurs culturels, à prendre soin de ce besoin en nous l'appropriant avec nos outils culturels pour y répondre au mieux ;
- un besoin de mieux connaître les citoyens, les opérateurs du territoire, besoin lui-même exprimé par les citoyens et les opérateurs (se connaître entre nous) ;
- la « disponibilité » de nos ressources humaines pour développer la participation citoyenne : comme nous l'avons souligné dans le volet gouvernance, notre équipe se renouvelle, dans ses pratiques et dans son organisation. Nous pointons un besoin de formation autour de la participation citoyenne qui permettra de répondre encore mieux à l'enjeu sur la participation citoyenne énoncé dans le précédent contrat-programme.

Et la suite ?

Au terme de cette autoévaluation et en regard des données de l'analyse partagée qui seront présentées plus loin, l'enjeu 1 « AMENER DAVANTAGE DE PERSONNES À PRENDRE CONSCIENCE DE LEURS CAPACITÉS ET DE LEURS RESPONSABILITÉS CITOYENNES » et l'enjeu 2 « DONNER À DAVANTAGE DE PERSONNES LE GOUT DE S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT DANS LA SOCIÉTÉ EN S'INVESTISSANT DANS DES PROJETS ASSOCIATIFS OU COLLECTIFS » semblent plutôt apparaître comme axes de travail sur/pour le territoire. Nous faisons donc le choix de mettre le travail autour de ces enjeux en dormance durant le prochain CP 25-29 et d'évaluer d'ici quelques années la pertinence de les réactiver puisque par principe, l'article 2 du décret des centres culturels fixe comme objectifs aux actions d'un centre culturel l'augmentation de la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives.

Un dernier enjeu avait été pointé comme enjeu transversal, basé sur le principe de la co-construction des pratiques et des projets : **CO-CONSTRUIRE DES PROJETS ET DES ACTIONS.**

Le processus d'autoévaluation nous a permis de réaliser que cet enjeu était davantage un axe méthodologique de travail qu'un véritable souhait de transformation sociétale. Cet axe n'en reste pas moins une étape clé pour pouvoir rencontrer nos enjeux qui sont majoritairement axés sur la rencontre et l'échange.

³⁸ Voir en annexe la boussole des potentialités citoyennes relatives à l'exercice effectif du droit à la culture dans nos actions.

Nous sommes convaincus que les réflexions et les actions mises en place ces dernières années ont permis d'avancer dans cette volonté de co-construction.

La mise en réseau est une des dimensions que le Centre culturel a à cœur de développer dans son action. A ce niveau, le Centre culturel peut jouer un rôle d'interface entre partenaires traitant d'une même thématique ou ayant des domaines de compétences complémentaires.

Pour concrétiser cet enjeu (que nous appellerons désormais axe méthodologique), qui n'était pas traduit en objectifs généraux, le Centre culturel a développé, en collaboration avec les autres centres culturels de l'arrondissement de Dinant, mais aussi de l'arrondissement de Marche et de la Province de Namur (Delta) :

- Le projet #Solidart'été 2020 et 2021 qui débouchera dans les années à venir sur un forum de rencontres entre les artistes locaux et des opérateurs de l'arrondissement ;
- La Grande Traversée avec la Province de Namur ;
- Le partage d'expériences, de ressources et de projets lors des rencontres entre directions ou entre secteurs d'équipes (technicien, chargés de com) .

Par ailleurs, pointons que le développement de notre opération « Rencontres-nous » est issu directement de cet axe de travail puisque nous faisons l'hypothèse que c'est en connaissant les opérateurs de notre territoire que nous pourrions ensuite choisir de construire des projets de façon concertée répondant davantage aux réalités des habitants.



2.1.5 CONCLUSIONS DE L'AUTOEVALUATION

2.1.5.1 PERTINENCE DES OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CENTRE CULTUREL ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES

ACTIONS CULTURELLES GÉNÉRALES ET INTENSIFIÉES

Le CCD comme centre d'action culturelle

L'arrivée de la crise sanitaire de 2020 ayant fortement réorienté notre action vers la création et le maintien du lien entre citoyens, artistes, opérateurs/partenaires et CCD, notre autoévaluation pourrait se résumer en une question qui guide notre action culturelle : comment mieux et davantage créer du lien entre et avec les habitants, les organes du CCD, et les associations qui font vivre le territoire de Dinant ? Comment, ensemble, faire vivre ce territoire et en apprécier toutes ses richesses, qu'elles soient culturelles, naturelles, humaines, artistiques, ... ? En effet, un des défis qui émane de nos constats d'évaluation est qu'il est essentiel de ré-imaginer notre rapport aux citoyens en étant attentifs à développer plus de mixité dans les groupes qui se rencontrent.

Une opération culturelle fédératrice et pertinente

Si nos actions et projets sont en adéquation avec les enjeux et de plus en plus construits avec les partenaires sur le terrain qui en valident la pertinence, il nous a manqué le développement d'une opération culturelle fédératrice clairement identifiée pour éviter parfois de vouloir en faire trop, dans tous les domaines et pour alors mieux cibler où poser notre énergie.

Le rapport aux « publics »

L'attention aux projets qui rencontrent un public plus jeune (adolescents, enfants, jeunes adultes) doit être renforcée, de même que l'attention aux personnes fragilisées socialement et aux aînés. Les adolescents et les jeunes adultes ne sont pas forcément habitués des activités du CCD et la communication avec eux n'était pas aisée : le CCD ne semble pas être reconnu par ces groupes de populations comme un opérateur culturel qui peut « les concerner ».

Les premiers projets élaborés dans ce sens sont encourageants (stages pour les enfants et adolescents durant les périodes de congé, projet 5500 Watts avec jury composé de jeunes de la région, projet Street art dans les écoles) et nécessitent d'être poursuivis et ajustés aux réalités de ces publics en tenant compte des réalités économiques et de mobilité notamment.

Le renforcement des liens avec les acteurs directement en lien avec les personnes socialement fragilisées (Article 27, Globul'in, Domino Lafontaine), par le biais notamment de l'opération Rencontrons-nous, nous permet de construire des liens vers ces habitants pour pouvoir envisager, dans quelques temps, de construire des projets qui favorisent la mixité sociale et la rencontre entre les groupes de « populations ».

Les projets menés nous permettent de conclure que la participation et l'implication des jeunes dans l'organisation d'un projet est une des manières de pouvoir rencontrer leur intérêt et d'ensuite développer leur participation active. Dinant, ville scolaire, compte un grand nombre d'adolescents durant la journée. Il est intéressant de leur proposer des actions adaptées à leur mobilité.

L'absence d'une Maison des Jeunes ne facilite pas la tâche de lien avec les jeunes, car c'est en général un partenaire de poids dans ce type de projets. Cela nous pousse à être créatifs.

L'importance de développer des partenariats avec les AMO, MJ, Comités des jeunes, mouvements de jeunesse qui ont l'expérience du travail avec les adolescents et une connaissance du public permettra de construire ensemble des événements susceptibles de rencontrer leurs besoins/envies.

L'organisation des stages pour jeunes adolescents durant les vacances nous a permis d'identifier qu'il y a une volonté et un besoin de synergie entre les propositions pour ce public, et qu'en réponse, il y a un réel intérêt pour le public jeune à participer à nos stages³⁹.

Les projets menés au sein des écoles, durant le covid mais également après (comme le projet Street art), nous confortent dans l'idée que la rencontre avec le public jeune et adolescent peut également se faire par le biais d'animations au sein des écoles. Lors de ces mois de confinement, les relations avec les enseignants se sont davantage digitalisées. Des contacts se sont liés avec certains enseignants qui habituellement ne prenaient contact avec le Centre culturel qu'à l'occasion des inscriptions et qui, au vu des

³⁹ Voir infos stages 2.

circonstances, ont dû s'impliquer davantage, les propositions plus « passives » de visionnement de spectacles n'étant alors pas autorisées.

L'intérêt des enseignants concernant le maintien coûte que coûte d'activités culturelles avec leurs élèves pendant la crise sanitaire a été un élément essentiel pour construire de nouveaux liens ou consolider ceux existant avec le monde scolaire. Le covid nous a permis de constater que notre travail répond à une vraie demande du secteur scolaire, et pas juste à une habitude de fonctionnement. Ce constat s'est vu confirmé ensuite lorsque nous avons mis en place des projets au sein des écoles (comme le projet Street art - fresque murale) après la crise sanitaire.

Le CCD comme centre de ressources culturelles

Le constat général de notre autoévaluation est que notre Centre culturel constitue un centre de ressources culturelles relativement bien développé, ce qui nous permet de dire que nous avons eu une attention importante à l'axe de la démocratisation culturelle.

Infrastructure pour tous

Nous identifions la bonne accessibilité physique de nos salles et de nos locaux et une utilisation très importante de nos locaux, tant pour les locations de salles de réunion que les occupations de salles de spectacles en termes d'aides à la création, de répétition d'atelier théâtres, comme en témoignent les données en annexe.

Si les bâtiments peuvent paraître un peu froids de prime abord pour certaines personnes, les partenaires et le public qui fréquentent nos lieux et nos activités nous renvoient aujourd'hui qu'ils ressentent un accueil chaleureux et professionnel de la part de nos équipes.

Ressources humaines

L'autoévaluation nous permet d'identifier que notre équipe est réactive, joignable et que l'organisation interne qui est en chantier depuis 2020 nous permet de développer nos missions avec toujours plus de pertinence et d'efficacité.

Aides-services – Soutien au développement culturel sur le territoire

Comme annoncé précédemment, les aides-services sont un aspect important du Centre culturel dans son action culturelle. Le Centre culturel est connu et reconnu pour la qualité du soutien qu'il apporte aux projets du territoire. Cet axe est en questionnement dans notre

autoévaluation. La qualité des aides-services est positivement soulignée par les opérateurs qui en bénéficient, les retours à ce sujet sont positifs, notamment vis-à-vis de l'équipe technique et du matériel à disposition (salle ou autre matériel) mais aussi plus largement vis-à-vis des compétences de chacun de nos collègues (disponibilité, connaissances, etc.). L'autoévaluation nous amène à nous interroger sur l'ampleur de ces aides-services et la nécessité de ré-interroger certaines collaborations qui sont mises en place de longue date. D'autant que l'autoévaluation nous permet de pointer une surcharge de travail dans l'équipe technique, fortement sollicitée pour les aides-services (présence de technicien à différentes manifestations extérieures, prêt de matériel important nécessitant une préparation et un rangement en aval et en amont).

Notre équipe pressent qu'il y a à ce niveau une autre façon de poursuivre son action sur l'arrondissement en termes de communication. Plutôt en venant en soutien des dynamiques existantes et en personnalisant davantage le soutien communicationnel au lieu de « faire pour » : pour certains, cela passera par une formation sur la gestion d'une page Facebook, pour d'autres la relecture d'un communiqué de presse.

Le ratio aides-services/collaborations autour des projets portés par plusieurs partenaires est à revoir.

Une réflexion est entamée à ce sujet. Notre souhait est de pouvoir construire une identité du Centre culturel qui soit davantage axée sur la notion de partenariat plutôt que la notion « de service de prêts » ou d'agence de communication pour les projets. Il nous reste à trouver le juste équilibre entre toutes ces casquettes.

Variété des ressources et des fonctions mobilisées dans l'action culturelle

L'autoévaluation nous permet d'identifier que certaines fonctions culturelles sont davantage exploitées que d'autres dans notre action culturelle. C'est le cas de la diffusion, dans les arts de la scène (tout public et jeune public) et au niveau des expositions liées à l'histoire et au patrimoine.

Toutefois, l'autoévaluation nous permet aussi de pointer que nous avons avancé par rapport à une ouverture de nos « habitudes » de fonctionnement comme en témoignent les propositions de stages pour enfants et les ateliers hebdomadaires organisés par la Maison de la Pataphonie qui

mettent la créativité et l'expression au centre de l'action, ainsi que les projets transversaux développés ces dernières années réunissant spectacle, concert, exposition, visite guidée, débat autour d'une thématique, et enfin les projets construits avec les jeunes.

Nous sommes conscients de l'importance de développer davantage le volet médiation, tant dans notre secteur diffusion arts de la scène qu'expositions, avec la programmation de débats, d'échanges avec les artistes, de visites philos des expositions, d'ateliers pour les visiteurs d'expositions.

Cela soulève à nouveau une réflexion sur les ressources humaines disponibles en interne pour développer un volet médiation dans nos actions et sur la formation de nos animateurs en médiation.

A ce sujet, nous pointons également que la communication autour de nos activités pourrait aussi intégrer un volet médiation. Jusqu'à présent, la plupart de nos outils de communication étaient davantage axés sur une communication « événementielle » avec peu de place pour un volet narration sur les projets déjà passés. Il y avait donc peu de communication « contenu ». L'autoévaluation nous invite à penser que nous pouvons aussi utiliser notre communication comme outil de médiation, pour communiquer sur ce que le Centre culturel est et met en place. Le récit d'une activité éveille l'envie. La communication peut aussi être utilisée pour se mettre au service des projets portés par d'autres opérateurs et de la médiation.

En mouvements : En et hors les murs

Comme déjà expliqué précédemment, nos locaux et nos salles sont bien exploités.

Au niveau des projets, l'autoévaluation nous indique la pertinence de sortir davantage de nos murs, ce qui entraîne des répercussions sur l'ensemble de notre action. Organiser des projets en collaboration dans des villages ou sur l'arrondissement nécessite de déployer différemment l'énergie et les ressources de l'équipe. C'est un choix que nous avons posé, en vue de développer davantage l'enjeu de « Revaloriser la relation aux autres en favorisant des espaces de paroles, des lieux d'échanges, de rencontres et de convivialité ». A nos yeux, cela s'opère en étant présents dans les dynamiques déjà existantes sur le territoire, en collaboration avec des opérateurs déjà acteurs dans les projets.

En conclusion de ce point, nous pointons que l'équipe et les infrastructures, en tant que ressources culturelles sont une des forces du Centre culturel mais que les aides services prennent une place très importante dans le travail de nos techniciens et de certains animateurs, au détriment, parfois, d'autres projets.

Le CCD comme centre de démocratie culturelle

Ce point de notre autoévaluation nous a permis de réaliser que la participation active des citoyens (notamment via le Conseil d'orientation ou via la création de dispositifs de participation diversifiés de rencontre et d'échange avec les citoyens), l'écoute permanente, la co-construction des projets (consultation des publics et des partenaires et évaluation) sont encore à approfondir.

En termes de communication générale, nous relevons que nos outils de communication ne se faisaient pas toujours l'écho de l'expression citoyenne et associative et qu'une amélioration était à apporter de ce côté-là également. C'est d'ailleurs de ce constat qu'est né le besoin de revoir le Pas de Conduite dont les délais de réalisation ne correspondaient plus aux réalités temporelles des associations ou opérateurs de l'arrondissement (qui fonctionnent avec des temporalités d'organisation à plus court terme que le CCD et qui n'étaient donc pas en mesure de fournir les informations sur leurs activités en temps et en heure par rapport à notre calendrier d'organisation interne), alors que l'objectif du Pas de Conduite est d'être un outil de communication des dynamiques qui s'organisent sur le territoire.

La co-construction et l'implication des citoyens

L'autoévaluation nous a permis de comprendre qu'en général, nous nous tournons vers les partenaires qui rassemblent les publics avec qui nous souhaitons entrer en relation mais pas directement vers ces publics. Nous voyons un intérêt important à développer des « commissions de travail » (commission jeunes, cinéma, jury jeunes pour certains projets) qui pourraient être autant de lieux de rencontre et de participation de ces publics.

Réseau et maillage

Le réseau avec les partenaires structurels se consolide grâce à l'opération Rencontrons-nous notamment que nous poursuivrons dans les années à venir.

ACTION INTENSIFIEE REGIONALE

L'autoévaluation menée sur cet axe de notre intensification nous amène aujourd'hui à un constat qui va orienter l'élaboration de notre plan d'action futur.

L'action culturelle intensifiée régionale ne prend en compte qu'une partie des réalités de son territoire d'action. Lors des rencontres avec les animateurs ou présidents des Conseils culturels, nous avons réalisé qu'ils ne connaissaient pas le décret qui régit les centres culturels, et maîtrisaient peu les enjeux du contrat-programme du CCD. Nous constatons que de nombreux projets soutenus techniquement ou financièrement par le CCD rayonnent sur une grande partie du territoire mais ne sont pas toujours portés par le principe d'une co-construction.

Cette réalité produit des incompréhensions et des glissements de pratiques dont nous sommes conscients. Dans certains cas, le CCD ne questionne plus suffisamment le sens de l'action menée en coproduction parce qu'elle existe depuis un certain temps. Si nous portons davantage notre attention à la réalité de nos partenaires, nous parviendrons à nous retirer de projets qui ne rentrent pas dans nos missions. Afin de rendre notre intensification régionale plus en adéquation avec nos missions et pour rencontrer les populations de ces territoires, l'autoévaluation nous indique qu'il est essentiel de nous aider des expertises et du soutien des pouvoirs locaux, des directions d'écoles, des structures socio-culturelles qui sont tous ancrés dans ces territoires singuliers.

Depuis septembre 2021, la place et la fonction nouvelle d'animateur/trice-coordonateur/trice région se construisent petit à petit pour retrouver un ancrage sur le territoire par les rencontres et les projets. L'autoévaluation nous amène à la conclusion que la mission de cette personne est d'accompagner de manière singulière les opérateurs culturels (« son public ») qui rayonnent sur leur territoire pour qu'adviennent des actions culturelles dans les meilleures conditions possibles.

De manière générale, nous pointons donc que nous développons de nombreux moments d'échanges et de rencontres avec les partenaires qui nous permettent de nous mobiliser pour nourrir l'axe méthodologique de coconstruction de projets. Même si le CCD garde toujours cette image de « grosse machine », celle-ci est vue comme un élément positif : nous disposons de ressources humaines, financières, techniques,

qui nous permettent de développer des projets ou de soutenir des opérateurs du territoire de façon large. C'est ce qui s'est marqué dans le cadre de projets comme La Grande Traversée ou #Solidart'été, et ce qui se marque aussi dans le cadre des projets de théâtre scolaire par exemple.

L'autoévaluation nous a aussi permis de réaliser l'importance de revoir la façon dont nous envisageons nos collaborations et nos partenariats pour mieux objectiver notre soutien aux projets qui sont en lien avec les objectifs et les missions de notre association. Cela nous apportera davantage de fluidité et d'efficacité dans les échanges avec les partenaires du territoire.

Ainsi, nous en arrivons à la conclusion que le CCD doit développer des dynamiques de travail différentes sur son territoire, selon qu'un opérateur culturel (centre culturel ou conseil culturel) existe ou non sur les communes qui composent le territoire d'action.

Avec les centres culturels

L'autoévaluation réalisée avec les centres culturels nous indique que l'enjeu identifié dans le précédent CP est à mettre en dormance pour nous concentrer sur un échange de pratiques qui visent à gagner en efficacité et en pertinence dans nos projets respectifs et pour co-construire des projets quand ils sont pertinents pour l'ensemble du territoire.

La coordination apportée par le CCD dans ces échanges est soulevée comme précieuse car la plupart des équipes n'ont pas les ressources disponibles pour organiser cet échange de pratiques et d'information et cette mutualisation des ressources qui leur paraît essentielle pour gagner en efficacité et en pertinence dans leurs propres actions.

Cet enjeu commun qui avait été identifié n'est toutefois pas oublié puisque la conclusion des équipes est de dire que le fait de mieux se connaître permet de faire circuler l'information, de gagner du temps et donc « *de mettre en valeur notre patrimoine rural qui n'a pas toujours une image à sa hauteur. Nous passons donc d'un projet de mise en valeur des pépites du territoire à un projet de mise en valeur des pépites de nos équipes au service de l'action sur un territoire* »⁴¹.

40 Voir annexe

41 Voir annexe autoéval ACI directions 7 CC.



Avec les conseils culturels

Les rencontres et les évaluations menées avec les 4 conseils culturels nous indiquent que notre action est à mobiliser autour du soutien matériel des projets des conseils culturels et du travail sur la dynamique du conseil culturel. Une meilleure identification des missions et outils de notre Centre culturel qui peuvent entrer en résonance avec les leurs est également à réaliser.

C'est dans ce cadre que se concentrera le travail de l'animatrice-coordinatrice.

Avec les opérateurs culturels des communes où n'opèrent ni un centre culturel, ni un conseil culturel

Il s'agira là d'un soutien dans la structuration d'une politique culturelle sur la commune en collaboration directe et constructive avec les opérateurs culturels présents et les échevins de la culture.

Conclusion ACI régionale

La réflexion autour du poste d'animation/coordination région nous permet aujourd'hui d'identifier que les ressources allouées à cet axe de travail de notre intensification sont probablement insuffisantes, et que si nous voulons déployer davantage l'intensification régionale de l'action culturelle tel que le révèle l'autoévaluation, il sera opportun à l'avenir de pouvoir lui consacrer davantage de ressources humaines. En effet, les démarches de rencontre et d'ouverture mises en marche depuis la crise du covid apportent de nouveaux contacts, de nouvelles demandes de partenariat. Le « bouche-à-oreille » fait son effet et nous sommes sollicités pour développer de

nouvelles dynamiques sur des territoires où nous n'étions pas présents auparavant.

ACTION INTENSIFIEE PATRIMOINE

L'autoévaluation nous indique l'importance de poursuivre les propositions d'activités d'expression artistique et citoyenne au sens large. Le public répondant à nos propositions semble bien connaître son territoire et son patrimoine, ou en tout cas, s'intéresse à son histoire. L'intensification du patrimoine est donc développée de façon transversale dans nos actions.

Le patrimoine mis en avant est principalement historique, artistique et architectural, par les expositions présentées notamment et la mission du centre de documentation. Le public est très intéressé par les événements qui se sont déroulés sur le territoire où ils vivent aujourd'hui et par des artistes qui font vivre ce territoire.

En parallèle, nous avons identifié un besoin d'ouvrir davantage notre action à d'autres « types de patrimoine », comme le patrimoine vivant artistique, avec le projet Street art ou les tournées d'artistes locaux sur le territoire.

Les plus jeunes semblent aussi plus réceptifs, quand il s'agit d'événements liés à leur territoire et à leur patrimoine. C'est un public sur lequel porter notre attention.

Nous poursuivrons donc nos actions dans ce sens, en ayant une attention à « rajeunir » certaines thématiques abordées et à varier les fonctions culturelles pour répondre à ce besoin.

ACTION INTENSIFIEE PROJET SAX

Le projet Sax travaille donc au développement culturel de Dinant et à son rayonnement sur le territoire et ce, au travers d'activités et de projets culturels tantôt axés vers le tout public et la population dinantaise, tantôt destinés à un public plus spécifique lié au milieu du saxophone.

Depuis toujours, la volonté autour du projet Sax et de ses porteurs était d'impliquer les partenaires du territoire dans les projets mis en place. De nouveaux partenaires s'ajoutent d'ailleurs encore aujourd'hui, notamment via l'organisation de Dinant fête la Musique qui continue au fil des saisons, ou la participation aux réunions associatives initiées par le CCD.

L'AIAS et le CCD sont souvent sollicités à leur tour pour des partenariats lors de grands événements dinantais (comme *Dinant Lumière*). Outre les acteurs locaux, le projet Sax est en lien avec les citoyens dinantais et de la région, en particulier à l'occasion du Concours International Adolphe Sax (une centaine de familles d'accueil et quelque 250 bénévoles impliqués), mais également lors de ses projets d'envergure (Journée des Harmonies, inauguration de nouveaux saxophones géants, Fêtes de la Musique,...). La valorisation des artistes belges et locaux (musiciens, acteurs, plasticiens, etc.) est aussi une des missions de l'AIAS rencontrée dans les partenariats avec le CCD autour du projet SAX, ainsi que la mise en avant des pratiques artistiques amateurs.

La volonté de l'AIAS et du CCD est de développer des partenariats autour d'activités de médiation, en amont ou durant les événements, ainsi que d'organiser certaines manifestations sur un territoire plus étendu que Dinant ville.

ACTION INTENSIFIEE CINEMA

L'autoévaluation nous montre que les points d'appui actuels de notre intensification cinéma se trouvent du côté de la démocratisation culturelle et de la démocratie culturelle puisque nous proposons une infrastructure optimale en termes d'accès physique (PMR) avec un matériel performant pour proposer des films dans une salle confortable et à des prix démocratiques.

La programmation, pensée par la commission cinéma composée de bénévoles passionnés de cinéma, est éclectique et vise une présentation large de films d'horizons différents.

Il y a donc là à voir une force mais aussi peut-être une fragilité : notre programmation cinéma n'a pas encore « d'identité particulière » : nos propositions cinématographiques ne s'accompagnent pas suffisamment, à l'heure actuelle, de moments de médiation ou d'animation qui confèreraient une spécificité, une couleur particulière à notre programmation cinéma, aux yeux du public. Etant donné nos missions, il nous semble important de consacrer plus d'attention à cet aspect à l'avenir. La question de l'identité se pose également physiquement : le bâtiment du Centre culturel n'est pas vraiment identifié comme un lieu de cinéma aux yeux du public alors que nous disposons d'une salle tout aussi confortable et équipée qu'un cinéma. Il y a donc là aussi matière à creuser pour les prochaines années. En lien avec cette question de l'identité, nous pointons l'importance de développer la convivialité et la rencontre lors des soirées cinéma proposées. C'est une façon aussi d'affirmer notre spécificité en tant que lieu culturel et pas « uniquement lieu de projection ».

Nous pointons aussi que mettre notre programmation cinéma en lien avec d'autres projets d'animation pour créer des projets plus transversaux pourrait apporter une plus-value à la programmation cinéma.

ACTION CULTURELLE SPECIALISEE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCENE

De manière générale, nous sortons de l'autoévaluation avec un souhait d'être attentifs à élargir les horizons théâtraux et musicaux pour rencontrer davantage un public qui ne fréquente pas encore nos salles, que ce soit en termes d'âges ou de milieu social et une attention plus spécifique aux actions de médiation autour des œuvres présentées.

Au niveau des aides à la création, nous pointons l'importance de mieux penser la façon d'organiser les aides à la création et ce, pour sortir de la temporalité du « premier demandeur, premier servi ». Il nous apparaît nécessaire de pouvoir rendre encore davantage de projets possibles et de pousser plus avant la collaboration sur des projets pertinents s'inscrivant dans le cadre du contrat-programme.

Nous renvoyons au formulaire dédié pour un développement plus spécifique de cette spécialisation.



ACTION CULTURELLE SPECIALISEE PROSPECT15_{ETC}

Comme expliqué précédemment, l'autoévaluation nous conduit aujourd'hui à envisager une nouvelle dynamique au projet P15.

La spécialisation P15 du Centre culturel de Dinant a dû être adaptée au contexte particulier qu'a traversé le Centre culturel de Dinant lors des années 2020 et 2021. Cependant, soucieux de respecter ses engagements, tout en adaptant le projet aux réalités de terrain (comme le prévoit l'auto-évaluation continue), l'équipe du CCD maintient les projets les plus pertinents et les réalise dès que le contexte le permet.

L'évaluation continue des projets nous permet aujourd'hui d'entrer dans un nouvel axe de développement de cette spécialisation que nous allons travailler et élaborer en concertation avec les services concernés de la Fédération Wallonie Bruxelles, dans le cadre de la reconduction de notre contrat-programme. Dans le cadre de la dynamique PECA (Parcours d'Education Culturelle et Artistique), le Centre culturel de Dinant a investi des ressources humaines conséquentes afin de soutenir la coordination culturelle naissante au sein de la Province de Namur. Nous constatons que la plupart des bassins de vie déterminés par le projet PECA bénéficient d'une concertation culturelle. Ce n'est pas le cas pour la Province de Namur. Il y a donc peu d'expérience de travail en commun entre les opérateurs culturels de la Province de Namur.

A l'issue de l'autoévaluation, créer cette nouvelle dynamique nous paraît entrer complètement dans les objectifs de Prospect 15 et plus particulièrement du Comité d'Orientation Culturelle (COC) qui s'articule autour du travail de réseautage/maillage entamé depuis plus de 30 années entre les opérateurs culturels.

En 2022, le Centre culturel de Dinant est devenu référent scolaire PECA pour la Province de Namur. Il s'agit d'un rôle qui entre parfaitement dans l'axe culturel de l'action spécialisée P15, si ce n'est que, loin de réduire notre territoire d'action, nous l'élargissons tout en renforçant notre collaboration avec les centres culturels de Namur et Action Sud par une convention de collaboration entre nos instances respectives.

ACTION CULTURELLE SPECIALISEE CREATIVITE ET PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

Pour rappel, cette spécialisation est opérationnalisée principalement par les animateurs de la Maison de la Pataphonie, comme détaillé page 31.

La Maison de la Pataphonie constitue un réel outil d'expérimentation artistique et musicale pour les citoyens.

Tout d'abord, par l'animation de voyages en Pataphonie pour le public scolaire (maternel, primaire, secondaire, supérieur), les institutions pour personnes porteuses d'handicaps, le milieu associatif, les familles. Nous sommes conscients que cette étape n'est pas suffisante en tant que telle pour permettre une appropriation artistique et créative par les populations. C'est la raison pour laquelle la proposition de stages et d'ateliers a été encouragée et développée depuis 2020. Elle représente un réel levier pour pouvoir ensuite construire des projets qui vont plus loin que la « simple découverte musicale » et qui font basculer les participants dans une expérimentation qui va de la création d'instruments de musique à la concrétisation de cette création durant un concert, une présentation de fin de stage, une création collective.

Le projet Patacap et la Parade des Trouveurs de Sons, ainsi que les stages et ateliers proposés sont autant d'indicateurs que le développement des droits culturels en termes de participation active à des pratiques culturelles et de liberté artistique passent par le développement de ce genre d'actions.

2.1.5.2 IDENTIFICATION DES POINTS FORTS ET POINTS D'ATTENTION DE NOTRE ACTION

| Points forts | Points d'attention |
|--|---|
| Fréquentation très importante des élèves des écoles de Dinant aux spectacles scolaires. Fidélité au CCD | Absence du public jeune dans nos activités (sauf stages) |
| Qualité de notre accueil et bon contact de notre équipe avec le public, les partenaires | Médiation à développer dans nos projets |
| Infrastructure de qualité répondant aux besoins des opérateurs en termes d'utilisation de salles | Ressources humaines limitées pour le développement de certains axes (intensification cinéma, patrimoine et région) |
| L'action du CCD est reconnue par les partenaires pour apporter une réelle plus-value (technique, accompagnement, expertise) dans les projets en coproduction | Public des 25/45 ans assez absent dans notre activité, sauf lors d'événements dans les villages |
| Structure disposant de ressources matérielles permettant de poursuivre l'action de soutien aux opérateurs du territoire | Absence d'animations dans une période de forte affluence touristique |
| Structure disposant d'une expérience P15 pour développer une forme de concertation entre opérateurs culturels | Développer davantage le kiosque comme lieu d'expression et de création |
| Accès démocratique aux spectacles | |
| Programmation théâtrale d'ampleur dans la région et fidélité du public | Programmation musicale actuelle réduite et peu variée |
| Développement d'une politique de stages jeunes variée autour de l'expression et la liberté artistique | Le Centre culturel a une image inaccessible et élitiste aux yeux des gens Le centre culturel a une image « poussiéreuse », stricte, fermée, rigide aux yeux des partenaires ou des citoyens |
| De plus en plus de projets en coconstruction, de réels partenariats | Notre action a besoin de s'ancrer davantage dans le réseau associatif dinantais |
| Volonté d'ouverture et de rencontre dans nos actions | Notre action pourrait valoriser encore davantage la richesse patrimoniale et environnementale du territoire Les richesses du territoire (Patrimoine/artistes locaux/...) ne sont pas suffisamment exploitées |
| Relations constructives avec les opérateurs culturels des communes où il y a un centre culturel, un conseil culturel ou un partenaire relais | Nous ne travaillons pas suffisamment la rencontre de publics différents dans nos actions |
| Une équipe compétente, professionnelle, capable de s'adapter et disposant d'une expertise au service de l'action culturelle | L'action du CCD est parfois vécue comme descendante par les partenaires : le CCD pourrait accompagner les acteurs à s'autonomiser dans leur projet en bénéficiant de son aide |

| | |
|---|---|
| Fréquentation importante du public de + de 50 ans à nos activités et à nos spectacles | Insuffisance de collaboration avec les villages en général et les plus petites entités |
| | Peu de relations et de projets avec les offres touristiques privées dans une ville dont la dynamique est influencée par le tourisme |
| | Parfois, une certaine forme de rigidité du CCD et une contrainte logistique (trop d'activités) qui ne permettent pas la flexibilité. Cette surcharge d'activités empêche de rebondir sur des projets inattendus ou en lien avec l'actualité |
| | Difficulté pour notre équipe à travailler avec les conseils culturels dont les projets se construisent sur des temporalités différentes (plus court terme – moins d'anticipation possible). Nos collaborations se résument parfois à un « one shot » sur un projet spécifique mais pas à un travail sur le long terme |
| | Notre pôle aide-services est très développé, empêchant parfois la création de partenariats. Besoin de redéfinir les notions de coproduction, partenariat, aide-service et les aspects dévolus à chacun de ces volets d'un travail en réseau |
| | |

2.1.5.3 PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS ET DES PRATIQUES

| Activités à maintenir | Pratiques à maintenir |
|---|--|
| La programmation variée | Consolider et intensifier la collaboration avec les opérateurs culturels |
| Les projets qui mettent en lien (entre opérateurs, entre le CCD et les citoyens, entre le CCD et les autres opérateurs) | Participer aux projets extérieurs (autres réseaux) |
| Les projets en lien avec les écoles | Travailler par thématiques variant les fonctions culturelles, de façon transversale |
| Les ateliers, stages d'expression et de création | Mettre en lumière de projets artistiques collectifs ou d'ensemble (CEC, Académie, ensemble d'artistes) dans les expositions |
| Le développement des pratiques artistiques amateurs via la Maison de la Pataphonie | Programmer des artistes de provenance et de disciplines diverses, locaux ou de plus loin |
| | Continuer à être une structure en constante évolution/formation pour répondre aux réalités des populations, du territoire, et du secteur |
| | Être un acteur impliqué dans les différents réseaux du monde socio-culturels |

| Activités à cesser | Pratiques à cesser |
|--------------------|--|
| | La communication « à la place » des opérateurs (cfr Pas de Conduite) |
| | Une communication uniquement « événementielle » visant seulement à promouvoir nos activités |
| | Le soutien aux opérateurs du territoire dont les missions sont trop éloignées de celles d'un CC (aides-services) |

| Activités à faire évoluer/créer | Pratiques à faire évoluer/créer |
|--|---|
| Le travail de soutien aux conseils culturels | La dynamique d'échanges, de rencontre et de collaboration entre les CC dans le cadre de l'ACI |
| Une programmation musicale plus variée (concert debout) | Les propositions de la Maison de la Pataphonie en tant que lieu d'expérimentation de pratiques artistiques amateurs |
| Une programmation qui vise à rajeunir notre public | La programmation organisée 1 an à l'avance, empêchant parfois de pouvoir rebondir sur une actualité particulière |
| | Proposer des actions en partenariat avec l'AIAS qui s'adressent aux touristes et aux populations du territoire |
| | Poursuivre la variété des fonctions culturelles dans les projets |
| Les aides à la création | Les expositions artistiques dans lesquelles l'expérimentation artistique est possible (via des ateliers en lien avec les expositions) |
| La programmation de théâtre-action | La réflexion autour des missions de l'équipe administrative |
| La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel | La formation continue de l'équipe et plus spécifiquement de l'équipe d'animation |
| Une programmation cinéma qui s'accompagne de davantage d'activités en résonnance avec les films projetés | La communication de notre structure et le soutien relatif à la communication aux opérateurs |
| Des projets intergénérationnels | Les « aides-services » |
| Des projets qui renforcent la cohésion sociale, le lien entre les citoyens | Notre façon de développer l'intensification sur le territoire en fonction des opérateurs déjà présents |
| D'avantage d'espaces de participation des citoyens dans nos activités | Les animations de médiation culturelle principalement autour de nos expositions, pour le scolaire ou le tout public |
| Prospect 15 | Apporter plus de convivialité « physique » à nos lieux (bureaux, accueil, ...) |
| Des actions permettant la rencontre et la mixité sociale | L'autoévaluation et l'analyse partagée continue |
| La récolte de données froides continue et facilitée par des outils de récolte au quotidien | Intensifier le lien de l'équipe avec le CO et pérenniser son existence au-delà de la remise du CP |
| | Le travail en collaboration avec de nouveaux partenaires, de nouveaux champs |
| | Créer un lieu dédié à l'expérimentation musicale et artistique pour la Maison de la Pataphonie |

| | |
|--|---|
| | Le dispositif d'aides à la création |
| | La dynamique du CO qui peut encore prendre confiance en lui et en ce qu'il peut apporter au CCD |
| | La poursuite du travail de l'équipe de Direction avec le Bureau du CA |

2.1.6 IDENTIFICATION DES DÉFIS CULTURELS À PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'ÉLABORATION DE L'ACTION CULTURELLE

Au terme de cette autoévaluation, nous identifions plusieurs thématiques qui sont autant d'hypothèses de travail qui peuvent nourrir l'élaboration de notre future action culturelle et de l'analyse partagée.

2.1.6.1 UN DÉFI AUTOUR DE LA RENCONTRE DES CITOYENS / LA CRÉATION/LE DÉVELOPPEMENT DE LIEN SOCIAL, D'OUVERTURE À L'AUTRE

Si l'on ressent un réel attachement du public âgé de plus de 50 ans aux activités de la Saison du CCD, si les jeunes commencent à pousser la porte du Centre culturel via les stages organisés, il nous apparaît comme essentiel de soutenir ou

développer davantage d'espaces de rencontres pendant lesquels les citoyens, tous âges confondus, peuvent exercer leurs droits culturels et s'enrichir mutuellement de la rencontre de l'autre.

2.1.6.2 UN DÉFI EN LIEN AVEC LA QUESTION DU CAPITAL SYMBOLIQUE DU CENTRE CULTUREL

Nous ressentons l'importance de transformer l'image « en-fermée », « élitiste » du Centre culturel pour en faire un lieu ouvert à tous. Cela nous est

régulièrement renvoyé par les associations du champ social qui sont en lien avec les publics qui ne fréquentent pas beaucoup le Centre culturel.

2.1.6.3 UN DÉFI AUTOUR DES ACTIVITÉS DE MÉDIATION À DÉVELOPPER POUR MIEUX RENCONTRER LES CITOYENS

Étant donné les deux premiers défis identifiés, nous pointons également l'importance de pouvoir accompagner davantage les œuvres que nous présentons de moments médiation,

de rencontres, qui apportent une plus-value par rapport à la proposition de départ et surtout qui permettent également de développer le lien social.

2.1.6.4 UN DÉFI AUTOUR DES PRATIQUES DE CO-CONSTRUCTION / PARTENARIAT

Créer un réseau de partenariat solide et efficace dans une relation équitable et complémentaire

nous semble être un axe méthodologique à maintenir pour la suite de notre action.

2.1.6.5 UN DÉFI AUTOUR DE LA CIRCULATION VERS ET EN DEHORS DU CCD (INTRA >< EXTRA MUROS)

Il est ici question de l'attention portée à notre manière de partir à la rencontre des citoyens, des publics.

Quelques questions nous guident :

- comment permettre à tout un chacun d'exercer ses droits culturels en tenant compte du défi actuel posé par la mobilité : hausse du carburant,

contexte rural, difficulté des moyens de transport public (peu fréquents – ne desservant pas certains endroits,) ;

- comment construire un équilibre entre le fait de sortir davantage du Centre culturel, de créer des projets dans les villages, quartiers et sur le territoire, tout en favorisant la « mobilité » vers le CCD.

2.1.6.6 UN DÉFI INTERNE AUTOUR DE LA GESTION DU CHANGEMENT DANS NOTRE STRUCTURE

Notre structure vit un certain nombre de changements qui nécessitent d'y consacrer du temps pour pouvoir mettre notre action la plus en adéquation possible avec le terrain.

Ces dernières années ont amené notre structure à intégrer sereinement différents changements organisationnels, dont certains sont toujours en cours.

Ce défi ne fait pas l'objet d'un potentiel enjeu de société, mais nous l'identifions comme un défi interne à ne pas perdre de vue.



2.2

Rapport de

**l'analyse
partagée**

du territoire

2.2.1 ACTUALISATION DES DONNÉES FROIDES DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION

2.2.1.1 INTRODUCTION

Le précédent contrat-programme concluait l'analyse des données froides de son territoire en disant que « *la ville de Dinant subit l'influence de sa démographie : vieillissement et paupérisation sont deux caractéristiques majeures. Dès lors, le poids de l'accompagnement social est important. La situation géographique de Dinant est un atout, mais il faut être attentif aux effets pervers de la périurbanisation, notamment en matière de cohésion sociale et de mobilité* »¹.

De manière générale, le diagnostic élaboré par la suite, en 2019, par l'Agence de Développement Local de la ville de Dinant et les données statistiques de 2021 récoltées par l'IWEPS (L'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique)² confirme encore aujourd'hui les constats énoncés, comme nous allons le voir.

2.2.1.2 PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DE LA VILLE DE DINANT

Au 1^{er} janvier 2022, la ville de Dinant compte 13.313 habitants (13.555 en 2015 – année de référence lors de l'élaboration du précédent contrat-programme). L'âge moyen de la population dinantaise est de 43,6 ans.

La part des moins de 20 ans sur la commune est de 20,8% (en diminution chaque année), celle des + de 65 ans est de 21 % (en constante augmentation annuelle). La part des 20-65 ans représente 58,2% de la population. Le vieillissement de la population se traduit par une augmentation des personnes âgées et donc un élargissement du haut de la pyramide des âges.

Il y a toujours presque autant d'hommes que de femmes dans la population. La taille des ménages privés n'a pas évolué (2 personnes). Les personnes isolées représentent la part la plus importante des ménages sur Dinant. Par ailleurs, la part des ménages de personnes âgées isolées de 65 ans et + est en augmentation (22,1% contre 19,6% en 2015).

En matière de chômage, Dinant connaît des chiffres peu enviables encore aujourd'hui : le taux de chômage chez les 15-65 ans est de 15,5% contre 11,1% pour l'ensemble de la Province. Le taux de chômage de très longue durée (2 ans et +) est de 6,5%, lui aussi plus élevé que celui de la Province (4,4%).

Comme l'explique l'Agence de Développement Local dans son diagnostic de 2019, le revenu moyen disponible par habitant reste faible, comparé à celui de la Wallonie et de la Province de Namur. Plus de 50% des déclarations concernent

des revenus annuels nets imposables jusqu'à 20.000 €.

La part de personnes âgées de 18 à 64 ans bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale sur Dinant est de 5,4% (3,4% pour la moyenne wallonne). Elle est en augmentation constante depuis 2013 et a atteint 247 demandes en 2015 contre 418 demandes en 2022.

Selon l'Agence de Développement Local de Dinant, la conjoncture, les contrôles plus sévères du Forem et le fait que les personnes à faibles revenus recherchent les centres urbains pour disposer de services à proximité peuvent en partie expliquer le faible revenu moyen par habitant. Cette situation représente une charge importante sur les demandes sociales (alphabétisation, santé, logement, etc.). Le travail social concerne un grand nombre et une importante diversité de services en lien avec l'action sociale, chacun ayant des compétences bien spécifiques pour couvrir l'ensemble des besoins de la population (CPAS, Régie des Quartiers, Bar à Soupe, Domino Lafontaine, Solidarité Dinantaise, Plan de Cohésion Sociale, etc.).

En ce qui concerne la vie économique à Dinant, le secteur tertiaire reste majoritaire, principalement composé des activités commerciales, touristiques et des services publics. L'activité commerciale représente le secteur économique qui compte le plus d'établissements. L'éducation, l'administration communale et les autres administrations publiques ainsi que les soins de santé sont des acteurs économiques locaux importants en raison du nombre d'emplois salariés.

³ Cfr Contrat-Programme 2019-2024, Carnet 2 – Action culturelle Générale, p. 15.
² www.walstat.be.

Le commerce dinantais s'articule en deux pôles : le centre-ville (commerces indépendants pour la plupart situés sur la rive droite de la Meuse) où une grande partie des commerces appartiennent au secteur HORECA ; le Tienne de l'Europe et le zoning de la Voie Cuivrée qui regroupent des commerces appartenant majoritairement à des chaînes de magasins. Mais, à l'instar de nombreuses communes, cette concentration des (grandes) enseignes en périphérie semble se faire au détriment du cœur de la ville. La dynamique urbaine et la vie du centre-ville sont dès lors en perte de vitesse.

Les villages dinantais sont peu fournis en commerces. Plusieurs villages ne possèdent d'ailleurs même plus un seul commerce. Cependant, force est de constater que les quelques commerces présents sont qualitatifs et/ou font la part belle aux produits locaux.

L'environnement reste un atout incontestable pour la ville. La commune abrite, en tout ou en partie, 11 réserves naturelles. La plupart de ces sites est de grand intérêt biologique et scientifique pour la Wallonie. Les zones Natura 2000 renforcent et élargissent les réserves naturelles : trois zones occupent 1.660 ha à Dinant (sur une superficie totale de 9.980 ha). Il existe plusieurs bâtiments exceptionnels sur le territoire de la commune (châteaux-fermes, églises, tours, clochers, etc.). En outre, de nombreux bâtiments figurent dans le « Patrimoine monumental wallon ». Le cadre naturel et bâti exceptionnel est source de développement économique, social et touristique.

Depuis décembre 2022, les communes de Anhée, Dinant, Hastière, Houyet, Onhaye et Yvoir préparent, avec des acteurs locaux publics et privés et en collaboration avec la Fondation Cyrys³, qui sert d'agent de liaison entre ces acteurs, un dossier de candidature pour constituer un nouveau GAL (Groupe d'Action Locale) en Haute-Meuse⁴ dans le cadre des fonds LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale). LEADER est une mesure européenne qui vise à encourager le développement et l'attractivité des zones rurales. Le Centre culturel de Dinant a été invité à participer à ce Partenariat Public-Privé.

Parmi les objectifs identifiés dans le plan de stratégie du futur GAL⁵, pointons :

- la réappropriation du patrimoine par les habitants et les opérateurs pour qu'ils deviennent les ambassadeurs de leur territoire (fierté & appartenance) ;
 - la préservation, la sauvegarde et la restauration du milieu naturel ;
 - l'interconnexion entre les opérateurs locaux pour mettre en valeur les atouts du territoire de manière concertée (accompagnent & mise en réseau) ;
 - le slow tourisme comme fil conducteur du développement stratégique (offre) du territoire.
- En matière de tourisme, il est à noter que depuis mai 2018, la Maison du Tourisme de la Haute-Meuse est devenue officiellement la Maison du Tourisme Vallée de la Meuse Namur-Dinant « Explore Meuse » et couvre désormais 13 communes à la place de 5 auparavant⁶.



³ La Fondation d'utilité publique Cyrys a été créée en 2017 par l'Abbaye de Leffe (commune de Dinant) pour assurer la gestion de la philanthropie de l'abbaye. Elle a pour objectif de développer un projet local d'écologie intégrale. Elle doit en cela favoriser et faciliter l'émergence, la maturation et la mise en œuvre de tout projet favorisant, dès maintenant et demain, à imaginer et reconstruire une société plus sobre et solidaire. www.fondationcyrys.be.
⁴ www.galhautemeuse.be

⁵ <https://galhautemeuse.be/wp-content/uploads/2023/01/230126-Enjeux-Vision-Strategie.pdf>

⁶ Andenne, Anhée, Assesse, Dinant, Fernelmont, Fosses-la-Ville, Hastière, La Bruyère, Mettet, Namur, Onhaye, Profondeville et Yvoir.

2.2.1.3 ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE DE LA VILLE DE DINANT

En août 2021, le bourgmestre Axel Tixhon, ayant succédé à Richard Fournaux aux élections communales de 2018, démissionne de ses fonctions pour, annonce-t-il, « protéger son intégrité physique et privilégier son activité professionnelle au sein de l'Université de Namur ».

Un remaniement s'opère alors au sein du collège dinantais. Thierry Bodlet, auparavant échevin de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement du territoire et du patrimoine, devient le nouveau bourgmestre. Camille Castaigne intègre le collège en tant qu'échevine.

En octobre 2021, l'échevin de la culture Laurent Belot décide de quitter la vie politique dinantaise et démissionne de son mandat d'échevin et de

son poste de conseiller communal. Sa colistière Audrey Bernard, conseillère communale, lui emboîte le pas. Alain Rinchard est désigné comme nouvel échevin en remplacement de Laurent Belot. Les portefeuilles de compétences sont réorganisés et Camille Castaigne reçoit la culture dans ses attributions.

Durant plusieurs mois et suite à différents événements au sein de la vie politique dinantaise, la majorité tripartite en place depuis 2018 a été fragilisée, mais a finalement pu être maintenue.

Du point de vue du Centre culturel, les relations avec la Ville de Dinant sont empreintes de dialogue et de transparence, ce qui favorise une compréhension mutuelle des réalités respectives et permet au Centre culturel de poursuivre ses missions de façon constructive.

2.2.2 DE L'ANALYSE PARTAGÉE AU RÉAJUSTEMENT DE NOS ENJEUX

Pour rappel, lors du précédent contrat-programme, le CCD avait décidé de s'emparer de 5 enjeux :

1. amener davantage de personnes à prendre conscience de leurs capacités et de leurs responsabilités citoyennes ;
2. donner à davantage de personnes le goût de s'engager bénévolement dans la société en s'investissant dans les projets associatifs ou collectifs ;
3. revaloriser la relation aux autres en favorisant des espaces de paroles des lieux d'échanges, de rencontres et de convivialité ;
4. réaffirmer la tolérance et l'ouverture à l'autre ;
5. coconstruire des projets et des actions.

2.2.2.1 LES ENJEUX EN 2022

A la lumière des constats issus de l'autoévaluation sur la difficulté à travailler un nombre aussi important d'enjeux sur le long terme, l'équipe et le CO ont tenté tout d'abord de voir s'il était possible de « rassembler » les enjeux qui pouvaient l'être. Le constat opéré dans l'autoévaluation concernant l'enjeu 5 identifié plutôt comme un choix méthodologique qui sous-tend la poursuite des enjeux, et non enjeu en lui-même, nous a permis de le « mettre de côté » pour nous concentrer sur une actualisation des 4 autres enjeux.

Par ailleurs, une relecture de l'article 20 du décret des centres culturels nous amène à réaliser que l'enjeu 1 est en fait une autre façon de définir notre mission première puisque notre action culturelle doit permettre [...] « le renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire ».

En ce qui concerne les enjeux 2, 3 et 4, nous (CO et équipe) avons l'intuition qu'ils pourraient n'en faire qu'un : ils sont interdépendants si l'on souhaite les mettre en place.

Séparer les trois enjeux nous apparaît aujourd'hui comme moins productif : l'enjeu 4 est une sorte de fil conducteur qui vient appuyer le développement de l'enjeu 3. L'engagement bénévole (enjeu 2) peut aussi se retrouver dans un enjeu autour de la rencontre et la convivialité, car il implique pour un individu d'offrir son aide, ses services, ses compétences, librement et gratuitement, à une communauté, une association. D'une certaine manière, il peut donc être perçu comme un élément moteur d'une dynamique de rencontres.

Au vu de ces considérations, il nous apparaît donc au départ possible de réduire les 4 enjeux à 2 à ce stade de la réflexion :

- un premier concernant la citoyenneté (enjeu 1) mais qui renvoie à l'article 20 du décret ;
- un deuxième concernant la revalorisation d'espaces de rencontre, de convivialité, d'échanges (enjeux 2.3.4).



2.2.2.2 LES ÉTAPES DE L'ANALYSE PARTAGÉE

2021

Les prémices d'une analyse partagée

En réponse à la crise sanitaire, au confinement imposé à la population et à la fermeture de notre structure, nous avons pu mettre en place, fin 2020, le projet Paperboy⁷ dont l'objectif était multiple : principalement via les réseaux sociaux, il s'agissait de garder le lien avec notre « public » et avec la population au sens plus large, malgré la fermeture physique de nos lieux. Il s'agissait aussi de proposer un espace d'expression aux citoyens qui pouvaient décrire, au moyen d'une photo prise par eux avec le Paperboy – petit personnage créé par nos graphistes – la façon dont ils vivaient leur confinement. Lorsque nous avons pu enfin ouvrir nos lieux, une exposition présentant les créations des citoyens accompagnés de leur témoignage a été organisée. 70 créations avaient été envoyées, provenant d'écoles et de citoyens.

Une seconde opération de récolte de la parole, plus réduite, s'est déroulée en septembre 2021, lors de la première soirée d'ouverture de saison post crise sanitaire. Intitulée « Fais 3 vœux », les paroles recueillies (environ 50) s'orientaient principalement autour d'une vie où la culture était essentielle, compte tenu de l'actualité de l'époque. « La culture, c'est vous, c'est nous et ça nous a manqué ! *Écrivez ci-dessous vos 3 souhaits culturels pour le CCD, pour Dinant et sa région.* »

2022

La relance d'une analyse partagée

Intuitions de départ

Au sortir de notre autoévaluation, toujours accompagnés méthodologiquement par le CESEP, nous avons mené une série de travaux pour identifier les intuitions qui pourraient guider l'élaboration de notre analyse partagée auprès de la population et des opérateurs du territoire. Elles sont autant d'hypothèses de transformation sociétale qui pourraient advenir sur notre territoire d'implantation. Nous les résumons en 3 points :

1. **Dinant est-il constitué de différents groupes de populations/associations qui ne cohabitent pas ? Manque-t-il des lieux de rencontre, existe-t-il des dynamiques différentes entre villages et ville ? Entre associations ?**

2. **Comment décrire le rapport des citoyens à la ville, à la vie de quartier ?**

Il existe des comités de quartier en ville mais le centre semble manquer d'un « cœur de vie ». Y'a-t-il un besoin de nourrir l'ouverture à l'autre et ce cœur de ville ?

La vie en ville est-elle basée sur un rapport fonctionnel (les gens fonctionnent-ils ensemble ?) ?

La vie des villages est-elle basée sur un rapport plutôt existentiel (les gens vivent-ils ensemble ?) ?

3. **Dinant est perçue par les Dinantais comme « la plus belle ville du monde », que pouvons-nous lire derrière cette ville idéale, cette ville « carte postale » ? Quels sont les moments fédérateurs de Dinant ? Les fiertés des citoyens ?**

Quel est le rapport des habitants à leur patrimoine ? Différentes formes de patrimoine peuvent-elles être valorisées ?

Par ailleurs, existe-t-il une rupture temporelle/saisonnnière à Dinant entre l'été (affluence touristique importante) et l'hiver qui influence la dynamique de la ville et ses relations sociales ?

Appel à participation et dispositifs

Plusieurs dispositifs de récolte de la parole ont alors été lancés pour aller à la rencontre des citoyens et des opérateurs du territoire.

En juin 2022, un appel public à participation a été lancé par mail et sur notre site internet et notre page Facebook auprès des citoyens, des opérateurs culturels et des opérateurs d'autres champs également, ainsi qu'auprès des membres de notre Conseil d'orientation, de notre Conseil d'administration, de notre Assemblée générale, pour participer à deux dispositifs d'expression sur leur façon de vivre le territoire. Cet appel a par ailleurs aussi été lancé lors de la soirée d'ouverture de saison 2022-2023 durant laquelle nous avons organisé un dispositif de récolte de la parole (les cartes postales I Love Dinant).

Entre 2022 et 2023, plusieurs échanges thématiques avec les opérateurs actifs sur le territoire de Dinant ont également été organisés, pour nourrir l'analyse partagée et le travail autour des enjeux.

⁷ Voir ce projet présenté dans l'autoévaluation.

Implication de la population

Entre juin 2022 et octobre 2022, notre équipe a été présente durant 20 moments/événements⁸ pour y proposer et animer un des deux dispositifs d'expression imaginés : Compose ta culture et I Love Dinant.

Ces moments se sont déroulés dans des événements liés ou non aux activités du Centre culturel et principalement dans la Ville de Dinant et ses villages (qui constituent notre territoire d'implantation). Certains événements ont été choisis, car ils permettaient d'aller à la rencontre d'une certaine « partie » de la population (les jeunes, les seniors), d'autres étaient orientés « grand public ».

En parallèle, un questionnaire a été réalisé et distribué aux participants de nos soirées cinéma pour nourrir notre réflexion autour de cet axe de notre intensification en confrontant nos hypothèses de travail aux retours de notre public⁹.

COMPOSE TA CULTURE

Compose ta culture a pris la forme d'une bache sur laquelle était dessinée une immense portée musicale sur laquelle les participants étaient invités à coller, au moyen d'un Post-it, ce qui les motive à sortir de chez eux (à placer dans les tons aigus de la portée) ou au contraire ce qui les freine pour sortir de chez eux (à placer dans les tons graves de la portée).

583 réponses ont été récoltées avec ce dispositif.

Constats dégagés avec COMPOSE TA CULTURE :

Au niveau des jeunes

Les principales motivations à sortir de chez soi : 43% des réponses concernent un besoin de rencontre avec leurs pairs, de faire la fête, de maintenir ou créer du lien, 10% pour passer du temps avec son partenaire ou sa famille, 9,4% pour faire du sport.

Les principaux freins pour sortir de chez soi concernent la mauvaise météo (23.2%), la mobilité difficile (14.8%) - absence de moyens de transport, horaires compliqués, retard des trains, ...-, la famille (12%), la non-envie (11%) - « la flemme » - et le coût de la vie et des activités (7.74%). L'insécurité est pointée ensuite, mais de façon moins importante.

Au niveau des seniors

Les principales motivations à sortir de chez soi : 36% des réponses concernent un besoin de rencontre, de lien et 33% concernent un besoin de participer à des activités (culturelles, sportives en douceur, apprentissages divers). Les 31% de réponses restantes sont plutôt de l'ordre du constat ou de suggestions/réclamations.

Les principaux freins pour sortir de chez soi

Le sentiment d'insécurité est pointé en premier (24.39%) et se manifeste davantage lors de sortie la nuit ou le soir car les seniors le mettent en lien avec la mobilité plus difficile (physiquement pour des personnes plus âgées qui doivent conduire une voiture la nuit mais aussi au niveau des transports à trouver pour être véhiculées), les problèmes de transport et la mobilité plus difficiles (21.95%). Le plaisir de rester chez soi, les soucis de santé et la mauvaise météo arrivent ensuite (9.75% chacun).

Au niveau tout public

Les motivations à sortir de chez soi se situent au niveau du besoin de rencontrer des gens, de revoir ses amis, de créer du lien (25.4%), de profiter d'activités culturelles et musicales (25.4%), de profiter de la nature (balades) (9.8%) et, au même niveau, d'un besoin de convivialité et d'un besoin d'apprentissage/découverte (chacun 7.8%).

Les freins se situent principalement au niveau de la mauvaise météo (29.41%) et du coût de la vie (17.64%). Viennent ensuite l'envie de rester chez soi (8%) et la difficulté de déplacement (5.8%).



⁸ Voir liste en annexe.

⁹ Voir annexe.

COMPOSE TA CULTURE – VERSION 2

Une seconde version de la question a été imaginée pour affiner la thématique du besoin de lien et de rencontre qui revient souvent dans les premières réponses récoltées.

La question de ce dispositif était cette fois : *Qu'est-ce qui vous motive/freine à sortir de chez vous pour partager des moments avec d'autres personnes ?*

Nous avons eu l'occasion de récolter 150 réponses lors de 4 événements différents : une rencontre avec les associations et leurs publics et 3 événements tout public (une exposition et le week-end des fêtes de la musique).

Ce que ces retours de la population nous indiquent :

Les motivations à sortir de chez soi pour rencontrer et partager des moments avec d'autres

18% des réponses concernent un besoin de voir la famille, et les amis et 16% des réponses précisent une motivation en lien avec le besoin de contact et de rencontre avec les gens. La météo arrive en 3^e lieu avec 15% des motivations (beau temps, soleil). 14% des motivations concernent la possibilité de vivre des activités culturelles (concerts, spectacles, ...).

Au niveau des freins

La mauvaise météo (17%). Viennent ensuite le manque d'argent (8%), l'environnement inconfortable (bruit, voitures, travaux - 8%), l'attrait des écrans (Netflix - 5%), le risque de rencontrer des mentalités fermées, des gens peu ouverts (8%) puis le stress et l'anxiété (5%) et la peur de ne pas se sentir à sa place (5%).

CARTE POSTALE « I LOVE DINANT »

« I love Dinant » est une carte postale créée par notre équipe pour inviter les citoyens à y indiquer ce qui les rend fiers de leur territoire.

103 réponses ont été récoltées avec ce dispositif.

Constats dégagés avec I LOVE DINANT

Les fiertés recueillies concernent principalement la beauté du patrimoine naturel de Dinant (21.59%) et la beauté de la Ville de Dinant (11.36%). Apparaît également comme une fierté le dynamisme des villages et de la Ville qui organisent beaucoup de manifestations ou d'événements (12.5%). Le reste des fiertés se répartit de façon équitable (entre 4 et 5%) entre la convivialité (dans les villages), la Meuse, les événements folkloriques, les lieux historiques de Dinant.

Si la carte invitait à noter les fiertés du territoire, 14% des personnes ayant écrit une carte ont également spontanément indiqué un constat ou une suggestion d'amélioration à apporter à la vie sur leur territoire : la question des parkings payants et du manque de parkings gratuits dans Dinant, la mobilité douce, le besoin de redynamisation du centre-ville de Dinant qui se vide de ses commerces.

La restitution publique des paroles recueillies au moyen de ces deux dispositifs est prévue pour la rentrée culturelle 2023.

Implication des opérateurs

Si tous les opérateurs culturels et plus largement socio-culturels ont été invités à participer à ces deux dispositifs précédemment décrits, deux rencontres ont aussi été organisées pour échanger avec eux sur des thématiques en lien avec notre analyse partagée et proposer un espace d'expression collectif et individuel¹⁰ :

- Une matinée « Rencontrons-nous avant l'été » le 17/06/2022 : une rencontre entre les associations actives sur Dinant et leurs publics, organisée dans le cadre de Rencontrons-nous, vaste projet du CCD de créations de liens entre les associations dinantaises. Nous avons utilisé l'outil « Compose ta culture » pour recueillir la parole des travailleurs associatifs ou des personnes qui fréquentent ces associations. 17 associations actives sur la commune de Dinant et leurs publics ont répondu à l'invitation, soit environ 70 personnes présentes.

- Le petit déjeuner des associations le 19/10/2022 : l'objectif de cette rencontre-petit déjeuner était de renforcer les liens entre les professionnels des secteurs associatifs et culturels de l'arrondissement, d'échanger sur les projets de chacun et les mises en commun potentielles, et d'offrir un espace d'expression sur la thématique de la réalité de travail vécue et idéale des travailleurs. Notre volonté était ici d'interroger le possible « cloisonnement » des associations. 22 associations ont participé à cette rencontre (une trentaine de personnes au total).

Il en ressort un besoin et une envie de développer davantage les synergies entre les associations qui sont actives sur le territoire de l'arrondissement. Cela passe par une meilleure connaissance de chacun, ce que permettent des rencontres comme le petit déjeuner des associations.

¹⁰ Voir en annexe les PV de ces 2 rencontres.

2.2.2.3 EXPLOITATION DES CONSTATS DE CES DISPOSITIFS

En octobre 2022, l'équipe d'animation et le CO se sont appropriés l'ensemble des constats à travers un travail de regroupement et de catégorisation par thématiques¹¹.

Des réflexions générales sont sorties de ces moments de travail :

- la difficulté des transports et de la mobilité sont des thématiques très présentes dans les préoccupations des gens, de même que le coût de la vie ;
- la rencontre, le partage, la convivialité reviennent de façon régulière dans les réponses, tous « publics confondus » ;
- l'insécurité est perçue différemment chez les jeunes (liée à l'alcool, la drogue, ...) et les aînés (liée à la « nuit ») ;
- la notion de découverte est présente dans les publics interrogés ;
- le sport et la fête semblent être des outils de lien social chez les jeunes ;
- la beauté de la Nature et de la Ville de Dinant reste une fierté importante pour les citoyens.

Cette étape de travail a fait ressortir d'autres réflexions :

Le besoin de lien social correspond à un besoin d'être ensemble et revient souvent dans les échanges. À ce stade, notre analyse partagée ne nous permet pas de savoir quels sont les espaces de rencontre qui permettent de nourrir ce besoin d'être en lien et de convivialité, ni s'ils existent à Dinant.

Qu'en est-il du besoin de rencontres ? Si on a un lien avec/si on fait partie d'une association, d'un club, d'un cercle, on peut y trouver de la convivialité. Mais le cercle lui-même n'est-il pas souvent fermé ? Cela peut-il conduire à un isolement, un enfermement, un repli sur soi-même ?



11 Voir Annexe.

Les groupes de populations ne semblent pas se croiser. Les activités pour les aînés s'adressent spécifiquement à ce public et s'organisent de préférence en journée (ce qui est un besoin qui ressort dans l'analyse partagée). Les jeunes veulent surtout se retrouver entre pairs.

Y'a-t-il un enjeu sur notre territoire à décroquer, favoriser la mixité ? Mobiliser les moyens pour que les cercles s'ouvrent ?

Ces interrogations/réflexions ont alors été remises au centre d'une discussion entre le CO et les opérateurs associatifs de Dinant le 1/12/2022 à qui nous avons présenté ces questions, ces intuitions. L'expertise de ces opérateurs, principalement issus des champs social et culturel, a permis de valider que les intuitions/questions/constats formulés par notre CO avaient une résonance plus large sur le terrain.

De manière générale, les opérateurs ont soutenu l'intérêt et la pertinence de pouvoir travailler au développement du lien sur Dinant : la rencontre et la convivialité sont très centrales dans l'analyse partagée, mais le Conseil d'orientation et les associations font apparaître qu'elles sont confrontées à plusieurs obstacles :

- les groupes se voient, mais ne se rencontrent pas toujours ;
- les gens ne se sentent pas toujours « à leur place » dans certains endroits. À ce titre, le sentiment que le Centre culturel représente parfois un lieu ouvert/accessible uniquement à une partie de la population dinantaise (la classe sociale moyenne voire aisée, âgée de + de 50 ans) est revenu dans les échanges. De manière générale, les opérateurs font apparaître le constat que la vie associative « vieillit » et qu'ils ne voient pas qui va prendre la relève dans ces groupements associatifs. La « jeunesse » n'est pas au rendez-vous ;
- les personnes précarisées sont de plus en plus nombreuses ;
- le covid a marqué les habitants : le repli sur soi qui a accompagné la période de la crise sanitaire est encore présent : les opérateurs ressentent que les gens se mettent moins facilement en action, en mouvement, en lien qu'auparavant.

Toutes ces réflexions nous ont amenés à identifier collectivement qu'il y a un intérêt à travailler la mixité sociale et la cohésion sociale sur le territoire de Dinant.

2.2.3 ANALYSE PARTAGÉE AU NIVEAU DE L'ARRONDISSEMENT (TERRITOIRE D'ACTION)

Deux autres espaces d'expression ont également été organisés plus spécifiquement au niveau des opérateurs culturels de l'arrondissement.

2.2.3.1 JOURNÉE DES CONSEILS CULTURELS LE 11/06/2022 AU CENTRE CULTUREL DE DINANT

Organisée par notre animatrice-coordinatrice « région », cette rencontre avait pour objectifs :

- de favoriser les échanges de pratiques, d'expériences entre les conseils culturels de l'arrondissement (4 déjà actifs à Anhée, Gedinne, Vresse-sur-Semois, Somme-Leuze et un en construction à Houyet) ;
- de créer/renforcer des liens entre ces acteurs du territoire et le CCD ;

- de rebaliser le rôle du CC dans les collaborations avec les conseils culturels ;

- d'offrir un espace d'expression pour faire résonner nos intuitions d'avenir. 2 outils étaient créés pour l'occasion : la rédaction d'une carte postale à envoyer à un ami pour décrire son territoire/village et un espace d'expression autour de la thématique « mon territoire/village dans 2 ans, il sera... ».

2.2.3.2 SOIRÉE DE RENCONTRES DES 15 COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT LE 19/01/2023 À HOUYET

Compte-tenu du fait que l'arrondissement compte 7 centres culturels actifs (Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Hastière, Havelange, Rochefort) qui élaborent eux-mêmes une analyse partagée, cette démarche concernait davantage la récolte des paroles des 8 autres communes (Yvoir, Hamois, Houyet, Onhaye, Somme-Leuze, Hamois, Gedinne, Vresse-sur-Semois). Il nous a néanmoins paru pertinent d'associer toutes les communes à cette soirée.

L'invitation a été envoyée :

- aux Bourgmestres et Echevins de la culture ;
- aux opérateurs culturels agréés par la FWB ou actifs sur leur territoire ;
- aux présidents des conseils culturels ;
- aux présidents et directeurs des centres culturels ;
- aux membres des Commissions Locales de Développement Rural.

En préalable à cette rencontre, différentes sources d'informations froides et chaudes ont été analysées :

1. les données socio-culturelles issues des diagnostics et fiches-projets des Programmes Communaux de Développement Rural pour les communes qui en disposaient (récents ou plus anciens) ;

2. les observations de notre animatrice régionale suite à son tour des conseils culturels, à l'organisation d'une journée de rencontre entre conseils culturels et à ses rencontres sur le territoire avec les conseils culturels ou les opérateurs culturels de l'arrondissement.

Sur base du recoupement et de l'analyse de ces différentes informations, 4 grandes thématiques ont été abordées : La culture | La rencontre | La coordination | Le patrimoine¹².

Deux outils d'intelligence collective (un débat mouvant et un World café) ont été utilisés pour dynamiser les échanges avec les représentants des 10 communes présentes¹³.



¹² La synthèse des échanges est présentée en annexe.

¹³ Les communes absentes étaient uniquement celles disposant d'un centre culturel, ce qui nous a donc semblé « logique » étant donné la démarche d'analyse partagée menée par ces centres culturels sur ces territoires.



2.2.3.3 SYNTHÈSE DES CONSTATS SUR L'ARRONDISSEMENT

Ces affirmations et constats sont énoncés par les opérateurs/associations.

CULTURE

- il manque de lieux de rencontre et parfois d'offre culturelle sur le territoire ;
- l'importance du réseautage ;
- l'importance du soutien de structures comme le CCD dans le développement de la vie culturelle ;
- depuis la crise du covid, il y a une nécessité de booster la vie culturelle ;
- l'importance de maintenir des propositions culturelles dans les écoles, pour les enfants ;
- l'importance de lieux de rencontres dans les villages.

PATRIMOINE

Plusieurs formes de patrimoine ont été identifiées sur les territoires :

- le patrimoine bâti ;
- le patrimoine artistique ;
- le patrimoine naturel ;
- le patrimoine immatériel.

Il semble y avoir un fort intérêt des citoyens pour des activités culturelles dans des lieux de patrimoine (naturel et bâti). Et ces lieux sont découverts grâce à ces activités, valorisés et investis.

Souvent, ce sont de petits comités qui travaillent à la valorisation du patrimoine. Pour « passer à la vitesse supérieure », l'appui d'institutions touristiques (Maison du Tourisme, Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative,...), politiques (Communes, Région Wallonne, FWB,...) ou culturelles (Centre culturel) est nécessaire. Cela permet de mélanger les pratiques et d'avoir un regard extérieur.

Les projets qui valorisent plusieurs types de patrimoines (artistique/bâti/...) sont très appréciés au sein de la population.

¹⁴ Témoignage d'un participant.

RENCONTRE

- La rencontre doit être présente et pensée à chaque moment des processus : avant/pendant/après.
- « La rencontre, c'est ce qui prévaut à toute organisation. S'il n'y a pas de rencontre, le reste (culture, patrimoine,...) ne compte pas. Isolé, on ne crée pas grand-chose »¹⁴
- La difficulté de « faire sortir les gens de chez soi » est pointée.
- L'importance de cultiver la curiosité, l'écoute et de diversifier les rencontres.
- Être ensemble et se rencontrer, est-ce la même chose ? Est-ce que les gens ont vraiment envie de se rencontrer ?
- Les lieux de rencontres se raréfient (disparition des cafés dans les villages par exemple).
- L'importance de l'intergénérationnel dans la rencontre et de la place des enfants dans ces rencontres.

COORDINATION

Se connaître / Se reconnaître : Il existe un besoin partagé de connaître ce qu'il se passe sur son territoire. Malheureusement, la circulation des informations sur les autres associations est souvent défaillante, quel que soit le lieu.

En revanche, ce besoin de connaître ce qu'il se passe est principalement de l'ordre de l'information. Il ne ressort pas un besoin de partage de compétences ou de ressources avec d'autres associations.

En bref, « on n'a pas forcément besoin des autres pour organiser nos activités mais c'est dommage de ne pas être au courant des activités de notre région ».

Clivage entre les différents groupes associatifs : Il existe le public du milieu sportif, celui des kermesses et des fêtes de villages et puis les autres. Il y a peu de mixité entre ces groupes et peu de mouvement d'un secteur à l'autre.

Composition des comités et vieillissement des membres : La réalité du vieillissement des membres des associations est revenue plusieurs fois également. Le constat est un engagement moins important de la part de la jeunesse en règle générale dans les comités autres que celui des fêtes.

Impact d'un CC : Les lieux bénéficiant d'un Centre culturel s'accordent à dire qu'il y a plus de contacts entre les associations grâce aux actions de ce Centre culturel.

Nourrir l'analyse partagée

Nous avons le souhait de nourrir les résultats de cette étape de notre analyse partagée sur l'arrondissement avec les constats des autres centres culturels présents sur le territoire. Les réalités de travail et les états d'avancement du dossier de renouvellement de chaque centre culturel n'ont pas encore permis le croisement de données à ce jour. Nous prévoyons cet échange dans un avenir proche.

2.2.4 CONTINUITÉ DE L'ANALYSE PARTAGÉE IMPACT DES DISPOSITIFS SUR LA PARTICIPATION ET SUR SON EFFECTIVITÉ

Si les dispositifs de récolte de la parole n'ont pas ou peu eu l'occasion d'être activés entre 2019 et 2021 (pour différentes raisons explicitées dans le volet gouvernance de notre autoévaluation¹⁵ et en raison du contexte de crise sanitaire survenue en 2020 et 2021), l'élaboration du processus autour de cette demande de reconnaissance représente pour notre structure un réel enjeu pour renforcer nos outils de rencontre des citoyens et des opérateurs et offrir des espaces d'expressions plus réguliers pour nourrir notre analyse partagée continue.

Les dispositifs qui ont été imaginés pourront être exploités par la suite pour alimenter notre boucle procédurale et s'enrichir d'autres dispositifs qui mettent la participation au cœur de l'expression citoyenne.

De manière générale, les opérateurs de l'arrondissement et de la ville de Dinant confirment leur besoin de moments d'échanges et de rencontres comme ceux décrits ici, qui vont bien au-delà d'une démarche d'analyse partagée mais qui contribuent au final à tisser du lien et à interroger la question du lien social et du décroisement des institutions, au service d'un même territoire.

2.2.4.1 CE QUE NOUS RENVOIE L'ANALYSE PARTAGÉE

Le travail d'analyse mené par le Conseil d'orientation en 2016 avait à l'époque fait émerger une série d'intuitions de l'équipe et de ressentis de la population qui résonnent avec celles posées en 2022¹⁶ comme on peut le lire ci-dessous :

« En centre-ville, les logements bon marché attirent des ménages à petits revenus ou des personnes isolées (célibataires, personnes âgées, familles monoparentales, etc.) alors que dans les villages, les familles plus aisées s'enferment dans un quotidien chargé et un rythme de vie qui ne laissent pas beaucoup de place ni de temps à la rencontre.

La culture semble pouvoir répondre à cet isolement et à ce manque de cohésion, mais elle se heurte à un manque d'envie, de curiosité et de temps dans le chef des individus. L'enjeu pourrait donc se situer à ce niveau : comment attirer la population à la culture, pour mieux faire se rencontrer les gens, pour les sortir de leur isolement et de l'individualisme ambiant ? »

Ces réflexions sont toujours d'actualité comme nous venons de l'expliquer et ces éléments ont été renvoyés également par les opérateurs associatifs et le CO lors de la rencontre de décembre 2022.

¹⁵ Voir la partie autoévaluation.

¹⁶ Cfr Contrat-Programme 2019-2023, Carnet 2 – Action culturelle Générale, pp. 18 et 28

Durant cette rencontre, l'engagement bénévole a fait partie des préoccupations des associations qui ont nourri notre analyse partagée, mais celui-ci a été davantage abordé sous l'angle du « vieillissement » des dynamiques citoyennes et associatives et l'absence de « jeunesse » pour reprendre le flambeau au sein de ces mêmes dynamiques. La jeunesse étant donc ici à entendre comme « l'avenir » de la vie associative. Le constat n'est pas qu'il n'y a pas d'engagement citoyen et de participation bénévole sur le territoire de Dinant. Le constat est de l'ordre d'une interrogation : existe-t-il « des jeunes » qui pourraient s'investir dans ces associations dans les années à venir ? Et, une réflexion plus globale : où sont-ils ? Où sont ces jeunes (les

adolescents, les jeunes adultes mais aussi les habitants de 25-40 ans) ? Comment pouvons-nous les rencontrer ?

Le deuxième « ensemble d'enjeux »¹⁷ que nous avons imaginé autour de la rencontre nous apparaît donc toujours d'actualité au vu des retours de l'analyse partagée et de notre autoévaluation. Nous faisons dès lors l'hypothèse que l'ajuster en y intégrant une dimension « jeunesse » est pertinent pour le territoire : notre action peut-elle favoriser des espaces de rencontres et de convivialité, de partages et de découvertes tout en étant attentif à rencontrer « la jeunesse »/l'avenir du territoire ?

2.2.4.2 UNE ACTUALISATION PARTAGÉE

Comme expliqué précédemment, nous, CO et équipe, avons soumis cette actualisation d'enjeu aux associations de Dinant et également au Conseil d'administration du CCD. Les associations, comme expliqué précédemment, ont confirmé l'intérêt de travailler un enjeu autour de la rencontre et de la cohésion sociale.

- le temps de la rencontre pour mieux connaître le territoire et les opérateurs ;

- le temps de la formation : pour s'outiller encore davantage en interne pour développer des dispositifs de participation citoyenne en résonance avec les réalités du territoire.

Le Conseil d'administration a marqué son accord sur le choix d'un enjeu qui tournerait autour de la rencontre/cohésion sociale¹⁸ tout en rappelant qu'en tant qu'opérateur culturel, il était nécessaire de poursuivre le travail autour de la participation citoyenne (article 20 du décret), tout en reconnaissant aussi que pour travailler au renforcement de la citoyenneté, l'équipe du CCD a encore besoin de temps :

Notre équipe, notre CO et notre CA posent donc ensemble l'hypothèse qu'en travaillant à davantage d'espaces de rencontres entre les publics et les populations, favorisant ainsi plus de lien et de cohésion sociale, nous serons aussi amenés à renforcer le développement d'une citoyenneté active, critique et responsable.

2.2.4.3 EMERGENCE D'UN AUTRE ENJEU ?

A côté de ces thématiques centrales, l'importance du patrimoine et du rapport à la nature sont revenus régulièrement dans notre analyse partagée. Nous nous sommes donc également interrogés sur la possibilité de voir émerger un enjeu en lien avec cette thématique. Nous (équipe et CO en concertation avec le CA) l'identifions au final plutôt comme une thématique « fil rouge » du CCD mais pas comme un enjeu

en tant que tel, d'autant que comme expliqué précédemment, le GAL renaissant a défini des objectifs stratégiques qui sont de l'ordre de la revalorisation des patrimoines et des fiertés des citoyens. Nous y voyons donc une opportunité de travailler le rapport des citoyens au patrimoine et à la nature en collaboration avec le GAL sur un territoire large.



¹⁷ Cfr p. 5

¹⁸ Voir PV en annexe

2.2.5 LE RECENTRAGE AUTOUR D'UN ENJEU

2.2.5.1 FORMULATION DE L'ENJEU

Ce travail d'analyse et de réflexion nous amène à recentrer notre action autour d'un enjeu principal que nous formulons de la sorte :

Compte tenu :

- de l'évolution de la ville de Dinant, au vécu touristique important, et de la réalité socio-économique actuelle de ses habitants, notamment :

- la précarité grandissante dans le centre-ville de Dinant qui exclut une partie de la population des propositions culturelles qui ont lieu dans nos murs ou de celles d'autres opérateurs de différents champs ;
- la mobilité difficile ou limitée sur le territoire ;
- un contexte économique local principalement tourné vers le tourisme, porteur d'emplois principalement saisonniers, impactant la dynamique d'une vie au centre-ville ;
- du départ des commerces du centre-ville ou des villages, de l'absence d'un centre-ville identifié et dynamisé aussi en soirée par des espaces de rencontres (cafés, restaurants).

- du fait que Dinant et sa région sont un espace de contrastes où se côtoient personnes économiquement fragilisées et personnes économiquement plus aisées, personnes âgées et jeunes, habitants urbains et ruraux, touristes et locaux,

- du fait que ces groupes ne se rencontrent pas toujours, ne se mélangent pas forcément, que les habitants restent parfois cantonnés dans leurs pratiques, leurs « groupements », leur quartier,

- du fait que le Centre culturel est perçu comme un bâtiment imposant, ouvert et/ou réservé seulement à une certaine partie de la population,

la qualité, l'intensité et la diversité des relations sociales vécues par les dinantais aujourd'hui semblent menacées.

la qualité, l'intensité et la diversité des relations sociales vécues par les dinantais aujourd'hui semblent menacées.

la qualité, l'intensité et la diversité des relations sociales vécues par les dinantais aujourd'hui semblent menacées.

LE CENTRE CULTUREL DE DINANT SOUHAITE CONTRIBUTER AVEC D'AUTRES ACTEURS LOCAUX, À UNE COHÉSION SOCIALE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN GÉNÉRAL ET CULTUREL EN PARTICULIER.

La cohésion sociale étant à comprendre :

- pour la Wallonie, comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous¹⁹,

- pour le Conseil de l'Europe, comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant la marginalisation²⁰.

En définitive, le concept de cohésion sociale procède d'une vision large de la société et cherche à impliquer l'ensemble des parties prenantes, dans le but de développer une responsabilité civique et sociétale plus large. Elle traduit la recherche d'une nouvelle manière d'appréhender les questions de solidarité à toutes les échelles, locales, nationales, internationales²¹.

La volonté de transformation que nous retenons comme centrale dans cet enjeu de « cohésion sociale » sur notre territoire est : comment transformer le rapport à l'autre pour favoriser la construction d'une société vectrice de liens sociaux, basée sur la coresponsabilité et la solidarité ?

En ce sens, il nous apparaît que créer des espaces et des activités qui favorisent la rencontre entre les groupes de personnes et où chacun trouve sa place et se sent légitime nourrit le bien-être individuel et collectif et aide ainsi au développement territorial : se sentir en lien, relié aux autres et à son territoire renforce les possibilités d'agir et d'innover sur ce territoire et de faire face aux défis d'avenir de manière solidaire et créative.

Au niveau du Centre culturel, contribuer à la création de ces espaces et ces activités en concertation avec d'autres opérateurs socioculturels, nous apparaît donc favorable au développement culturel de ce territoire.

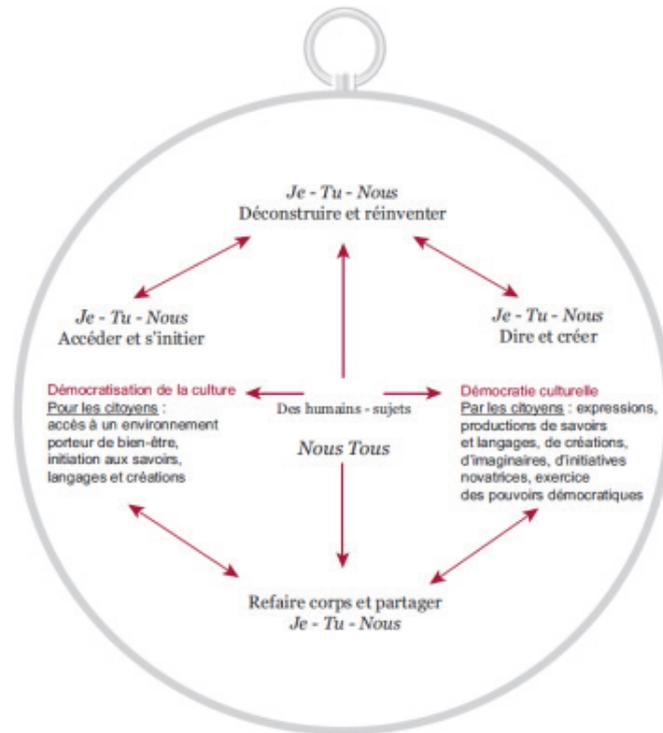
Et par-delà les individus, participer au décloisonnement des champs et des secteurs professionnels, notamment des acteurs socio-culturels, nous paraît une condition importante pour construire une société inclusive.

¹⁹, ²⁰ et ²¹ Service Public de Wallonie, Portail de la cohésion sociale <http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/PCS>

2.2.5.2 EN CONCLUSION

Si l'on se positionne sur la boussole des potentialités citoyennes, notre enjeu se situe davantage dans le refaire corps et partager, la démocratisation culturelle et la démocratie culturelle. L'axe déconstruire et réinventer (renforcement de l'esprit critique et d'une citoyenneté active et responsable) arrive dans

un second temps, une fois ces espaces temps de rencontres et de mixité sociale mis en place, permettant alors à chacun de s'exprimer, de réagir et d'œuvrer, quelle que soit sa situation économique, géographique, sociale, à une société plus critique, réflexive, solidaire et plus inclusive.





2.3

Projet d'

action

culturelle

2025-2029

2.3.1 PROJET D'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

2.3.1.1 MÉTHODOLOGIE

Après la phase d'autoévaluation et d'analyse partagée, l'équipe du CCD a consacré deux journées de travail entre fin 2022 et début 2023 pour se plonger concrètement dans l'avenir de la structure et élaborer le plan d'action. Une première phase créative a précédé une phase de structuration concrète des actions et objectifs qui sont présentés dans les pages suivantes.

Ce plan d'action a par ailleurs été nourri par des échanges avec les membres du Conseil d'orientation, les associations à qui nous l'avons présenté en même temps que l'opération culturelle en mars 2023¹ et les membres du Conseil d'administration qui l'ont validé en mars 2023².

2.3.1.2 L'IMAGINATION AU SERVICE DE L'AVENIR

Mi-décembre 2022, toute l'équipe du CCD a donc été invitée à participer à une matinée créative qui avait pour objectif d'échanger sur la façon dont chacun « rêve/visualise » le Centre culturel de Dinant en 2030, en tenant compte des données de l'autoévaluation et de l'analyse partagée.

Cette journée a été élaborée sur base de la méthode de Rob Hopkins³ qui postule que visualiser le futur au moyen d'une démarche qui fait appel à notre créativité permet de mieux se connecter à nos aspirations et de créer un avenir concret pour une société ou une structure.

Chacun a donc été invité à matérialiser sa visualisation sous forme de collages, de phrases inspirantes et de dessins. Un temps de présentation a ensuite été organisé pour prendre connaissance des visualisations de chacun. Nous avons relevé 5 grandes thématiques qui balisent l'avenir du CCD aux yeux de notre équipe⁴ :

1. Le CCD comme lieu ouvert :

- Convivialité du bâtiment + infrastructures, kiosque : lieux vivants et ouverts (aménagement du bâtiment, lieu convivial, ouvert, accessible) ;

- Convivialité dans les actions culturelles, les activités ;

- Convivialité dans l'espace public/extérieur (kiosque, esplanade, rue).

2. Le CCD comme espace de rencontre et de réunion entre les générations, les groupements, les bulles.

3. Le CCD hors de ses murs.

4. L'importance de la Nature et du Patrimoine sur le territoire.

5. L'importance du réseautage, du partenariat.

Sur base de ces éléments, une première structuration d'axes de travail a ensuite été élaborée, pour être ensuite déclinée en actions plus concrètes.

Ensuite, durant une deuxième journée, l'équipe a travaillé à la synthétisation et la formulation des objectifs de travail dans les années à venir, eux-mêmes déclinés en propositions d'objectifs opérationnels (actions).

Les objectifs ont été priorisés par l'équipe et présentés au CO et au CA qui les ont à leur tour nourri de leurs observations.

2.3.1.3 LA CONSTRUCTION DE L'OPÉRATION CULTURELLE

Celle-ci a fait l'objet d'une construction partagée entre l'équipe, le conseil d'orientation et les associations de Dinant. Une fois que l'équipe du CCD a identifié un fil rouge duquel pourrait naître une opération culturelle, ce fil rouge a été présenté lors d'une réunion avec les membres du conseil d'orientation et les associations du champ socio-culturel dinantais en mars 2023. L'objectif de cette rencontre était de "vérifier" si cette thématique de travail pouvait intéresser les acteurs du territoire et si oui, s'ils voyaient déjà des formes que pouvaient prendre les

collaborations, actions autour de cette future opération culturelle.

Un travail créatif a également été organisé pour déterminer le nom, l'accroche de cette opération.

¹ Voir en annexe le PV de la rencontre

² Voir extrait de PV en annexe.

³ Rob Hopkins est un activiste britannique, à l'origine du mouvement Transition Network. Enseignant en permaculture, initiateur en 2005 du mouvement international des villes en transition, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet : The Transition Handbook (2008), The Transition Companion (2011), The Power of Just Doing Stuff (2013) et 21 Stories of Transition (2015). Sa vision véhicule une positivité et un espoir qui donnent foi en l'avenir et suscitent l'envie de se mettre en mouvement.

⁴ Voir en annexe le détail des thématiques des créations

Comment lire le projet d'action ?

Le projet d'action se présente sous la forme d'un plan d'action articulé autour de grandes thématiques.

Action culturelle générale

Le plan présente tout d'abord les grandes orientations de l'action culturelle générale. Il se structure en thématiques globales (colonne de gauche) qui « résument » ou traduisent la modification attendue de la situation initiale, en d'autres termes l'objectif général.

Chaque objectif général :

- a été élaboré sur base de constats qui, comme nous l'avons énoncé, proviennent de l'autoévaluation, de l'analyse partagée, des rencontres avec les opérateurs du territoire et du CO/CA ;

- se décline ensuite en objectifs spécifiques c'est-à-dire en axes de travail permettant d'atteindre l'objectif général. Ces axes sont présentés avec une temporalité spécifique : les cases colorées

indiquent à quel moment du Contrat-Programme ils seront travaillés. Cette priorisation est le fruit d'une analyse en interne au regard des ressources disponibles, des chantiers déjà en cours, des réalités du territoire ou de la structure.

Enfin, pour chaque objectif spécifique, nous présentons, à titre d'exemple, une série d'objectifs opérationnels, c'est-à-dire d'actions à mettre en place pour atteindre les objectifs spécifiques.

Les droits culturels qui peuvent être activés à travers les dispositifs mis en place sont également précisés, et ce afin de faciliter la construction de la méthode d'évaluation de l'effectivité des droits, dont nous parlerons plus loin dans ce dossier.

Intensification et spécialisations

Nous déclinons par la suite dans le tableau comment nos actions spécialisées et intensifiées permettent de soutenir le plan d'action en présentant quels objectifs spécifiques peuvent être développés grâce à leurs actions.



PROJET D'ACTION CULTURELLE GENERALE

| | | | | | | | | | | | | |
|------------------|--|---|------|------|------|------|------|--|--|--|--|--|
| <p>“PUBLICS”</p> | <p>CONSTAT</p> <p>L'action culturelle du CCD touche une certaine partie de la population (personnes de plus de 50 ans issues d'un milieu socioéconomique moyen à aisé) et le public scolaire, public plutôt captif.</p> <p>Les jeunes, les 25 – 45 ans, les familles, les personnes issues d'un milieu défavorisé, sont peu présents dans nos propositions culturelles. Peu de touristes sont touchés par nos actions, dans une ville touristique. Le CCD est peu présent durant les activités estivales.</p> <p>Une partie des citoyens ne se sent pas toujours « à sa place à certains endroits ». Au niveau du CCD, celui-ci est parfois perçu comme un lieu de diffusion théâtrale s'adressant uniquement à un public âgé de 50 ans et + issu d'une classe sociale moyenne à aisée.</p> <p>Les gens ont plus de difficulté à sortir de chez eux depuis le covid (repli sur soi, sentiment d'insécurité, en ce qui concerne Dinant ville).</p> <p>La mobilité difficile sur le territoire (moyens de transport en commun limités ou absents) peut être un frein pour les citoyens qui souhaitent participer à nos actions.</p> | <p>OBJECTIF GÉNÉRAL A</p> <p>Accueillir et aller à la rencontre d'un plus grand nombre d'habitants à travers notre action (jeunes, citoyens de 25-40 ans, familles, personnes socialement ou économiquement précarisées).</p> <p>Objectif spécifique A1</p> <p>Être plus présent sur le terrain, à la rencontre des publics, là où ils sont. Amener les activités là où vivent les gens, au lieu d'attendre qu'ils franchissent nos portes.</p> <table border="1" data-bbox="810 705 895 1187"> <tr> <td>2025</td> <td>2026</td> <td>2027</td> <td>2028</td> <td>2029</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #2e8b57;"></td> </tr> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Participation à la culture Accès à la culture.</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <p>A1.1 Organiser au minimum 3x/an des activités dans les villages et les quartiers en collaboration avec les comités ou associations actives sur le terrain.</p> <p>A1.2 Organiser au minimum 5x/an des activités à l'extérieur du bâtiment CC Dinant et être présent dans l'espace public avec des actions culturelles.</p> <p>A1.3 Organiser au minimum 2x/an des activités dans des lieux « atypiques » et à des moments spécifiques et adaptés aux citoyens (ex. : temps de midi pour les élèves de secondaire) dans Dinant (gare, lieux publics, écoles...).</p> <p>A1.4 Organiser des animations pour et avec les écoles, les associations.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

“PUBLICS”

Objectif spécifique A2

Variation des propositions culturelles (différentes disciplines, différentes formes, différentes fonctions culturelles...) avec une attention particulière à la médiation, l'expression et la création.

| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|------|------|------|------|------|
| ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |

Droits culturels activés

Participation à la culture | Accès à la culture | Liberté artistique | Liberté du choix de ses appartenances et référents culturels.

Objectifs opérationnels

A2.1 Organiser au moins un stage ou une animation lors de chaque période de vacances scolaires, au moins un atelier tout public d'expression/d'expérimentation créative et au moins une activité d'expression créative par an à destination des jeunes.

Ces activités favorisent l'expression et la créativité pour des jeunes et les citoyens qui ne viennent pas au CCD.

A2.2 Organiser des tremplins musicaux ou présenter des 1ères parties de concert avec des artistes locaux en moyenne 2x/an.

A2.3 Créer ou accueillir 1 exposition par an dans laquelle l'expérimentation et la création sont possibles pour les visiteurs (via des ateliers en lien avec l'exposition par exemple).

A2.4 Organiser de activités pour un public familial (8x/an).

A2.5 Organiser des projets par et avec un public adolescent 1x/an.

A2.6. Organiser des projets en arts de la rue 1x/an.

A2.7 Organiser des activités en lien avec des thèmes de société 2x/an.

| <p>“PUBLICS”</p> | | <p>Objectif spécifique A3</p> <p>Créer un réseau avec les associations déjà en lien avec les groupes de populations « non rencontrés par le CCD » pour pouvoir les rencontrer par ce biais.</p> <table border="1" data-bbox="438 705 534 1176"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Participation à la culture Liberté du choix de ses appartenances et référents culturels Accès à la culture.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | <p>Objectifs opérationnels</p> <p>A3.1 Organiser 2x/an des moments de rencontres pour et avec les associations et les « publics » qui les fréquentent comme « Rencontres-nous » et les « mises en bouche associatives ».</p> <p>A3.2 Créer des rendez-vous/des espaces de présentations des associations à l'attention de nos publics, des citoyens.</p> |
|-------------------------|---|--|------|------|------|------|------|---|---|---|---|---|---|
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | |
| ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | | | | | | |
| | <p>Objectif spécifique A4</p> <p>Repenser l'infrastructure et l'accueil du CCD pour rendre la charge symbolique du bâtiment moins discriminante, plus ouverte à tous.</p> <table border="1" data-bbox="909 705 1005 1176"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Accès à la culture.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | <p>Objectifs opérationnels</p> <p>A4.1 Repenser et améliorer la signalétique du bâtiment (accès bureau, accès bâtiment, affichage de nos actions).</p> <p>A4.2 Améliorer l'accueil des spectateurs avant les spectacles.</p> <p>A4.3 Améliorer l'accueil des visiteurs de l'exposition.</p> <p>A4.4 Améliorer le confort d'accès des citoyens (jeune parents, personnes à mobilité réduite) à nos infrastructures.</p> <p>A4.5 Réaménager le bar et le foyer.</p> | |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | |
| ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|---|--|------|------|------|------|------|--|--|--|--|--|
| <h1>CONNEXIONS</h1> | <p>CONSTAT</p> <p>Les associations sont peu impliquées dans la co-construction au sein du Centre culturel.</p> <p>Les associations (de Dinant ou de l'arrondissement) ne se connaissent pas ou peu.</p> <p>L'action du CCD est parfois vécue comme descendante par les partenaires qui reconnaissent d'un autre côté que le CCD a des ressources pertinentes pour porter des coordinations de projets et des concertations d'acteurs sur le territoire.</p> <p>Parfois, une certaine forme de rigidité du CCD et une contrainte logistique (trop d'activités) freinent sa capacité de flexibilité et d'adaptabilité. Cette surcharge d'activités empêche de rebondir sur des projets inattendus ou en lien avec l'actualité.</p> <p>La temporalité d'action des associations du territoire (court terme) est différente de celle du CCD (anticipation – long terme) et les collaborations se résument parfois à un one-shot sur un projet spécifique mais pas à un travail de collaboration sur le long terme.</p> | <p align="center">OBJECTIF GÉNÉRAL B</p> <p align="center">Co-construire avec le milieu associatif. Créer ou renforcer des connexions entre associations, groupements, formels ou informels.</p> <p>Objectif spécifique B1</p> <p>Se faire connaître, se reconnaître entre associations et opérateurs actifs dans le champ social et culturel du territoire.</p> <p>Précision de compréhension : l'objectif B1 est différente de l'objectif A3 dans le sens où il est ici question de se rencontrer pour co-construire des projets. L'objectif A3 vise davantage la rencontre d'autres citoyens, par le biais des associations qui sont déjà en lien avec ces citoyens.</p> <table border="1" data-bbox="686 694 774 1176"> <tr> <td>2025</td> <td>2026</td> <td>2027</td> <td>2028</td> <td>2029</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #2e8b57;"></td> </tr> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>La participation à la culture Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <p>B1.1 Organiser, créer ou soutenir des moments/initiatives de rencontres entre les différents acteurs formels et informels du champ socio-culturel min 4x/an.</p> <p>B1.2 Organiser ou s'inscrire dans des moments et des espaces de partage et d'échanges avec les associations sur leurs différents axes de travail respectifs min 1x/an.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

| <p>CONNEXIONS</p> | | <p>Objectif spécifique B2 Collaborer sur des projets avec le réseau associatif.</p> <table border="1" data-bbox="384 696 472 1173"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés La participation à la culture Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | <p>B2.1 Organiser/Coordonner/Participer à des événements/projets rassemblant plusieurs partenaires du territoire, comme par exemple Dinant fête la musique, Dinant Lumière, le Festival de l'été mosan, le festival Orferidis, le Dinant Jazz night, ... min 2x/an.</p> <p>B2.2 Ajuster notre programmation de saison pour mieux laisser la place et le temps de concrétiser des projets avec d'autres opérateurs qui fonctionnent sur une temporalité à plus court terme que la nôtre.</p> |
|--|---|---|------|------|------|------|------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>LES CHAMPS DES POSSIBLES</p> | <p>CONSTAT Le CC ne mobilise pas encore suffisamment une partie des forces vives du territoire. Certains champs ne sont pas présents dans son action comme l'économie, le tourisme, le secteur du bien-être, le secteur sportif. L'action du CCD est peu en lien avec les offres touristiques dans une ville dont la dynamique est influencée par le tourisme.</p> | <p>OBJECTIF GÉNÉRAL C Associer les champs avec lesquels l'action du CCD est peu en lien aujourd'hui et qui sont présents sur le territoire d'action.</p> <p>Objectif spécifique C1 Créer plus de liens avec le secteur économique par le biais de l'Agence de Développement Local (ADL).</p> <table border="1" data-bbox="1010 696 1098 1173"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés Accès à la culture Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | <p>Objectifs opérationnels C1.1 Co-organiser ou prendre part à des événements ou des projets qui réunissent les acteurs des différents champs de Dinant autour d'un événement /projet qui se veut fédérateur et qui met en valeur le centre-ville et les villages de manière festive 2x/an minimum.</p> |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| <h1>LES CHAMPS DES POSSIBLES</h1> | | <p>Objectif spécifique C2 Renforcer les liens avec le secteur touristique par le biais des opérateurs touristiques et du futur GAL.</p> <table border="1" data-bbox="336 701 422 1180"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés Droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures Accès à la culture.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | | | <p>Objectifs opérationnels C2.1 Mettre en place des projets d'animation du patrimoine en partenariat avec d'autres opérateurs 1x/an. C2.2 Proposer des projets durant les moments de vacances qui rencontrent les populations et les touristes, en associant à la réflexion le secteur touristique (Maison du Tourisme Explore Meuse, Syndicat d'Initiative) 1x/an minimum.</p> |
|-----------------------------------|---|---|------|------|------|------|------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <h1>RENCONTRES</h1> | <p>CONSTAT Dans les activités du CCD qui attirent différents groupes de populations, la rencontre entre les citoyens de différents horizons n'est pas toujours au rendez-vous. Au niveau de l'arrondissement, il y a en général peu d'espaces temps disponibles pour se rencontrer de manière spontanée.</p> | <p>OBJECTIF GENERAL D Encourager et organiser des espaces temps propices à la rencontre entre différents groupes de personnes.</p> <p>Objectif spécifique D1 en lien avec A4 Le CCD met en place et/ou soutient des dispositifs qui favorisent la rencontre entre les groupements de personnes lors des actions culturelles.</p> <table border="1" data-bbox="997 701 1083 1180"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés Participation à la culture Accès à la culture.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | | | <p>Objectifs opérationnels D1.1 Créer des dispositifs qui permettent la mixité des générations et/ou des groupes de populations 5x/an minimum. D.1.2 Créer des moments conviviaux autour de nos actions comme un repas avant un événement, l'ouverture du bar en dehors des moments de spectacle, des goûters gratuits après les spectacles ...</p> |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--|---|------|------|------|------|------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|
| <p>PATRIMOINE</p> | <p>CONSTAT</p> <p>Le patrimoine naturel, historique, touristique est très présent sur le territoire et dans les fiertés des gens.</p> <p>Il existe des patrimoines dominants (patrimoine bâti, touristique, sax) par rapport à d'autres (patrimoine naturel, vivant, patrimoine des gens) qui sont moins mis en valeur.</p> | <p>OBJECTIF GENERAL E</p> <p>Mettre en valeur les différentes formes de patrimoine par et avec les habitants.</p> <p>Objectif spécifique E1</p> <p>Mettre en valeur le patrimoine matériel du territoire.</p> <p>Objectif spécifique E2</p> <p>Mettre en valeur le patrimoine immatériel et naturel du territoire.</p> <p>Objectif spécifique E3</p> <p>Mettre en valeur le patrimoine vivant du territoire.</p> <p>Ces 3 objectifs seront travaillés de manière transversale</p> <table border="1" data-bbox="751 698 836 1182"> <tr> <td>2025</td> <td>2026</td> <td>2027</td> <td>2028</td> <td>2029</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Accès à la culture Participation à la culture Maintien et promotion du patrimoine et des cultures.</p> | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | <p>Objectifs opérationnels « transversaux »</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser des projets dans des endroits d'intérêt patrimonial inédits ou traditionnels min 3x sur le contrat programme, notamment en lien avec des Festivals qui le font déjà comme le Festival de l'été mosan. Organiser des projets de découverte et de partage du patrimoine matériel et immatériel avec les populations 3x sur la durée du CP. Encourager et soutenir les citoyens dans la mise en valeur de leur propre patrimoine, l'Agence Wallonne du Patrimoine pouvant être un relais intéressant pour y arriver. Créer des ponts ou renforcer des liens avec d'autres opérateurs qui mettent en avant le patrimoine de Dinant (comme par exemple avec la MPMM, pourquoi pas aussi le musée Wiertz, ...). |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| <p>PARTICIPATION</p> | <p>CONSTAT</p> <p>Le CO et l'AG ne sont pas encore suffisamment mobilisés pour accompagner la structure dans la réalisation de ses missions.</p> <p>Mis à part le CO, l'AG et le CA, il existe peu d'organes de participation à la vie culturelle du CCD.</p> <p>Nous identifions que notre action ne permet pas encore souvent de développer une logique d'appropriation culturelle (axe démocratie culturelle) et reste encore souvent dans une logique de « consommation culturelle » (axe démocratisation culturelle).</p> | <p>OBJECTIF GENERAL F</p> <p>Redynamiser la participation active citoyenne dans notre Centre culturel et nos instances.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|------|------|------|------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|---|
| <p>Objectif spécifique F1</p> <p>Dynamiser ou créer des commissions composées de bénévoles ou de représentants d'associations, thématiques (autour d'un projet) ou sectorielles (ex. : commission cinéma).</p> <table border="1" data-bbox="523 698 612 1178"> <thead> <tr> <th></th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Participation à la culture Participation à l'élaboration et politiques et programmes culturels.</p> | | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | <p>Objectifs opérationnels</p> <p>F1.1 Développer des comités de bénévoles (bar, accueil public, projet, ...).</p> <p>F1.2 Programmer des moments de rencontres et de remerciement entre les bénévoles.</p> <p>F1.3 Créer un ou des groupes d'organisation de projets spécifiques sur une thématique.</p> <p>F1.4 Réaliser une information adéquate sur les possibilités de devenir bénévole au CCD.</p> | <p>Objectifs opérationnels</p> <p>F2.1 Renforcer la médiation autour de la diffusion et particulièrement autour de nos expositions pour donner des clés de compréhension et donner envie d'aller à la découverte.</p> <p>F2.2 Créer des moyens d'expression et d'échange et des dispositifs de rencontre autour de nos activités en collaboration avec d'autres partenaires.</p> <p>F2.3 Créer des projets participatifs qui impliquent les habitants ou qui leur permettent de créer une proposition culturelle.</p> |
| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Objectif spécifique F2</p> <p>Créer davantage d'espaces de débat, de rencontre et de participation au sein de nos projets et de nos propositions.</p> <table border="1" data-bbox="986 698 1075 1178"> <thead> <tr> <th></th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Liberté artistique Participation à la culture, Liberté du choix de ses appartenances et référents culturels.</p> | | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | <p>Objectifs opérationnels</p> <p>F2.1 Renforcer la médiation autour de la diffusion et particulièrement autour de nos expositions pour donner des clés de compréhension et donner envie d'aller à la découverte.</p> <p>F2.2 Créer des moyens d'expression et d'échange et des dispositifs de rencontre autour de nos activités en collaboration avec d'autres partenaires.</p> <p>F2.3 Créer des projets participatifs qui impliquent les habitants ou qui leur permettent de créer une proposition culturelle.</p> | <p>Objectifs opérationnels</p> <p>F2.1 Renforcer la médiation autour de la diffusion et particulièrement autour de nos expositions pour donner des clés de compréhension et donner envie d'aller à la découverte.</p> <p>F2.2 Créer des moyens d'expression et d'échange et des dispositifs de rencontre autour de nos activités en collaboration avec d'autres partenaires.</p> <p>F2.3 Créer des projets participatifs qui impliquent les habitants ou qui leur permettent de créer une proposition culturelle.</p> |
| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| <p>GOUVERNANCE ET ORGANISATION INTERNE</p> | <p>CONSTAT</p> <p>Du point de vue des ressources humaines, le CCD vit une période de transition avec des changements internes à différents niveaux et a besoin d'être accompagné et formé pour répondre au mieux aux missions qu'il se fixe (hors les murs, outils d'expression créatifs, coconstruction).</p> <p>Du point de vue de l'infrastructure (compte tenu de sa taille, son historique – un ancien casino), la gestion du CCD nécessite d'y consacrer une énergie importante (gestion du bâtiment, location des salles et matériel) et conditionne une partie de nos actions (et de la fréquentation de nos activités).</p> <p>Nous sentons un besoin de rééquilibrer l'énergie à consacrer dans les actions à l'intérieur du bâtiment et sur le territoire/terrain.</p> | <p style="text-align: center;">OBJECTIF GENERAL G</p> <p>Gérer le changement interne de manière sereine et efficace. Accompagner l'équipe et la structure dans la gestion du changement</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <p>G1.1 Créer un plan de priorisation et de phasage des changements internes et institutionnels de fonctionnement.</p> <p>G1.2 Améliorer et établir une communication interne claire et efficace.</p> <p>G1.3 Réaliser un plan de transition vers une culture durable au CCD.</p> <p>G1.4 Continuer le travail sur l'adéquation entre l'organigramme et les missions du CCD.</p> <p>G1.5 Poursuivre les entretiens individuels du personnel.</p> <p>G1.6 Au-delà de la formation continuée de l'équipe propre au fonctionnement « normal » de la structure, organiser un parcours de formation pour accompagner ces changements internes quand cela s'avère nécessaire et pertinent, avec un suivi des formations et un partage des acquis avec les collègues.</p> <p>G1.7 Favoriser la participation de l'équipe aux rencontres du secteur.</p> <p>G1.8 Mieux équilibrer les ressources humaines par rapport aux activités à l'interne du bâtiment (mises à disposition et location) pour libérer à notre équipe de l'énergie et du temps pour sortir de nos murs.</p> | | | | | | | | | |
|---|--|---|------|------|------|------|--|--|--|--|--|
| <p>Objectif spécifique G1</p> <p>Rendre durable un fonctionnement efficace au service des missions du CCD.</p> <table border="1" data-bbox="549 698 635 1184"> <thead> <tr> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #2e8b57;"></td> </tr> </tbody> </table> <p>Droits culturels activés</p> <p>Droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.</p> | | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | |
| 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

| | | |
|--------------------|--|--|
| SE RACONTER | CONSTAT | OBJECTIF GÉNÉRAL H |
| | La communication du CCD, notamment sur les réseaux sociaux était principalement orientée vers la promotion de ses activités (notamment les activités de diffusion) ce qui renforce l'image d'une structure tournée sur son bâtiment. | Transformer notre communication pour raconter nos actions, notre histoire et mieux communiquer sur notre identité et nos missions et ne pas se limiter à la logique "promotionnelle" de la communication. Droits culturels activés Accès à la culture Promotion des patrimoines et des cultures. |
| | | Voir ci-dessous |

2.3.2 PLAN DE D'ACTION COMMUNICATION

| CONTRAT-PROGRAMME 2019-24 | | | | CONTRAT-PROGRAMME 2025-29 | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|---------------------------|-----------|-----------|-----------|
| 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 | 2025-2026 | 2026-2027 | 2027-2028 | 2028-2029 | 2029-2030 |
| Sept-déc | Jan-juin | Sept-déc | Jan-juin | Sept-déc | Jan-juin | Sept-déc | Jan-juin |
| Refonte site lay-out/structure /texte (équipe + historique) | | | | | | | |
| Améliorations bimestriel | | | | | | | |
| Explorer toutes les possibilités des Réseaux sociaux | | | | | | | |
| Inclure un point com dans les réunions relatives aux changements et projets internes: est-ce qu'on communique au public ou pas, si oui sur quoi ?-> accompagner le public dans les changements | | | | | | | |
| Refonte identité visuelle Pataphonie: dépliant/site | | | | | | | |
| développer l'accueil des spectateurs (Mots accueil sur scène -concerne plutôt les animateurs) | | | | | | | |
| Rééquilibrer la stratégie Réseaux sociaux vers une logique sociale | | | | | | | |
| Communiquer autour des gros projets en cours d'élaboration (même si pas encore abouti) - raconter | | | | | | | |
| Prévoir plus de temps/place pour la vidéo dans notre communication | | | | | | | |
| Inclure l'équipe dans la promo pour donner une dimension plus humaine (donner son avis en face caméra pour publication sur RS, critique de spectacle dans brochure et bim...) | | | | | | | |
| Faire participer le public dans la communication (interview après/avant spectacle, expo...) | | | | | | | |
| Ajouter du contenu communicationnel dans les brochures : saison + bim | | | | | | | |
| Se positionner sur les échanges win-win entre partenaires (laisser un espace pour parler des projets autres ?) | | | | | | | |
| Concevoir un pack d'arrivée pour les nouveaux habitants | | | | | | | |
| Créer un moyen de se faire connaître (vidéo interne) entre assos ? | | | | | | | |
| J'ai osé la culture | | | | | | | |
| Nommer des ambassadeurs | | | | | | | |
| Phase de stabilisation de l'équipe et adaptation aux changements | | | | | | | |

2.3.3 ARTICULATION ENTRE LE PLAN D'ACTION GÉNÉRALE ET LES DIFFÉRENTES INTENSIFICATIONS ET LES SPÉCIALISATIONS

Le tableau ci-dessous présente de quelle manière les intensifications et les spécialisations de l'action culturelle générale du CCD vont nourrir et renforcer les objectifs généraux du plan d'action. Il vient compléter les chapitres qui présentent en détail les intensifications et les spécialisations de notre action et auxquels nous renvoyons pour plus d'informations sur la façon dont seront opérationnalisées ces reconnaissances.

Le tableau qui suit propose des pistes de travail pour l'avenir. Celles-ci seront guidées et réaménagées compte tenu de l'actualité et de l'évolution du plan d'action général.

ACI Axe ARRONDISSEMENT

L'axe arrondissement de l'ACI viendra nourrir les **OBJECTIFS GENERAUX A, B, D, E, F**
Et + spécifiquement les objectifs A1 | A2 | B1 | B2 | D1
La déclinaison de ces objectifs sera liée à la possibilité de dégager des ressources
humaines supplémentaires pour rencontrer tous les objectifs opérationnels présentés ci-
contre.

Objectifs opérationnels A et B

- Soutenir les conseils culturels dans la réalisation de leurs missions en les accompagnant en fonction de leurs besoins.
- Aider et soutenir la création de nouveaux conseils culturels.
- Soutenir la mise en place d'actions culturelles là où n'opère pas un centre culturel.

En ce sens, ces objectifs opérationnels nourrissent également l'**objectif général E** autour de la participation active des citoyens dans les politiques culturelles.

Objectifs opérationnels B et D

- Organiser des rencontres et des moments de partages et d'échanges entre les conseils culturels.
- Organiser des moments de partages et d'échanges entre les opérateurs culturels du territoire.

| | | |
|--------------------------------------|--|--|
| <p>ACI Axe SAX</p> | <p>L'axe « Sax » de l'ACI viendra nourrir les OBJECTIFS GENERAUX A, B C, E, F L'objectif E étant développé dans l'optique où la mise en valeur du saxophone et d'Adolphe Sax fait partie du patrimoine et de l'histoire de Dinant.</p> | <p>Objectifs opérationnels A</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les projets autour de la découverte du saxophone au sens large • Développer les propositions d'actions d'expression et de médiation autour des activités de l'AIAS (concours international Adolphe Sax, ...). <p>Objectifs opérationnels B</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser/Coordonner/Participer à des événements projets rassemblant plusieurs partenaires du territoire. • S'inscrire dans des moments et des espaces de partages et de coconstruction avec les associations. <p>Objectifs opérationnels C</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-organiser et/ou prendre part à des événements ou des projets qui réunissent les acteurs des différents champs de Dinant (secteur touristique, culturel voire économique). • Poursuivre la mise en place des projets de valorisation du patrimoine en lien avec le saxophone, Adolphe Sax et la musique pour les citoyens de l'arrondissement et de plus loin (notamment les « touristes »). <p>Objectif opérationnel F</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des bénévoles impliqués dans l'organisation du Concours international Adolphe Sax. |
|--------------------------------------|--|--|

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| <p>ACI Axe PATRIMOINE</p> | <p>Cet axe de l'ACI viendra nourrir principalement l'OBJECTIF GENERAL E et sera travaillé de façon transversale au niveau des secteurs.</p> <p>Nous pensons également que l'OBJECTIF GENERAL A « Publics » peut être nourri par cet axe patrimoine, avec les différents parcours historiques, mémoriels, thématiques et patrimoniaux organisés pour et par les dinantais notamment et la poursuite de la gestion du centre de documentation et les collaborations avec la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan.</p> <p>Par ailleurs, nous sommes en attente des orientations que prendra le futur GAL (dont le CCD fait partie en tant que partenaire privé) et dont les objectifs tournent également autour de la valorisation du patrimoine. Si des moyens sont déployés à travers ce GAL et dans des projets dans lequel le Centre culturel de Dinant est identifié comme partenaire ou porteur de projet, nous pourrions imaginer donner à l'objectif Patrimoine une dimension plus importante.</p> | <p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des expositions mémorielles, thématiques, historiques mettant en valeur les différentes formes de patrimoine. • Poursuivre le développement des actions en lien avec le projet SAX. • Poursuivre les collaborations avec des partenaires comme la MPM (organisation de stages en lien avec les expositions, projets de découverte du patrimoine, ...). • Mettre en place des projets d'animation du patrimoine en partenariat avec d'autres opérateurs, ou avec les habitants du territoire. |
| <p>ACI Axe CINEMA</p> | <p>Cet axe nous permet de renforcer l'OBJECTIF GENERAL A (objectifs spécifiques A1 et A2) en proposant notamment des projets et activités cinéma qui permettent d'aller à la rencontre de différents groupes de populations (les adolescents, les enfants, les familles, ...).</p> <p>Il nous permet également de travailler l'OBJECTIF GENERAL F avec la dynamisation de la commission cinéma et son ouverture à de nouveaux axes de travail ou projets.</p> | <p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des moments conviviaux autour de nos actions comme un repas avant un film, l'ouverture du bar avant le cinéma, ... • Poursuivre le travail de coconstruction avec la commission cinéma. • Soutenir les projets proposés en résonance avec des thématiques de société en présentant une programmation en résonance avec ces thèmes. |
| <p>ACSD ARTS LA SCENE</p> | <p>La spécialisation arts de la scène va venir renforcer principalement les OBJECTIFS GENERAUX A, D et E.</p> | <p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Varier les disciplines artistiques proposées dans nos programmations afin de toucher de « nouveaux groupes de populations » actuellement non rencontrés dans notre programmation. • Proposer des programmations « en dehors » du bâtiment CCD. • Accompagner les propositions artistiques de moment de rencontre, de médiation. |

| | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets proposés en résonnance avec des thématiques de société en présentant une programmation en lien. • Soutenir les projets de découverte et de partage autour du patrimoine vivant (artistes en création, projets autour des artistes locaux ou de plus loin). |
| <p>ACS PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS</p> | <p>La spécialisation en pratiques artistiques amateurs permet de renforcer les OBJECTIFS GENERAUX A, B et D et sera travaillée en équipe en développant la transversalité avec les autres actions du CCD.</p> | <p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des activités et des projets pour et avec les écoles. • Organiser des activités, des stages et des animations qui permettent l'expression et la créativité, principalement musicale et sonore, pour un public adulte, jeune et enfant. • Être présent sur l'espace public avec des actions/animations. • S'inscrire ou organiser des moments d'échanges et de rencontres avec les associations, dans une volonté de développer la co-construction. • Mettre en place des activités qui valorisent le patrimoine. |
| <p>ACS PROSPECT 15</p> | <p>La spécialisation Prospect 15 permet de renforcer l'OBJECTIF GENERAL de la RENCONTRE (D) et de la CONNEXION (B).</p> | <p>Mise en place de rencontres sur le territoire de la Province de Namur en vue du développement d'une future concertation culturelle namuroise et de l'opérationnalisation de différentes actions autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du Parcours d'Education Culturel et Artistique. - De la transition des centres culturels vers une culture plus « durable ». |

2.3.4 VERS UNE OPÉRATION CULTURELLE AUTOUR DE LA RENCONTRE ET LA (RE)CONNEXION

« L'incapacité d'imaginer un monde où les choses seraient différentes n'indique qu'un défaut d'imagination, pas l'impossibilité du changement » Rob Hopkins

La volonté de transformation que sous-entend notre enjeu de « cohésion sociale » sur notre territoire est : comment nos dispositifs peuvent-ils amener à transformer le rapport à l'autre pour favoriser la construction d'une société vectrice de liens sociaux, basée sur la coresponsabilité et la solidarité ?

En ce sens, créer des espaces et des activités qui favorisent la rencontre entre les groupes de personnes et où chacun trouve sa place et se sent légitime nourrit le bien-être individuel et collectif et aide ainsi à un développement territorial : se sentir en lien, relié aux autres et à son territoire renforce les possibilités d'agir et d'innover sur ce territoire et de faire face aux défis d'avenir de manière solidaire et créative. Cette opération culturelle se fonde donc sur une hypothèse, celle que la rencontre, la reconnexion à l'autre permettront de nourrir l'enjeu de cohésion sociale qui ressort sur notre territoire.

Ce fil conducteur de cette future opération culturelle a été présenté aux associations fin mars 2023 qui en ont validé la pertinence et l'intérêt.

Comme dans l'analyse partagée, de nombreux opérateurs sont revenus durant cette rencontre sur le besoin de rendre le Centre culturel (physiquement et symboliquement) accessible et accueillant pour un plus grand nombre de citoyens.

Nous proposerons donc une opération culturelle dans laquelle coexisteront 3 dynamiques de mouvement et de rencontre :

Volet 1 : BIENVENUE CHEZ NOUS, FAITES COMME CHEZ VOUS

Il s'agira de rendre le CCD accessible et accueillant pour un plus grand nombre de citoyens. Il s'agira de réaliser un travail d'appropriation physique et symbolique du CCD par les citoyens, l'équipe et les opérateurs du territoire. Il sera question de faire du CCD un espace vivant de médiation culturelle articulant participation et création.

Pour cela, nous envisageons de confier la réflexion notamment autour de la scénographie et l'aménagement de notre bar à un collectif de citoyens, de partenaires, rassemblés pour l'occasion.

A titre d'exemple, outre ce projet, quelques actions de notre projet d'action générale qui contribueront à ce volet :

- l'objectif H du projet d'action générale, orienté sur la communication de la structure, est aussi un axe qui pourra nourrir ce volet. La façon d'être en lien, de communiquer du Centre culturel avec ses usagers ou d'autres groupes de populations influencera aussi sa capacité à faire de ce lieu un lieu ouvert au plus grand nombre.

- les choix de programmation de spectacles, concerts, expositions, films, l'organisation des stages et ateliers d'expression seront également autant d'occasion de pouvoir rencontrer de nouveaux habitants à travers des propositions variées, s'accompagnant de moment de médiation.



Volet 2 : BIENVENUE CHEZ NOUS

Le « chez nous » est à entendre dans le sens d'une dynamique d'échanges, de rencontres entre des opérateurs ou des dynamiques associatives (champs élargis) qui se crée en vue de se connaître puis de porter des projets autour du vivre ensemble et du lien social. Ces acteurs créent ainsi un « chez nous » qui n'est « ni chez l'un, ni chez l'autre », cet espace-temps qui existe grâce aux rencontres qui ne rassembleront pas toujours les mêmes acteurs, mais toujours avec le même objectif de mieux se connaître et se sentir bien « chez et entre eux ».

Cette dynamique est déjà enclenchée et la réunion de fin mars a confirmé la volonté des opérateurs, centre culturel y compris, de poursuivre les moments d'échanges entre structures travaillant sur un même territoire.

A titre d'exemple, quelques actions de notre projet d'action générale qui contribueront à ce volet :

- organiser des rencontres et des moments de partages et d'échanges entre les conseils culturels
- organiser des moments de partages et d'échanges entre les opérateurs culturels du territoire
- organiser des rencontres thématiques entre opérateurs, sur base des propositions émergentes du territoire
- organiser, créer ou soutenir des moments/initiatives de rencontres entre les différents acteurs formels et informels du champ socio-culturel min 4x/an
- organiser ou s'inscrire dans des moments et des espaces de partage et d'échanges avec les associations sur leurs différents axes de travail respectifs min 1x/an
- organiser/Coordonner/Participer à des événements/projets rassemblant plusieurs partenaires du territoire, comme par exemple Dinant fête la musique, Dinant Lumière... min 2x/an
- ajuster notre programmation de saison pour mieux laisser la place et le temps de concrétiser des projets avec d'autres opérateurs qui fonctionnent sur une temporalité à plus court terme que la nôtre.

Volet 3 : BIENVENUE CHEZ VOUS

Le « chez vous » est partout là où les habitants se rassemblent pour créer et vivre des projets. Il s'agit donc ici d'un volet qui envisage plutôt la circulation sur le territoire (du Centre culturel hors de ses murs, des associations ou des habitants avec qui des projets se construisent).

A titre d'exemple, quelques actions de notre projet d'action générale qui contribueront à ce volet :

- la circulation de projets et de rencontres dans les villages, sur l'arrondissement avec des projets co-construits avec les associations
- la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine avec les habitants, dans les villages
- la réalisation de projets qui valorisent Dinant et son riche passé, notamment lié à la musique
- l'émergence de tout autre projet qui naitrait du lancement de ce volet de notre opération culturelle

A ce stade, il nous apparaît prudent de ne pas aller plus loin dans la construction de cette opération culturelle qui comme nous l'avons écrit, se base avant tout sur la rencontre. Il s'agit donc bien de laisser aux projets le temps de l'appropriation collective pour pouvoir témoigner que cette opération aura à sa manière contribué à travailler un enjeu de cohésion sociale comme elle a été entendue tout au long de cette partie.

En annexe figure un relevé, loin d'être exhaustif, des partenaires potentiels ou déjà connectés à cette opération culturelle.





2.4

Action culturelle

intensifiée

REMARQUES PRÉALABLES

L'autoévaluation de l'action culturelle générale a intégré un volet sur l'action intensifiée. Nous renvoyons donc le lecteur à cette partie pour plus de détails. Quand cela s'avère nécessaire pour une meilleure compréhension, certaines précisions sont néanmoins apportées dans ce chapitre.

Le dispositif d'évaluation de l'action et des impacts du présent contrat-programme est détaillé dans le volet qui lui est consacré. Nous n'y reviendrons donc pas ici.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ACI ET TERRITOIRE DE PROJET

Comme pour le précédent contrat-programme, la demande de reconduction de l'Action Culturelle Intensifiée du Centre culturel de Dinant se décline en quatre parties :

L'ACTION SUR L'ARRONDISSEMENT (DITE RÉGIONALE) LE PATRIMOINE LE PROJET SAX LE CINÉMA

Chacun de ces projets est porté et/ou coproduit par le CCD avec un/des partenaire(s) associatif(s) et/ou institutionnel(s). Il dépasse le cadre de l'Action Culturelle Générale et vise à toucher une population sur un territoire de projet qui est l'arrondissement de Dinant¹ rassemblant 15 communes.

Le territoire est essentiellement rural ou semi-rural. Il compte quatre villes où vivent entre 8.000 et 17.000 habitants (Beauraing, Rochefort, Dinant, Ciney) et 11 communes rurales (entre 2.700 et 8.900 habitants).

2.4.1 ACTION SUR L'ARRONDISSEMENT

L'action régionale du Centre culturel de Dinant est multiple et en lien avec de nombreux acteurs associatifs, culturels, artistiques, scolaires, etc. La coordination et le suivi au quotidien de ce secteur sont assurés par une animatrice-coordinatrice des projets sur le terrain et par la coordinatrice de l'animation. Celles-ci relaient, en fonction des besoins et des demandes, vers d'autres membres de l'équipe du CCD (graphiste, chargée de communication, équipe technique, équipe d'animation, informaticien, etc.).

En ligne de fond de l'action régionale, l'action intensifiée permet au CCD de jouer un rôle d'accompagnateur et de facilitateur des projets ou des dynamiques bénévoles ou professionnelles qui permettent le développement socioculturel du territoire de projet, au départ des actions et des demandes des opérateurs locaux qui y sont actifs.

Les opérateurs culturels qui sont ancrés sur l'arrondissement sont variés et les dynamiques de travail s'adaptent à ces réalités :

- Les communes de Beauraing, Bièvre, Ciney, Havelange, Rochefort, Hastière, (Dinant), disposent d'un centre culturel.
- Les communes de Anhée, Gedinne, Somme-Leuze et Vresse-sur-Semois disposent d'un conseil culturel.
- Les communes de Onhaye, Yvoir, Houyet et Hamois n'ont pas de conseil ni de centre culturel. Les 3 dernières communes ont actuellement le souhait de développer un conseil culturel dans le cadre du contrat programme 2025-2029, notamment suite au travail de collaboration et de soutien aux activités de ces communes, réalisé ces dernières années par le Centre culturel de Dinant.



¹ Nous renvoyons à la partie 1 qui décrit le territoire de projet du centre culturel de Dinant.

Le soutien qu'apporte l'action intensifiée est multiforme :

2.4.1.1 SOUTIEN OPÉRATIONNEL

L'action intensifiée permet le soutien des activités socioculturelles du tissu associatif et culturel de l'arrondissement (centres culturels, conseils culturels, associations, bibliothèques, Maisons de Jeunes, etc.). Les partenaires doivent poursuivre un but socioculturel au sens large et non lucratif. En ce sens, la majorité des partenaires sont constitués en asbl ou au moins en association de fait.

Les collaborations ou, quand il s'agit d'une construction collective de projet, les coproductions, peuvent apporter plusieurs types d'aides :

Les aides techniques

- Prêt de matériel : praticables, gradins, matériel d'éclairage, bloc son mobile, pendrillons, vitrines ou cimaises pour des expositions, etc.
- Mise à disposition du personnel de l'équipe technique du CCD : dans le cadre d'une aide au montage/démontage d'un spectacle, d'un pointage lumières, d'une aide régie, etc.
- Expertise de l'équipe technique : visites techniques et conseils pour la mise en place de nouveaux lieux de diffusion, mobilisation du réseau de contacts dans la recherche de matériel spécifique, etc.

Les aides graphiques

- Service d'impression grâce à un matériel professionnel.
- Conception de support promotionnel : affiches, flyers, autocollants, etc.
- Aide à la création de site web (design, conception hardware, etc.).

Les aides en termes de communication

En termes de communication générale, nous relevons dans l'autoévaluation que nos outils de communication ne se faisaient pas toujours suffisamment l'écho de l'expression citoyenne et associative car nos délais de réalisation ne correspondaient plus aux réalités temporelles des associations ou opérateurs de l'arrondissement (qui fonctionnent avec des temporalités d'organisation à plus court terme que le CCD et qui n'étaient donc pas en mesure de fournir les informations sur leurs activités en temps et en heure par rapport à notre calendrier d'organisation interne). Par ailleurs, ils développent eux-mêmes leurs outils de communication et leurs canaux de diffusion.

Ces constats ont donc conduit à revoir certains supports promotionnels : le Pas de Conduite s'est transformé en un bimestriel présentant les projets en coproduction uniquement et une énergie plus importante est désormais consacrée par notre cellule communication à accompagner les opérateurs du territoire dans l'élaboration de leur propre communication² : aide à la rédaction des communiqués de presse de leurs événements, gestion d'une page Facebook, mise en place d'un site internet.

L'autoévaluation de l'action nous indique en effet qu'il est désormais plus pertinent de « venir en soutien à » plutôt que de « faire à la place de » dans le volet communication d'une action d'un opérateur. L'expertise de la cellule communication du Centre culturel se met alors au service des projets du territoire : conseils en termes de relais presse, de réseaux promotionnels à activer, etc.

Les aides en matière de diffusion

- Un quota d'interventions des Tournées Art et Vie à la FW-B et à la Province de Namur est dédié chaque année spécifiquement pour les projets de diffusion des partenaires de l'arrondissement et réparti, en « bon père de famille » selon les demandes et les réalités de chaque partenaire.
- Expertise en termes de programmation (théâtre, musique, exposition, cinéma, etc.).

Les aides organisationnelles

Dans le cadre de coproductions, l'animatrice-coordinatrice du CCD accompagne l'organisation de l'activité dans son ensemble, via, quand cela s'avère opportun, une présence lors de l'activité en tant que telle.

Les aides diverses

- Aide informatique.
- Aide comptable.
- Expertise générale du secteur socioculturel : conseils en termes de financement, de fonctionnement, dans des situations de conflits d'intérêts, etc.



² L'autoévaluation de l'action du précédent Contrat-programme nous a en effet montré qu'il était pertinent de revoir la façon de communiquer pour et avec les partenaires. Nous vous renvoyons à cette partie pour plus de détails.

2.4.1.2 TRAVAIL SPÉCIFIQUE AVEC LES CONSEILS CULTURELS

Mis en place avec l'aide du CCD, à Anhée, Gedinne, Somme-Leuze et Vresse-s/Semois, et aujourd'hui en cours de développement à Houyet, Hamois, Yvoir, les conseils culturels développent, de manière bénévole et à l'échelle communale, une action culturelle. Chaque structure a un historique, un mode de fonctionnement et une organisation interne qui lui sont propres. Les besoins en ressortent donc multiples et variés. Dans la même dynamique évoquée précédemment, le CCD est disponible de manière proactive pour faciliter et accompagner la mise en place des activités de ces structures. Les conseils culturels sont cependant tout à fait autonomes dans leurs décisions et leurs choix d'actions. Autant que faire se peut, l'animatrice-

coordinatrice assiste aux réunions des conseils culturels afin de suivre l'actualité des activités des programmations et d'activer le réseau dont elle dispose en jouant un rôle d'interface avec les autres membres de l'équipe du CCD. Selon les lieux, des événements théâtraux, musicaux, artistiques, sont mis en place, avec l'aide à géométrie variable du CCD. Via son action intensifiée régionale, le CCD permet un lien entre une association de citoyens bénévoles désireuse de développer une activité culturelle à l'échelle locale et un monde socioculturel qui, en plus de se professionnaliser, offre des horizons très larges dans lesquels il est parfois difficile de s'y retrouver.

2.4.1.3 TRAVAIL SPÉCIFIQUE AVEC LES CENTRES CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT

Six centres culturels sont également actifs sur le territoire de projet, en plus du Centre culturel de Dinant. Depuis de longues années, une dynamique d'échanges et de concertation s'est développée entre ces centres culturels.

Sur un plan bilatéral, on retrouve le soutien opérationnel tel que décrit précédemment, avec quelques caractéristiques spécifiques aux centres culturels :

Aides techniques

Les structures évoluant et se diversifiant, les échanges en termes de matériel tendent à se faire de plus en plus dans les deux sens.

Aides en termes de communication Aides graphiques et organisationnelles

L'autoévaluation de la communication du Centre culturel de Dinant, impliquant également ce volet de l'Action Culturelle Intensifiée a conduit à revoir la façon de soutenir les opérateurs du territoire. Chaque centre culturel dispose désormais de son/sa propre chargé.e de communication, ce qui implique une possibilité pour chaque centre de développer sa propre façon de communiquer.

Le soutien à la communication passera davantage par des rencontres entre les équipes communication des centres culturels, pour identifier des besoins communs, partager des expériences de travail, difficultés ou ressources, voire mutualiser certaines démarches si cela s'avère pertinent.

En parallèle, la réflexion menée durant la période covid sur l'avenir de la brochure commune aux centres culturels pour le théâtre scolaire primaire, maternel, secondaire (et auprès des enseignants

ou directeurs d'école de l'arrondissement qui la reçoivent) a permis de conclure qu'au vu des réalités internes de chaque structure détaillée ci-dessus, cet outil de communication n'avait plus lieu d'être.

Une idée est gardée en tête des centres culturels : pouvoir à certains moments proposer des supports de communication qui permettent de raconter, d'informer les populations sur des thématiques qui concernent tous les centres culturels.

Aides en matière de diffusion

En plus de la mutualisation des interventions des Tournées Art et Vie, un quota Théâtre à l'Ecole est partagé pour soutenir la programmation scolaire des centres culturels.

Au-delà de ces échanges, des rencontres de travail collectif permettent d'aller un pas plus loin dans l'alimentation du maillage régional :

- Organisation de réunions de debriefing des rendez-vous de diffusion (Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy, Festival ProPulse,...) : une occasion d'échanger, de se tenir au courant des actualités du secteur en matière de diffusion, de partager des informations techniques, financières, etc.

- Organisation de réunions thématiques permettant de débattre sur des enjeux et des réalités communes ou en lien avec des actualités de secteur, de partager des outils ou des expériences.

- Echanges autour de la mise en œuvre du nouveau décret et des demandes de reconduction.

- Echanges sur l'élaboration des programmations de saison/des projets dans chaque centre culturel.

2.4.1.4. ORGANISATION D'UNE SAISON ECOLES AUX SPECTACLES SUR L'ARRONDISSEMENT

Dans un objectif de développement culturel accessible à tous, l'équipe du CCD part sur les routes avec son matériel pour aménager des salles non équipées et permettre une offre scolaire de proximité, via la programmation d'un spectacle à destination des maternelles et d'un spectacle pour les écoles primaires par saison culturelle. Cette programmation se fait en collaboration étroite avec les communes qui mettent, selon les lieux, la salle à disposition, organisent le transport des enfants ou participent aux entrées au spectacle. De son côté, le CCD assure les contacts et suivi avec les compagnies de théâtre, le montage, la régie et le démontage des spectacles sur place, l'accueil des comédiens et des enfants, le suivi administratif et comptable des représentations, etc.

Une programmation scolaire est assurée dans deux communes de l'arrondissement ne disposant pas de centre culturel mais où travaille un conseil culturel, à savoir Gedinne et Somme-Leuze. Vresse-sur-Semois accueillait également

des représentations organisées par le CCD mais, depuis plusieurs années, dans un souci de faciliter la venue des écoles de Vresse au théâtre et, dans une volonté d'efficacité et de pertinence d'organisation du projet, ces séances sont organisées et prises en charge par le Centre culturel de Bièvre, le plus proche de Vresse-sur-Semois. Ce changement permet aux élèves de bénéficier d'une structure adaptée et offrant davantage de confort. Ce regroupement est l'occasion, vu l'augmentation des jauges, de faire des économies d'échelle, de permettre l'accueil de compagnies pour plusieurs représentations et ainsi d'ouvrir les horizons de programmation, qui restent limitées dans des salles non équipées et pour des jauges réduites. Par ailleurs, l'équipe du Centre culturel de Bièvre peut alors développer, comme elle le propose déjà aux écoles de son territoire, une action de médiation via des animations en classe, avant ou après le visionnement des spectacles. Le CCD reste un soutien par de l'apport d'aide technique si nécessaire ou par une intervention en quota Art et Vie.

2.4.1.5 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION GÉNÉRALE

Plusieurs éléments sont à retenir pour présenter la plus-value de ce volet de l'action intensifiée du CC Dinant.

Dans le cadre du travail de reconduction de l'action intensifiée, le CCD a saisi l'opportunité de la réflexion de l'action régionale pour réinterroger chaque partenaire et chaque commune quant à sa volonté de poursuivre la collaboration avec le CCD sur son territoire. Ces éléments ont permis l'autoévaluation qui vous a été présentée dans ce dossier³.

- De janvier à mars 2023, la directrice du Centre culturel de Dinant et les membres du Bureau du Conseil d'administration se sont rendus dans chaque commune de l'arrondissement pour rencontrer chaque bourgmestre et échevin(e) de la culture afin d'échanger sur l'avenir de l'action intensifiée. Lorsqu'il s'agissait d'une commune disposant déjà d'un centre culturel, la rencontre était organisée en présence du directeur de ce centre culturel dans un souci de transparence et de respect du travail de chacun.

- Une présentation de l'action intensifiée du CCD a été proposée à chaque Conseil communal en vue de la reconduction du contrat-programme.

- Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire, une réunion d'échange autour de la construction de cette reconduction a été organisée début janvier 2023 pour aborder avec des représentants de toutes les communes l'avenir de l'action intensifiée sur le territoire.

- Au niveau des conseils culturels, notre animatrice-coordinatrice a rencontré chaque structure et a organisé une journée de rencontre des conseils culturels pour également envisager quelles formes pouvaient prendre leurs collaborations.

Il ressort de ces temps de rencontres que les 14 communes (hors Dinant qui fait l'objet d'une rencontre dans le cadre de l'action culturelle générale) ont marqué leur volonté de poursuivre voire d'intensifier les collaborations avec le Centre culturel dans un objectif de développement socioculturel du territoire.

Cette volonté se traduit, pour chaque commune, par la signature d'une délibération du Conseil communal⁴ reconnaissant la décision de sa participation à l'Action Culturelle Intensifiée du CCD.

³ Voir partie Autoévaluation.

⁴ Voir en annexes.

Comme pour le précédent contrat-programme, une affiliation annuelle « symbolique » par habitant est versée par chaque commune et adaptée selon la présence ou non d'un opérateur culturel sur le territoire :

- Pour les communes disposant d'un centre culturel : 0.25€/habitant
- Pour les communes disposant d'un conseil culturel : 0.35€/habitant
- Pour les communes où n'opère ni un conseil culturel ni un centre culturel : 0.50€/habitant

La poursuite de l'action intensifiée régionale ayant été validée par chaque partenaire, celle-ci s'envisage à plusieurs niveaux :

- poursuite du soutien multiple des opérateurs culturels et des associations du territoire de projet permettant le développement socioculturel de l'arrondissement ;
- poursuite de l'accompagnement personnalisé des conseils culturels déjà existants ou en devenir ;
- approfondissement du maillage existant avec les centres culturels via la poursuite et la mise à jour des aides et échanges développés jusqu'ici : ce maillage et ces échanges se basent sur la réunion d'évaluation de l'action intensifiée qui a eu lieu fin 2022 avec les directeurs des centres culturels⁵.

La plus-value identifiée à cette intensification prend la forme d'une « économie d'échelle » et d'un gain en efficacité via la coordination par le Centre culturel de Dinant des échanges qui permettent d'aller plus loin, plus rapidement dans la gestion de certains dossiers ou de certaines actualités communes :

- élaboration du règlement de travail,
- informations du secteur,
- révision des statuts,
- formations communes sur base de thématiques identifiées,
- échanges sur les programmations,
- rencontres thématiques entre équipes pour échange d'expériences et de pratiques (cinéma, arts plastiques, communication, technique),
- appel à la solidarité du réseau quand cela est nécessaire, ...

Cela a amené aussi à envisager différemment le territoire de projet : dans cette conception de l'intensification, le territoire peut en effet se dessiner en fonction des réalités de travail : d'autres représentants de centres culturels peuvent donc être associés à certaines rencontres qui permettent la circulation d'informations, le partage d'expériences, la fluidité du travail du secteur. C'est déjà le cas du Centre culturel de Doische qui est preneur de rencontres avec des

centres culturels qui ne se retrouvent pas dans son propre réseau direct puisqu'il est basé sur un autre arrondissement.

Pour rappel, les 7 centres culturels de l'arrondissement avaient défini un enjeu spécifique dans le cadre de cette intensification : *Mettre en lumière des gens et des actions œuvrant à une qualité de vie du territoire des 15 communes de l'arrondissement de Dinant, sur lequel les projets seraient démultipliés par l'action collective régionale relayant une image positive de ce territoire. Une attention particulière serait portée aux projets « hors les murs » qui valoriseraient les citoyens/associations locaux considérés comme véritables leviers d'action. Une veille active des dynamiques existantes et de ce qui contribue à cette qualité de vie, par l'ensemble des centres culturels de l'arrondissement, constituerait la base de cette action.*

Différents projets ont donc été mis sur pied pour tendre à la réalisation de cet enjeu et ont été présentés dans l'autoévaluation :

- Solidart'été en 2020 et 2021 : tournée des artistes locaux
- La Grande Traversée en 2021 en collaboration avec la Province de Namur

La question de la construction collective de projets a été mise sur la table durant l'évaluation de fin de contrat-programme⁶. Elle amène les équipes des centres culturels à constater que ce genre de projets mobilise beaucoup d'énergie dans chaque centre culturel, dont le personnel consacre du temps « en plus » des projets déjà lancés, ce qui dessert parfois le projet collectif (manque de disponibilité notamment). La réelle plus-value de l'action intensifiée pour les centres culturels se situe davantage dans un échange d'expériences, de pratiques que dans la mise en place de projets collectifs. C'est donc dans cette optique que se construit la prochaine intensification, au niveau des centres culturels.

« Le fait qu'on se connaisse mieux permet de faire circuler l'information, de gagner du temps et donc de mettre en valeur notre patrimoine rural qui n'a pas toujours une image à sa hauteur. On passe donc d'un projet de mise en valeur des pépites du territoire à une mise en valeur des pépites de nos équipes⁷ ».

⁵ Voir le compte-rendu de cette évaluation en annexe.

⁶ Voir le descriptif de ces projets dans le volet Autoévaluation de ce dossier.

⁷ Extrait de l'évaluation entre directions ACI 13/10/2023.

2.4.1.6 RESSOURCES

Actuellement, ces différentes facettes de l'intensification régionale sont principalement assumées par

- une animatrice-coordinatrice à temps plein ;
- la coordinatrice de l'animation qui soutient la dynamique et permet le lien avec l'équipe d'animation ;
- la directrice du Centre culturel (notamment dans le cadre des échanges entre les directions des centres culturels) ;
- l'équipe technique du CCD qui vient en soutien sur de nombreuses manifestations.

L'autoévaluation nous indique que ces ressources s'avèrent de plus en plus insuffisantes pour donner à ce volet de l'action intensifiée l'ampleur qui est demandée par les acteurs du territoire (développement des projets avec les opérateurs, aide à la mise en place des conseils culturels, mise en place d'une nouvelle dynamique entre centres culturels). C'est un élément dont nous devons tenir compte pour l'avenir de cette intensification. Des pistes sont actuellement à l'étude pour dégager des ressources supplémentaires à ce volet d'action.

2.4.2 LE PATRIMOINE

2.4.2.1 L'ACTION CULTURELLE ET LE PATRIMOINE

A l'échelle du territoire d'implantation et de projet, le CCD a décidé de développer une attention au patrimoine sous quatre angles spécifiques :

- la gestion du Centre de Documentation ;
- la mise en place et l'entretien des parcours patrimoniaux, mémoriels et thématiques de l'entité dinantaise ;
- l'organisation d'expositions thématiques et mémorielles ;
- les collaborations avec la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan (MPMM).

La gestion du centre de documentation (Cdoc)

Il a pour orientation deux particularités : l'histoire locale et régionale (Cdoc – Histoire) et Adolphe Sax, ses inventions et la musique liée à ses instruments sur les plans local, national et international (Cdoc – Sax).

Le Centre de Documentation – Histoire

Le centre de documentation est chargé de récolter, d'inventorier et de classer tout document en vue de répondre aux demandes et aux besoins d'informations du public via :

- la constitution d'un fonds documentaire en identifiant et sélectionnant les sources et ressources d'information ;
- la réalisation, en fonction des besoins, de produits documentaires (dossiers, synthèses, etc.) réalisés avec les animateurs du CCD et/ou les historiens de la région ;
- la mise à disposition d'espaces de consultation ad-hoc permettant de répondre à des questions diverses ;
- le prêt de différentes pièces et/ou documents dans le cadre de projets d'expositions locales, régionales ou nationales.

Le Cdoc – Histoire assure également un rôle de relais auprès des historiens spécialisés et vers les différents collectionneurs particuliers. La mise en réseau est permanente et, selon les thématiques gérées par le secteur Exposition, des groupes de travail spécialisés peuvent être réunis.

Des échanges et réflexions sont actuellement en cours avec la MPMM pour envisager si une mutualisation des archives est intéressante et envisageable à l'avenir puisque la MPMM a

également pour mission de constituer un fonds d'archives, principalement des documents iconographiques sur Dinant.

Politique d'acquisition

Ne disposant pas de moyens spécifiques, les acquisitions se font souvent à titre gratuit auprès de collectionneurs qui permettent la copie de leurs originaux voire qui cèdent leurs documents/collections. De manière ponctuelle, en raison de la rareté d'un document et dès lors de son coût, le CCD fait appel au mécénat (Fondation Roi Baudouin, entreprises, privés, etc.).

Politique de restitution

Outre les réponses aux courriers et demandes directes, le responsable du Cdoc – Histoire et l'animatrice expositions préparent et valorisent tous les documents nécessaires à des projets d'expositions et de médiations en lien avec le patrimoine historique ou bâti de Dinant. Ce fut notamment le cas lors des 50 ans du Centre culturel de Dinant en 2022, qui a permis de baliser l'historique du Centre culturel grâce aux différents documents d'archives dont le Cdoc disposait.

Enfin, le prêt de documents, livres et objets, gravures, estampes, cartes postales, photographies, etc. est évidemment possible dans le cadre de projets portés par d'autres organisations aux plans régional et national (Musée de la Vie Wallonne, Musée Diocésain de Namur, etc.).

Actuellement, une personne retraitée engagée par le CCD sous un contrat de travail de « pensionné » s'occupe de classer, trier et collecter les archives qui constituent le fonds de ce centre documentation.

Le Centre de Documentation – Sax

En lien avec l'Action Intensifiée – Projet Sax développée plus loin dans ce chapitre et outre les critères décrits précédemment pour le volet Histoire, le centre de documentation Sax :

- assure la collecte de toutes les informations et documents relatifs à Adolphe Sax, ses inventions, ses perfectionnements, ses entreprises, ses procès, sa famille, ses relations aux musiciens et à la musique de son époque. Il gère aussi le

patrimoine légué par la famille directe et indirecte de Sax : objets, albums de photographies familiales, brevets, médailles, correspondances, instruments anciens, sépulture au Cimetière de Montmartre, etc ;

- gère les collections de partitions anciennes et contemporaines reçues et/ou achetées par l'Asbl Association Internationale Adolphe Sax (AIAS) devant servir lors des activités telles que les Grands Rassemblements des Saxophonistes, les Journées des Harmonies, les concours nationaux et internationaux ou encore les Dimanches de M. Sax ;

- alimente de manière permanente le Comité Musical de l'AIAS dans l'ensemble de ses projets musicaux mais également les Conservatoires Supérieurs de Musique (Bruxelles, Mons, Liège, Gent, Antwerpen, le Lemmens Institut et l'IMEP).

Ce centre est géré par l'équipe de l'AIAS⁸.

Les expositions thématiques et mémorielles

Le centre culturel comme outil de mémoire et de transmission

Les missions d'un centre culturel se fondent sur le développement des droits culturels.

Transmettre la mémoire des événements liés aux deux guerres mondiales et le passé de Dinant, ville martyre, a donc été un objectif important du Centre culturel durant ces dernières années, en collaboration avec de multiples partenaires. Plusieurs expositions ont vu le jour, accompagnées de moments d'échanges, de conférences, de visites scolaires, de publications,... Toutes ces expositions ont à chaque fois été l'occasion pour le Centre culturel de s'associer avec des acteurs locaux et des partenaires impliqués dans la préservation de la mémoire de guerre : le Service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur, Qualité-Village-Wallonie, les Territoires de la Mémoire, la Ville de Dinant, le Comité 14-18 de la Ville de Dinant, la Maison de la Laïcité, l'Université du Temps Libre de Dinant.

Citons à titre d'exemple, en 2021, l'exposition « Mémoires de la Seconde Guerre Mondiale en Province de Namur ». Ce projet global s'articulait autour d'une exposition à deux volets : « Mes parents ne me disaient pas tout » et « Envahisseurs et libérateurs » et a fait l'objet de visites scolaires et tout public.

Le centre culturel comme outil de mise en lumière du patrimoine matériel ou immatériel

Sur le plan du contenu, les salles d'exposition du CCD, ne peuvent pas, bien sûr, n'être dédiées qu'au patrimoine historique. En effet, l'offre se doit d'être éclectique (peinture, photographie, design, projets collectifs, arts plastiques contemporains, projet didactique, valorisation des pratiques amateurs, etc.) en vue de mettre en lumière et valoriser le patrimoine matériel, immatériel ou vivant de notre région.

A titre d'exemples, parmi les derniers projets, notons notamment :

- L'exposition-hommage au céramiste dinantais Antonio Lampecco en collaboration avec l'Office des Métiers d'Arts de la Province de Namur en 2021 : différents artistes de la région ou de plus loin exposaient leurs créations en hommage à cet artiste décédé.

Dans ce cadre, une conférence sur le panorama de la céramique a également été proposée avec pour intervenante une artiste céramiste de notre région, Ana-Belén Montero.

- L'exposition Patacap retraçant les 20 ans de la Maison de la Pataphonie fin 2021.

- L'exposition « D-clics » maintes fois reportée pour cause de crise sanitaire, et finalement présentée en 2023 mettant en lumière les pépites du territoire photographiées par des artistes photographes, également originaires de la région. Une exposition « hors des sentiers battus », hors des images « cartes postales » pour faire découvrir la commune de Dinant autrement, depuis le centre-ville jusqu'aux villages, en kaléidoscope et de manière positive, à travers plusieurs fils rouges : les savoir-faire spécifiques de la région, la volonté de transmission entre générations ou entre publics mixtes, les réorientations de vie ou déclics professionnels amenant une autre manière de vivre.

- L'exposition « D'un continent à l'autre, les marionnettes s'exposent » fin 2022.

Cette exposition itinérante a été conçue par le Théâtre des Zygomars sur base d'une collection de marionnettes (don de la Province de Namur) qui compte quelques 600 pièces dont certaines d'une grande rareté, des marionnettes traditionnelles des cinq continents mais également bon nombre de pièces issues des spectacles de la compagnie théâtrale.

L'exposition avait pour objectif de préserver ce patrimoine et de le partager avec petits et grands par le biais d'animations spécialement conçues pour l'occasion.

⁸ Voir point 1.3 Projet SAX.

- L'exposition « Inspire... Expire... 50 ans d'Arts plastiques au Centre culturel de Dinant » dans le cadre des 50 ans du Centre culturel de Dinant, en octobre et novembre 2022.

Celle-ci avait pour objectif de célébrer le passage d'artistes qui ont exposé leurs œuvres dans les salles du CCD au cours de ces 50 dernières années.

Le Centre culturel a sorti de l'ombre une sélection d'œuvres acquises au fil des ans. Certaines anciennes, d'autres plus récentes, ont été revisitées pour l'occasion par les élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Dinant. Ceux-ci ont répondu, chacun dans leur discipline, à une œuvre choisie.

Il s'agissait d'une exposition très éclectique, puisque les œuvres avaient pour seul point commun d'être des créations d'artistes ayant déjà exposé au Centre culturel et faisant l'objet d'une « appropriation » dynamique par des artistes en devenir de la région dinantaise.

Sur le plan de la médiation, différents procédés d'intervention sont utilisés lors de nos expositions et ce, en fonction des contenus présentés ou du public qui visite l'exposition :

- animations pédagogiques pour les groupes, les écoles, les associations, ... ;
- ateliers d'initiation ;
- ateliers de création ;
- activités d'accompagnement : discussion et débat ;
- intégration dans un projet global à entrées multiples : exposition, création, conférence, théâtre, visites commentées hors les murs, formation, etc.

Les parcours mémoriels ou thématiques

Le CCD développe ou soutient la réalisation et l'entretien de différents parcours mettant en valeur le patrimoine matériel ou immatériel et vivant de son territoire.

Tournée #Solidart'été : à la rencontre des artistes de nos régions⁹

Le patrimoine culturel se définissant comme l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine à préserver, restaurer, sauvegarder et montrer au public, c'est tout naturellement que la période de crise sanitaire du covid nous a incités à nous questionner sur ce qui, dans le patrimoine dinantais au sens large, avait besoin d'être préservé.

Tout naturellement, en 2020, durant la crise sanitaire, la préservation, la survie même parfois des artistes, patrimoine vivant de notre territoire, a été pointée comme essentielle dans notre action.

En 2021, le projet fut de nouveau relancé car la crise sanitaire avait continué de priver partiellement artistes et publics d'échanges et de rencontres. Le constat était donc bien là de soutenir les espaces d'expression et de rencontres, dans le cadre d'un parcours artistique dans nos régions. Le Centre culturel a coordonné l'organisation de ces deux tournées d'été entre les centres culturels partenaires de l'arrondissement mais également les Centres culturels de Marche et Nassogne. Toutes les structures ont trouvé des lieux insolites permettant à l'époque d'accueillir des artistes dans le respect des normes sanitaires. La coordination du projet était principalement axée autour de la communication. De plus, un artiste vidéaste (de la région, lui aussi) s'est vu confier la réalisation de capsules vidéos qui présentaient le territoire et les artistes qui s'y produisaient.

A Dinant, le projet consistait en une invitation à une balade musicale et artistique, mais voulait surtout susciter la rencontre entre artistes locaux et citoyens au gré de 3 spectacles intimistes, du village d'Awagne à celui de Loyers.

Street-art : mise en valeur du patrimoine de la ville et de street artistes

En 2021, la Ville de Dinant a émis le souhait de créer un parcours de fresques Street-art dans le centre-ville. Un projet culturel, également à visée économique et touristique, dont l'un des objectifs est de faire « sortir » les touristes de la Croisette afin qu'ils puissent déambuler dans les rues du centre-ville. La Ville de Dinant a alors confié l'opérationnalisation artistique du projet au Centre culturel qui a souhaité apporter une dimension supplémentaire au parcours de fresques, en impliquant des acteurs associatifs, scolaires et citoyens dans des initiatives « annexes ». Ceci lui permettant d'introduire des activités relatives à la citoyenneté, à la transmission et à la participation culturelle et donc de contribuer à la réalisation des missions de son contrat-programme. De cette volonté est né, extra-muros, un projet mené en collaboration avec le Collège Notre-Dame. L'objectif final était de proposer à des représentants des élèves de secondaire du Collège de choisir une œuvre, en lien avec la musique, à réinterpréter sur un mur de l'école. Deux classes de l'école seront associées à cette démarche, l'option histoire

⁹ Voir pour détail dans le volet intensification région.

de l'art et l'option peinture en bâtiment. Cette démarche consistait en la tenue d'ateliers de réflexion autour du monde de l'art (interprétation d'une œuvre), de l'espace public, de la liberté, de l'expression et du civisme. Après un réajustement rapide du projet suite à une réunion avec l'AWaP (la façade initialement prévue étant classée), le projet devrait aboutir dans les semaines à venir. Des contacts sont actuellement en cours avec deux propriétaires privés d'édifices particulièrement intéressants pour accueillir des œuvres de Street-Art.

Le parcours Sax and the city

Ce parcours est né au départ d'une volonté de la Ville de redynamiser son activité touristique et culturelle.

Dans les années 1990, le constat le plus évident fut de mesurer combien les Dinantais, forts de l'énorme succès touristique de quelque cent années, considéraient que le nom de Dinant était connu de tous et de «partout» et que le touriste d'aujourd'hui garantissait le visiteur de demain. Il fut donc décidé à l'époque de repenser les choses et de chercher une «locomotive» à laquelle accrocher le nom de Dinant, de sa vallée, de sa région. Après une réflexion menée avec le Centre culturel et différentes associations partenaires, l'idée de travailler sur trois parcours à thème avait été retenue dans le but de rendre à Dinant le statut d'une ville vers laquelle on va, pour y découvrir du nouveau, du différent. Le but ultime était et reste d'organiser l'offre afin que le touriste reste le plus longtemps possible dans la ville. Il fallait donc augmenter le temps de la promenade et offrir de nouvelles activités, élargir ce que les sociologues appellent le «cercle magique» du cœur de ville.

Dans cette volonté de développer une nouvelle image de marque de la Ville de Dinant, un groupe de travail initié par le CCD avait retenu Sax et le saxophone comme point d'accroche pour développer des promenades thématiques, de projets en infrastructures, d'aménagements urbains et de valorisations patrimoniales.

Ainsi sont nés la Maison de la Pataphonie, la Maison de Monsieur Sax, le Parcours des Anamorphoses, le saxophone géant au pied de la rue Saint-Jacques, l'Espace Sax, Art on Sax et ses 36 saxophones géants, en clin d'œil à l'Europe, et la Clepsydre de Mr Sax. En outre, afin de faire lien entre la Maison Sax et la Maison de la Pataphonie, des empreintes de pas en laiton ont été enchâssées dans les pavés des trottoirs

sous le label des « Pas de Monsieur Sax¹⁰ ».

Ces projets sont principalement portés par le CCD et l'AIAS, en collaboration avec la Maison du Tourisme et le Syndicat d'Initiative de Dinant.

Le kiosque

Dans le cadre du contrat-programme 2019-2023, cette thématique particulière a été valorisée mais également développée via la finalisation de la « Clepsydre de Monsieur Sax » dans la cour de l'hôtel de Ville de Dinant et la construction du kiosque nommé « le Tour de Monsieur Sax ».

La Clepsydre est une horloge à eau, conçue initialement pour célébrer le bicentenaire de la naissance d'Adolphe Sax, inaugurée le 7 février 2014. Alors qu'elle n'était pas destinée à demeurer dans la cour de l'Hôtel de Ville, l'engouement suscité auprès des Dinantais et des touristes en décida autrement.

Le kiosque est un nouvel outil qui renforce la «promenade découverte» de la ville. Ce kiosque est non seulement pensé comme l'amorce d'une revitalisation de la promenade du Bois du Casino qui permettait de rejoindre la Citadelle (autre lieu mémoriel) par un chemin ponctué de points de vue sur la vallée mais est également un objet de lecture, offrant aux visiteurs des informations sur Sax, ses inventions, la musique de son temps. Enfin, ce kiosque est pensé non seulement par rapport au gradinage en plein air existant (350 places), mais également pour des concerts de plus grande envergure ayant pour parterre l'actuelle Esplanade Princesse Elisabeth.

Les Trois Maisons qui content

Enfin, en vue de répondre à la demande répétée de visiter Dinant avec une formule «clé sur porte» tant pour le tout public que les groupes scolaires, le CCD et ses partenaires, la MPMM et l'AIAS, ont imaginé un parcours spécifique sous le nom des « Trois Maisons qui content » telles que présentées en annexe.

Les différents parcours décrits ci-dessus s'inscrivent pleinement dans le projet d'Action Culturelle Intensifiée, à la fois comme porteur et/ou partenaire d'un projet de tourisme culturel de convivialité, de tourisme lent, d'un tourisme plaisir où l'offre de découvrir et/ou d'apprendre est gratuite et accessible là où les gens sont en balade dans la ville.

¹⁰ Voir le point 1.2.3 sur le projet SAX pour d'autres détails de ces parcours.

La collaboration avec la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan (MPMM)

Le CCD est administrateur du musée MPMM.

Sauvegardé et animé initialement par le CCD, le bâtiment de la MPMM (ancienne Maison Espagnole) est d'un intérêt majeur pour le patrimoine régional. Les activités qui y sont organisées dans une volonté d'accessibilité à tous, valorisent notamment l'ancienne cité médiévale de Bouvignes et sont menées en étroite collaboration avec de nombreuses associations historiques, archéologiques, environnementales, sociales, culturelles et touristiques.

Il apparaît donc « naturel » que le CCD et la MPMM collaborent sur des projets de valorisation du patrimoine qui rencontrent leurs objectifs communs qui sont les suivants :

- [conserver et valoriser le patrimoine local et régional, voire transfrontalier](#) ;
- sensibiliser, par des moyens ludiques et didactiques adaptés, un public scolaire et familial au patrimoine ainsi valorisé à l'échelle de la FWB.

Plusieurs projets ont donc été mis en place pour répondre à ces objectifs :

STAGE « Décore ton mur » durant l'été 2022 en lien avec l'exposition de la MPMM

Il s'agit d'un partenariat CCD-MPMM-Bibliothèque de Dinant dans le cadre de l'exposition #révolution de l'écrit de la MPMM. Accompagnés par le collectif artistique namurois

Drash, les jeunes ont exploré les différents aspects graphiques de l'écriture et du dessin et réalisé une fresque pour égayer le mur de l'école de Bouvignes. L'exposition de la MPMM a servi de source d'inspiration pour créer cette œuvre collective. Ce stage s'intègre dans le programme « Street-Art » de Dinant organisé par le CCD avec le soutien de la Ville.

Code Mémoire à Bouvignes-sur-Meuse – parcours découverte édité à l'été 2022

La MPMM et le CCD ont participé au projet Code Mémoire, un projet artistique proposé par Helder Wasterlain à la Ville de Dinant. Ce projet promeut la médiation entre le public, le patrimoine immatériel et le territoire où le projet est implanté, contribuant ainsi à l'intégration d'une culture artistique gratuite dans le quotidien des villes et des communes. Helder Wasterlain est auteur et créateur des textes et du parcours qui met en avant différents quartiers. Ce projet est mené avec des artistes locaux tant au niveau de l'habillement musical que l'enregistrement des textes, qui furent pour le projet de Bouvignes, l'œuvre de comédiens locaux. Les musiques et bruitages sonores ont été interprétés et enregistrés par les animateurs de la Maison de la Pataphonie, avec uniquement des instruments issus de la lutherie alternative.

La volonté du CCD est de poursuivre ses collaborations avec la MPMM, notamment via les projets soutenus par le GAL Haute Meuse renaissant.

2.4.2.2 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

L'autoévaluation nous indique l'importance de poursuivre les propositions d'activités d'expression artistique et citoyenne au sens large autour du patrimoine. Le public répondant à nos propositions semble bien connaître son territoire et son patrimoine, ou en tout cas, s'intéresse à son histoire. L'intensification du patrimoine est donc développée de façon transversale dans nos actions.

Le patrimoine mis en avant est principalement historique, artistique et architectural, par les expositions présentées notamment et la mission du centre de documentation. Le public est très intéressé par les événements qui se sont déroulés sur le territoire où ils vivent aujourd'hui et par des artistes qui font vivre ce territoire.

En parallèle, nous avons identifié un besoin d'ouvrir davantage notre action à d'autres « types de patrimoine », comme le patrimoine vivant artistique avec le projet Street Art ou les tournées d'artistes locaux sur le territoire.

Les plus jeunes semblent aussi plus réceptifs, quand il s'agit d'événements liés à leur territoire et à leur patrimoine. C'est un public sur lequel porter notre attention.

Nous poursuivrons donc nos actions dans ce sens, en ayant une attention à aborder certaines thématiques historiques en proposant des accompagnements adaptés à chaque « public » et aux jeunes notamment, et à varier les fonctions culturelles pour répondre à ce besoin.

Partant du postulat que le capital culturel désigne l'ensemble des ressources éponymes dont dispose un individu, le patrimoine en est bien sûr une partie importante. La Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaît d'ailleurs le patrimoine en qualité de «matière» personnalisable à côté et en complémentarité de la Wallonie qui assure, elle, la sauvegarde et l'entretien du patrimoine archéologique et infrastructurel.

Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, province, région, etc.). Cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public de façon régulière ou exceptionnelle.

Le patrimoine dit matériel est surtout constitué de paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier ainsi que du patrimoine industriel.

Le patrimoine dit immatériel revêt différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captations de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives, etc.

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage à transmettre intact ou augmenté aux publics actuels mais également aux générations futures. Il y a donc là matière à travailler pour le CCD avec ses outils culturels et artistiques.

En effet, le patrimoine présente plusieurs avantages pour la population de notre région. Il est une richesse puisqu'il contribue à la qualité de vie. Il est aussi une source de fierté collective. Il est cependant souvent fragile, vulnérable et sa perte équivaut à la disparition – aussi infime soit-elle – de notre identité. Non seulement le patrimoine procure un sentiment d'appartenance à une collectivité mais il présente bien d'autres atouts. En effet, ledit patrimoine est un facteur de développement culturel, social et économique. Il peut notamment, outre la valorisation des propriétés patrimoniales, augmenter l'offre culturelle via la mise en œuvre de médiations de qualité.

A l'avenir, le Centre culturel souhaite développer des projets de valorisation du patrimoine par et avec les citoyens. L'idée est de prendre le temps de partir à la découverte de ce qui est et fait patrimoine pour les habitants du territoire et d'utiliser les outils de médiation pour en garder la mémoire ou en proposer une réappropriation artistique.

2.4.2.3 RESSOURCES

Ce volet de notre intensification est aujourd'hui pris en charge

- par un employé sous contrat de pensionné pour la gestion du Centre de documentation ;
- par l'animatrice arts plastiques qui prend en charge les expositions thématiques et mémorielles ;
- par l'animateur et la coordinatrice de l'AIAS qui opérationnalisent une partie des projets du parcours SAX ;

- par la coordinatrice de l'animation qui développe la thématique du patrimoine de manière transversale dans les projets du CCD ;
- par l'équipe d'animation de façon plus ponctuelle dans le cadre de collaborations avec la MPMM ou d'autres partenaires.

Le GAL en création pourrait être une piste pour créer de nouveaux projets qui rencontrent ces objectifs.



2.4.3 LE PROJET SAX

2.4.3.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Lien entre le CCD et l'AIAS et fonctionnement

Le projet Sax est un projet commun du CCD et de l'asbl AIAS (Association Internationale Adolphe Sax).

A l'origine, il a été porté par le CCD avant la création de l'AIAS en 1994, qui a permis un développement d'envergure et la création de synergies multiples sur divers tableaux (culture, tourisme, économie,...). En effet, le projet Sax est un projet global de la Ville de Dinant, amorcé dans les années 1990 afin de développer le territoire de la ville grâce au secteur culturel notamment. C'est un projet réfléchi à l'échelle d'une ville qui se développe suivant un plan d'action concerté mais également au gré des opportunités qui se présentent.

L'esprit du projet Sax au sens large est décliné sur le terrain à travers une étroite collaboration entre le CCD et l'AIAS, même si d'autres aspects de ce projet sont pris en charge par différentes structures dinantaises (tel le volet touristique par le Syndicat d'Initiative et la Maison du Tourisme).

La composition du Conseil d'administration de l'AIAS rassemble la majorité des forces vives dinantaises et permet de ce fait une mutualisation des ressources du territoire. On y retrouve : la Ville de Dinant, la Province de Namur, le Centre culturel de Dinant, le Conservatoire de Dinant Adolphe Sax, l'Agence de Développement local, la Maison du Tourisme Explore Meuse, le Royal Syndicat d'Initiative de Dinant, la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan, les Amis de la Salle paroissiale Sainte Anne d'Anseremme, le Comité musical de l'AIAS, le Comité de jumelage Dinant-Dinan auxquels s'ajoutent des personnes-ressources et une juriste médiatrice.

Ces diverses associations sont tour à tour porteuses pour tout ou partie de certains projets opérationnalisés par l'AIAS et le CCD.

Signalons également qu'à ces associations s'ajoute une série de personnes-ressources.

Au niveau du fonctionnement au quotidien, des briefings hebdomadaires rassemblant l'équipe de l'AIAS et l'équipe du CCD ainsi que des réunions mensuelles (réunions internes Sax = RIS), reprenant un membre de la direction du CCD, le conseiller musical ainsi que les deux employés, et

parfois le bourgmestre et l'échevin de la culture, permettent d'assurer le suivi des dossiers.

L'équipe de l'AIAS assure donc le suivi opérationnel des projets, fortement épaulée par l'équipe du CCD.

Différents groupes de travail ont été mis en place afin d'organiser et de porter les projets concrètement. C'est une des façons de rendre effective la participation citoyenne et la collaboration entre les associations.

Le Projet Sax

L'objectif poursuivi par le projet Sax est double. D'une part, la mise en valeur du saxophone, via les actions suivantes :

- organiser des manifestations musicales de niveau régional, communautaire, national et international ;
- promouvoir les saxophonistes à l'échelon régional, national et international ;
- promouvoir l'écriture musicale en lien avec le saxophone classique et avec les harmonies, fanfares et brassbands ;
- étoffer le répertoire du saxophone par la commande et la création d'œuvres contemporaines (concerto, sonate, musique pour orchestres d'harmonie et orchestres de chambre) ;
- développer un centre de documentation musicale relatif aux compositions pour saxophone.

D'autre part, la mise en valeur de la figure d'Adolphe Sax, et grâce à elle, la promotion et le développement du patrimoine matériel et immatériel de la Ville de Dinant, via les actions suivantes :

- développer le centre d'interprétation public et gratuit au sein de la Maison de Monsieur Sax ;
- participer au réaménagement urbain d'espaces valorisant la dimension artistique et universelle du personnage ;
- mettre sur pied des scénographies à visée biographique lors des grands événements populaires ;
- mettre en valeur le fonds d'archives hérité de la famille Sax et le centre de documentation dédié à Adolphe Sax via des expositions et l'aide apportée aux chercheurs et scientifiques (en vue de la publication d'articles, thèses et ouvrages sur Adolphe Sax) ;
- réaliser des visites de la ville et des animations sur demande.

Ces objectifs sont poursuivis grâce au développement des coproductions avec les associations et les institutions de l'Arrondissement de Dinant œuvrant à une dynamique musicale.

En effet, le développement de ce projet d'ampleur a toujours visé à rassembler le plus grand nombre de forces vives, associatives et institutionnelles, locales ou régionales.

En ce sens, le projet SAX est en relation directe avec l'action intensifiée « Patrimoine » dont nous avons déjà parlé précédemment.

Le projet SAX englobe donc une série de projets qui ont pour objectif de faire vivre la musique et Adolphe Sax dans la ville. Parmi les projets phares, citons :

Le Concours International Adolphe Sax et le Concours Jeunes Saxophonistes

Le Concours International Adolphe Sax est ouvert à tout candidat ayant moins de 30 ans à la date du concours et ce, depuis 1994. La prochaine édition est prévue en octobre-novembre 2023. Tous les 4 ans, une centaine de candidats issus de différents pays, sélectionnés en amont par vidéo, viennent concourir dans la ville natale d'Adolphe Sax (+/- 20 nationalités représentées).

Il s'agit d'une collaboration entre l'AIAS, la Ville de Dinant, le Centre culturel de Dinant, les familles dinantaises (hébergement des candidat.e.s), les bénévoles de tous horizons, les services-club locaux, la Maison du Tourisme Explore Meuse et le Royal Syndicat d'Initiative de Dinant, le Conservatoire, l'Agence de Développement Local, ... Ce concours, qui est un tremplin pour de nombreux saxophonistes, a pour objectif de faire découvrir un instrument particulier et son inventeur, de mettre en circulation les œuvres des compositeurs belges et bien sûr, d'encourager la création d'œuvres contemporaines enrichissant le répertoire classique de ce qui reste un «jeune» instrument.

Le partenariat structurel entre l'AIAS et le CCD a toute sa pertinence ici puisqu'il s'agit d'une collaboration qui permet à chaque structure de déployer ses compétences : le CCD sera ici principalement en charge de la médiation autour des activités en lien avec le concours et de la coordination des bénévoles, ainsi que de tout le volet technique via la mise à disposition de notre équipe technique.

Les principales activités de médiation sont :

- les stages en amont et les ateliers créatifs autour du saxophone ;
- les activités de médiation avec les écoles, les associations, l'UTLD... notamment une présentation ou animation autour du concours dans la salle Sax, puis une invitation à assister aux épreuves éliminatoires salle Bayard ;
- une proposition à construire avec les écoles : le parrainage par une classe d'un candidat, de préférence francophone ou étudiant en Belgique, qui accepterait de les rencontrer et de parler de son intérêt pour le saxophone, de sa participation au concours. Avec la possibilité également pour les élèves d'écrire des lettres d'encouragement, ou de créer tout autre lien avec un candidat ;
- la proposition d'un spectacle jeune public la semaine précédant le concours et d'un film tout public en lien avec la thématique de la musique ;
- une sensibilisation au concours dans les rues de Dinant en amont du concours pour éveiller l'intérêt, la curiosité des habitants (lors des Dimanches de Monsieur Sax, Montmartre et autres) ou pendant (décoration des vitrines commerçantes, des rues de Dinant ...).

Le 9^e Concours des Jeunes Saxophonistes aura quant à lui lieu en 2025. Ce concours est ouvert aux élèves des Académies et Conservatoires de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. L'objectif est double : inviter les jeunes musiciens à participer à un premier concours et permettre aux musiciens déjà plus avancés dans leur parcours à participer à ce concours pour éventuellement ensuite oser déposer leur candidature pour le Concours international Adolphe Sax.

Les Dimanches de Monsieur Sax

Chaque dimanche de l'été, des groupes déambulatoires de type New-Orleans ou Dixieland déambulent dans les rues pour faire vivre la Ville de Dinant. Ces musiciens rassemblent plusieurs centaines d'auditeurs sur la durée de l'été. Les membres de l'AIAS assurent l'accompagnement des groupes et les éléments logistiques sont co-gérés avec le CCD (contrats, subsides, technique, promotion, ...).



La programmation coconstruite et orientée « saxophone » dans les spectacles du Centre culturel.

La Saison culturelle du CCD intègre systématiquement des spectacles valorisant le saxophone dans des genres diversifiés (musique du monde, jazz, classique, humour, etc.).

Des spectacles à destination des enfants, en tout public ou en scolaire, sont aussi organisés, principalement les années du Concours International, tels Griboujazz en 2019 ou encore Jazz for Kids en 2017 et 2019.

Le parcours dans la ville, notamment sur Art on Sax

L'AIAS et le CCD collaborent depuis des années autour de la création de plus de 30 saxophones géants (3,30m) et multicolores égayant la ville et dédiés à des pays ou des personnalités du saxophone. Différents événements thématiques sont organisés lors des différentes inaugurations (concert de Vladimir Cosma, concerts et scénographie sur Henri Selmer, successeur d'Adolphe Sax,...).

La dernière inauguration s'est déroulée le 18/09/2022 autour du saxophone créé en hommage à Henri Selmer, facteur d'instrument ayant repris les brevets et les usines d'Adolphe Sax.

Ces saxophones sont prêtés sur demande à d'autres villes (Coxyde, Pampelune, Tournai, Montreux, Strasbourg, Eupen, Etapes-sur-Mer, Mouscron,...).

Ce projet est une collaboration entre la Maison du Tourisme, la Ville de Dinant, le Centre culturel et la société Noves Group.

Par ailleurs, l'axe patrimonial est aussi mobilisé de diverses façons¹¹ par l'AIAS comme nous en avons déjà parlé dans le volet Patrimoine :

- Par le biais de la Maison de Monsieur Sax, l'histoire d'Adolphe Sax et de la création du saxophone est expliquée au travers de divers médiums : vidéo, audio, panneaux explicatifs, éléments de scénographie originaux (architecture du lieu, livre géant...).

La Maison de Monsieur Sax a vu le jour en 2010 et ce projet fut porté en synergie par la Ville, le CCD et l'AIAS. L'emplacement de la maison natale de Monsieur Sax a été réhabilité en un espace ludique et interactif dans lequel chacun peut découvrir quel immense personnage était Sax, ses inventions, son parcours de vie.

- Mise en valeur de la vie d'Adolphe Sax et de ses liens avec Dinant lors de nombreuses interviews (télévision, radio, presse écrite) à l'international.

- Le centre de documentation de publications sur le saxophone et sur Adolphe Sax, ainsi que de nombreuses partitions d'œuvres pour saxophone¹².

- Tous les 4 ans, exposition du « fonds Sax » (album de famille, photos d'ateliers, médailles, lettres conservées, documents officiels d'époque, coupures de presse, objets intimes,...) lors du Concours International.

- Réponse à de nombreuses demandes de chercheurs, auteurs, particuliers sur Adolphe Sax et ses inventions.

Enfin, via le parcours « Sax and the City », le projet promeut les arts urbains sur le territoire communal.

En effet, ce circuit met en avant les réalisations d'artistes locaux ou internationaux (sculpteurs, graphistes, peintres...) mais aussi tous les éléments qui font de Dinant la ville du saxophone.

Art on Sax, exposition urbaine de saxophones géants (3m30) habillés de design modernes, dynamiques et attractifs, a été mise en place en 2010, dans le cadre de l'Europ'A Sax (année de la co-Présidence européenne par la Belgique). L'exposition est composée de 28 saxophones, chacun d'entre eux illustrant un pays de l'Union. Suite au succès rencontré, d'autres saxophones sont venus étoffer la collection : la Croatie, la République Populaire de Chine, Adolphe Sax, la Wallonie, la Ville de Dinant et un second pour la Belgique. Les saxophones sont des objets en polyester, peints puis vernis, représentant des graphismes élaborés par des artistes, et réalisés par des artisans locaux.

A ce premier ensemble de saxophones géants, est venue s'ajouter une autre collection appelée « Walk of Sax », dédiée cette fois à des personnages, vivants ou décédés, qui, d'une manière ou d'une autre, ont concouru à la renommée de cet instrument. Les figures de Vladimir Cosma et d'Henri Selmer ont amorcé cette série et, vu que leur design diffère de celui d'Art on Sax, elles proposent un autre aspect du monde artistique lié au saxophone et renforcent l'offre d'art urbain en centre-ville.

Le Parcours des Anamorphoses : ce parcours, composé de totems aux profils mécaniques et contemporains, invite à rejoindre la Collégiale et le cœur de la ville en partant de la Maison de Monsieur Sax. Ces sculptures représentent chacune une pièce mécanique différente appartenant aux 7 instruments de la famille des saxophones. En regard de chaque anamorphose,

¹¹ Voir également à ce sujet le volet ACI Patrimoine.

¹² Voir le volet Patrimoine.

un panneau didactique explique l'instrument illustré. Cette amorce de promenade se prolonge par des incrustations de pas et de notices dans le sol afin d'amener le visiteur jusqu'à la Maison de la Pataphonie.

Le banc de Monsieur Sax : réalisé par le sculpteur belge Jean-Marie Mathot, ce banc fait maintenant partie intégrante de la rue Sax. Il fait partie des photographies « incontournables » de chaque touriste passant par Dinant.

L'Espace Sax : sculptures de Félix Roulin : un espace habité par les évocations musicales et saxophonistiques du sculpteur Félix Roulin. Ce dernier a en effet élaboré un monument et des incrustations au sol rendant hommage au saxophone et aux saxophonistes.

Le saxophone au pied de la rue Saint Jacques : ce saxophone de 3m de haut et d'un poids de 350kg, réalisé en laiton par Guido Clabots, dinandier de Leffe (Dinant), trône à l'entrée nord-est de la ville depuis 1997.

La Clepsydre : posée le 7 février 2014, 120 années, jour pour jour après le décès d'Adolphe Sax, cette horloge à eau matérialise la volonté de l'Association Internationale Adolphe Sax de rendre vie à cet audacieux facteur d'instruments. Elle est l'œuvre du maître verrier belge, Bernard Tirtiaux, qui a réussi l'insoluble mission de matérialiser le temps.

Le pourtour du kiosque Le Tour de Monsieur Sax : découpé dans de l'acier Corten, ce projet, mené par la société Kascen de Fleurus, s'articule davantage autour de l'image et du graphisme que du texte. Il constitue un entrelacs quasi- « végétal » de morceaux de cuivres, de tubes rectilignes finissant en courbes, de

morceaux de pistons et de clés de saxophones. Dans le paysage urbain, il attire de suite le regard, suscite la curiosité et remplit pleinement son rôle de présenter Adolphe Sax sous un jour nouveau (notamment via les éléments de caricatures et la plaque explicative adjacente).

A côté de ces activités tournées vers la promotion du saxophone ou de son créateur, le CCD et l'AIAS se positionnent comme moteurs d'une dynamique culturelle dinantaise regroupant, autour de projets concrets, un maximum d'opérateurs culturels. C'est dans ce cadre qu'est née l'organisation de Dinant fête la musique. Depuis 2021, l'AIAS coordonne avec le soutien du CCD l'organisation d'un week-end de concerts entièrement gratuits en juin, dans divers endroits de Dinant (à la Citadelle, au CCD, en l'Eglise Saint-Nicolas et au kiosque de Dinant). La programmation est pensée pour attirer un public varié (avec notamment un concert pour les enfants).

Depuis 2022, tous les partenaires de la sphère musicale de Dinant (du Conservatoire Adolphe Sax, du Royal Syndicat d'Initiative de Dinant, du Festival de l'Eté Mosan, du D'Jazz, de la Rock's Cool, de la Maison de la Pataphonie, de Dinant Creative Factory et de la Ville de Dinant) sont impliqués autour de la table et la coordination est portée par l'AIAS avec le soutien du CCD.

L'engagement bénévole est important car un travail de promotion spécifique et de médiation a été réalisé. Le partenariat avec le CCD prend tout son sens puisque l'AIAS porte la coordination du projet et le CCD porte le volet communication et logistique/technique. La programmation musicale est portée collectivement par le groupe.



2.4.3.2 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION GÉNÉRALE

A travers les actions précédemment décrites, les objectifs du projet SAX sont, entre autres :

- la mise en valeur du saxophone sous toutes ses facettes et dans tous les domaines où il a été et est encore source d'inspiration ;
- le développement et le soutien aux partenariats nouveaux et existants autour du Projet Sax ;
- le soutien aux pratiques artistiques amateurs ;
- la valorisation du patrimoine musical et de la musique au sein de la Ville de Dinant par le biais des arts urbains et de l'organisation d'événements musicaux.

La poursuite commune de ces objectifs est d'autant plus facilitée depuis 2020 suite à un accord entre les deux structures et la Ville de Dinant pour que l'AIAS, auparavant hébergée dans un bâtiment jouxtant l'hôtel de ville de Dinant, occupe désormais un bureau au Centre culturel. Plus largement, il ne s'agit pas que d'une cohabitation physique : l'AIAS est également invitée à participer aux réunions d'animation du CCD et aux réunions globales du personnel du Centre culturel, ce qui facilite et fluidifie les nombreux échanges nécessaires entre les deux structures et permet également une circulation plus efficace des informations nécessaires aux collaborations naissantes ou à construire.

Le projet Sax travaille donc au développement culturel de Dinant et à son rayonnement sur le territoire et ce, au travers d'activités et de projets culturels tantôt axés vers le tout public et la population dinantaise, tantôt destinés à un public plus spécifique lié au milieu du saxophone.

Depuis toujours, la volonté autour du projet Sax et de ses porteurs était d'impliquer les partenaires du territoire dans les projets mis en place. De nouveaux partenaires s'ajoutent d'ailleurs encore aujourd'hui, notamment via l'organisation de Dinant fête la Musique qui continue au fil des saisons, ou la participation aux réunions associatives initiées par le CCD. A ce titre, une nouvelle collaboration verra le jour dès 2025 entre le CCD et l'association Dinant Jazz pour développer une programmation jazz dans un lieu spécifiquement rénové pour y présenter des concerts de ce genre. Ce nouveau partenariat permettra de mettre en lumière une grande partie du répertoire musical lié au saxophone. L'objectif du concours international étant de faire découvrir et reconnaître ce jeune instrument sur la scène classique internationale, ce club de jazz permettra quant à lui d'intégrer au projet Sax cet

autre volet musical qui a donné ses lettres de noblesse au saxophone.

L'AIAS et le CCD sont souvent sollicités à leur tour pour des partenariats lors de grands événements dinantais (comme *Dinant Lumière*). Outre les acteurs locaux, le projet Sax est en lien avec les citoyens dinantais et de la région, en particulier à l'occasion du Concours International Adolphe Sax (une centaine de familles d'accueil et quelque 250 bénévoles impliqués), mais également lors de ses projets d'envergure (Journée des Harmonies, inauguration de nouveaux saxophones géants, Fêtes de la Musique,...). La valorisation des artistes belges et locaux (musiciens, acteurs, plasticiens, etc.) est aussi une des missions de l'AIAS rencontrée dans les partenariats avec le CCD autour du projet SAX, ainsi que la mise en avant des pratiques artistiques amateurs. La volonté de l'AIAS et du CCD est à l'avenir de poursuivre le développement des partenariats autour d'activités de médiation, en amont ou durant les événements.

Au niveau des projets futurs, les projets récurrents qui peuvent être déjà cités sont :

- les Dimanches de Monsieur Sax (8 dimanches par an en juillet/août) ;
- la programmation de spectacles/concerts qui mettent en valeur le saxophone ;
- l'organisation de concerts de fin d'année (dans le cadre du projet de ville *Dinant Lumière*) ;
- Dinant fête la Musique (solstice d'été).

D'autres partenariats seront élaborés en fonction des opportunités

En outre, dans le cadre du projet Sax, l'AIAS et le CCD souhaitent mettre en place un projet « phare » par année :

- 2024 verra naître la 1^{ère} édition de la Journée des Brassbands dans la Ville de Dinant ;
- 2025 sera l'année du 9^{ème} Concours national pour Jeunes Saxophonistes ;
- 2026 sera une année consacrée au développement des projets de médiation à long terme (avec les écoles, avec les associations, pour le tout public...);
- 2027 sera consacrée à l'organisation du 9^{ème} Concours International Adolphe Sax et d'un événement « populaire » autour du saxophone ;
- 2028 permettra d'organiser la 8^{ème} édition de la Journée des Harmonies et Fanfares.

Par ailleurs, une réflexion est actuellement en cours pour développer des actions sur le territoire de l'arrondissement à travers le projet Sax, ce qui permettrait de faire se rejoindre deux axes

de l'action intensifiée du CCD et d'augmenter encore le rayonnement du projet Sax à travers des actions construites avec les citoyens, sur leur lieu de vie.

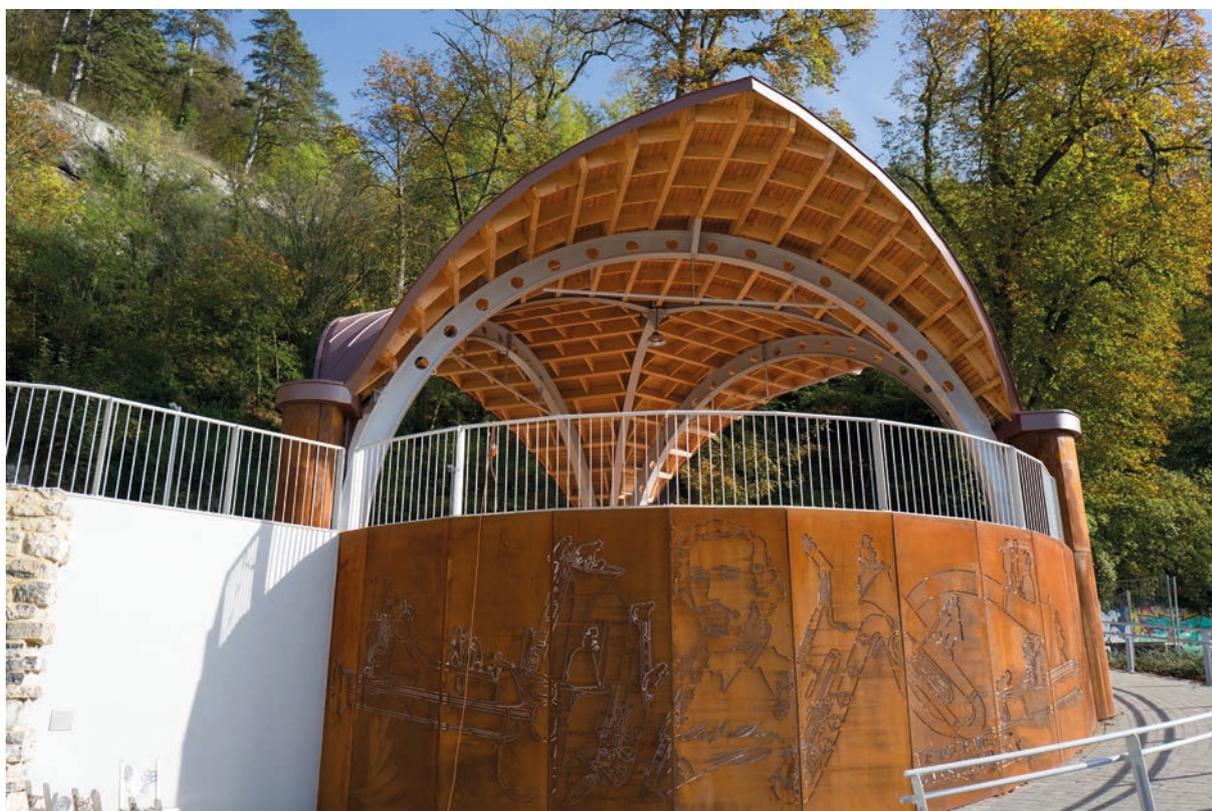
2.4.3.3 RESSOURCES

A ce jour, l'importance de ce projet a justifié l'engagement d'un animateur et d'une coordinatrice via l'AIAS (2 ETP CDI).

L'opérationnalisation d'une partie des activités de l'AIAS est prise en charge par l'équipe du CCD. Si la mobilisation de notre équipe est variable en fonction des besoins ou des objectifs des projets en commun, différentes personnes sont

néanmoins identifiées de manière permanente comme étant des référents, à savoir :

- deux membres de l'Equipe de Direction
- une secrétaire
- un membre de l'équipe technique
- le soutien de la cellule Communication (graphisme, informatique et chargée de communication)



2.4.4 LE CINÉMA

2.4.4.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1972 est l'année de la reconnaissance officielle par le Ministère de la Culture d'un tout nouvel outil, chargé de structurer l'activité culturelle à Dinant et dans l'arrondissement : le Centre culturel.

Parmi les missions confiées à l'équipe en place, le développement d'une programmation cinéma régulière, suite à la fermeture des deux salles de cinéma qui jusqu'alors remplissaient ce rôle. Au-delà, il s'agissait également de préserver une activité cinématographique à Dinant.

Ces projections étaient réalisées à la Salle Huybrechts (devenue Salle Sax, en 2002) avec du matériel de projection 35 mm professionnel.

En 1985, une nouvelle équipe est mise en place. La mission de poursuivre la diffusion cinéma à Dinant est confirmée.

Très vite et très souvent à cette époque, la Salle Huybrechts, d'une capacité de 120 places, va se révéler trop exigüe. Lorsque se dessine le projet de transformer la salle du théâtre communal (future Salle Bayard) et de confier ce nouvel outil en gestion propre au CCD, il est décidé de transférer l'équipement cinéma dans cet espace rénové, ce qui va améliorer la qualité tant des conditions de projection que de l'accueil des publics.

Ce transfert est effectif en 1994. Lors des projections, le public est prioritairement installé au balcon (183 places) pour des raisons de confort de visionnement, mais, en cas de nécessité (affluence du public, soirée spéciale avec interventions d'invités, etc.), le rez-de-chaussée (317 places) est également utilisé.

En août 2007, la mise en place d'une billetterie informatisée, en relation avec un fichier central, facilite la gestion du secteur cinéma et la relation aux utilisateurs (ticketing, promotion, etc.).

En juin 2012, à l'occasion du 40e anniversaire du Centre culturel régional de Dinant, le matériel cinéma 35mm de la Salle Bayard est remplacé, grâce au soutien de la Province de Namur, par un équipement de projection numérique.

Afin de favoriser l'accessibilité des habitants de la Province de Namur à un cinéma de proximité, tout en permettant une diffusion plus performante de films récents, la Province de Namur avait en effet décidé de subsidier, sur son territoire, les installations numériques de plusieurs salles, dont celle du Centre culturel de Dinant. Un soutien capital pour la poursuite d'une politique culturelle sur le territoire. Un partenariat apprécié à sa juste valeur.

En septembre 2016, un tout nouvel écran cinéma (long de 12 mètres) et un tout nouveau système son sont installés dans la Salle Bayard. Ces deux dispositifs, en meilleure adéquation avec le matériel de projection numérique installé en 2012, permettent une amélioration des conditions de visionnement des séances cinéma proposées par le CCD.

Depuis lors, le Centre culturel a continué à développer une importante programmation cinéma qui a malheureusement dû être mise en stand-by durant la période de crise sanitaire liée au covid en 2020 et 2021. La rentrée culturelle de septembre 2022 a permis la première « reprise » de ce volet de notre action sans norme covid.

Le constat post covid est que le secteur cinéma a fortement souffert de la fermeture des lieux culturels. Les spectateurs ne reviennent pas aussi nombreux que pour nos spectacles ou nos autres activités, même si nous constatons une hausse constante.

En 2022-2023, nous avons donc entamé une évaluation importante de ce secteur, en vue également d'identifier et de baliser les lignes directrices du secteur cinéma pour le futur contrat programme 2025-2029¹³.



13 Voir volet autoévaluation.

2.4.4.2 PLUS-VALUE, OPPORTUNITÉ ET ARTICULATION AVEC L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

Ce chapitre se présente sous la forme d'une synthèse des éléments qualitatifs permettant d'apprécier le chemin parcouru et à parcourir autour de ce volet dans notre action.

Les points forts

Une infrastructure et des outils professionnels

Grâce au soutien des pouvoirs publics, et particulièrement de la Province de Namur et des deux structures de la FWB : le RACC et la quadrature du Cercle, le CCD peut compter sur un équipement numérique de qualité.

Une réservation en ligne avec la nouvelle billetterie Utick

La nouvelle billetterie permet un gain de temps et une facilité pour certains usagers pour prendre des réservations à tout moment et à distance et permet une plus grande visibilité et un accès plus fluide à toute la programmation. Pour l'équipe, l'outil permet également de tirer des statistiques qui permettent de dégager des tendances. Par ailleurs, cette nouvelle façon de réserver pourrait aussi attirer un nouveau public, plus jeune, dans une société de plus en plus basée sur des choix « instantanés ».

Une programmation à destination de tous les publics

Outre le tout public, le CCD met l'accent sur le jeune public en programmant du cinéma en temps scolaire pour tous les âges (de la maternelle au secondaire) notamment dans le cadre de la Saint-Nicolas mais aussi dans le cadre de la Saison Jeune public. Une attention particulière est également portée aux seniors, avec la programmation des films en après-midi, suivie d'un goûter convivial, rassemblant les participants autour d'une tasse de café.

Une programmation éclectique et de qualité portée par une Commission cinéma composée de bénévoles cinéphiles

En tant que centre culturel, le CCD se veut généraliste et ne prétend pas se spécialiser dans l'un ou l'autre type de films, ni ne toucher que l'un ou l'autre type de publics. Ainsi un équilibre est systématiquement recherché entre les genres, les pays de production, les versions (version française, version originale

sous-titrée), avec toujours l'objectif de proposer des films de qualité. Un équilibre est également recherché entre des films de type plutôt « ciné-club » auparavant programmés les mardis lorsqu'il n'y pas de spectacle d'art vivant, et des films plus « grand public » proposés les vendredis. Avec la chute de la fréquentation après la période sanitaire, nous avons regroupé les séances de cinéma sur une soirée par semaine, les vendredis, toujours dans l'esprit de programmer les deux types de films en alternance (« ciné-club » et « grand public »).

Une programmation régulière du cinéma belge ou des films soutenus par la FWB.

Une attention particulière est portée au cinéma et aux (co)productions belges. En outre, dans le cadre de la Fête de la FWB, en partenariat avec la cellule Cinéma, la FWB et le RACC, le CCD organise une soirée cinéma gratuite avec la projection d'un film belge.

Une volonté de refléter au mieux l'actualité cinématographique

En tant que centre culturel, le CCD fait partie d'un second circuit de distribution. Les films y arrivent après avoir déjà vécu une première vie dans les grands cinémas. Mais, pour essayer de refléter au mieux l'actualité cinématographique, la programmation du CCD est livrée en 3 parties durant la Saison : de mi-septembre à mi-décembre, de janvier à mi-mars et de mi-mars à mi-mai.

Une programmation hors des murs du Centre culturel

Le CCD organise également une programmation « en extérieur » comme c'est le cas pour le Festival A Travers Champs, le projet « le cinéma est dans le pré », du cinéma en plein air, ...

Un travail de médiation autour des films présentés

La programmation cinéma fait l'objet d'un travail de médiation, avec l'organisation de soirées spéciales et/ou thématiques, en relation avec des partenaires spécialisés. Jusqu'en 2018, un coordinateur du CCD animait régulièrement des débats ou des soirées d'échange avec des publics divers. Le départ de cette personne à la retraite a fait basculer un peu les habitudes. Le travail de médiation a pu continuer par le biais des collaborations et des partenariats associatifs. Les soirées spéciales sont actuellement portées par l'équipe des animateurs en fonction de leurs disponibilités.

Une équipe professionnelle

Le CCD compte parmi son équipe deux régisseurs formés à la projection numérique. En outre, l'accueil des publics est réalisé par du personnel spécialisé en matière d'accueil téléphonique, de billetterie, d'accueil en salle, ... Pour la promotion, le CCD peut compter sur une équipe spécialisée, composée d'un graphiste, d'un informaticien et d'une chargée de communication. Les projets spéciaux sont portés par les animateurs.

Une commission cinéma

Le CCD a la chance de compter sur une Commission cinéma pour définir et évaluer les programmations. Celle-ci est composée de membres du personnel et de personnes-ressources extérieures à la structure, cinéphiles curieux et avertis. Cette formule permet de multiplier les visionnements et de proposer une programmation éclectique.

Une offre de proximité

Dans une région qui souffre de problèmes de mobilité (par un manque criant de transports en commun, surtout en soirée et relevé dans notre analyse partagée), il est à noter que les offres quotidiennes en matière de diffusion cinéma se situaient encore, en FWB, à quelque 30 km (Namur, Jambes, Marche-en-Famenne) et à 20 km de l'autre côté de la frontière française (Givet). Aujourd'hui, le Centre culturel de Ciney a développé une programmation cinéma qui permet un rayonnement plus important du septième art. Il est donc important de continuer à proposer une programmation régulière, facilement accessible aux citoyens dinantais et des environs.

Des prix démocratiques

Le CCD met en œuvre une politique de prix qui favorise l'accès financier du plus grand nombre et qui va dans le sens de la fidélisation : les prix d'entrée sont calculés au plus juste, un système d'abonnement est proposé. Toutes les séances sont bien sûr accessibles aux bénéficiaires du système Article 27 (entrée à 1,25 €).



14 Voir en annexe.



Les points d'attention

Pour poursuivre ce volet intensifié, nous devons également être attentifs à différents éléments. Certains sont « de notre responsabilité » et la reconduction de notre action dans le cadre de ce nouveau contrat-programme nous permettra de nous y atteler.

D'autres sont liés à un contexte économique, géographique, sociétal avec lequel nous devons composer.

Une partie de ces points d'attention provient des résultats d'une enquête que le CCD a lancée fin 2022 auprès des usagers du « cinéma » pour connaître leur retour par rapport aux questions que l'équipe se posait en interne¹⁴.

Une baisse de la fréquentation suite à la crise sanitaire

La fréquentation a fortement chuté après la fermeture des salles pendant la crise sanitaire. Un an plus tard les chiffres remontent, mais n'arrivent pas (encore) à atteindre le niveau d'avant covid. Une réflexion est en cours à l'interne et avec la Commission cinéma pour redynamiser ce secteur.

Un accueil à repenser

Le CCD dispose d'une équipe très compétente en accueil des publics. La billetterie en ligne facilite les réservations à distance pour un grand nombre de nos publics. Cependant, la « froideur » du bâtiment et le manque d'un animateur dédié à ce secteur depuis 2018 ne rendent pas la tâche facile pour faire de ces soirées cinémas des moments conviviaux et chaleureux.

Les coûts élevés des copies

Depuis le passage au numérique, le coût des copies est élevé et toujours croissant. Le CCD doit tenir compte notamment du coût de transport de ces copies qui, pour la majorité, sont à présent envoyées de manière informatique, directement sur un serveur dédié à cet usage, par une société ayant un quasi-monopole sur ce marché pour la Belgique. Ce coût de transport est facturé au distributeur qui le répercute bien sûr sur la facture des diffuseurs.

Pour certains films, repris sur une liste dressée et actualisée chaque année par le RACC, le CCD peut recevoir une aide financière, plus ou moins élevée pour autant que le film soit notamment reconnu par la FWB. Cette aide, évidemment bienvenue et non négligeable, ne couvre qu'une petite partie du coût total des copies achetées sur une année.

La perte de contrôle des diffuseurs

Les nouvelles exigences technologiques ont imposé le passage au numérique, la livraison des copies directement par le biais de l'informatique, l'envoi de clés de décryptage des copies,... Toutes ces évolutions sont indispensables et facilitent a priori les étapes « techniques » en amont de la projection. Néanmoins, la plupart de ces étapes sont réalisées à la chaîne par des entreprises souvent monopolistiques, avec lesquelles les contacts sont moins directs, moins simples lorsque la machine se grippe lors d'une étape. Les diffuseurs, en tous cas ceux du second circuit de diffusion, ont souvent l'impression de se retrouver démunis, sans recourt externe lorsqu'un problème survient.

Et la multiplication de ces étapes, la nécessité de les faire gérer par plusieurs personnes spécialisées en fonction du type d'étape (administration, informatique, technique) nécessitent une grande rigueur à tous les niveaux au CCD et une communication claire et constante entre les différentes personnes.

La démultiplication des offres cinéma

Force est de constater que les offres cinéma ne cessent de se multiplier, la vie des films en salles étant de plus en plus courte. Ceux-ci sortent de plus en plus rapidement en DVD/Blu-Ray, qui sont eux-mêmes devenus presque obsolètes. En effet, les offres de télévision à la demande, les nouveaux canaux télévisuels comme Netflix, le téléchargement légal (sans parler de l'illégal, du peer to peer,...) incitent davantage les publics

à rester chez eux dans leur canapé ou devant leur ordinateur/tablette. Les grands groupes de diffusion en sont victimes, les diffuseurs modestes tels le CCD également.

Le manque de visibilité du bâtiment

Le bâtiment du CCD (ancien casino, qui plus est) n'est pas identifié comme un cinéma. Par ailleurs, il y a peu d'espace pour un affichage en Centre-ville ou dans les environs. La signalétique autour et dans le bâtiment n'est pas assez explicite. Nous constatons que malgré l'existence du cinéma depuis 50 ans, certains dinantais sont encore surpris que le CCD programme du cinéma.

La possibilité de renforcer la transversalité des projets en liens avec les autres secteurs

Ce type de programmation transversale permet d'ouvrir le projet cinéma, de l'éclairer sous le jour de différentes disciplines artistiques et donc de lui donner une meilleure visibilité puisqu'il s'adressera à différents publics. La mise sur pied de projets globaux regroupant plusieurs types d'activités programmées par le CCD (avec la possibilité de partenariats avec des associations) sur une période donnée se concrétisait déjà auparavant mais pourrait encore être renforcée. La question du cinéma pour adolescents et jeune public est par ailleurs en réflexion. En 2022, nous avons organisé une soirée cinéma Halloween en partenariat avec la Ville de Dinant, qui nous a permis d'accueillir un nouveau public, plus jeune. En 2023, nous avons testé un goûter gratuit à l'issue de la projection cinéma pour enfants avec pour objectif d'amener davantage de convivialité et de proposer un temps de rencontre informelle après le film.

Nous allons également examiner la possibilité de renforcer le cinéma en scolaire en lien avec les autres projets du CCD. Actuellement, nous nous limitons à des séances de cinéma à l'occasion de la Saint-Nicolas et une programmation « à la demande » des écoles.



La boussole des droits culturels

Le secteur du cinéma se trouve à gauche de la boussole (démocratisation de la culture). En termes de médiation, les événements thématiques, l'organisation d'une rencontre/ d'un débat après la projection, des soirées spéciales permettent la rencontre des professionnels du cinéma, Certains films traitent un sujet sociétal et se trouvent plus dans l'esprit critique, d'autres sont programmés simplement pour le plaisir de découvrir le 7^{ème} art. Le cinéma pourra être un outil de création de liens, de reliance sociale au service de notre enjeu, dans la mesure où nous serons attentifs à favoriser les rencontres et la mixité des populations qui fréquentent le cinéma du CCD.

L'avenir de cette intensification cinéma

Dans le cadre du prochain contrat-programme, la volonté de l'équipe est de poursuivre le développement de ce secteur en continuant à privilégier l'éclectisme, la proximité et la qualité qui permettent de toucher un public très large, avec une attention particulière aux points suivants.

Redynamiser le cinéma après le covid

Une réflexion est en cours à l'interne et avec la Commission cinéma pour envisager les façons de redynamiser ce secteur. Plusieurs pistes ont été listées comme l'ouverture du bar avant ou après une projection, un accueil plus chaleureux avec un mot de bienvenue et une introduction en salle, la mise en place de soirées thématiques avec un débat/ une rencontre, une co-organisation avec une autre association qui permet de toucher de nouveaux publics ... Nous allons tester ces idées et les évaluer.

Renforcer la Commission cinéma

Actuellement, la commission se compose de trois cinéphiles et de deux membres de l'équipe qui ont l'habitude de se réunir trois à quatre fois par an. La commission choisit la programmation et évalue la fréquentation aux séances grâce aux statistiques de fréquentations, ce qui permet de dégager certaines tendances. L'idée est d'inviter de nouveaux membres à enrichir cette commission. Un premier appel a été lancé en janvier 2023 et 7 candidats se sont manifestés. Un premier moment convivial de cette nouvelle équipe aura lieu dans les mois qui viennent. La commission reste en effet le socle du développement de ce secteur.

Revoir l'accueil des publics

Le CCD a la volonté d'impliquer la commission des bénévoles dans l'organisation de l'accueil des publics pour un mot de bienvenue et une présentation du film choisi avant la projection, l'ouverture du bar avant et/ou après, la rencontre du public pour être à leur écoute, des échanges après la projection... Pour mener à bien ce volet, nous venons de dégager des ressources en animation à partir de septembre 2023. Il sera également nécessaire de rendre l'espace plus convivial, plus propice à la rencontre pour que les publics aient envie de rester après la projection et/ou de venir plus tôt pour passer un bon moment ensemble autour d'un verre ou d'une animation.

Réflexion sur l'axe scolaire et la transversalité

Actuellement nous proposons des séances de cinéma à l'occasion de la Saint-Nicolas et une programmation « à la demande » des écoles. Nous avons la volonté d'approfondir la réflexion avec les écoles pour rendre le cinéma plus accessible aux jeunes et plus « utile » dans la programmation scolaire. Davantage de liens peuvent être faits avec la programmation générale du CCD et les thématiques générales qui s'en dégagent.

Réflexion sur la visibilité

Le cinéma nécessite une plus grande visibilité et ceci autour du bâtiment et en centre-ville. Les publics qui reçoivent les brochures du CCD sont en général bien informés de la programmation cinéma, mais les publics plus éloignés du Centre culturel peu ou pas du tout. Pourtant le cinéma pourrait être la porte d'entrée des publics et des jeunes qui pensent que le Centre culturel n'est pas là pour eux. Une réflexion est en cours et des pistes différentes seront testées.

Liens avec les associations

Le CCD a la volonté de renforcer les liens avec le monde associatif. Le CCD fait appel aux associations pour des séances thématiques liées au cinéma, pour animer un débat, pour approfondir une thématique, La programmation ou la thématique pourraient également partir d'une demande des associations. Le principe de co-construction pourrait être renforcé.

Les liens avec le secteur du cinéma et les autres centres culturels

Notre participation aux structures comme la Quadrature du cercle est limitée. Nous avons la volonté de nous investir davantage dans ces structures de soutien et de représentation. En résonnance avec notre volet intensification

sur l'arrondissement, nous avons également la volonté de mettre en place des moments d'échange avec les centres culturels qui développent un axe cinéma sur l'arrondissement et au-delà et qui en ont manifesté la demande lors de l'évaluation entre directions, dans le cadre de ce contrat-programme.

2.4.4.3 RESSOURCES

Pour donner du sens à ces acquis en infrastructure et en équipement, le CCD s'appuie sur une équipe professionnelle qui a engrangé une expertise au fil des saisons et qui travaille de concert avec une Commission cinéma composée d'utilisateurs cinéphiles. Comme nous l'avons souligné, il était nécessaire que des ressources humaines en animation « cinéma » puissent être dégagées dans l'équipe. C'est désormais le cas suite à une réorganisation des missions au sein d'une partie de l'équipe d'animation et à l'arrivée de la coordinatrice de l'animation en septembre 2022.

En attendant, les rôles assurés par l'équipe du CCD au service du secteur cinéma se ventilent comme suit:

– animation de la Commission cinéma ;

– programmation tout public et jeune public, organisation et actions de médiation mettant à contribution, à géométrie variable, les animateurs du CCD ;

– projection qui s'appuie sur une équipe de deux régisseurs formés à la projection numérique ;

– promotion assurée par une équipe promotion composée de trois personnes: une chargée d'information/communication, un graphiste et un informaticien ;

– accueil des publics, avec du personnel spécialisé en matière d'accueil téléphonique, de billetterie, d'accueil en salle etc. ;

– gestion et maintenance des locaux assurées par une équipe spécialisée qui fait partie intégrante de l'équipe du CCD et veille au confort de toutes et de tous.



2.4.5 CONCLUSION GÉNÉRALE DE L'ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE

Selon l'article du décret du 21 novembre 2013, « outre une action culturelle générale, un Centre culturel peut exercer, seul ou conjointement avec un ou plusieurs autres centres culturels, une action culturelle intensifiée. L'action culturelle est intensifiée notamment par l'ampleur du projet d'action culturelle, l'approfondissement de la participation des populations ou la diversification et la consolidation des actions et des partenariats avec les opérateurs culturels sur un territoire de projet ».

L'action culturelle intensifiée du Centre culturel de Dinant répond à ces exigences, comme suit :

2.4.5.1 AMPLEUR DU PROJET

Le territoire de projet sur lequel s'étend cette intensification (les 15 communes de l'arrondissement de Dinant) témoigne de l'ampleur du projet qui vise au réel développement

socio-culturel et au soutien de dynamiques existantes ou émergentes à travers les 4 prismes que sont notre action régionale, la valorisation du patrimoine, le développement du projet Sax et la poursuite du cinéma.

2.4.5.2 APPROFONDISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS

Nos actions menées sur l'arrondissement visent à augmenter les possibilités pour les populations de participer à la vie culturelle et aux politiques culturelles.

Que ce soit par le soutien ou le développement des conseils culturels, les commissions de bénévoles (AIAS et le cinéma mais aussi via des commissions spécifiques comme la constitution d'un jury cinéma pour le 50^{ème} anniversaire du Centre culturel de Dinant qui a permis aux participants de choisir un film de 1972 et d'organiser la soirée qui l'accompagne avec

l'équipe du CCD), la valorisation du patrimoine pour et avec les citoyens ou encore les rencontres entre opérateurs du territoire, l'objectif poursuivi est bien celui de permettre à un maximum d'habitants de l'arrondissement de prendre une part active à la vie culturelle de son lieu de vie.

Pour rendre cette participation la plus effective possible, nous serons attentifs à continuer à développer le réseau de partenaires sur le territoire et à proposer des dispositifs pour les citoyens qui se basent sur une démarche de participation citoyenne.

2.4.5.3 DIVERSIFICATION ET CONSOLIDATIONS DES ACTIONS ET DES PARTENARIATS AVEC LES OPÉRATEURS CULTURELS SUR UN TERRITOIRE DE PROJET

Avec les 15 communes visées par l'intensification et l'enjeu autour de la cohésion sociale identifié pour ce contrat-programme, il semble impensable de mener ce volet de notre action sans la consolider par l'expertise des opérateurs de terrain, quel que soit le volet de l'intensification abordé.

En effet, c'est aussi dans cette capacité de permettre la rencontre et le dialogue entre les partenaires déjà impliqués et ceux à venir, que le Centre culturel rencontrera son enjeu de cohésion sociale.



2.4.6 MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE

Dans le cadre de cette action intensifiée, nous sollicitons comme pour le précédent Contrat-Programme une subvention annuelle de 273.336,20 € pour laquelle la Ville de Dinant et la Province sont à même de garantir la parité.

Cette subvention permet notamment de financer :

- Le salaire de l'animatrice-coordinatrice au niveau de l'intensification « régionale » ;
- Le salaire de la personne en charge du Centre de documentation au niveau de l'intensification du patrimoine ;
- Le salaire d'un animateur mi-temps au niveau de l'intensification du cinéma ;
- Les projets en lien avec le projet SAX.



LANOS SIBRET

2.5

Action culturelle spécialisée de diffusion des **arts de la scène**

Niveau maximal de financement sollicité en application de l'article 33 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 portant exécution du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels : Article 33 § 1er, 3°.

CONTACTS DE L'OPÉRATEUR

RESPONSABLE DU PROJET DE DIFFUSION EN ARTS DE LA SCÈNE

Mme
Nom : Donati
Prénom : Jessica
Numéro de téléphone : 082/21.39.39
Numéro de GSM : 0475/63.58.17
Adresse courriel : jessica.donati@ccdinant.be

RESPONSABLE TECHNIQUE

Mr
Nom : Lafarque
Prénom : Julien
Numéro de téléphone : 082/21.39.39
Numéro de GSM : 0473/82.29.42
Adresse courriel : julien.lafarque@ccdinant.be

INFRASTRUCTURES DE L'OPÉRATEUR

(D – art. 32, §1er, 3°, a, et 8° ; AR – art. 19, §1er, 3° et art. 33)

SALLE(S) DE SPECTACLE

DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE D'EXPLOITATION (LIEU(X) D'EXPLOITATION ARTISTIQUE)

Salle de spectacle principale (Bayard)

En gestion propre - OUI

Infrastructure louée - NON

Infrastructure mise à disposition par : la Ville de Dinant¹

Jauge : 500 places assises

Dimension plateau :

Ouverture : 10 mètres (cadre de scène) | 19,15 mètres (mur à mur)

Profondeur : 7,60 mètres (cadre de scène – mur lointain) | 11 mètres (bord de scène – mur lointain)

Hauteur : 7,80 mètres (sous grill)

Salle de spectacle secondaire (Sax)

En gestion propre - OUI

Infrastructure louée - NON

Infrastructure mise à disposition par : la Ville de Dinant²

Jauge : 210 places assises | 150 places debout

Dimension plateau :

Ouverture : 9,60 mètres (cadre de scène) | 10,40 mètres (mur à mur)

Profondeur : 6,70 mètres (cadre de scène – mur lointain)

Zone extensible à 10 m après retrait de 5 rangs de sièges

Hauteur : 3,75 mètres (sous grill)

Autre(s) salle(s) de spectacle : NON

Autre salle de spectacle : OUI (futur club de jazz)

En co-gestion

Infrastructure louée - NON

Infrastructure mise à disposition par : la Ville de Dinant dès la fin des travaux prévue pour 2024

(Sur accord avec avec la FWB, la copie de la convention de mise à disposition sera transmise dès la fin des travaux du bâtiment)

Jauge : à déterminer

Dimension plateau : à déterminer

¹ Voir en annexe la convention de mise à disposition des salles et du bâtiment

² Voir en annexe la convention de mise à disposition des salles et du bâtiment

Equipement technique

Les indications demandées (grill technique, contrôle de l'éclairage, matériel d'éclairage de scène, diffusion et contrôle du son,...) sont reprises en détail dans les documents annexés :

- fiche technique complète de la Salle Bayard (salle principale) avec plans (avec et sans gradin) : annexe n°2;
- fiche technique complète de la Salle Sax (salle secondaire) avec plan : annexe n°3;
- liste du matériel supplémentaire disponible (gradins, véhicules,...) : annexe n°4.

Loges (nombre et description)

- Salle principale (Salle Bayard) : 4 loges équipées pour 2 personnes, 1 loge équipée pour 3 personnes, 1 loge équipée pour 20 personnes et 2 douches individuelles, le tout équipé de chauffage, lavabos, miroirs, WC et accès direct vers la scène, 1 salle équipée pour services repas ;
- Salle secondaire (Salle Sax) : 3 loges équipées pour 2 personnes, 1 douche individuelle, le tout équipé de chauffage, lavabos, miroirs, WC et accès direct vers la scène.

Accès wifi dans tout le bâtiment. Possibilité de disposer d'une machine à laver, d'un sèche-linge, d'un matériel de repassage.

SALLE(S) UTILE(S) AUX RÉSIDENCES :

Espace(s) de résidence propre(s) à l'opérateur - OUI

Nbre de salles de résidence : 2

Infrastructure de résidence distincte de la salle de spectacle principale ou secondaire supra - NON

Si non distincte, s'agit-il de :

La scène principale - OUI

La scène secondaire - OUI

Espaces mis à disposition des résidences :

Bureau - NON

Salle de réunion - OUI

Hébergement - NON

Autres : un espace repas ou la cuisine du personnel peuvent être mis à disposition des artistes (frigo, micro-ondes, taques chauffantes, vaisselle,...).



EQUIPES PERMANENTES

ELÉMENTS CONDITIONNELS

| Responsable(s) du projet de diffusion et/ou de la programmation | | | |
|--|---|---------------------|-------------|
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Jessica Donati | Responsable de la Programmation | 1 | 0,7 |
| Anne Franco | Programmation Tout Public | 1 | 0,6 |
| Delphine Claes | Programmation et diffusion Jeune Public | 0,6 | 0,4 |
| Paula Santos | Programmation et diffusion TT Public et JP territoire de projet | 1 | 0,2 |
| Joachim Marique | Programmation humour | 1 | 0,1 |
| Nicolas Canta | Programmation musique actuelle | 1 | 0,1 |
| Paula Santos | Programmation danse | | |
| Direction | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Jessica Donati | Articulation avec action culturelle générale | | 0,1 |
| Personnel(s) technique(s) (directeur technique, régisseur son, régisseur lumière, ...) | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Julien Lafarque | Responsable technique | 1 | 0,8 |
| Thibaut Pierrard | Régisseur | 1 | 0,7 |
| Alex De Wandelaer | Régisseur | 1 | 0,7 |
| Pascal Lemaire | Régisseur | 1 | 0,5 |
| ELÉMENTS INFORMATIFS | | | |
| Personnel en charge de la médiation (animation, ...) | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Anne Franco | Animateur + médiation | | 0,4 |
| Delphine Claes | Animateur + médiation | | 0,2 |
| Ilse Vackier | Coordinatrice animation | 1 | 0,2 |
| Communication (attaché de presse, ...) | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Laura Douxfils | Chargé de communication | 1 | 0,5 |
| Emmanuel Mattart | Graphisme | 1 | 0,5 |
| Accueil des publics (réservation, billetterie, ouvreur...) | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Sabrina Mary | Réservation | 0,5 | 0,3 |
| Caroline Herman | Réservation | 1 | 0,3 |
| Cindy Stevaux | Réservation | 1 | 0,3 |
| Sabrina Mary | Billetterie | | 0,2 |
| Caroline Herman | Billetterie | | 0,2 |
| Cindy Stevaux | Accueil scolaire/jeune public | | 0,2 |
| Comptabilité | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Laurent Watrisse | Coordination administrative et financière | 1 | 0,4 |
| Elodie Liegeois | Comptabilité | 1 | 0,3 |
| Informatique | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Jean-Marc Dantinne | Informatique | 1 | 0,2 |
| Agent d'entretien | | | |
| Nom | Fonction | Nombre ¹ | ETP annuel |
| Floriane Collin | Entretien des salles, loges, cuisine | 1 | 0,5 |
| Elodie Wautot | Entretien des salles loges, cuisine | 1 | 0,5 |
| TOTAL PERSONNEL | | 21,1 | 10,2 |

OPPORTUNITÉ DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

(AR - art. 16, 2°)

COMMUNES QUI CONSTITUENT LE TERRITOIRE DE PROJET

Le territoire de projet se compose des communes de Dinant, Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Gedinne, Hastière, Hamois, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.

La Ville de Dinant, commune d'implantation du CCD où se trouvent les bureaux, la salle principale et la salle secondaire, compte 13.272 habitants (en février 2022), soit une densité de 135,8 habitants/km².

Regroupant 140 communes avant fusion, 140 lieux de vie, les 15 communes actuelles qui constituent le territoire de projet correspondent à l'arrondissement de Dinant dont Dinant est le chef-lieu et qui compte 112 383 habitants (au 1^{er} janvier 2022) pour une superficie de 1.592,42 km², soit une densité de 70 habitants/km². Cet arrondissement est le plus étendu du pays et représente 9,5% de la superficie totale de la Wallonie.

Le CCD développe de nombreux axes de travail dont des actions de diffusion sur son territoire de projet, en collaboration avec les centres

culturels reconnus (Bièvre, Beauraing, Ciney, Hastière, Havelange et Rochefort), les conseils culturels (Anhée, Gedinne, Somme-Leuze et Vresse-s/Semois), les associations reconnues (Petit Théâtre de la Grande Vie à Forcée, le Centre des Métiers d'Art La Spirale à Natoye, le secteur Théâtre-Action de la Province de Namur à Houyet,...) et les associations locales à Houyet, Yvoir, Onhaye...

Mais il est à constater que la zone de rayonnement de l'activité de diffusion développée à Dinant par le CCD s'étend, en ce qui concerne les abonnés, à un territoire plus large que celui de ces 15 communes.

Cette zone de chalandise s'étend encore lorsqu'il s'agit d'achat de places du jour liées à des projets particuliers (musique du monde, jazz, classique, focus humour, ...).

Ces constats se basent sur la provenance géographique des utilisateurs du CCD vérifiée par le fichier central de données qui fonctionne en relation avec la billetterie.



ARGUMENTAIRE DE L'ACTION SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

Quelques jalons

Grâce à l'ouverture des lignes ferroviaires de la Haute-Meuse, en 1862, Dinant, ville mosane, s'est transformée en un centre de villégiature à portée de main et a connu un essor économique basé sur le tourisme.

En appui à l'attractivité naturelle ou construite du site (Meuse, Lesse, grottes, citadelle, thermes, casinos, musées, salles de concert, kiosques, parc hôtelier, bateaux touristes, etc.), les responsables locaux vont penser une programmation festive (régates, carnivals, corsos fleuris, rallyes et courses de voitures, de motos, de vélos, etc.) et culturelle dense et diversifiée, conjuguant, pour le volet culturel, le soutien aux cercles locaux (cercles dramatiques et lyriques, académie, fanfares et harmonies, etc.) et l'organisation de manifestations de prestige (expositions, concerts, concours musicaux d'harmonies, de fanfares, de chant d'ensemble, etc.).

De 1862 à 1940 et ce, malgré le coup d'arrêt provoqué par la véritable mise à sac de la ville par les Allemands durant la guerre 14-18, Dinant, Reine de la Meuse, connaît un développement touristique et culturel qui attire de nombreux voyageurs et excursionnistes, mais aussi des artistes (dont l'exemple le plus connu est la Colonie d'Anseremme autour du peintre Félicien Rops). Une effervescence culturelle qui profite aussi à la population locale.

Prenant d'autres formes **au lendemain de la guerre 40-45**, l'activité culturelle reste bien vivante au sein de la cité. Grâce aux institutions et associations locales et à des passionnés dévoués, une programmation régulière, tant théâtrale que musicale, est proposée au fil des saisons : décentralisation du Théâtre National, du Théâtre du Rideau, du Théâtre des Galeries etc, étroite collaboration avec les Jeunesses Musicales. Représentations et concerts sont organisés dans la salle du théâtre communal qui est située au rez-de-chaussée du Casino, à l'Hôtel de Ville ou à la Collégiale.

Parallèlement, des activités autour d'Adolphe Sax, génial inventeur né à Dinant, et du saxophone sont organisées : festivals et concerts de jazz mettant à l'affiche des vedettes internationales et belges, concours musicaux, concerts classiques.

En 1969, à la faveur d'un partenariat avec la Province de Namur, la «Maison de la Culture de l'Arrondissement de Dinant» voit le jour. Sa reconnaissance officielle par le Ministère de la Culture aura lieu **en 1972**. Ce tout nouvel outil est chargé de structurer l'activité culturelle à Dinant et dans l'arrondissement. Même si l'institution, constituée en association sans but lucratif, s'est cherchée durant quelques années, l'équipe en place, aidée par les bénévoles de la première heure, va assurer une politique de diffusion des Arts de la Scène à Dinant et sur l'arrondissement, organiser une programmation en temps scolaire pour tous les niveaux de l'enseignement (maternel, primaire et secondaire) et, suite à la fermeture des deux salles de cinéma de Dinant, développer une programmation cinéma régulière.

En 1985, à la faveur d'une restructuration d'équipe, une définition précise des objectifs de travail de ce qui deviendra, en 2002, le Centre culturel régional de Dinant, va être effectuée, parmi lesquels une intensification de l'action dans le secteur de la diffusion des Arts de la Scène à Dinant et dans l'arrondissement et dans celui de la diffusion cinéma, à Dinant.

A Dinant, très vite, les réelles limites des infrastructures mises à disposition (salle du théâtre communal, Salle Huybrechts adjacente) et les difficultés de cohabitation avec le Casino vont pousser la nouvelle équipe à tout entreprendre pour récupérer la gestion à temps plein de la salle du théâtre communal, trouver des moyens pour sa rénovation et rapatrier le matériel de projection cinéma dans la salle rénovée. Les outils disponibles à l'époque ne correspondaient en effet pas aux besoins minimaux en matière de dispositifs scéniques, matériel technique, accueil des spectateurs, confort des artistes, etc..

En 1994 a lieu la rénovation de la salle du théâtre communal, désormais appelée Salle Bayard. En cœur de ville, un outil de proximité, comptant 500 places, accessible à pied pour les écoles, au dos de l'Académie de Musique. La charge financière de cette transformation fut assumée à 100 % par la Ville de Dinant.

Pour la rénovation de la Salle Huybrechts qui allait devenir la Salle Sax (210 places), il faudra attendre 2002 et la transformation – également à charge de la Ville de Dinant –, au bénéfice du Centre culturel de

Dinant de l'infrastructure abritant antérieurement le Casino de Dinant, la Bibliothèque communale et le Syndicat d'Initiative, tous trois ayant migré dans de nouvelles installations.

Un nouvel outil, intéressant à plus d'un titre, et plus particulièrement dans les secteurs d'Ecoles aux Spectacles et des aides à la création.

L'activité de diffusion structurée avec affiche de saison et formules d'abonnements a commencé **en 1987**. Elle a été suspendue le temps des travaux de rénovation de la Salle Bayard, pour reprendre **en 1995-1996** et se poursuivre sans discontinuité jusqu'à aujourd'hui.

En août 2007, la mise en place d'une billetterie informatisée, en relation avec un fichier central, a permis de diversifier et de démultiplier l'offre en matière d'abonnements avec des réductions assorties de pourcentages en paliers en fonction du nombre de spectacles choisis. Des améliorations ont été régulièrement apportées à l'outil **jusqu'en 2022**, année durant laquelle le Centre culturel a décidé de se doter d'un nouveau logiciel de billetterie (Utick) permettant notamment un achat en ligne des billets de spectacles. L'investissement dans ce nouveau système de billetterie ouvre aussi le panel de réservations à d'autres activités que la diffusion théâtre/musique (cinéma, stages, ateliers, visites, entrées à la Maison de la Pataphonie,...). La billetterie physique reste accessible aux personnes souhaitant acheter leur billet sur place.

En juin 2012, alors que le Centre culturel régional de Dinant fêtait son 40e anniversaire, le matériel cinéma 35mm de la Salle Bayard a été remplacé, grâce à la Province de Namur, par un équipement de projection numérique. Le tout au numérique, qui a envahi le monde du 7^e art depuis quelques années, a fait peser une lourde menace sur les exploitants de salles de cinéma. Depuis le début de l'année 2011, le processus s'était accéléré, de nombreux distributeurs n'éditant plus leurs films qu'en format numérique. Afin de favoriser l'accessibilité des habitants du territoire de la Province de Namur à un cinéma de proximité, tout en permettant une diffusion plus performante de films récents, la Province de Namur a décidé de subsidier sur son territoire les installations numériques de plusieurs salles, dont celle du Centre culturel de Dinant. Un soutien capital pour la poursuite d'une politique culturelle décentralisée de qualité. Un partenariat apprécié à sa juste valeur.

L'année **2016**, différents aménagements ont été apportés aux salles, dont l'acquisition d'un gradin de 139 places destiné à être monté au rez-de-

chaussée de la Salle Bayard. Cet achat a été possible grâce à une subvention en équipement de la Province de Namur.

Ce nouveau dispositif a pour but d'améliorer la visibilité et le confort des spectateurs, tant en tout public qu'en scolaire, pour les spectacles qui demandent un rapport scène-salle plus intimiste ou des configurations différentes.

En septembre 2016, un tout nouvel écran cinéma (long de 12 mètres) et un tout nouveau système de sonorisation ont été installés dans la Salle Bayard. Ces deux dispositifs, en meilleure adéquation avec le matériel de projection numérique installé en 2012, permettent une amélioration des conditions de visionnement des séances cinéma proposées par le CCD et correspondent mieux aux attentes techniques actuelles en matière de diffusion des Arts de la Scène.

Depuis 2017, le CCD, qui a fêté ses 50 ans d'existence en 2022, a poursuivi ses efforts pour améliorer la qualité d'accueil des spectacles, des artistes et du public, notamment par :

- l'acquisition de nouveau matériel son et éclairage, d'un projecteur,... permettant une plus grande autonomie de l'équipe et moins de location de matériel extérieur pour répondre aux fiches techniques de plus en plus pointues en termes de technologies ;
- le remplacement des pendrillons, des frises et du rideau de fond de la salle Bayard ;
- le remplacement par du led des éclairages du hall d'entrée, des loges, des locaux attenants et des éclairages de service de la salle Bayard ;
- l'achat de pied à sangle ;
- l'achat d'un élévateur Génie GR20 ;
- l'achat de nouveau matériel son (façade, rappel et retour), vidéo (VP Panasonic PT-RZ790BEJ + shutter + câblage) et d'une machine à fumée Antari ;
- la mise en peinture et le rafraîchissement de certains locaux, notamment les loges, des locaux attenants et de la scène de la salle Bayard ;
- la pose de panneaux acoustiques au niveau du plafond du bar, améliorant le confort acoustique et la convivialité du lieu, ainsi que le remplacement de l'éclairage par du led ;
- la modernisation de l'affichage dans le hall de la salle Bayard, via l'installation d'écrans permettant la diffusion de la promotion (projection d'images ou de bandes-annonces) ;
- l'installation de systèmes de ventilation et de détection de CO2 dans les deux salles de spectacles ;
- au niveau du (tout) jeune public, l'achat de sièges rehausseurs et de sièges ludiques et confortables pour attendre le spectacle, assister à une lecture, ...

Le kiosque

Inauguré le 6 novembre 2019, le kiosque, appelé « le Tour de Monsieur Sax », invite le promeneur à le contourner pour y accéder. Le soubassement en acier Corten, émaillé de dessins humoristiques d'époque, évoque, sur un ton moqueur, diverses informations relatives à Sax, à ses inventions, à la musique de son temps. Dans le paysage urbain, il attire de suite le regard, suscite la curiosité et remplit pleinement son rôle de présenter Adolphe Sax sous un jour nouveau (notamment via les éléments de caricatures et la plaque explicative adjacente).

Grâce au gradinage réaménagé de 350 places assises, ce nouveau lieu touristique et culturel offre surtout un écrin de choix afin d'organiser des spectacles, concerts et manifestations pour tous les publics. Ce kiosque peut également servir pour l'organisation d'événements de plus grande envergure ayant pour parterre l'actuelle Esplanade Elisabeth, Princesse de Belgique (2000 personnes lors de son inauguration). En effet, la scène s'ouvre tout naturellement sur 3 axes : le premier vers les gradins existants rénovés ; un deuxième qui s'oriente vers l'espace du skate-park et le dernier axe, vers l'Esplanade Elisabeth, Princesse de Belgique.

L'exploitation culturelle du kiosque a été confiée au Centre culturel, sur base d'une convention signée avec la Ville de Dinant, propriétaire de l'édifice. A son tour, le Centre culturel, en accord avec la Ville, en a délégué la gestion quotidienne à l'Association Internationale Adolphe Sax (gérer le calendrier des réservations et guider les locataires dans leurs démarches). Outre la création d'outils spécifiques (règlement, fiche technique, formulaire de demande, convention avec la Ville), l'A.I.A.S. s'occupe donc au quotidien de centraliser les demandes et d'en assurer le suivi (contrats, cautions, remises des clés), de promouvoir les événements se déroulant au kiosque et de permettre au plus grand nombre d'accéder à ce site.

L'acoustique du lieu, l'espace scénique, vaste et plane (12,20m de diamètre, 4m de hauteur), les possibilités techniques via les perches métalliques pour l'éclairage, ainsi que l'installation électrique sont des qualités importantes qui permettent d'accueillir artistes et compagnies dans un cadre professionnel.

Le kiosque est fréquemment utilisé par le milieu associatif dinantais, qui était en réelle demande d'un nouveau lieu d'expression artistique et

citoyenne d'utilisation démocratique (facilités de réservation, faible coût,...). Le kiosque sert aussi à l'enregistrement d'émissions culturelles (Showcase de Matélé), de trailers ou de clips.

Cette scène supplémentaire est un réel atout pour la programmation, principalement estivale, du Centre culturel. Elle permet d'organiser des événements extérieurs qu'il n'aurait pas été possible de programmer dans une des salles intérieures du Centre culturel. Sa proximité avec le Centre culturel prend dès lors tout son sens. Sa visibilité depuis la rue attire également un public de passage, parfois peu familiarisé avec les activités du Centre culturel.

La manifestation-phare, qui utilise pleinement toutes les ressources du kiosque et de l'espace, est «Dinant fête la musique» au solstice d'été. Coordinné par l'AIAS avec le soutien du Centre culturel, cet événement présente, lors d'un week-end, une quinzaine de concerts gratuits. Grâce à cet événement, qui se déroule depuis 2021, un grand nombre d'artistes et de spectateurs ont découvert et découvrent encore le kiosque chaque année. A la suite de ce festival, nous avons vu une forte augmentation des demandes d'occupation, que ce soit au niveau local ou même national (RTBF, RTL-TVI, organisateurs d'événements, etc.). Accueillir un événement aussi populaire et médiatisé que «Dinant fête la Musique» a donc permis de promouvoir ce nouvel espace culturel auprès de tous, artistes ou particuliers, qui souhaiteraient s'y produire. Le kiosque a en effet été construit dans le but d'offrir à la population un espace privilégié pour l'expression artistique et/ou citoyenne du plus grand nombre.

Pour être totalement exploitable et autonome, le kiosque nécessite encore de nombreux aménagements pratiques (toilettes, espace de stockage/loges, accès à l'eau courante, rampe d'accès pour le matériel). En effet, pour l'instant, les demandes d'occupation du kiosque sont systématiquement couplées avec une demande d'utilisation des commodités du Centre culturel (toilettes, loges, bar,...).

C'est donc tout naturellement, avec l'appui des autres acteurs culturels dinantais (A.I.A.S., D'Jazz, Dinant Créative Factory, etc.), que le Centre culturel portera ces diverses demandes d'aménagement auprès des pouvoirs publics subsidiaires, en particulier la Ville de Dinant. Outre ces améliorations, le Centre culturel a à cœur d'intensifier le nombre d'occupations de cet écrin culturel, tant au niveau de sa programmation propre que via des demandes externes.

Une attention au jazz

La Ville de Dinant est le berceau du saxophone. Avec le projet Sax, le CCD et l'AIAS travaillent conjointement depuis de nombreuses années à la mise en valeur de cet instrument, principalement à travers la musique classique et la musique du monde. Jusqu'à présent, la programmation jazz était prise en charge par l'association Dinant Jazz (D'Jazz) lors de son festival de jazz.

La volonté actuelle de tous les acteurs culturels du territoire de décloisonner leurs actions et de fédérer leur expérience, leur énergie mais aussi leurs publics a permis de voir éclore des collaborations toujours plus nombreuses, notamment entre le Centre culturel de Dinant et l'asbl D'Jazz (Dinant fête la musique, Dinant Lumière, accueil par le CCD du concours jeunes talents du Dinant Jazz,...).

La collaboration avec D'Jazz permet au Centre culturel de Dinant de varier et d'étoffer sa programmation musicale. Cependant, le jazz demande un lieu adapté, pensé pour cette musique particulière. C'est pourquoi la Ville de Dinant a souhaité créer un nouveau lieu culturel à Dinant : le club de jazz qui sera géré par le Centre culturel de Dinant, en collaboration étroite avec l'asbl D'Jazz. L'inauguration du bâtiment est prévue pour 2024.

La programmation sera évidemment tournée vers le jazz.

PERTINENCE D'UNE ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION EN ARTS DE LA SCÈNE À DINANT

La Déclaration de Fribourg donne une tonalité particulière à la définition de la culture. Ce sont «les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité ainsi que les significations qu'il donne à son existence et à son développement».

Une des missions d'un centre culturel est donc d'être suffisamment proche de la vie locale afin de la rejoindre au mieux à travers une offre de compétences, de connaissances, d'idées, d'actions, etc.

Il s'agit en fait d'être au cœur de la vie par une proposition éclectique, accessible au plus grand nombre, dans l'écoute réaliste de la diversité des rêves, des projets, avec enthousiasme et un maximum de professionnalisme, pour œuvrer en faveur du respect de la personne et de sa singularité, du vivre ensemble et de la citoyenneté. L'on peut résumer les droits culturels de la sorte : le droit à la liberté artistique (le droit de créer, de diffuser sans entrave ses créations et d'avoir accès aux médias de diffusion); le droit au maintien, à la sauvegarde et à la promotion de la diversité culturelle; le droit d'accès à la diversité de la vie culturelle; le droit de participer à la vie culturelle (et à sa diversité); le droit au libre choix (le droit de participer ou non à la culture); le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles; le droit à la non-discrimination dans l'exercice du droit de participer à la vie culturelle.

La diffusion en Arts de la Scène fait partie intégrante de la culture. Et si l'on se réfère aux rappels et considérations ci-dessus, force est de constater que la diffusion en Arts de la Scène s'inscrit tout à fait dans la sphère des droits culturels puisque la diffusion touche au cœur même des droits culturels.

De plus, considérant qu'à partir du moment où les pouvoirs publics mettent en place des dispositifs alimentés par de l'argent public et mandatent des structures dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation, de la mobilité, de la culture etc., pour mettre en place des programmes d'action au service des citoyens, tout doit être mis en œuvre pour que toutes et tous, aient un accès équitable aux différents services.

La vigilance est donc de mise, et c'est un combat quotidien, pour que des moyens continuent à être consacrés pour les actions de proximité et pour ne pas céder à la tentation, très dans l'air du temps, de «repolarisation» dans les grands centres, de spécialisations pointues concentrées dans un seul endroit, hors de portée du citoyen plus éloigné géographiquement, économiquement, socialement, de ces grands centres.

Depuis plus de 35 ans, la lame de fond du travail développé par l'équipe du CCD est, sans conteste, l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations de son territoire et la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture, dans tous ses secteurs d'activités.

Se mettre au service du territoire et des populations qui y vivent a toujours résonné et résonne plus que jamais comme une évidence pour le CCD.

Quels que soient les secteurs d'activités (Maison de la Pataphonie – espace d'expérimentation musicale proposant un instrumentarium nourri par l'univers de la lutherie sauvage – , Projet Sax, patrimoine, expositions, cinéma, diffusion des Arts de la Scène, relation avec les champs scolaire et social, projets transversaux, maillage du territoire), les objectifs visent à se rencontrer, expérimenter, se coordonner, découvrir, co-construire, se défendre, promouvoir, etc. verbes qui se conjuguent au présent et au futur, en visant le mieux-être (culturel) de tous, à tout le moins du plus grand nombre possible.

Le secteur de la diffusion des Arts de la Scène «n'échappe» fort heureusement pas à cette attention permanente.

Depuis quelque 35 ans, la politique du CCD en la matière est claire et constante: **faire le choix de la proximité, de la qualité et de l'éclectisme** non seulement sur son territoire d'implantation, à Dinant, mais aussi sur l'ensemble de son territoire de projet, en réseau avec les opérateurs reconnus identifiés (centres culturels, centres d'animation et de diffusion culturels et touristiques, centres d'expression et de créativité, centres d'éducation permanente, etc.) ou en direct pour les zones non couvertes par une structure reconnue (conseils culturels, comités culturels, comités de villages, etc.), pour le tout public, le public familial et le public scolaire.

AU CŒUR DE LA DÉMARCHE : LES ARTISTES ET LES PUBLICS

Une démarche de diffusion des Arts de la Scène met en lien les artistes et les citoyens.

Côté artistes : parmi les objectifs du travail de diffusion, qui s'inscrit en complémentarité et en prolongement du travail de création, il y a le fait de **donner une visibilité aux artistes** qui ont été choisis, de leur permettre de se produire dans des infrastructures et des conditions professionnelles (cachet, technique, accueil, promotion, droits d'auteurs, etc.) et ainsi de participer au développement de leur carrière, à la circulation de leurs œuvres et à leur mise en contact avec des publics. Plus que jamais, la production est abondante, la créativité forte, les disciplines foisonnantes et en renouvellement constant. Plus que jamais, il est donc essentiel de pérenniser le soutien au spectacle vivant dans ses dimensions artistiques, sociales, économiques et des lieux de diffusion comme le sont certains centres culturels qui jouent un rôle significatif en faveur de la circulation des artistes et de leurs œuvres. Les deux temps forts de la production de spectacle que sont la création et la diffusion doivent donc être envisagés en continuité et en cohérence, l'un par rapport à l'autre et pas l'un en opposition à l'autre.

Pour les équipes en place, il est essentiel de nouer avec les artistes des relations basées sur le respect et la confiance et de tout mettre en œuvre pour éviter de réduire la relation entre le créateur et le programmateur à une relation entre celui qui crée et «vend» un produit (certes culturel) et celui qui «l'achète». Il est tout aussi essentiel de tisser des relations professionnelles constructives et durables avec les pouvoirs publics, les théâtres

subventionnés et les représentants des autres métiers du spectacle (metteurs en scène, scénographes, auteurs, régisseurs, agents, etc.) pour, ensemble, faciliter la circulation des artistes et la décentralisation des œuvres.

Depuis plusieurs années, le Centre culturel de Dinant joue par ailleurs le rôle de facilitateur de spectacles joués sur le territoire d'action, en accompagnant les artistes à se produire également dans des lieux de taille plus réduite ou ne bénéficiant pas d'un équipement directement adapté à leur représentation. Nous envisageons le soutien aux artistes (tant en tout public qu'en jeune public) à se produire sur le territoire et à accepter de se déplacer pour une représentation à Dinant ou dans la région comme un réel appui pour développer notre enjeu de cohésion sociale et permettre à chacun de prendre et trouver sa place au sein de nos propositions culturelles. Les ressources matérielles et humaines dont bénéficie le Centre culturel de Dinant lui permettent de jouer ce rôle de soutien et de facilitateur au rayonnement de ces artistes sur le territoire d'action.

Du côté des citoyens (les « publics ») : il s'agit de **susciter l'envie de venir découvrir les propositions**, de les accueillir dans ces mêmes infrastructures et dans ces mêmes conditions professionnelles. Car franchir l'entrée d'une salle de spectacle, d'une salle de concert, c'est un peu comme pousser la porte d'une gare, d'un aéroport, d'un port, prendre un billet pour une destination inconnue, un laissez-passer vers l'inexploré. C'est un peu partir en voyage. **Courir le risque de découvrir de nouveaux horizons**, de

se laisser surprendre, d'être dépaycé, de faire des rencontres inattendues, de retrouver des amis, de partager des interrogations, des inquiétudes, des émotions, des espoirs, des enthousiasmes, voire des utopies.

Les « publics » concernent non seulement des utilisateurs représentant différentes tranches d'âges, différents horizons sociaux et culturels, des utilisateurs « captifs » (en scolaire) ou

spontanés, mais aussi des utilisateurs répartis sur le territoire donné. Ces personnes rallient le CCD (démarche centripète), ou rencontrent le CCD qui se déplace dans leur lieu de vie (démarche centrifuge) en organisant ou en co-organisant des spectacles sur le territoire, s'appuyant sur ses moyens financiers, son expertise en matière de programmation, d'organisation, de promotion et de régie technique.

RÔLES DE L'ÉQUIPE DU CCD EN MATIÈRE D'ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

En lame de fond de la politique développée par l'équipe du CCD, il y a **la ferme conviction que la culture et, corollairement, le spectacle vivant, sont non seulement nécessaires mais primordiaux dans la société actuelle**, en ces temps d'incertitudes, de turbulences et de crises, et qu'ils sont un précieux atout face aux pertes de repères et aux risques de dilution du lien social, comme l'a encore témoigné notre analyse partagée. Loin de se résumer au moment de la représentation, le spectacle vivant résonne bien au-delà et crée les conditions de l'ouverture, de l'émancipation et de la socialisation. Il permet d'accéder à l'émotion artistique, de faire place à la réflexion mais aussi, et cela consciemment, de s'adonner au divertissement et au jeu.

Dans un monde où le virtuel et l'immatériel prennent une place croissante, notamment dans la diffusion des œuvres de l'esprit, le spectacle vivant (tout en intégrant, pour certains, les potentialités des nouvelles technologies) représente un indéniable facteur de cohésion et d'humanité. Grâce à sa singularité, par laquelle il crée le lien éphémère mais réel entre les spectateurs, les publics, les auteurs et les interprètes, le spectacle vivant, concret, charnel, humain a encore de beaux jours devant lui et n'est pas près d'être supplanté par des modes de diffusion dématérialisés.

Considérer le financement de la culture et du spectacle vivant comme un investissement, au sens large du terme, c'est réaffirmer que la culture n'est pas un simple supplément d'âme ou encore un luxe dont on pourrait interroger le caractère superflu ou non essentiel. C'est au contraire lui reconnaître le statut d'élément structurant de notre identité collective et de notre capacité à affronter l'avenir, pas seulement dans les régions et pôles urbains, mais aussi dans des régions et entités semi-urbaines et rurales, pour éviter de creuser un fossé entre les différentes populations de la FW-B et de la Belgique. Et cela s'avère d'autant plus nécessaire dans une région où les difficultés de mobilité aggravent la fracture culturelle et sociale.

Donc, les rôles de l'équipe sont de

- par son action, dans une région à caractère semi-urbain et rural, **favoriser un accès aux créations** et une mise en contact avec des artistes de la FW-B et d'ailleurs ;
- proposer sur ce territoire, donc dans un rapport de proximité, **une programmation de qualité, diversifiée et éclectique**, mélangeant les disciplines et les genres artistiques. Le rôle d'une structure de proximité comme le CCD n'est pas de faire le choix de la spécialisation autour d'une pratique artistique ciblée (danse, théâtre, cirque, arts forains, etc.), mission dévolue aux centres dramatiques, chorégraphiques, etc.. Notre métier, en matière de diffusion des Arts de la Scène, est de tendre à être représentatif de la diversité des Arts de la Scène de la FW-B et d'ailleurs ;
- choisir de proposer **une offre intra-muros** (dans les infrastructures du CCD), **mais aussi extra-muros**, en allant vers les publics là où ils se trouvent, tant en temps scolaire qu'en tout public, sur le territoire donné, d'Yvoir à Vresse-s/Semois, de Somme-Leuze à Anhée. Cette dynamique requiert des moyens spécifiques et dédiés en matière de personnel, de moyens financiers et techniques, car mener une telle politique représente un investissement humain et financier considérable. **Développer une politique au service du plus grand nombre et dans les lieux de vie des citoyens est non seulement une question de droit et de principe démocratique, mais répond aussi à une des réalités du milieu rural : la faiblesse des possibilités de déplacement, la question plus que cruciale de la mobilité ;**
- **favoriser** l'éclectisme des propositions. Un subtil cocktail entre une réponse aux envies (multiples et diverses) des populations et la proposition de nouveautés, de surprises qui vont étonner, relancer l'intérêt, la curiosité et faire découvrir de nouvelles œuvres, de nouveaux artistes, de nouvelles pratiques artistiques. Mais aussi entrer en résonance avec des sujets de société qui par ce biais nous invitent à développer des propositions de médiation ;

- **provoquer la rencontre, des rencontres** où la question du sens, les questions de sens, loin d'être exclues, sont placées au centre des échanges;
- tout mettre en œuvre pour que cette découverte se passe dans des conditions optimales;
- tout faire pour **mener une politique de prix qui favorise l'accès au plus grand nombre**;
- **être particulièrement attentif aux populations fragilisées** non seulement en prévoyant des conditions d'accès très démocratiques, mais en mettant tout en œuvre pour favoriser l'accessibilité aux lieux et aux œuvres par des

actions de médiation, en partenariat étroit avec les différents services spécialisés du territoire, et plus particulièrement, l'Asbl Article 27 et les acteurs du Plan de Cohésion sociale de Dinant;

- tisser au fil des saisons, **des rendez-vous autour de thématiques spécifiques** développées au sein du CCD, dans le cadre de l'Action Culturelle Générale ou d'autres spécialisations, autour de genres artistiques, d'auteurs, de compositeurs, d'artistes, de metteurs en scène, etc.;
- **jouer avec conviction un rôle de « passeur », d'inventeurs de rendez-vous, etc.**

LES ATOUTS DE LA SPÉCIALISATION EN ARTS DE LA SCÈNE DU CCD

Une équipe disposant d'une réelle expertise acquise au fil des ans. Cette expertise réelle est reconnue par les artistes et par les publics en matière de :

- **programmation**, avec beaucoup de temps investi par du personnel spécialisé pour visionner les créations tant en tout public qu'en jeune public ;
- **technique** qui s'appuie sur une équipe de 4 régisseurs polyvalents, ce qui permet d'assurer l'accueil de différentes disciplines artistiques tant dans les infrastructures du CCD que sur l'arrondissement ;
- **communication**, avec une équipe composée de 3 personnes : une chargée de communication, un graphiste et un informaticien ;
- **d'accueil des artistes**, avec du personnel spécialisé dévolu à cette facette importante du secteur des Arts de la Scène ;
- **d'accueil des publics**, avec du personnel spécialisé en matière de billetterie, d'accueil téléphonique, d'accueil en salle, etc ;
- **de gestion et de maintenance des locaux** qui est assurée par une équipe qui veille au confort de toutes et de tous.

Des outils acquis et/ou modernisés au fil du temps :

- **une infrastructure** composée, à Dinant, de 2 salles (cf. pp.1), et en région, de salles aménagées ou à aménager au coup par coup par l'équipe technique du CCD ;
- **un important matériel technique** dévolu tant à la programmation de spectacles à Dinant que sur le territoire ;
- **des véhicules** (camion, camionnette) servant essentiellement au travail dans l'arrondissement;
- **un système de billetterie** complètement repensé depuis 2022 et une base de données « de contacts » informatisée ;

Une expérience de 35 ans en matière de diffusion tant en tout public qu'en scolaire : des spectacles représentant les différents genres artistiques.

Un véritable **rayonnement régional** tissé au fil des saisons.

Une reconnaissance par les/des publics qui se concrétise, par exemple, pour la saison 2022-2023 (une saison de reprise après la pandémie) par 305 abonnements pour la saison tout public, avec dès lors une partie du public qui fait confiance aux choix proposés, une partie qui découvre le CCD par le biais de l'une ou l'autre proposition ou par le bouche-à-oreille, une autre qui « panache » et fait des choix entre différentes propositions dans un rayon de 30 km, voire plus, et une dernière partie qui vient, souvent de plus loin encore, par rapport à des propositions précises.

Un maillage du territoire qui s'est renforcé au fil du temps, et qui permet un réel travail en réseau, au service des artistes et des publics, mené de concert par le CCD, les six autres Centres culturels reconnus du territoire, les quatre Conseils culturels décentralisés initiés par le CCD et d'autres associations réparties sur le territoire.

Une pratique du partenariat avec les autres opérateurs culturels du territoire, opérateurs généralistes (conseils culturels, centres culturels, etc.) et/ou spécialisés (Association Internationale Adolphe Sax avec laquelle le CCD développe une programmation spécifique autour de la figure emblématique de l'inventeur, entre autres, du saxophone, né à Dinant).

PARTICULARITÉS TERRITORIALES :

Sur le territoire d'implantation, le CCD est le seul opérateur culturel reconnu disposant de salles équipées et d'un personnel spécialisé.

- Le CCD est donc amené à jouer **un rôle aussi très important en matière de soutien** aux pratiques amateurs en Arts de la Scène (compagnies théâtrales, ateliers théâtre, danse, harmonies et fanfares en partenariat avec l'AIAS, etc.).

- Dinant ne disposant plus d'infrastructure cinéma, le CCD s'est donné pour mission, depuis la fin des années 1970, **d'assurer une programmation cinéma régulière** (depuis septembre 2022, un film par semaine, jusqu'à début mai, et au moins un film jeune public à chaque période de congé scolaire). Il s'agit d'une programmation éclectique allant de la programmation type «ciné-club» à une programmation davantage tout public, familiale et jeune public. Une autre offre de proximité et de qualité dans des installations qui correspondent aux critères actuels de diffusion cinématographique (projecteur numérique, écran, son, etc.) soutenue par le RACC et par la Quadrature du Cercle.

- Bien que n'étant pas adossé à un centre dramatique et donc ne disposant pas de moyens spécifiques, le CCD pratique depuis la rénovation de la Salle Huybrechts, en 2002, **une réelle politique d'aide à la création** (soutien financier, mises à disposition de salles de répétitions, organisation de bancs d'essai, aides à la promotion, etc.) qui tend encore à se renforcer depuis la saison 2022-2023³.

- Les deux salles sont aussi très prisées par **le tissu associatif** partenaire du CCD pour des activités diverses (conférences, colloques, cinéma, Arts de la Scène, etc.).

Cela engendre un taux d'occupation des deux salles proches de la saturation et requiert de la part du personnel du CCD une grande disponibilité, une grande souplesse, un réel engagement au service du projet global de la structure qui a à cœur de mener une politique répondant le mieux possible aux différentes missions prévues par le décret.

³ Voir en annexe le document sur les aides à la création

RELEVÉ DE LA PROGRAMMATION ET DES AUDIENCES

RELATIVES AU DERNIER EXERCICE PRÉCÉDANT L'INTRODUCTION
DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ACTION
CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE

Voir en annexe.

PARTICIPATION DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

AU NIVEAU DU TERRITOIRE D'ACTION

Ancien Centre culturel régional, le CCD a toujours pratiqué une véritable politique de co-construction avec les différents partenaires politiques et culturels de l'arrondissement. Mais la co-construction ne s'est pas limitée et ne se limite pas aux **six Centres culturels reconnus**. Le maillage est renforcé par **quatre Conseils culturels** (Anhée, Somme-Leuze, Gedinne, Vresse-s/Semois), un conseil culturel à Houyet en construction et par un travail en bilatéral avec différents opérateurs culturels professionnels et/ou associatifs répartis sur le territoire (AIAS, Centre des Métiers d'Art La Spirale à Natoye, diverses associations sur le territoire).

Parmi les axes de travail de l'action régionale, l'axe de la diffusion occupe une place importante à plusieurs titres et est déclinée (à géométrie variable) dans les secteurs suivants :

- organisation régulière de rencontres de partage d'informations et d'avis après des événements concernant la diffusion des Arts de la Scène (Rencontres de Théâtre Jeune Public de Huy, ProPulse, rencontres Asspropro, etc.);
- partage régulier d'informations relatives aux spectacles visionnés, tant en tout public qu'en scolaire;
- conseils en termes de programmation à la demande d'autres opérateurs;
- soutien en matière de subsides Arts et Vie et Théâtre à l'Ecole avec une répartition des moyens sur le territoire, le CCD ayant négocié des quotas à utiliser tant pour la programmation à Dinant que sur le territoire;
- soutien organisationnel, technique et promotionnel aux différents opérateurs culturels (mise à disposition de matériel, intervention du personnel du CCD : régisseurs, graphiste, chargé de communication, etc.);

- co-programmations, programmations et organisations de spectacles sur le territoire (tout public et scolaire avec les Centres culturels reconnus, les Conseils culturels décentralisés et des associations agissant sur l'ensemble du territoire de projet) portées par une animatrice-coordinatrice du CCD avec l'intervention d'autres membres du personnel du CCD : régisseurs, graphiste, informaticien, chargée de communication, etc.

- mise à disposition de nos salles de spectacles pour des projets en collaboration avec des opérateurs du champs social qui utilisent le théâtre comme outil de médiation (spectacle de l'atelier théâtre-action du CPAS « Et après ça ? » conçu avec l'aide la Cie Buissonnière et présenté en partenariat avec le Centre culturel de Dinant, spectacle « C'est pas du cinéma » sur les handicaps invisibles, joué par ceux qui les vivent au quotidien en collaboration avec la Compagnie Buissonnière – Festival Thé Autres) et qui ont la possibilité de se produire sur une scène.

Donc, complémentairement à un travail de coordination régionale qui se focalise plus sur l'échange d'informations, le débriefing d'événements, la répartition des moyens etc., un travail bilatéral est pratiqué avec les différents opérateurs régionaux, selon les besoins.





AVEC LES COORDINATIONS ET LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DES DISCIPLINES DES ARTS DE LA SCÈNE ET DE DIFFUSION (SECTEURS, IMPLICATION, ETC.).

Le CCD est depuis très longtemps impliqué dans les coordinations et organisations des disciplines des Arts de la Scène et de diffusion puisqu'il est :

- membre fondateur d'Asspropro (Association des Programmateurs Professionnels de la FW-B) et en a assuré, à des moments divers, les postes de Présidence, Secrétariat et Trésorerie, aujourd'hui, membre de l'Assemblée Générale et membre du groupe de travail jeune public;
- membre fondateur d'AREA, réseau qui est un regroupement international d'événements artistiques qui vise à favoriser le développement de carrières internationales d'artistes de la scène et à susciter des échanges entre

- programmeurs/diffuseurs de différents pays et de différentes cultures (Asspropro, ProPulse, Rideau, Chaînon Manquant, etc.) et en a assuré, à des moments divers, les postes de Présidence, Secrétariat et Trésorerie;
- membre fondateur de l'Asbl Théâtre des Doms, Pôle Sud de la création en Belgique francophone;
- antérieurement, membre des jurys de sélection EntreVues/ProPulse;
- antérieurement, membre du Conseil du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ);
- antérieurement, membre des jurys aux Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy.

AVEC LES STRUCTURES ET LES OPÉRATEURS DE CRÉATION (ENTRE AUTRES EN VUE D'ÉLABORER LES CONTENUS DE VOTRE PROGRAMMATION).

Les rapports avec les structures de création sont réguliers et bons. Hors coproductions engagées directement par le CCD avec des artistes et des compagnies dans le cadre d'aide à la création (voir plus loin), le CCD n'ayant ni pour vocation première ni les moyens de se positionner comme un coproducteur des structures spécialisées, les contacts avec les structures et les opérateurs de création portent essentiellement sur des propositions de pré-achats (portion congrue de la programmation) et d'achats de spectacles proposés à la tournée, durant les saisons qui suivent la création.

Le CCD a des contacts réguliers avec plusieurs structures de création (Théâtre National, MARS-Mons, Le Rideau, Théâtre de Namur, Théâtre de Liège, etc.). Le Théâtre National a par ailleurs choisi d'organiser son ouverture de saison avec le Centre culturel en 2025.

A l'automne 2023, c'est le Festival International de Théâtre Action qui posera ses valises au Centre culturel de Dinant, qui a été choisi pour accueillir cet événement porté par le Centre du Théâtre Action (CTA)⁴.

Par ailleurs, le Centre culturel a le souhait d'organiser dans les années à venir un forum de rencontres entre les artistes du territoire et les opérateurs programmeurs locaux.

Comme dans les relations bilatérales avec les artistes et les compagnies, il est important de nouer des relations basées sur le respect et la confiance et de tout mettre en œuvre pour éviter de réduire la relation entre les opérateurs et les structures de création et les programmeurs à une relation entre celui qui crée et «vend» un produit (certes culturel) et celui qui «l'achète».

⁴ Le CTA a pour mission de faire connaître les pratiques et les enjeux du théâtre action tant en Belgique que sur le plan européen et international et d'établir des relations et des réseaux de partenariat avec des démarches semblables ou convergentes, ici et ailleurs dans le monde. www.theatre-action.be

PROJET DE DIFFUSION ARTISTIQUE

OBJET ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES COLLABORATIONS ET DES SYNERGIES PROJÉTÉES

Notre projet de diffusion vise à développer une programmation qui puisse rencontrer l'intérêt d'un grand nombre de citoyens.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons, au niveau de certaines disciplines spécifiques, avec des opérateurs spécialisés tel que : le Festival de l'Été Mosan, Orferidis, le Dinant Jazz Festival avec qui nous collaborons étroitement pour proposer une programmation éclairée en musique classique et jazz.

Pour développer cette spécialisation sur le territoire de l'arrondissement, nous travaillons en collaboration avec :

- Les conseils décentralisés existants et en devenir ;
- Les communes et les associations qui ont une volonté de projets culturels comme la Spirale à Hamois ou la commune d'Yvoir ;
- Les associations et les comités de village de Dinant ;
- Une coordination d'opérateurs dinantais autour de Dinant fête la musique.

Depuis la rénovation de la Salle Bayard en 1994, le CCD développe une action de diffusion spécifique, dans ses infrastructures, avec un rayonnement régional qui s'est développé au fil des saisons. Cette action de diffusion touche le tout public (avec une brochure de saison reprenant l'ensemble de la programmation, abonnements, etc.), le jeune

public (saison spécifiquement dédiée) et le public scolaire.

Parallèlement à cette programmation spécifique in situ, **le CCD a développé un travail en réseau avec les structures et les Centres culturels reconnus sur le territoire de l'arrondissement de Dinant** qui, parmi ses sujets de prédilections, a tout de suite mis en œuvre une co-construction en matière de diffusion en tout public, jeune public et public scolaire.

Des collaborations spécifiques se nouent également dans les communes qui ne disposent pas d'un centre culturel. En 2022, à l'occasion des 50 ans du Centre culturel de Dinant, une tournée de spectacles a été organisée dans chaque commune « sans » centre culturel. Elle a été construite avec les conseils culturels ou les associations actives sur la commune en question.

Des réunions régulières globales ou bilatérales permettent de co-construire des programmations par le biais d'échanges d'informations, de conseils en termes de choix artistiques, de comparaisons de programmations pour éviter les concurrences inutiles, de programmations concertées, d'organisation de focus autour d'un artiste ou d'un spectacle spécifique mais aussi de soutien en matière de subsides Arts et Vie (FW-B et Province de Namur), de prêts de matériel, d'intervention des équipes techniques.

QUELLES SONT LES LIGNES ARTISTIQUES ORIENTANT NOTRE PROGRAMMATION, NOTAMMENT EN RAPPORT AUX FORMES D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES CONTEMPORAINES.

La ligne de fond de la programmation, comme explicité ci-avant, est de proposer dans un rapport de proximité, **une programmation de qualité, diversifiée et éclectique, mélangeant les disciplines et les genres artistiques.** Le rôle d'une structure de proximité comme le CCD n'est pas de faire le choix de la spécialisation autour d'une unique pratique artistique ciblée (danse, théâtre, cirque, arts forains, etc.), mission dévolue aux centres dramatiques, chorégraphiques, etc... Notre métier, en matière de diffusion des Arts de la Scène, est de tendre à être représentatif de la diversité des Arts de la Scène de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'ailleurs.

Cela implique de privilégier les œuvres artistiques qui ouvrent des perspectives, amènent une réflexion, incitent au questionnement, favorisent la tolérance, suscitent un émerveillement, invitent au voyage. Pour certaines, il s'agit de les organiser avec des associations spécialisées qui apportent des éclairages complémentaires sur les questions qui y sont abordées et de prévoir des moments de rencontres des publics avec les artistes et ces associations spécialisées. En ce sens, la médiation nous apparaît comme essentielle.

L'impact recherché, obtenu à ce jour, mais surtout à poursuivre, est que le CCD, dans son action de diffusion, soit identifié :

- **comme un lieu de proximité où l'on se rend pour découvrir des œuvres professionnelles diversifiées, qui peuvent aller de la performance artistique pure au «manifeste» pour plus de citoyenneté** (Thinker's Corner, Laïka, Les bords du monde, Cinglée, Femme non-rééduquée, Moutoufs, L.U.C.A., Daraya, A cheval sur le dos des oiseaux, Maison Renard, etc.). Le tout placé sous le signe du professionnalisme, mais aussi de la convivialité où artistes et publics aiment se retrouver;

- **comme un partenaire pertinent dans la co-construction des projets de diffusion** portés par et avec les conseils culturels reconnus, d'autres associations spécialisées reconnues (Association Internationale Adolphe Sax, Petit Théâtre de la Grande Vie à Forcée, le Centre des Métiers d'Art La Spirale à Natoye, etc.).

Ce qui est en parfaite cohérence, à la fois, avec :

- **les droits culturels** qui prônent le droit à la liberté artistique (le droit de créer, de diffuser sans entraves ses créations et d'avoir accès aux médias de diffusion); le droit au maintien, à la sauvegarde et à la promotion de la diversité culturelle; le droit d'accès à la diversité de la vie culturelle; le droit de participer à la vie culturelle (et à sa diversité); le droit au libre choix (le droit de participer ou non à la culture); le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques culturelles; le droit à la non-discrimination dans l'exercice du droit de participer à la vie culturelle;

- **l'enjeu identifié dans l'action culturelle générale** puisque par le biais de la programmation, en tout ou en partie, il s'agit bien de rendre les gens curieux, de stimuler les publics à découvrir de nouvelles choses, de revaloriser par ce biais la relation aux autres en favorisant des espaces de parole, des lieux d'échanges, de rencontres et de convivialité. Avec en lame de fond, les notions de plaisir pur et simple et de découvertes artistiques, par l'accès à des œuvres d'art qui bousculent, aiguissent notre sens critique, nourrissent, réconcilient, font voyager ou tout simplement procurent le plaisir des sens.

En ce qui concerne les formes d'expressions artistiques contemporaines, il est essentiel de bien préciser ce que l'on met sous ces mots. «Contemporain», étymologiquement veut dire «de la même époque». En histoire, il est de coutume de faire débiter l'époque contemporaine en 1789. Une autre acception est : «qui appartient au temps actuel». Et si l'on se réfère à ce dernier

sens, le fait qu'on soit dans un domaine qui concerne la diffusion des Arts de la Scène induit que l'on travaille avec **des artistes d'aujourd'hui**.

Certaines formes sont dites contemporaines parce qu'elles sont **multidisciplinaires** et intègrent **des technologies actuelles**. Très souvent, cela accroît les exigences en matière de matériel et d'accueil techniques, de temps de montage et de démontage.

L'équipe du CCD a toujours prêté une attention particulière, dans les limites de ses réalités financières et techniques, aux formes artistiques contemporaines et met tout en œuvre pour accueillir, en décentralisation, des spectacles, pour n'en citer que quelques-uns, comme Thinker's Corner, Rumeur et petits jours, La convivialité, Is there Life on Mars ?, Les bords du monde, L'herbe de l'oubli, Belem & The Mekanics, Strach – A Fear Song, Crâne, Duplex, L.U.C.A., Fragments d'une, Dimanche, A-vide, En finir avec Eddy Bellegueule,...

Une autre façon d'être attentif aux formes d'expressions artistiques contemporaines est de porter une attention particulière aux **écritures contemporaines**, aux auteurs vivants aujourd'hui (Céline Delbecq, Jean-Marie Piemme, Nicole Malinconi, Geneviève Damas, Edouard Louis, Michel Bellier, etc.) et, dans le cadre du partenariat étroit avec l'AIAS, aux compositeurs actuels (Capelletti, Ledoux, Fafchamps, etc.).

Les artistes, compagnies, groupes, ensembles représentatifs sont en cohérence avec **l'éclectisme revendiqué comme une mission et une force**. Les listes ci-dessous sont loin d'être exhaustives tout en étant représentatives de la diversité :

- **En théâtre(s)** : Céline Delbecq, Cie de la Bête Noire, Valérie Bauchau, Théâtre Le Public, Dynamo Théâtre, Anne Sylvain, La Comédie de Bruxelles, Daniel Hanssens, Bernard Cogniaux, Marie-Paule Kumps, Collectif Mensuel, Théâtre National, Festival de Liège, Théâtre Loyal du Trac, Eric de Staercke, Ligue d'Improvisation Belge Professionnelle, Thierry Hellin, Théâtre Royal des Galeries, Le Corridor, Dominique Roodthoof, David Murgia, Raoul Collectif, Compagnie Chantal & Bernadette, Cie Karyatides, Agnès Limbos, Angelo Bison, Unités-nomade/Théâtre Poème 2, Compagnie What's Up ?!, Jean-Michel d'Hoop, Panache Diffusion, Riton Liebman, Thierry Debroux, Théâtre du Parc, Alain Leempoel, Une Compagnie, Thierry Lefèvre, Denis Laujol, Théâtre de Namur, Théâtre Pépite, Cie des Bonimenteurs, Cie Gazon-Nève, Théâtre en Liberté, L'Acteur et

l'Écrit, La Servante, Théâtre des Martyrs, Cie Point Zéro, De Facto, Rideau de Bruxelles, Foule Théâtre, Collectif Travaux Publics, Antoine Guillaume, Cie Belle de Nuit, Atelier Théâtre Jean Vilar, Cie Entre Chiens et Loups, Dynamo Théâtre, Cie Eranova, La Maison Éphémère, Popi Jones, Cie VictorB, ZOE, Théâtre de Poche, Théâtre Épique, CN asbl, L'absolu Théâtre, Cie Belova-Iacobelli, Cie Room to Rent, Cie Albertine, Cie Buissonnière, Ki M'Aime Me Suive, Théâtre de L'Ancre, Cie Artifice, Théâtre de la Chute,...

- **En théâtre(s) et danse jeune public** : Cie Arts et Couleurs, La Berlué, Trou de Ver asbl, Cie Les Pieds dans le Vent, Théâtre du Papyrus, Cie Sac à Dos, Moquette Production, Cie des Mutants, Cie Renards, Cie Alula, Théâtre des 4 Mains, Une Compagnie, Théâtre des Chardons, André Borbé, Mousto Largo, Samir Barris, Les Déménageurs, Manu Hermia, Belem, Théâtre en Liberté, Inti théâtre, Cie Ceux qui marchent, Foule Théâtre, Duo Gama, Cie (En)Chantier, Arts Nomades, Théâtre d'Un Jour, Cie Belle de Nuit, Cie 3637, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, Théâtre du Tilleul, Cie Karyatides, La Maison Éphémère, Cie Chaliwaté, Cie La Bulle à Sons, La Famille Handeldron, Pudding asbl, Théâtre de l'Évni, Cie Gazon-Neve, Griboujazz, Association Perluette, Skat asbl, Cie Muzik-e-motion, Zirk Théâtre, Cie Tangentes, Rosa Quartet, Cie H2Oz, Théâtre Cœur de Terre, Cie Dérivation, Duo Cochon-cochon, La Cie des Bonimenteurs,...

- **Musique(s) tout public** : Ozark Henry, Het Kamerorkest Brugge, Max Vandervorst, Myrddin, Didier Laloy, Nicolas Achten, Ensemble Quartz, Brussels Jazz Orchestra, David Linx, Fabrice Alleman, The Two, Vocal Sampling, BJ Scott, Greg Houben, La Framboise Frivole, Scherzi Musicali, Super Ska, Koçani Orkestar, Marc Ysaye & Mister Cover, Las Hermanas Caronni, Karim Baggili, Belem, Akhtamar String Quartet, Grandgeorge, Al Manara, Quatuor Clarias, António Zambujo, Ferme du Biéreau, Les DéSAXés, Marina Cedro, Damien Chierici, Blue Mockingbirds, Lester's Blues, Symphonie de Poche, François Bijou, Winter Woods, Casco Phil, Mochélan,...

- **Musique(s) jeune public** : Jeunesses musicales, Mousto Largo, Manuel Hermia Trio, Les Carottes Sauvages, Akropercu, Ba Ya Trio, Adeline Plume et son Orchestre, Les Déménageurs, Griboujazz, Perry Rose, La Famille Handeldron, Cie Bulle à Sons, Théâtre Cœur de Terre,...

- **En humour(s)** : Véronique Gallo, Alex Vizorek, Bruno Coppens, Pierre Kroll, Guihome, PE, Manon Lepomme, Nicolas Lacroix,...

- **En cirque** : Loïc Faure, Compagnie Chaliwaté, Théâtre d'un Jour,...

- **En danse tout public** : Federico Ordoñez, Cie Ophelia, Anton Lachky Cie,...

Au niveau du jeune public, une attention est portée également depuis quelques saisons sur la programmation à destination des tout-petits (moins de 3 ans) dans un cadre familial et en partenariat avec des crèches dinantaises (en développement).

Une attention désormais est portée aux spectacles circassiens. Fin 2022, une rencontre a eu lieu avec Aires Libres, la Fédération Professionnelle des Arts de la Rue, des Arts du Cirque et des Arts Forain, qui a effectué une visite technique des salles et des alentours du CCD afin de prodiguer ses conseils en matière de programmations actuellement possibles selon les conditions techniques et en matière d'équipement à envisager pour une programmation plus étendue. Par ailleurs, à défaut de pouvoir accueillir les arts circassiens sur nos scènes, nous organiserons un premier festival d'une journée mettant en avant les arts de la rue. Il sera organisé en mai 2023 dans les rues de Dinant (« La rue est à nous »).

Nous souhaitons développer cette même attention à la danse pour pouvoir l'intégrer davantage à notre programmation.





COMMENT NOTRE PROGRAMMATION VALORISE ET INTÈGRE L'ENSEMBLE DES DOMAINES D'EXPRESSION ARTISTIQUE DÉFINIS ET LA MANIÈRE DONT ELLE INTÈGRE DES SPECTACLES OU DES ARTISTES BÉNÉFICIAIRES D'UN SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE.

En matière d'intégration des spectacles ou/et des artistes bénéficiant d'un soutien de la FW-B, l'on peut dire qu'en ce qui concerne la diffusion jeune public et scolaire, 95% des projets présentés répondent à ce critère.

Pour la programmation tout public, ce pourcentage s'élève globalement à plus de 85%. L'équipe du CCD estime qu'un de ses principaux rôles en matière de diffusion est de participer à la circulation et à la reconnaissance par les publics des artistes FW-B.

En ce qui concerne l'ensemble des domaines d'expression artistique, l'on peut sans se tromper affirmer qu'en matière de théâtre(s) (de répertoire, contemporain, multidisciplinaire, etc.), de musique(s) (musiques du monde, classique, jazz, etc.), de secteur Jeune Public, toutes disciplines confondues (théâtre, musique, danse, etc.), de nombreuses facettes du spectre sont explorées et proposées par le CCD dans sa programmation propre ou/et en partenariat avec les structures et Centres culturels reconnus. La nouvelle collaboration avec l'asbl D'Jazz autour du club de jazz va également dans ce sens.

Si la programmation de formes circassiennes, de danse tout public, de théâtre forain s'avère plus difficile à organiser (manque d'offres en décentralisation, infrastructures inadéquates, espaces scéniques trop réduits, absence d'aménagements urbanistiques pour l'accueil de chapiteaux, conditions financières parfois inaccessibles), le CCD s'attèle à la développer davantage. Plusieurs pistes sont actuellement testées, comme :

- un focus « musique actuelle » proposant, pour le moment, deux concerts par saison en formule « debout » en salle (ex : Winter Woods, François Bijou, Baï Kamara Jr). La programmation estivale sous le kiosque s'est également étoffée avec, par exemple une programmation de 3 jours en juin dans le cadre de Dinant fête la musique, d'artistes soutenus par la FWB;

- La rue est à nous : en mai 2023, le CCD organise pour la première fois un mini-festival entièrement gratuit qui met à l'honneur les arts de la rue, à destination d'un public familial. Le projet devra ensuite être évalué, mais l'intention est de le réitérer de façon récurrente (1x/an). Pour la première édition, la programmation comprendra 3 spectacles de théâtre de rue, des concerts et des ateliers/animations.

TYPES ET VOLUME DE LA PROGRAMMATION PROJETÉE

EN MOYENNE ANNUELLE SUR LA DURÉE DU CONTRAT-PROGRAMME 2025-2029

Les chiffres notés ci-dessous ne sont mentionnés qu'à titre tout à fait indicatif. En effet, même si une recherche d'équilibre entre les genres sous-tend toute programmation, la répartition définitive dépend d'une multitude de critères parmi lesquels : l'offre du moment, les visionnements effectués, les thématiques et projets globaux de la saison en cours, les souhaits et choix des partenaires culturels du territoire de projet tels que les conseils culturels, les opérateurs spécialisés, les écoles, etc. mais aussi ceux des partenaires associatifs à Dinant et sur le territoire, sans oublier les conditions techniques et financières.

De même qu'il est impossible aussi à ce stade, du projet, de remplir les colonnes 3 (dans les murs du CCD ou hors les murs) et 4 (identification des partenaires), sans prendre le risque que

les répartitions indiquées – qui concernent une période allant de début 2025 à fin 2029 – ne servent de grille de lecture lors de l'évaluation.

Pour les mêmes raisons, l'identification précise et nominative des partenaires relèverait d'une pure projection in abstracto ne reposant sur aucun critère concret.

De plus, comme déjà expliqué plus haut, nous fonctionnons avec une programmation sur le long terme mais aussi avec une programmation beaucoup plus liée à l'actualité et aux opportunités du territoire pour laquelle nous ne souhaitons pas nous enfermer dans des quotas mais construire des projets avec les acteurs du territoire et les citoyens.

| Domaine artistique | Nombre de spectacles | Dans les infrastructures du Centre culturel (oui-non) | Chez un des partenaires identifié au titre 6 supra. (le nommer) |
|--------------------------------|----------------------|---|---|
| Théâtre | 30 | Oui et non | |
| Théâtre action | 1 | Oui et non | |
| Théâtre scolaire | 40 | Oui et non | |
| Théâtre jeune public | 4 | Oui et non | |
| Cirque | 1 | Oui | |
| Danse | 0,6 | Oui | |
| Humour | 2 | Oui | |
| Musique dont chanson française | 20 | Oui et non | |
| Musique classique | 0,5 | Oui et non | |
| Musique scolaire | 3 | Oui et non | |
| Musique jeune public | 2 | Oui | |
| Conte | 1 | Non | |
| Arts de la rue | 8 | Non | |
| | | | |
| Total | 113,1 | | |

PROJET DE PROGRAMMATION GÉNÉRALE 2023-2024

La saison 2023-2024 est particulière pour le CCD et ne reflète pas exactement la programmation habituelle. En effet, tous les 4 ans, le CCD accueille durant 3 semaines le Concours International Adolphe Sax, organisé par l'AIAS. Ce concours qui rassemble des candidats saxophonistes du monde entier nécessite une mobilisation importante des ressources humaines et matérielles du CCD en amont et durant les 3 semaines du concours.

Par ailleurs, au début de l'automne 2023, le CCD accueillera le Festival International de Théâtre Action. Regroupant des artistes et des compagnies, cette organisation du Centre du

Théâtre Action et des Compagnies de théâtre action de la FWB invite des compagnies internationales et belges à présenter leurs créations.

Ces deux événements réduisent nos possibilités de programmation de spectacles durant les mois d'octobre et novembre.

De plus, comme déjà expliqué plus haut, nous fonctionnons avec une programmation sur le long terme qui peut déjà être comptabilisée mais aussi avec une programmation beaucoup plus liée à l'actualité et aux opportunités du territoire qui est toujours en cours de construction.

| Artiste ou Cie | Titre du spectacle | Discipline | Tout public / Scolaire | Dates | Nbre de reprs. | Lieu : infra du CC | Lieu : partenaire du CC |
|---|---|-----------------|------------------------|-------------|----------------|--------------------|-------------------------|
| Les violons de Bruxelles | | Musique | TTP | 08-09-23 | 1 | Oui | Non |
| Didier Laloy | Didier Laloy Symphonic | Musique | TTP | 03-10-23 | 1 | Oui | Non |
| Panache Diffusion | Le Facteur Cheval | Théâtre | TTP | 17-10-23 | 1 | Oui | Non |
| Ki M'Aime Me Suive | Tout ça pour l'amour | Théâtre | TTP | 21-11-23 | 1 | Oui | Non |
| Théâtre de Poche | Les yeux rouges | Théâtre | TTP | 28-11-23 | 1 | Oui | Non |
| | Alice on the Roof | | | | | | Non |
| La Comédie de Bruxelles | Le dîner de cons | Théâtre | TTP | 12-12-23 | 1 | Oui | Non |
| Anton Lachky Compagnie | Les autres | Danse | TTP et scolaire | 19-20/12/23 | 4 | Oui | Non |
| L'Ancre | Le grand feu | Théâtre/Musique | TTP | 16-01-24 | 1 | Oui | Non |
| Live Diffusion | Les garçons et Guillaume, à table ! | Théâtre | TTP | 30-01-24 | 1 | Oui | Non |
| Cie Popi Jones | La bombe humaine | Théâtre | TTP | 13-02-24 | 1 | Oui | Non |
| Cie Artifice | Mais c'est quoi ton vrai métier ? | Théâtre | TTP | 20-02-24 | 1 | Oui | Non |
| Théâtre de Poche | Iphigénie à Splott | Théâtre | TTP | 19-03-24 | 1 | Oui | Non |
| Théâtre de la Chute | L'Héautontimorouménos | Théâtre/Musique | TTP et scolaire | 26-03-24 | 2 | Oui | Non |
| Virginie Tasset | Ronde de Sorcières | Musique/Slam | TTP | 12-04-24 | 1 | Non | Oui |
| La Comédie de Bruxelles | Ladies Night | Théâtre | TTP | 23-04-24 | 1 | Oui | Non |
| L'Absolu Théâtre | L'œil du cerf | Théâtre | TTP | 14-05-24 | 1 | Oui | Non |
| Mister Cover & Marc Ysaye | L'histoire du rock | Musique | TTP | 28-05-24 | 1 | Oui | Non |
| Bai Kamara Jr Belgium | Bai Kamara Jr Quartet | Musique | TTP | 02-02-24 | 1 | Oui | Non |
| Manon Lepomme | Je vais beaucoup mieux, Merci | Humour | TTP | 18-05-24 | 1 | Oui | Non |
| Nicolas Lacroix | Nicolas Lacroix, trop gentil | Humour | TTP | 13-04-24 | 1 | Oui | Non |
| Programmation à déterminer | Fête de la musique | Musique | TTP | juin-24 | 9 | Oui | Oui |
| JP / Ophélie Théâtre | Roda Favela | Théâtre | TTP | 10-oct | 1 | Oui | Non |
| TP/ Théâtre Parminou, Cie du Campus, Cie Maritime | titre provisoire : Les pieds dans l'eau | Théâtre | TTP | 10-oct | 1 | Oui | Non |
| JP / Ophélie Théâtre | Roda Favela | Théâtre | Scolaire | 10-oct | 1 | Oui | Non |
| Acteurs de l'ombre | « Les gens de peu » | Théâtre | TTP | 11-oct | 1 | Oui | Non |
| Théâtre Alvéole | « Dénonçons » | Théâtre | TTP | 11-oct | 1 | Oui | Non |
| Moquette | La méthode du Dr. Spongiak | Théâtre jp | Scolaire | 12-mars | 2 | Non | Oui |
| Moquette | La méthode du Dr. Spongiak | Théâtre jp | Scolaire | 14-mars | 2 | Non | Oui |
| Les Iseuses | Drôle de zoziaux | Théâtre jp | Scolaire | 16-avr | 2 | Non | Oui |
| Les Iseuses | Drôle de zoziaux | Théâtre jp | Scolaire | 18-avr | 2 | Non | Oui |
| Le Ba Ya Trio | Re-tour du monde | Musique | Scolaire | ?/11 | 2 | Non | Oui |
| André Borbé | J'ai mis 3 histoires dans ma poche | Musique | TTP | ? | 1 | Oui | |
| OIBOY | Les rossignols de l'ouest | Musique | TTP | ? | 1 | Non | Oui |
| Jenlisisters | Dans la forêt enchantée | Musique | TTP | ? | 1 | Non | Oui |
| Compagnie Kaori | Anna | Théâtre | TTP | ? | 1 | Non | Oui |
| Vincent Pagé | Fidèle au poste | Théâtre | TTP | ? | 1 | Non | Oui |
| Théâtre Pépite | ? | Théâtre | TTP | ? | 1 | Non | Oui |
| Théâtre de Poche | Champs de bataille | Théâtre | TTP | ? | 1 | Non | Oui |
| Association Perfluette | Billy Symphonie | Musique jp | TTP | 25-oct | 1 | Oui | Non |
| Moquette Production | La méthode du Dr. Spongiak | Théâtre jp | TTP | 03-Janv | 1 | Oui | Non |
| Monsieur Nicolas | La tête dans les nuages | Chanson jp | Scolaire | 11-12-01 | 3 | Oui | Non |
| Cie Dérivation | Romeo et Juliette | Théâtre jp | Scolaire | 08-09-02 | 3 | Oui | Non |
| Cie des Mutants | Alberta Tonnerre | Théâtre jp | Scolaire | 15-16/02 | 4 | Oui | Non |
| Racagnac Productions | Ma grand-mère est une aventurière | Marionnettes | TTP | 28-févr | 2 | Oui | Non |
| Cie Le chien qui tousse | Des choses à dire | Théâtre jp | Scolaire | 21-22/03 | 4 | Oui | Non |
| 5 spectacles – 14 séances | La rue est à nous | Arts de rue | TTP | 03-mai | 14 | Oui | Non |
| Murmures et chocolat | Territoire sonore | Danse jp | TTP | 08-mai | 3 | Oui | Non |
| Compagnie Kaori | Anna | Théâtre | Scolaire | ? | 1 | Oui | Non |
| Collectif Les Alices | Sur le chemin j'ai ramassé des cailloux | Théâtre jp | Scolaire | 22-28/05 | 10 | Oui | Non |
| Guillaume Moniotte | Une histoire de blé | Théâtre | TTP | 16-09-23 | 1 | Non | Oui |
| Programmation à déterminer | Montmartre | Musique | TTP | 24-09-23 | 2 | Oui | Non |

ACCUEILS EN RÉSIDENCE

A priori, il n'y a pas de disciplines artistiques privilégiées. Mais il y a une attention particulière accordée à des profils artistiques :

Des artistes locaux :

- Jean-Luc Piraux (Théâtre Pépite installé à An-hée) qui a mûri et créé ses seuls en scène au CCD avec répétitions, bancs d'essai, premières publiques, soutiens technique, promotionnel et financier et qui poursuit au CCD, tout au long de l'année, les répétitions de ses prochains projets en solo ou en équipe. Il bénéficie aussi de mises à disposition de salles pour des étapes de travail d'autres projets dans lesquels il est impliqué (recherches, regards extérieurs, etc.) ;
- Didier Laloy (Beauraing) qui vient depuis de nombreuses années au CCD travailler ses différentes formules de spectacles. Il bénéficie aussi de soutien lors de présentations à la presse, pour procéder à des enregistrements vidéos et bénéficie d'un accompagnement régulier par rapport à ses différents projets ;

De jeunes artistes professionnels :

- en lien avec le territoire de projet : Aurélien Dony et L'Absolu Théâtre, Lionel Liégeois et la Cie Artifice, etc.
- ou de jeunes compagnies comme CN asbl (Lisa Cogniaux), le Collectif Illicium,...

Le secteur Jeune Public fait, depuis de nombreuses années, l'objet d'une attention particulière tant en théâtre qu'en musique,

avec des soutiens à la Compagnie Arts et Couleurs, au Théâtre des Chardons, à Musik-e-Motion, à l'Inti Théâtre, aux Déménageurs, à la Cie 3637, etc.) ;

Des soutiens à des auteurs :

avec des aides à l'écriture, mais aussi un soutien aux projets théâtraux qui donnent vie aux écrits de ces auteurs (Céline Delbecq, Virginie Thirion, Véronique Gallo, Aurélien Dony, etc.).

Aussi, depuis de nombreuses années, le Centre culturel participe au prix Annick Lansman, organisé par la Maison d'édition Emile Lansman. Le CCD met en place un jury, composé tant d'instituteurs, que de personnes fréquentant le Centre culturel en tant que spectateur et d'auteurs habitant la région. Ce jury est amené à « coter » les textes présélectionnés par la maison d'édition et à communiquer une note globale. Une fois le lauréat du prix désigné, nous organisons des ateliers (en général arts plastiques) dans plusieurs écoles primaires à Dinant ;

En partenariat avec l'Association Internationale Adolphe Sax :

Depuis quelque 30 ans, il y a une **aide à la création d'œuvres musicales contemporaines** dans le cadre des différentes activités coproduites par l'AIAS et le CCD (Concours International Adolphe Sax, Concours Jeunes Saxophonistes, Journées des Harmonies et Fanfares) avec des commandes à des compositeurs tels que Henri Pousseur, Frédéric Devreese, Frédéric van Rossum, Piet Swerts, André Waignien, Jan Van Der Roost, Daniel Capelletti, Jean-Luc Fafchamps, Alain Crepin, etc.



LES SERVICES (TECHNIQUES, ADMINISTRATIFS, LOGISTIQUES, ETC.) ET LES CONDITIONS (DURÉE, SALLE DE RÉPÉTITION, MISE À DISPOSITION DU PLATEAU, LOGEMENT ÉVENTUEL, ETC.) DE RÉSIDENCES QUE VOUS PROPOSEZ AUX ARTISTES

Jusqu'en 2022, les **demandes d'aides à la création et de résidences** étaient analysées au cas par cas et faisaient l'objet d'un traitement individualisé. Depuis la saison 2022-2023, vu le nombre de demandes arrivant tous azimuts (particulièrement depuis la pandémie de Covid 19), il a été décidé de mettre en place un système de rentrée de dossiers. Deux fois par an, les artistes sont invités à soumettre au CCD un dossier de présentation de leur projet et d'argumenter leur demande de résidence par rapport à l'apport du CCD (technique, médiation,...).

Un comité de sélection, composé de la responsable de programmation, de l'animatrice en charge des arts de la scène tout public, du régisseur principal et, à géométrie variable, de collègues internes mais également externes du secteur culturel, analyse et sélectionne les dossiers en fonction notamment de leur écho par rapport à l'enjeu du contrat-programme du CCD, de la résonnance que le projet pourrait avoir au niveau du territoire, du développement du volet médiation, ...⁵

Ce système n'exclut bien sûr pas les rencontres et les discussions avec les artistes.

Une fois un projet sélectionné, le CCD et la compagnie s'entendent sur différents sujets : la mise à disposition du plateau, les besoins techniques, les besoins en matière d'organisation de bancs d'essai, d'invitations de professionnels du secteur pour découvrir le projet en gestation, les besoins financiers, etc.

Une convention détaillée est alors rédigée en fonction des possibilités dégagées tant en matière d'occupation de plateaux que d'aides techniques, organisationnelles et financières. En matière d'accueil sur plateaux, un calendrier provisoire est arrêté qui peut faire l'objet, en fonction des disponibilités, d'un allongement, en cas de nécessité pour la bonne fin du projet artistique.

L'équipe du CCD met tout en œuvre pour que ces accueils en aides à la création et en résidences soient les plus confortables et efficaces pour les artistes tant en matière d'infrastructures (scènes, locaux de réunion) qu'en matière d'aides techniques, d'organisation de rencontres avec les publics et/ou les professionnels, etc.

Le CCD ne dispose ni d'infrastructures ni de moyens suffisants pour assurer le logement des artistes en résidences/aides à la création.

Malgré le fait que le CCD ne dispose pas jusqu'ici de budget propre pour l'aide à la création et les résidences, cet aspect particulier du travail a toujours fait l'objet d'une vraie attention et d'un réel investissement de l'équipe du Centre culturel, en lien avec le territoire (artistes et compagnies professionnelles basées sur le territoire), avec des profils artistiques définis ou en fonction des demandes et affinités. **Ce travail s'inscrit en complémentarité indispensable et indissociable du travail de diffusion et ne demande qu'à se développer en fonction de moyens spécifiques à obtenir.**

COMMENT LES PROJETS DE RÉSIDENCES RENCONTRENT ET S'INSCRIVENT DANS LES OBJECTIFS DE VOTRE PLAN D'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE ET CONTRIBUENT À FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE, LA RENCONTRE ENTRE LES CRÉATEURS ET LES POPULATIONS, L'APPROPRIATION DES ŒUVRES ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE

La rencontre entre les créateurs et les populations se passe essentiellement lors **des bancs d'essais** qui clôturent la plupart des aides à la création et des résidences tant en tout public, qu'en jeune public. Ces moments privilégiés permettent aux publics invités de rencontrer les artistes, de découvrir une œuvre en train de se faire, d'exercer leur sens critique. Ils sont ouverts selon les projets au tout public et au public scolaire, mais toujours une attention particulière est portée aux associations qui œuvrent en faveur des publics

précarisés (Asbl Article 27, Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, etc.) ou des personnes en situation de handicap (Souffle un peu, IMP, etc.).

Un autre moyen de rencontrer les objectifs de notre projet d'Action Culturelle Générale est de développer des ateliers dans les écoles. Après l'organisation d'ateliers dans les écoles autour des spectacles jeune public *Josette* et *Un silence ordinaire*, en 2018, l'expérience a été

⁵ Voir dossier en annexe

renouvelée en avril-mai 2021. Dans le cadre de la création de leur dernier spectacle *Badaboum !*, la compagnie Muzik-e-Motion a réalisé des ateliers dans plusieurs écoles maternelles et primaires. Ceux-ci ont été particulièrement bien accueillis par les écoles qui avaient été (trop) longtemps

privées d'offre culturelle pour cause de covid. Il s'agissait d'ateliers de mouvement, musique et théâtre d'objets autour des tambours sur cadre. Ils concernaient les élèves de 1ère maternelle à 2e primaire.

EXPLICITEZ COMMENT LES ARTISTES SONT AMENÉS À S'INVESTIR OU NON DANS CE TRAVAIL (CF. CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES).

Jusqu'à présent, les artistes qui bénéficient d'aides à la création et/ou de résidences n'ont pas été amenés à s'investir dans ce travail, hormis la participation d'Aurélien Dony et de Lionel Liégeois au Conseil d'Orientation du CCD.

Cet aspect pourra être développé au cours du prochain contrat-programme en lien avec les objectifs du plan d'Action Culturelle Générale défini pour les cinq prochaines années à dater de la reconnaissance du dossier.

TRAVAIL DE MÉDIATION

EN RÉFÉRENCE AU PLAN D'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE QUELS SONT LES OBJECTIFS, PROJETS, MOYENS, OUTILS DE MÉDIATION (ATELIERS, ANIMATIONS, DÉBATS, RENCONTRES, ETC.), DYNAMIQUES DE RÉSEAUX ET PARTENARIATS (ARTICLE 27, CPAS, ASSOCIATION D'ÉDUCATION PERMANENTE, ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, ETC.), POUR SENSIBILISER ET FAIRE PARTICIPER LES POPULATIONS AU PROJET DE DIFFUSION SPÉCIALISÉE EN ARTS DE LA SCÈNE OU POUR Y STIMULER DE NOUVEAUX PUBLICS.

Ces données sont déjà présentées dans le plan d'Action Culturelle Générale du dossier. Nous les reprenons ici.

Le CCD s'est toujours montré très attentif à la médiation de manière globale. Les deux axes les plus développés pour l'instant sont la médiation dans le secteur expositions et dans le cadre des programmations à destination du scolaire en collaboration avec les établissements participants (théâtre, musique, cinéma, prix Lansman, etc.). Des actions de médiation sont également organisées, de façon un peu moins régulière, en ce qui concerne la programmation tout public.

Pour ce faire, désireux de ne pas jouer les apprentis sorciers, **le CCD construit des partenariats avec des associations spécialisées suivant les sujets abordés.** Cela peut aller de la Ligue de l'Enseignement aux services spécialisés de la Province de Namur (lecture publique, arts plastiques, etc.), en passant par la Maison de la Laïcité, le Centre de Santé Mentale, les PMS, Natagora, les programmes d'assistances techniques spécialisées de la Province de Namur, des artistes qui proposent des animations en relation avec leurs spectacles, etc.

Le CCD s'est toujours préoccupé de la participation à la diversité et à l'accès de tous à la culture. Très tôt, une attention particulière a été portée aux publics précarisés, puisqu'avant même que l'Asbl Article 27 voit le jour, le CCD menait des actions d'accueil et de médiation sur son territoire en direct avec le CPAS et les régies de quartier, relativement à la programmation tout public, aux expositions, au cinéma, etc. Le CCD est l'une des premières structures à avoir adhéré à l'Asbl Article 27 et collabore aujourd'hui toujours étroitement avec la cellule régionale.

D'autres partenaires réguliers sont les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, l'Asbl Lire et Ecrire, l'Asbl Souffle un peu, qui accueillent des enfants et des adultes en situation de handicap, les maisons de retraites de la région, etc.

En matière de médiation spécifique pour les Arts de la Scène, des projets sont initiés en scolaire et en tout public et prennent la forme de rencontres-débats avec les artistes, de rencontres-débats avec des référents professionnels venant d'horizons divers selon le sujet, des ateliers avec du personnel spécialisé selon la thématique, des ateliers artistiques poursuivant la découverte de disciplines particulières (musique classique, lutherie sauvage, etc.) ou des ateliers plus sociétaux traitant, par exemple, de harcèlement à l'école, d'obésité, de mal-être, d'immigration, de droits de l'homme, etc., des conférences en lien avec le contenu des spectacles. Ils sont organisés pour et/ou accessibles aux bénéficiaires des partenaires du CCD (Article 27, Lire et Ecrire, Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile etc.).

En tout public, par exemple, sont organisées :

- des soirées d'échanges (bord de scène) autour de thématiques spécifiques, réunissant le public, les artistes du spectacle programmé et des partenaires spécialisés issus d'associations, d'initiatives locales,... comme pour les spectacles *A cheval sur le dos des oiseaux* (Plateforme Wallonne de Lutte contre la Pauvreté et Christine Mahy), *Fragments d'une* (féminité) et son « pendant » traitant de la masculinité la saison suivante, *En finir avec Eddy Bellegueule* (Maison Arc-en-Ciel, exposition d'illustrations sur le thème, diffusion du film *Close*,...), Maison Renard (présentation d'initiatives locales, repas du terroir et stands d'information) ;
- des rencontres informelles au bar à la suite de ces soirées ou en préambule, entre les artistes et des bénéficiaires Article 27, par exemple (Théâtre Pépite, Cie Point Zéro,...) ;



- une initiation au Lindy Hop, danse emblématique des années 30 aux Etats-Unis, dans le cadre d'une soirée musicale réunissant deux groupes jouant de la musique inspirée de cette période ;
 - des rencontres avec les artistes dans le cadre de bancs d'essai, de représentations en sortie de résidence : *Mais c'est quoi ton vrai métier ?*, *A-vide*, *Peut-on encore mourir d'amour ?*, dans lequel a également été proposé un cercle de parole autour de l'amour. Ces rencontres se poursuivront aussi dans le cadre notamment d'un focus « aides à la création » qui intégrera la programmation de spectacles créés au CCD dans l'abonnement théâtre/musique annuel.

A chaque début de saison, une réunion est programmée pour présenter la saison aux opérateurs sociaux principalement de Dinant qui organisent des sorties « culturelles » avec leurs bénéficiaires (Article 27, CPAS, ...). Cette rencontre permet de présenter en détail certains spectacles qui abordent des thématiques particulières. Elle est aussi l'occasion d'envisager des rencontres entre les bénéficiaires et les comédiens, ou de penser une animation spécifique pour le groupe qui viendrait voir le spectacle.

Au niveau du jeune public, depuis toujours, le Centre culturel propose une large offre scolaire. Des bords de scène sont toujours proposés à l'issue des représentations, afin de permettre une rencontre plus approfondie entre les artistes et le public d'élèves. A partir de la saison 2022-23, le Centre culturel a décidé d'amplifier la médiation autour des spectacles proposés. Nous proposons une fois par an, pour chaque niveau, une animation en lien avec un spectacle proposé.

Voici ce qui a été réalisé, ou prévu en 2022-2023 :
 - novembre 2022 : animations expression corporelle et philo en S3-S4 // *Mike* par le Théâtre de l'Évni ;
 - janvier 2023 : atelier d'écriture en P5-P6 // *C'est ta vie* par la Cie 3637 ;
 - mars 2023 : animations sensibilisation avec AMO/Planning Familial/PMS en S5-S6 // *En finir avec Eddy Bellegueule* par la Cie Gazon-Nève ;
 - avril 2023 : ateliers collage « L'usine à bobo » en P1-P3 // *Sam et les Zwartvogels* par Pudding asbl.

Nous organisons aussi des visites du Centre culturel à destination de tout groupe qui le demande. Ces dernières années, les visites ont pu avoir lieu avec les groupes suivants : classe de secondaires en option « arts de la parole », groupe de FLE, classe DASPA, élèves de maternelles et primaires, ... Nous leur montrons l'envers du décor (bureaux, coulisses, ...) et leur expliquons certains aspects techniques (éclairage, projection cinéma, grill technique, ...). Si nous en avons le temps, nous terminons la rencontre par un moment convivial dans le bar. Ces demandes se sont largement multipliées ces dernières années. Nous réfléchissons donc à davantage structurer la proposition. Nous pensons développer des outils type « jeu de piste » ou « murder party » à cette fin.

Résultats escomptés

Il n'est pas question de résultats quantitatifs, mais bien de participer activement à l'exercice effectif des droits culturels et de favoriser l'accès à la culture pour tous, par des actions de médiation répondant à une approche plus artistique (rencontres avec les créateurs, comédiens, metteurs en scène, etc.), sociétale et/ou citoyenne. Et si possible, de faciliter la lecture, la compréhension des codes et d'augmenter la curiosité et le plaisir des publics lorsqu'ils sont «confrontés» aux Arts de la Scène.

Politique tarifaire

Nous développons une politique tarifaire qui se veut démocratique et accessible au plus grand nombre. Article 27 est un partenaire privilégié pour cet aspect. Par ailleurs, nous développons sur la saison 23-24 un pack découverte qui permettra, pour un prix très accessible, de choisir 3 spectacles dans une sélection de spectacles découvertes de différentes disciplines. Ce pack a pour objectif de mixer les publics et de faire découvrir à de nouveaux publics le riche éventail de nos propositions de programmation.

JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ET EXAMEN DE LA FAISABILITÉ DU PROJET

Le montant demandé (308.230,00 €) correspond à la réalité de l'action menée par le CCD et au projet à développer au cours du prochain contrat-programme, tous deux décrits dans le présent dossier. Il tient compte de l'augmentation liée au frais de personnel et est en adéquation avec les exigences prescrites par le décret:

- en nombre d'habitants;
- en nombre de représentations;
- en matière d'infrastructure;
- en matière de personnel dédié à l'Action Culturelle Spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène;
- en matière de parité avec les pouvoirs associés.

Ce montant s'inscrit à part entière dans le plan financier sur cinq ans élaboré par le CCD.

| ACS - Arts de la Scène : Budget 2025 | | | |
|--|------------|---------------------|---|
| <u>CHARGES</u> | | | <u>PRODUITS</u> |
| Infrastructures & équipements | | 95.350,00 | Entrées, abonnements et passeports |
| Loyers et locations des équipements | 13.000,00 | | 89.500,00 |
| Eau | 1.000,00 | | Abonnements Saison |
| Energies | 70.600,00 | | 36.000,00 |
| Maintenance et entretien | 10.750,00 | | Abonnements partiels |
| | | | 1.500,00 |
| Véhicules | | 17.000,00 | Entrées |
| Fournitures faites à l'entreprise | | 17.850,00 | 52.000,00 |
| Postes et expéditions | 7.500,00 | | Coproductions |
| Téléphonie - Internet | 6.650,00 | | 1.000,00 |
| Secrétariat social | 3.350,00 | | Subsides d'Exploitation |
| Frais Gestion TR | 0,00 | | 983.300,00 |
| Assurances non liées au personnel | 350,00 | | Subsides FWB |
| Publicité - Promotion | | 28.100,00 | 308.230,00 |
| Frais pour animations | | 194.000,00 | Subventions Pouvoirs locaux |
| Autres achats pour animations | 1.000,00 | | 308.230,00 |
| Cachets manifestations | 193.000,00 | | Région APE |
| Droits d'auteurs | | 9.000,00 | 266.840,00 |
| Rémunérations et avantages soc | | 711.600,00 | Maribel |
| Personnel employé | 493.000,00 | | 40.000,00 |
| Pécule de vacances | 35.000,00 | | TAV - SPC |
| Cotisations patronales | 160.000,00 | | 60.000,00 |
| Autres frais de personnel | 23.600,00 | | |
| Autres Charges d'Exploitation | | 900,00 | |
| | | | |
| | | 1.073.800,00 | 1.073.800,00 |



2.6

Actions culturelles

spécialisées

2.6.1 ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE EN CRÉATIVITÉ ET PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

2.6.1.1 ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS SPÉCIFIQUES POUR LA SPÉCIALISATION

Spécialisations en cours

L'action culturelle du CC Dinant est reconnue avec une spécialisation en créativité et pratiques artistiques amateurs, principalement opérationnalisée par les animateurs de la Maison de la Pataphonie.

La Maison de la Pataphonie s'est ouverte en 2001 avec pour objet de donner un écrin et d'organiser des activités autour d'instruments de lutherie alternative. Elle s'inscrit dans le paysage culturel et touristique de la ville et dans des pratiques artistiques et créatives.

Les activités se déclinent en voyages d'une salle à l'autre, chacune dédiée à une thématique, une

atmosphère, un type d'instruments (métalodie, lithophonie, instrumentarium etc.). Les instruments sont renouvelés, les salles sont réaménagées, bref, la maison est en perpétuelle évolution.

L'objectif global poursuivi est un éveil ludique à la musique et aux sons et un lieu de création d'instruments alternatifs.

Des activités créatives et artistiques sont également réalisées avec des artistes professionnels dans divers cadres comme par exemple les échanges avec le Centre de Formation de Musiciens Intervenants. Cette collaboration permet de nourrir les activités par d'autres regards, d'autres pratiques.

Composition de l'équipe professionnelle prévue pour l'action culturelle spécialisée

| | Nom | Fonction | Nombre de personnes | ETP |
|--------------------------------|-------------------|---|---------------------|-----|
| Direction | Jessica Donati | Directrice / articulation avec l'action culturelle générale | 1 | 0,1 |
| Animation Médiation | Michel Rossi Mori | Animation/médiation | 1 | 1 |
| | Olivier Gobert | Animation/médiation | 1 | 0,2 |
| | Ilse Vackier | Coordination de l'animation | 1 | 0,2 |
| Communication | Emmanuel Mattart | Graphiste | 1 | 0,2 |
| | | | | |
| Administration | Laurent Watrisse | Comptabilité | 1 | 0,1 |
| | Cindy Stevaux | Secrétariat (réservation, billetterie, infos) | 1 | 0,5 |
| | Floriane Collin | Agent d'entretien | 1 | 0,2 |

2.6.1.2 ACTION CULTURELLE

Rapport d'autoévaluation

Cette demande de reconduction s'inscrivant dans le dossier d'action culturelle générale du Centre culturel, les modalités et le rapport d'autoévaluation de cette action ont été détaillés dans le rapport d'autoévaluation global du CCD. Les éléments principaux sont repris dans les pages qui suivent.

Projet d'action culturelle

Cette spécialisation prend appui principalement sur les activités développées par les animateurs de la Maison de la Pataphonie, dont la mission consiste à stimuler la créativité par l'organisation, entre autres, de visites interactives, d'ateliers et/ou de projets d'expression et d'expérimentation musicale et sonore.

Historique

Un peu avant 2001, le Centre culturel de Dinant réagit lorsqu'une des plus vieilles maisons de Dinant, la Maison du Pléban, est menacée de destruction. Engagé dans la préservation du patrimoine local, le CCD tente de trouver à ce bâtiment une destination en lien avec son projet et ses missions. A l'époque, les forces vives de la ville réfléchissent à une manière de redynamiser Dinant. Des projets, parfois un peu fous, sont mis sur la table. C'est alors que se prend la décision de décliner un projet de ville autour de la figure d'Adolphe Sax, né à Dinant, inventeur du saxophone et de tant d'autres instruments, créations et projets. C'est dans cette dynamique que naît au CCD l'idée d'un espace ludique d'éveil et d'expérimentation à la musique. Des contacts sont pris avec Max Vandervorst, luthier sauvage. Soucieux de vérifier la pertinence d'un tel projet, le CCD et Max testent différents modèles temporaires sous forme d'animations, d'ateliers de lutherie, d'expositions libres ou animées. Divers enseignements tirés de ces multiples expériences fondent l'enjeu et les objectifs généraux qui en découlent. Le projet se construit et la société Amalgames se voit confier la scénographie de cette maison entièrement restaurée. Elle s'appellera « La Maison de la Pataphonie », un pays imaginaire dont les Provinces (les salles) ont pour noms Saxofolie, Métalodie, Xylomanie, Aqualubie et Philaphonie.

C'est à ce moment qu'apparaissent les Pataphons, animateurs de la Maison. Ce duo prend les rênes de la Maison en étroite collaboration

avec Max. Mensuellement, un quatuor (Max – 2 Pataphons – André Elleboudt, coordinateur du projet) planche sur un travail d'appropriation, de partage d'expériences, d'idées, de créativité et de recherche en matière de communication et de promotion. Au fil des années, l'équipe de la Maison se modifie et s'élargit.

Son développement se décline autour de 4 temps :

Le temps de la mise en place

La Maison en ses débuts vise à se faire connaître. Les animateurs pataphons prennent possession de l'instrumentarium, mobilier improbable de la Maison, testent, reproduisent et proposent des animations destinées à un public scolaire – essentiellement maternel et primaire – et au tout public lors de voyages (le terme explicitant l'orientation prise : on ne visite pas la Maison, on voyage dans ses Provinces car c'est un moment à vivre, à partager, à raconter).

Le temps de la maîtrise

Après quelques années d'activités, la Maison est connue et majoritairement appréciée. Elle étonne, les animations surprennent. La réflexion et la création mises en place notamment lors de réunions de travail montrent que la Maison veut se faire reconnaître comme lieu de découverte partagée. Le concept de voyage évolue, les publics se diversifient (arrivée de l'enseignement supérieur – pédagogique et éducateur, d'un public en situation de handicap physique et mental et d'adultes en projets particuliers). Les premiers instruments conçus et construits dans la Maison apparaissent et sont utilisés dans les différentes Provinces de Pataphonie.

Le temps du développement

Suite aux temps de formations suivis par les Pataphons, consécutivement à l'expérience accumulée, aux temps d'évaluation et de remise en question, la Maison désire naître à nouveau, grandir et pérenniser son action. L'accompagnement des Pataphons se diversifie à travers la rencontre de luthiers d'horizons multiples ainsi que grâce à leurs recherches créatives et techniques ; la Maison vise le Cap 2021 (les 20 ans de celle-ci - PataCAP2021) pour montrer un visage renouvelé.

Le temps de l'inédit

C'était sans compter sur la crise sanitaire de 2020 et 2021 qui a fortement impacté les activités de la Maison de la Pataphonie, qui a fermé ses portes aux voyageurs durant de longs mois. Ce fut le temps de la réflexion et de la réinvention des pratiques.

Ce temps a en effet été mis à profit par les pataphons pour créer de nouveaux dispositifs de rencontre avec les voyageurs (à distance la plupart du temps) et d'imaginer, dès que la situation sanitaire l'autorisait, des voyages « covid safe » qui permettaient une expérimentation musicale en toute « sécurité sanitaire » (nous ne comptons plus le nombre d'instruments de musique de récupération « à usage unique » qui ont été créés). Ce temps fut aussi mis à profit par les Pataphons pour travailler sur le projet PataCap (les 20 ans de la Maison de la Pataphonie), débuté en septembre 2021, et sur la mise sur pied de stages pour enfants (8-12 ans) et adolescents durant les vacances de printemps et d'été. Les mesures sanitaires contraignaient les animations à se passer à l'extérieur, les stages ont permis la découverte plus large du patrimoine de Dinant avec, outre les moments d'exploration sonore et musicale, la découverte de la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan, de la grotte la Merveilleuse, la fabrication d'instruments pataphoniques et la balade-cueillette de pierres sonores.

Malencontreusement, suite aux inondations qu'a connues la Belgique et la Ville de Dinant lors de cet été 2021, certains jours de stage ont été annulés.

Au mois d'octobre 2021, le projet PataCap fut officiellement lancé avec une exposition appelée ExposiSon mise en scène par le photographe-plasticien Xavier Al Charif, ancien animateur de la Maison de la Pataphonie. « Le petit déjeuner des associations » fut le moment choisi pour présenter à une vingtaine d'associations de Dinant ce projet ainsi que les ateliers qui allaient en découler et la finalité, prévue en juin 2022, appelée « La Parade des Trouveurs de sons » (parade qui permettait le rassemblement de toutes les personnes qui avaient créé un instrument de musique pour l'occasion et qui venaient défiler dans Dinant et jouer une partition musicale collective spécialement créée pour l'occasion). Les ateliers « exploraSon » ont débuté dans le courant du mois d'octobre avec un groupe d'enfants du centre pour demandeurs d'asile de la Croix Rouge Pierre Bleue à Yvoir. Les voyages ont repris au mois d'avril et la Maison a pu fonctionner plus ou moins normalement jusqu'à la fin du mois de décembre.

Comme chaque année, la Maison a aussi travaillé en association avec des institutions de personnes porteuses de handicaps à travers des ateliers patamusicaux (Le Chantoir, François d'Assise).

La saison 2022-2023 est la première saison hors normes covid qui a permis à l'activité des voyages de reprendre pleinement. Les chiffres de 2022 étaient déjà encourageants puisque nous revenions à une fréquentation de 5493 visiteurs alors que nous étions passés à une moyenne de 2410 visiteurs en 2020 et en 2021 (période de fermeture pour cause de covid). En comparaison, 2018 avait accueilli 6343 visiteurs.

Le temps du réajustement

L'année 2022 a permis également de faire le bilan sur le fonctionnement de la Maison de la Pataphonie et de réajuster le calendrier des propositions de voyages pour pouvoir dégager davantage de temps aux animateurs pour travailler sur des projets « hors les murs » et avec les associations. Une analyse de la fréquentation nous a en effet permis d'objectiver les périodes d'ouverture pertinentes pour le public et de revoir l'organisation des visites (diminution du nombre de jours d'ouverture aux visites/voyages par semaine mais augmentation du nombre de voyages par journée d'ouverture).

Ainsi, depuis 2023, l'équivalent d'un mi-temps a été dégagé sur les 2 animateurs pour consacrer un volet de la Spécialisation à des projets d'expression artistique avec le monde associatif et les écoles.

Territoire de projet

Cette spécialisation s'inscrit dans un territoire de projet qui est la Ville de Dinant (écoles maternelles, primaires, secondaires de tous les réseaux et dans le cadre de divers projets Erasmus+, habitants de la ville, grands-parents et petits-enfants, jeunes familles, etc.). Plus largement, les animations de la Maison de la Pataphonie s'adressent aussi au territoire d'action et à un public en provenance de lieux bien plus divers et éloignés.

Description de l'action spécialisée

L'action spécialisée se fonde sur une expérimentation qui se décline en plusieurs volets, complémentaires mais non excluants : il n'est pas nécessaire de vivre un voyage à la Maison de la Pataphonie pour expérimenter un stage ou un atelier d'expérimentation sonore, même si vivre l'un des volets peut enrichir l'autre.

Un voyage créatif entre découverte et expérimentation

Cette spécialisation repose sur la conviction que la proposition de voyage de la Maison de la Pataphonie met les participants dans les

conditions de la découverte et de l'expérimentation. Découverte dans un univers probablement inconnu : le Voyage musical et sonore. Le Voyage est la base de l'animation de la Maison pour les divers publics (annuellement, autour de 5.000 personnes deviennent des voyageurs). Il ne s'agit pas de visiter un musée. Le parti pris de départ est la volonté de proposer une expérience à vivre, à la fois de découverte mais également d'expérimentation. La créativité est présentée ici sous des formes étonnantes, interpellantes et en constante évolution : les instruments en rappellent d'autres mais ils sont tellement distants du réel qu'ils gardent leur mystère. Poursuivant le Voyage, l'invitation à l'expérimentation se fait pressante. Le voyageur devient acteur d'une démarche artistique et créative en participant à une création musicale en fin de parcours. Le voyageur ose se dévoiler et est invité à découvrir l'autre, les autres voyageurs, eux-mêmes en situation de créativité. C'est un échange d'écoute et de respect qui est suscité. Et lorsqu'ils sortent de la Maison, les voyageurs ne sont sans doute plus tout à fait les mêmes : ils ont découvert, rencontré, écouté et, peut-être, brisé un frein, alimenté une audace. Ils ont participé activement.

Des stages et ateliers pour inviter à la création et l'interprétation musicale dans le cadre des pratiques musicales en amateur

Annuellement, deux à quatre stages de longue durée (une douzaine de séances) sont organisés avec des publics renouvelés et des nouveaux partenaires, comme des personnes porteuses de handicap (malentendantes), des personnes autistes, des jeunes en difficultés (Point-virgule, SAAE)¹.

Les objectifs de ces ateliers portent sur :

- la psychomotricité : manipulation des mailloches, jeux sur différents instruments ;
- la confiance en soi : le bénéficiaire devient chef d'orchestre ;
- la pratique musicale : jouer ensemble, en rythme, s'écouter.

En parallèle, des ateliers avec des jeunes et des adolescents ont été organisés durant les vacances scolaires. Leur objectif était de permettre aux enfants de découvrir l'univers du son et d'expérimenter la création musicale et sonore.

A l'occasion des 20 ans de la Maison de la Pataphonie, un atelier « Explorason » a été organisé durant toute l'année pour permettre aux enfants de découvrir les sons qui les entourent et les exploiter par le biais de la création d'instruments insolites.

En septembre 2022, un atelier « tout public » a été lancé le mardi soir. L'objectif était de proposer un atelier de création sonore (et création d'instruments) avec restitution publique à la salle Sax (création collective du spectacle : musique, mise en scène, éclairage, costume, décor, ...). La thématique devait être choisie par le groupe (décor sonore d'un conte, bruitage d'un film, concert, ...). Cet atelier a permis de réaliser un projet de création artistique pour une soirée Halloween (création d'une ambiance sonore pour la scénographie pour la soirée Halloween du CCD). Cependant, cet atelier n'a pas pu continuer faute de disponibilité des participants.

Depuis 2023, les animateurs développent des projets en collaboration avec d'autres associations, s'inscrivant ainsi dans une démarche de co-construction avec d'autres acteurs associatifs. Un stage a été construit avec l'asbl dinantaise Dinamo (aide à la jeunesse en milieu ouvert) et a eu lieu durant une semaine. Il a permis aux enfants de 8 à 12 ans de découvrir la Maison de la Pataphonie, d'expérimenter l'instrumentarium, de réaliser des instruments de musique et des objets sonores.

Des projets pour s'inscrire dans une dynamique collective d'éveil et de création musicale

La Parade des trouveurs de sons mise en place à l'occasion des 20 ans de la Maison de la Pataphonie est un autre exemple des possibilités d'expérimentation et de création collective que permet cette spécialisation avec la fabrication d'instruments de musique et leur utilisation dans l'espace public. Nous souhaitons poursuivre à l'avenir cet axe de création d'instruments avec des publics amateurs pour bien répondre aux enjeux de la créativité et de la pratique artistique en amateur.

Par ailleurs, cette spécialisation a aussi permis, durant de nombreuses années, de créer un réseau de rencontre et de collaboration avec des luthiers sauvages. Ce réseautage est à poursuivre car il permet aussi d'enrichir la pratique de nos animateurs qui à leur tour peuvent nourrir leurs propositions de création. Il permet également de faire circuler l'expérience acquise par les pataphons.

Autre dynamique à souligner : la participation des animateurs de la Maison de la Pataphonie à des projets de promotion du patrimoine dinantais comme le parcours sonore de Bouvignes. Il ne s'agit pas ici à proprement parler de proposer un espace de créativité, mais de permettre de découvrir le quartier de Bouvignes au départ d'un

¹ Voir annexe stages et ateliers 2019-2022

récit illustré par une bande sonore créée par les animateurs pataphons. En ce sens, la collaboration avec des structures associatives ou des acteurs privés montre en quoi cette spécialisation permet aussi de valoriser le patrimoine local.

Une autre facette de cette spécialisation est de nourrir le travail des autres secteurs du Centre culturel. Ainsi, à l'occasion d'une soirée cinéma ouverte aux adolescents, dans le cadre d'Halloween, les animateurs ont créé la bande sonore d'ambiance du Centre culturel, qui avait été décoré spécifiquement pour l'occasion, avec les participants de l'atelier du mardi.

Plus-value et articulation de la spécialisation avec l'action culturelle générale Argumentaire d'opportunité

L'action autour de la créativité musicale devient au fil du temps un secteur d'activité du CCD à part entière.

Plus spécifiquement :

- La parade des Trouveurs de Son est un type de projet socio-artistique que nous souhaitons davantage développer à l'avenir car ce projet répond à des enjeux de créativité pour tous qui sont complètement en lien avec les missions de notre spécialisation.

- En ce qui concerne les visites et les voyages, ceux-ci répondent à l'aspect de l'éveil ludique à la musique. Nous sommes conscients que les stages et ateliers de courte et longue durée portent des enjeux socio-artistiques de découverte, d'apprentissage, d'éveil musical, d'expression de la créativité, de création collective que nous souhaitons encourager et développer.

- Le travail de collaboration avec les élèves et les enseignants dans les écoles est également en route avec des projets qui se construisent directement dans l'école. C'est le cas du projet « mur du son ».

Certaines écoles (primaires, secondaires, supérieures), associations ou institutions ont par le passé déjà exprimé leur désir de poursuivre le voyage à la Maison de la Pataphonie par un atelier créatif autour de la lutherie alternative. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce projet qui vise la construction d'une structure sonore au sein des écoles (à partir de la 1^{ère} année primaire), associations, institutions qui en font la demande dans le cadre d'une animation particulière portée par les animateurs pataphons qui conçoivent avec les participants la structure qui sera réalisée dans le lieu. Les objectifs sont :

- Permettre aux élèves, aux participants de conceptualiser leur mur du son après un voyage en Pataphonie et une animation sur l'organologie (science des instruments de musique) ;
- Permettre aux élèves, aux participants un accès quasi illimité à la musique de et par la présence du mur dans leur cour de récréation ou tout autre local adapté dans l'école ou les locaux de l'association ;
- Stimuler l'imagination et la créativité des élèves, des participants ;
- Permettre aux participants de s'engager dans une démarche de création collective et citoyenne de par les prises de décisions inhérentes à ce genre de projet.

L'Action Culturelle Spécialisée s'inscrit dans un projet d'action culturelle partagé avec une équipe large, celle du CCD. Reposant sur un ensemble d'objectifs assumés, elle apporte une réelle plus-value en cohérence d'action avec l'Action Culturelle Générale du CCD comme nous l'avons détaillé dans le plan d'action général.

Ainsi, cette spécialisation :

- renforce les relations de travail au sein du CCD, toutes les équipes collaborant au projet ;
- élargit l'offre culturelle en proposant une approche particulière, celle de la créativité, de la découverte et de l'expérimentation ;
- appuie l'éclectisme du CCD dans sa programmation culturelle ;
- permet un accès à la culture au plus grand nombre et la démocratisation de celle-ci grâce au contenu de ses voyages et à l'accueil spécifique réservé à ses différents publics (familial, maternel, primaire, secondaire, Haute Ecole, personne en situation de handicap) ;
- favorise l'intérêt des publics jeunes pour la culture dans ses diverses expressions ;
- apporte une pierre supplémentaire à l'édifice de collaboration entre le CCD et la Ville de Dinant autour du patrimoine musical dinantais ;
- s'enrichit de partenariats multiples locaux ou plus vastes (MPMM, Conservatoire, CFMI, classes vertes, opérateurs touristiques, associations prenant en charge les personnes en situation de handicap, etc.) ;
- ouvre des horizons nouveaux au maillage/ réseautage du CC Dinant ;
- conforte les constats de l'autoévaluation, notamment de l'exercice de la boussole en accentuant tant l'expérimentation que la rencontre ;
- en synergie avec le CCD, elle apporte des réponses au ressenti de la population exprimé lors de l'analyse partagée : la recherche de lieux de convivialité, d'espaces de rencontre et de créativité.

Pour cette action culturelle spécialisée, nous souhaitons :

- expérimenter d'autres manières d'organiser des propositions d'expérimentation musicale et sonore : proposer des stages ou ateliers pour adultes, des ateliers ouverts à tous qui favorisent la rencontre entre les populations, ... ;
- mettre en œuvre des démarches socio-artistiques en lien avec le monde associatif et les autres activités du CCD. Cela passe par le développement d'une transversalité entre les secteurs du CCD et des moments de rencontres avec les associations dans une volonté de coconstruire des projets (comme le stage avec l'asbl Dinamo). C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de redéployer les missions des deux animateurs pataphons en consacrant un temps de travail au développement de projets d'expression musicale ;
- favoriser l'implication active des participants et leur rencontre avec des œuvres et des artistes.

Par l'entretien de « l'instrumentarium » de la Maison de la Pataphonie, la création de nouveaux instruments, des animations, l'organisation de stages, d'ateliers, le réseau de lutherie comme lieu d'échanges de pratiques et d'expériences, le Centre culturel entend concrétiser une série de projets visant au développement individuel et collectif, ainsi qu'au développement d'une expression artistique.

La diversité des activités et des animations de cette spécialisation permet l'effectivité des droits culturels, notamment :

- dans le cadre des voyages dans la Maison du Pléban, en attirant l'attention du voyageur sur la valeur du patrimoine architectural mis à disposition lors des voyages/stages (la Maison est une des plus vieilles bâtisses de Dinant du XVI^e) et en rappelant l'histoire d'Adolphe Sax et la création du saxophone ;
- en favorisant l'accès et la participation à la culture ;
- en favorisant la contamination culturelle, chacun(e) étant invité(e) à se faire ambassadeur de la Maison via sa propre créativité musicale ;
- en permettant de faire un lien positif entre «créativité artistique» (les objets ont été imaginés et créés dans le but de sonner et d'être des objets artistiques) et «créativité domestique» (les objets sonnent et leur objectif premier est de montrer la possibilité pour chacun de les construire chez soi, sans budget ou recherche plastique particulière), démythifiant d'une certaine manière le monde artistique et culturel.

Et ensuite

Le travail autour de l'enjeu de la cohésion sociale sera abordé par la Spécialisation dans le cadre des voyages qui sont proposés et des ateliers ouverts à tous.

La musique, l'exploration sonore sont des langages universels. Ils parlent à l'enfant en chacun de nous, quelle que soit notre origine ou notre situation.

En proposant des voyages et des ateliers ouverts à tous, en élargissant la proposition de stages et d'ateliers, et en détachant un mi-temps de l'animation pour travailler plus spécifiquement la transversalité et les liens avec le monde associatif pour développer plus largement les pratiques artistiques amateurs via l'expérimentation musicale, nous mettons en place des dispositifs propices à favoriser la cohésion sociale.

Nous sommes néanmoins parfois limités par les contraintes physiques du bâtiment de la Maison de la Pataphonie qui ne permettent pas d'accueillir des personnes en situation de handicap physique en même temps que d'autres publics car nous n'avons pas la possibilité de leur permettre de visiter l'entièreté de la Maison de la Pataphonie, puisque nous ne disposons pas d'accès PMR adapté à l'étage.

Nous « contournerons » ce frein en proposant d'autres types d'expérimentation qui ouvrent à la mixité des publics par le biais de projets dans d'autres espaces, notamment l'espace public, comme ce fut le cas avec la parade des trouveurs de sons.

Montant sollicité

Afin de financer l'action culturelle spécialisée en pratiques artistiques amateurs, nous sollicitons une subvention de 80 000 euros.

Il s'agit d'un montant en augmentation par rapport au contrat-programme précédent mais qui prend en compte les dépenses réelles liées à cette spécialisation, notamment les frais de personnel pour déployer la spécialisation d'une façon plus large que lors du dernier contrat-programme. Nous devons également tenir compte de la hausse des coûts de l'énergie et des coûts salariaux.

Le tableau ci-après présente l'estimation des dépenses et recettes annuelles de la spécialisation.

| Charges | | Produits | |
|--------------------------|-------------------|----------------|-------------------|
| Eau | 200 | Entrées | 25 000 |
| Electricité | 2000 | Subvention FWB | 80 000 |
| Téléphone | 1100 | | |
| Chauffage | 3 000 | RW APE | 78 309,59 |
| Entretien et réparations | 2 000 | | |
| Publicité et promotion | 1 000 | | |
| Petit matériel | 1 000 | | |
| Défraiement | 300 | | |
| Secrétariat social + TR | 1 000 | | |
| Formation | 500 | | |
| Rémunérations | 193 498,84 | | |
| Avantages sociaux | 6 242,80 | | |
| TOTAL | 211 841,64 | TOTAL | 183 309,59 |

2.6.2 ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE PLURIDISCIPLINAIRE

PROSPECT 15 → VERS UNE CONCERTATION CULTURELLE NAMUROISE

«Quand les connexions électroniques permettent, en un éclair de seconde, de repérer, trier, ventiler, affecter, redistribuer, échanger, faire circuler, des milliards d'informations... quand la caméra à positrons permet d'inspecter le fonctionnement du cerveau et d'espérer contrôler celui de la pensée, quand la génétique permet de manipuler l'hérédité et de s'immiscer dans le mystère même des différences interindividuelles jusqu'à laisser entrevoir qu'elle pourra se substituer aux examens universitaires et aux entretiens d'embauche... il faut une véritable «nouvelle utopie de référence», une utopie, non de la fixité, mais de la mobilité, une utopie éducative et sociale. [...] Il ne s'agit donc pas, avec «les réseaux», d'adjoindre à notre société malade quelques enclaves sympathiques ou quelques prothèses artificielles. [...] Notre modernité, menacée par toutes les formes de replis, risque de mourir du manque de clinamen. Quand les appartenances se font intolérance et rejet, que les spécialisations se payent de terribles aveuglements, que les convictions dégèrent en excommunications, la déviance devient vertu. Nous étouffons... Sociétés secrètes et savantes, bandes et tribus, ghettos de riches ou de pauvres, nous tombons dans le vide en lignes parallèles qui ne se connaissent même plus. Jamais, pourtant, nous n'avons eu autant de choses à nous dire. Et jamais nous n'avons eu autant besoin les uns des autres. Pour survivre, il nous faut absolument construire des réseaux, fabriquer des rhizomes, inventer des modes de communication entre les êtres et les communautés, les générations et les métiers, les cultures et les idéologies. Les «réseaux» s'y emploient, [...] et ils répondent ainsi à leur manière à l'injonction prophétique proférée par Pestalozzi en 1797: «Il n'y a, pour notre monde effondré moralement, spirituellement et politiquement, aucun salut possible si ce n'est par l'éducation, si ce n'est par la formation à l'humanité, si ce n'est par la formation des hommes.»

Avec ces mots de Philippe Mérieu s'illustre, en toute modestie la démarche Prospect 15. Il s'agit en effet de faire réseau, de créer maillage, de jeter des ponts, d'échanger, de partager, de se questionner, de réagir, etc. ensemble, afin de développer l'intelligence collective au-delà de nos frontières, dans le respect de chacun, au bénéfice du plus grand nombre.

C'est par ces mots que la précédente demande de reconnaissance de cette spécialisation était introduite, dans le cadre du contrat-programme 2019-2024 du Centre culturel de Dinant. Nous les reprenons tels quels, avec d'autant plus de force et de conviction après les années que nous venons de traverser, pour réaffirmer la particularité de cette spécialisation et sa haute-valeur ajoutée sociétale.

2.6.2.1 ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS SPÉCIFIQUES POUR LA SPÉCIALISATION

Spécialisations en cours

L'action culturelle du CC Dinant est reconnue avec une spécialisation pluridisciplinaire Prospect15.

Le maillage du territoire, une action qui s'enrichit de la diversité d'un territoire et de ses citoyens

L'Arrondissement de Dinant est un territoire essentiellement rural. Quatre villes (Beauraing, Ciney, Dinant, Rochefort) et onze communes rurales le composent (Anhée, Bièvre, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Somme-Leuze, Vresse, Yvoir).

Dans la longue tradition de travail de collaboration avec les opérateurs du territoire, les instances du CCD se sont accordées sur la logique et l'utilité de développer le maillage de l'arrondissement sur le plan plus large du développement régional.

Une réflexion partagée fut lancée sur le sens du territoire, ses potentialités, l'intérêt de faire ensemble ce que l'on ne sait peut-être plus faire seul. C'est ainsi qu'en 2002 est née la deuxième Agence de Développement Culturel (ADC) en Fédération Wallonie-Bruxelles. A côté de l'ACHO (Agence Culturelle du Hainaut Occidental, aujourd'hui WAPI culture), l'ADC prendra le nom de Prospect 15 : Prospect comme prospective et 15 en rappel du nombre de communes dans l'arrondissement de Dinant.

En 2003, les élus bourgmestres de ces 15 communes signent Le Manifeste des Quinze, une adhésion à un projet de collaboration transcommunale, qui se veut non partisan, volontariste et garantissant l'autonomie

communale. Le but sera de développer les potentialités propres à chaque commune, en respectant les complémentarités et en recherchant des synergies pour favoriser le mieux-être des habitants. Il s'agira également d'adopter des stratégies donnant plus de poids et de visibilité aux communes de l'Arrondissement lors de la prise de décision aux niveaux provincial, régional et fédéral. Les élus bourgmestres s'accordent sur les priorités à aborder lors de réunions de travail: l'économie, la mobilité, l'aménagement du territoire, la culture, le social et la santé.

En 2005, le Comité d'Orientation Social voit le jour et réunit les élus présidents de CPAS. En 2008, c'est le Comité d'Orientation Culturel qui prend forme et regroupe un ensemble d'opérateurs culturels de l'arrondissement. Ces rencontres ont un caractère culturel et poursuivent le travail de réseautage entamé depuis plus de 30 années.

En 2010, Prospect 15 connaît un lifting en se voyant adjoindre la qualification ETC, pour Expérience de Transcommunalité Coordonnée. En 2011 naît le Comité d'Orientation de l'Action Citoyenne composé d'associations dont la diversité exprime les caractéristiques de l'arrondissement.

Aujourd'hui, l'élaboration de la demande de reconduction du contrat-programme 2025-2029 nous permet de faire le point sur Prospect 15 et d'envisager comment le faire

évoluer compte tenu des réalités communales et institutionnelles. Cette action culturelle spécialisée pluridisciplinaire repose jusqu'à ce jour sur :

- un renforcement des liens entre les communes de l'arrondissement de Dinant ;
- une connaissance approfondie du territoire, facilitant la mobilisation des opérateurs ;
- l'établissement de priorités de thèmes de réflexion (économie, mobilité, aménagement du territoire, culture, social et santé) ;
- la construction d'une vision partagée au sein d'une politique transcommunale ;
- le déploiement d'opérations diverses servant à interroger les populations et à identifier leurs attentes ;
- l'interpellation des niveaux de pouvoir susceptibles de répondre aux questions posées et d'être parties prenantes dans la démarche, en matière, notamment :
 - de disparition des services postaux;
 - d'avenir des CPAS ruraux;
 - d'aménagement du territoire et de mobilité;
 - d'accueil des étrangers;
 - de promotion de l'emploi, etc.
- le développement de stratégies communes et de réflexion dépassant les frontières communales.

Prospect 15 bénéficiait jusqu'en 2021 d'une subvention de 54 000 euros de la Région Wallonne pour soutenir le volet action sociale de ce projet.

Composition de l'équipe professionnelle prévue pour l'action culturelle spécialisée

| | Nom | Fonction | Nombre de personnes | ETP |
|--------------------------------|------------------|---|---------------------|----------------|
| Direction | Jessica Donati | Directrice / articulation avec l'action culturelle générale | 1 | 0,1 |
| Animation Médiation | Céline Loeckx | Coordination/médiation | 1 | 0,4 |
| | Paula Santos | Animation du territoire | 1 | 0,1 |
| Communication | Emmanuel Mattart | Graphiste | 1 | 0,1 |
| Administration | Joachim Marique | Coordination et secrétariat | 1 | 0,1 |
| TOTAL | | | 5 | 0,8 ETP |

2.6.2.2 ACTION CULTURELLE

Rapport d'autoévaluation

Les éléments qui suivent ont déjà été présentés dans le rapport d'autoévaluation du présent dossier. Nous les reprenons néanmoins dans un souci de compréhension de l'évolution des finalités de la spécialisation.

Entre fin 2019 et début 2020, l'animatrice de Prospect 15 a malheureusement été absente. Son contrat s'est finalement terminé en mars 2020 et une nouvelle animatrice a été engagée, au moment où le premier confinement se mettait en marche. Nous avons joué de malchance car nous avons dû mettre fin au contrat de la nouvelle animatrice en juin 2021. Il nous a semblé nécessaire de développer une réflexion en interne sur ce poste, au vu de la succession de personnes (15 en 10 ans). L'engagement d'une nouvelle animatrice a eu lieu en septembre 2021.

En parallèle, la coordinatrice du projet (membre de l'équipe de direction du CCD) a quant à elle quitté ses fonctions au début du confinement de mars 2020. Elle a également été remplacée rapidement. Certaines décisions du conseil d'administration, bien connues par les services de la FWB, ont impliqué un fonctionnement de l'équipe de direction à trois personnes et non plus à quatre personnes. Cela a demandé une priorisation des tâches et un recentrage sur certaines missions¹.

Néanmoins, l'action culturelle spécialisée Prospect15^{etc} n'a pas été abandonnée sur le terrain.

- Le spectacle Patua Nou, qui devait avoir lieu en mai 2020 et qui évoque 8 récits autour de la thématique de l'exil, n'a pas pu être reporté en juin 2021 comme espéré, suite aux normes sanitaires en vigueur. Il a finalement été reporté en mai 2022.

- La délicate relance du Festival Thé-Autres : Ce festival donne la parole aux personnes handicapées qui s'investissent dans des ateliers théâtre/musique/danse de centres d'accueil pour personnes handicapées de la région. Il s'agit d'une occasion pour elles de montrer le résultat de leurs démarches artistiques ailleurs qu'intra-muros, dans des conditions professionnelles, dans une «vraie» salle de spectacle et devant un «vrai» public. En 2020, ce projet devait être relancé avec des rencontres entre les institutions. Malheureusement, la difficulté de se projeter

dans un avenir où les représentations théâtrales pouvaient être organisées et où des ateliers de théâtre pouvaient avoir lieu physiquement nous ont conduits à mettre le projet en stand-by en attente de nouvelles encourageantes pour le secteur culturel. En 2021, il n'était toujours pas possible d'organiser ce festival de façon constructive compte tenu des mesures sanitaires toujours en vigueur durant certains moments de la saison.

Nous avons enfin eu la possibilité d'organiser le festival le dimanche 9 octobre 2022. Six institutions d'accompagnement de personnes en situation de handicap se sont produites sur la scène de la salle Bayard du CCD. Des écoles primaires de Dinant ont également pu assister à une représentation. L'association ALTEO Dinant², partenaire du Festival, a organisé dans ce cadre la projection au Centre culturel du film « Presque » qui aborde la thématique du handicap. Un dispositif d'échange après le film avait également été mis en place.

Et donc, en cours de route, un invité inattendu s'est joint à la fête. Un virus créateur d'épidémie a exigé que ces mêmes pouvoirs subsidiaires revoient leurs priorités, urgence de santé publique oblige... depuis 2021, le projet P15 a appris la suppression de sa subvention annuelle émanant de la Région Wallonne (d'un montant de 54 000 euros). Outre le financement réduit, notre équipe s'est interrogée sur le fonctionnement de P15 : comment continuer à travailler à cette réflexion sur le long terme avec des mandataires et des acteurs qui n'étaient plus que dans l'urgence ? En parallèle, un acteur namurois spécialisé en développement territorial, le BePN, convaincu de l'intérêt de créer ce réseautage sur un territoire plus large met sur pied un projet similaire sur la Province de Namur. Lors de l'élaboration de cette demande de reconduction du contrat-programme, la direction du CCD et des représentants du conseil d'administration ont rencontré des représentants des quinze communes de l'arrondissement. Un certain nombre d'entre eux ont souligné l'importance de repenser le projet P15 pour qu'il ne s'ajoute pas à des rencontres provinciales mais vienne apporter un éclairage puissant sur la problématique culturelle et son essentialité, en ces temps mouvementés.

¹ Voir à ce sujet également le volet gouvernance de l'autoévaluation de cette demande de reconduction.

² Altéo, mouvement de personnes malades valides et handicapées permet aux personnes malades, handicapées, vieillissantes et en perte d'autonomie de conserver ou (re)trouver une place dans la société.

C'est aussi en 2020 qu'un autre invité surprise apparaît : le pacte d'excellence pour un enseignement de qualité et son petit frère le Parcours d'Education culturelle et artistique (PECA). La tâche est dévolue aux acteurs culturels de structurer et d'optimiser une mission déjà réalisée depuis longtemps, notamment par les centres culturels : affirmer la culture comme jalon essentiel dans l'apprentissage de nos futurs adultes. Rendre la culture présente dans les grilles horaires, permettre aux enfants et adolescents d'accéder à la diffusion et à la création artistique lors de leur parcours scolaire, de manière obligatoire mais surtout pertinente. Faire se rencontrer et collaborer des mondes aussi divers et différents que l'enseignement, l'administration de la FWB et la culture autour de cette mission est un véritable défi. Des fonctionnements et des visions différents qui nécessitent patience, temps et investissement pour atteindre cet idéal du PECA.

La Province de Namur s'empare du défi, soutenue par les acteurs culturels convaincus depuis toujours de l'importance de la présence de la culture à l'école. Le constat est clair dès le début : les acteurs culturels namurois n'ont pas de force de travail collective. Un nouveau défi s'ajoute donc : apprendre à travailler ensemble. Se connaître, se reconnaître et partager une base de travail commune pour donner toutes les chances de réussite à ce projet. C'est Point Culture qui prend la délicate mission de coordonner ce rôle de référent scolaire. Quelques restructurations, discussions et péripéties administratives plus tard, c'est le Centre culturel de Dinant qui reprend, en 2022, ce rôle de référent scolaire, après de nombreux mois (près d'un an) d'arrêt total de la dynamique qui avait été lancée avec conviction par Point Culture. Celle-ci doit donc être relancée, et le Centre culturel de Dinant repart presque de zéro (au moment où ces lignes sont rédigées³) mis à part la confiance construite entre les gros opérateurs namurois membres du groupe porteur. Mais l'esprit de PECA est d'embrasser TOUS les acteurs culturels dans l'aventure. Et nous en sommes loin.

D'autre part, force est de constater que tous les bassins scolaires déterminés par le PECA possèdent, à l'exception de Namur et du Luxembourg, une concertation culturelle, institutionnalisée le plus souvent. Il s'agit là d'une force de frappe inégalable pour mettre sur pied rapidement et efficacement des projets de dynamique culturelle territoriale tels que le PECA. Le travail collectif est ancré, les moyens humains minimum sont déjà présents pour le lancement

du projet. On constate aujourd'hui les difficultés rencontrées par les bassins sans concertation. C'est sans appel et, osons le dire, injuste.

Le Centre culturel de Dinant reprend aujourd'hui cette mission de référent scolaire. Et y croit. Mais cela va lui demander de dégager des moyens humains pour soutenir le coordinateur engagé via la subvention PECA. Cette dernière ne permet quasiment que de couvrir les coûts salariaux de ce poste. L'investissement est déjà conséquent depuis un an, sans moyens supplémentaires accordés. La direction du CCD a assuré la veille du secteur, la participation aux réunions, une représentation minimum lors des concertations. Un temps certain a également été consacré pour réussir à faire aboutir le dossier de candidature en tant que référent scolaire dans les arcanes administratifs complexes de la subsidiarité. Ce temps a été consacré en plus des missions de base car il était important pour les acteurs culturels membres du groupe porteur de participer à ce projet, certes d'une lourdeur administrative importante mais dont le sens est incontesté. Comme indiqué dans nos rapports d'activités, le Centre culturel de Dinant a affecté les moyens liés à la spécialisation P15 à cet objectif, en toute transparence donc puisqu'il s'agit effectivement d'une expérience transcommunale coordonnée.

Projet d'action culturelle

Le propre de la culture n'est-il pas de s'adapter, de digérer le vécu sociétal pour aider les citoyens mais aussi le tissu institutionnel et associatif à vivre mieux, en pleine jouissance de leurs droits ? La crise du coronavirus nous l'a montré, les acteurs du monde culturel ont fait preuve de résilience, de combativité et même de pugnacité pour reprendre leur destin en main, pour répondre aux questions cruciales posées par le vivre ensemble en temps de crise sanitaire, pour maintenir coûte que coûte le lien social, pour trouver les moyens humains, les ressources créatives pour se réinventer au service et à l'écoute d'un territoire et de ses habitants.

Le projet défendu dans ces lignes part du même principe et utilise les mêmes ressorts et ressources pour rebondir, pour se réinventer au service d'une collectivité plus large, plus cohérente et plus en phase avec un projet renouvelé.

Pourquoi P15 à la base ? Pour faire émaner d'un territoire déterminé, l'arrondissement de Dinant, une intelligence collective, un réseau éclairé de mandataires ou d'acteurs du territoire, pour faire circuler l'énergie créative et les idées innovantes, pour dynamiser un territoire sur des questions

³ Le nouveau coordinateur PECA de la Province de Namur a seulement pu être engagé depuis mars 2023.

importantes qui concernent les citoyens dans différents aspects de leur vie quotidienne. L'urgence sociale, la question de la mobilité en milieu rural et d'autres questions fondamentales ont occupé l'équipe du Centre culturel pendant plusieurs années. En cela, ils ont été soutenus par différents pouvoirs subsidiaires, preuve s'il en faut de la qualité et de la pertinence du travail produit.

Pour prétendre à une spécialisation, il faut pouvoir démontrer :

- que le travail est déjà réalisé. C'est chose faite, le Centre culturel de Dinant se positionne comme acteur essentiel d'une dynamique culturelle au niveau de l'arrondissement, tout d'abord, de la Province désormais, à travers le PECA mais aussi plus largement et ce, à travers la spécialisation P15 ;

- que le besoin est identifié au niveau du terrain. C'est également chose faite. Les mandataires nous ont explicitement demandé de recentrer les missions du projet P15 sur le domaine de la culture. Parallèlement, la mise sur pied du projet PECA fait apparaître clairement et de manière criante le besoin d'une concertation culturelle namuroise.

La volonté du Centre culturel de Dinant à travers ce projet n'est certainement pas de s'accaparer ce rôle de concertation. Cependant, la reconnaissance d'Agence de Développement Culturel (ADC) existe bel et bien et nous semble constituer le point de départ de cette possible concertation.

Historique

2002, signature de l'acte de naissance de la deuxième Agence de Développement Culturel (ADC) en Fédération Wallonie-Bruxelles. A côté de l'ACHO (Agence Culturelle du Hainaut Occidental, aujourd'hui WAPI culture), l'ADC prendra le nom de **Prospect 15**, Prospect comme prospective et 15, le nombre de communes de l'arrondissement de Dinant.

Dans la longue tradition du travail de maillage du Centre culturel de Dinant (CCD), de la collaboration active à la mise en place de plusieurs centres culturels locaux dans l'arrondissement, les instances du CCD s'accordent sur la logique et l'utilité de poursuivre l'ouvrage en développant le maillage de l'arrondissement sur le plan plus large du développement régional. Une réflexion partagée sera lancée sur le sens du territoire, ses potentialités, l'intérêt de faire ensemble ce que l'on ne sait peut-être plus faire seul.

2003, les élus bourgmestres sont rencontrés personnellement afin de leur présenter le projet. Quelques mois plus tard, ces derniers sont invités à une séance constitutive de Prospect 15. Le Manifeste des Quinze est signé. Il s'agit d'une adhésion à un projet de collaboration transcommunale, projet qui se veut non partisan, volontariste et garantissant l'autonomie communale. **Le Comité d'Orientation Politique (COP) est né.** Les rencontres s'organisent afin de préparer le terrain, de se donner un vocabulaire commun en termes de développement culturel, social et économique, de prospective. Les élus bourgmestres s'accordent sur les priorités à aborder lors de réunions de travail: l'économie, la mobilité, l'aménagement du territoire, la culture, le social et la santé. On trouvera dans la suite du Carnet les thématiques abordées par l'ensemble des Comités d'Orientation (CO).

2005, le Comité d'Orientation Social (COS) voit le jour. Né de la volonté des élus bourgmestres, ce CO s'inscrit dans la même dynamique. Les participant(e)s, les élus présidents de CPAS, se rencontrent afin d'échanger sur des thématiques qui les touchent, qui impactent leur travail, ils partagent des expériences, augmentent leurs compétences, s'informent.

2008, c'est le Comité d'Orientation Culturel (COC) qui prend forme. Il s'agit ici en quelque sorte d'une mise à jour de l'organigramme du CCD. En effet, ce lieu de rencontre et de partage existe déjà sous le nom de réunion de région. Ces réunions (et donc dorénavant le COC) regroupent un ensemble d'opérateurs culturels de l'arrondissement. Ces rencontres ont un caractère culturel et poursuivent le travail de réseautage/maillage entamé depuis plus de 30 années.

2010, Prospect 15 connaît un lifting en se voyant adjoindre la qualification ETC, **Expérience de Transcommunalité Coordonnée.**

2011, les citoyens entrent en jeu par le biais d'associations, c'est **le Comité d'Orientation de l'Action Citoyenne (COAC).** Il est malaisé de constituer un groupe de citoyens représentatif des près de 110.000 habitants de l'arrondissement. L'option est prise de travailler avec des associations dont la diversité exprime les caractéristiques de l'arrondissement. Une trentaine d'associations sont invitées à un premier exercice sur le thème du bien-être porté par le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Cet exercice permet de vivre de manière coordonnée une première expérience dont l'objectif est de goûter à l'intérêt et au plaisir de faire quelque chose ensemble.

Territoire de projet

D'un territoire initial concentré sur l'arrondissement, au vu des besoins constatés, l'action s'étend désormais sur toute la Province de Namur.

Description de l'action spécialisée

L'action spécialisée se fonde sur une concertation culturelle qui se décline de plusieurs manières :

- Soutenir l'opérationnalisation du PECA en Province de Namur.

Même si le rôle de référent scolaire joué par le Centre culturel de Dinant dépend d'un décret et d'un financement spécifique, la dynamique à mettre en place pour réunir toutes les conditions de réussite nécessaires au PECA dépasse le cadre de l'investissement prévu. Cet aspect est nécessaire pour l'atteinte des missions du PECA et est interconnecté avec les autres aspects de l'action qui suivent ;

- Fédérer et soutenir les opérateurs culturels et à vocation culturelle du territoire d'action à coopérer ensemble à la transformation culturelle et organisationnelle de notre tissu associatif.

Nous n'avons rien inventé et nous reprenons cet objectif de l'agence de développement WAPI culture. Parce qu'il est pertinent et qu'il décrit parfaitement le projet d'une concertation culturelle, où qu'elle soit.

Mais comment allons-nous la décliner spécifiquement sur le territoire de la Province de Namur ? C'est tout l'enjeu de cette spécialisation. Il s'agit de déterminer avec les opérateurs culturels du territoire, via des outils participatifs adaptés, ce qui fait sens et ce qui rassemble sur notre territoire.

Nous pouvons déjà affirmer plusieurs axes de travail :

- le réseau : permettre le partage d'expériences, la diffusion des savoirs pour accompagner la transition sociétale ; stimuler le partage des points de vue et les expériences des opérateurs culturels sur les enjeux et la spécificité de l'action socioculturelle et artistique en Province de Namur ;

- la collaboration : provoquer des collaborations entre acteurs culturels, au-delà des disciplines, dans l'objectif de mutualiser et optimiser les droits culturels ; répondre aux changements sociétaux et institutionnels en soutenant toute politique de décroisement et d'inclusion dans une société où l'individu est de plus en plus confronté à une déshumanisation des rapports et à une standardisation croissante ;

- l'action : élaborer des propositions d'actions communes visant à défendre les spécificités de la Province de Namur en assurant un rôle de relais et de soutien pour les projets menés en coopération par ses membres et d'autres acteurs socioculturels et artistiques actifs sur le territoire namurois, en étroite collaboration avec le service culture de la Province de Namur.

Des thématiques de travail pour l'avenir se dégagent déjà des échanges entre acteurs culturels mais il est certain que d'autres thématiques émergeront lors des futures rencontres :

- l'action à mener autour du PECA dont nous venons de parler en détail ;

- le développement durable : à l'heure actuelle, les opérateurs culturels sont confrontés de plein fouet aux problématiques de la durabilité, sous différents angles : l'environnement, la gouvernance, l'économique, ... sans être outillés de manière efficace. Pouvoir accompagner et outiller les opérateurs pour faire face aux défis de demain est essentiel pour permettre à la culture de continuer à être présente partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plus-value et articulation de la spécialisation avec l'action culturelle générale Argumentaire d'opportunité.

Dans un premier temps, cette spécialisation contribue complètement à renforcer notre enjeu de cohésion sociale en favorisant les rencontres, les collaborations, en diffusant des valeurs d'ouverture, de créativité et de partage dans le monde culturel, qui feront résonance et rebondiront pour créer une société coopérative où chacun trouve sa place, dans une solidarité réaffirmée. Par des rencontres et des actions collectives, le territoire bénéficiera d'une énergie et d'une dynamique renforcées qui soutiendront un tissu associatif socio-culturel fort et pertinent. La tournure que prend cette spécialisation est le point d'ancrage d'une concertation culturelle du territoire. Ce contrat-programme 2025-2029 permettra de déterminer comment construire la forme que devra prendre la concertation après 2029, en collaboration avec les opérateurs culturels et les pouvoirs subsidiants.

L'Action Culturelle Spécialisée s'inscrit dans un projet d'action culturelle partagé avec une équipe large, celle du CCD. Reposant sur un ensemble d'objectifs assumés, elle apporte une autre dimension à l'Action Culturelle Générale du CCD.

Ainsi, cette spécialisation :

- renforce les relations de travail au sein du CCD, toutes les équipes collaborant au projet ;
- ouvre des horizons nouveaux au maillage /réseautage du CC Dinant ;

- conforte les constats de l'autoévaluation, notamment de l'exercice de la boussole en accentuant tant l'expérimentation que la rencontre ;
- vient nourrir l'action intensifiée sur le territoire de l'arrondissement.

Montant sollicité

Afin de financer l'action culturelle spécialisée, nous sollicitons une subvention de 50.000 euros, qui correspond au financement annuel du personnel lié à cette concertation et décrit au début de ce dossier.

Comparativement au CP précédent, il s'agit d'une augmentation qui se justifie principalement par le fait que nous donnons à la spécialisation une nouvelle orientation qui nécessite de déployer les moyens financiers autrement qu'avec l'appui de la subvention de la Région Wallonne.

Le tableau ci-dessous présente l'estimation des dépenses et recettes annuelles.

| Charges | | Produits | |
|--------------------------|------------------|----------------|------------------|
| Développement prospectif | 2 000 | Subvention FWB | 50 000 |
| | | | |
| Electricité | 1 200 | | |
| Chauffage | 1 300 | RW APE | 4 121,56 |
| | | | |
| Formation | 500 | | |
| | | | |
| Secrétariat social | 400 | | |
| Rémunérations | 48 433,39 | | |
| | | | |
| Avantages sociaux | 1920,86 | | |
| | | | |
| TOTAL | 55 754,25 | TOTAL | 54 121,56 |



2.7

Coopération

Terre Ferme

2.7.1 INTRODUCTION

Terre Ferme est une réflexion sur la ruralité, entamée en 2004 par le Centre Culturel de Rochefort et quelques partenaires.

Le projet poursuit un objectif de sensibilisation aux réalités de la ruralité actuelle (au sens large) et cherche à favoriser l'émergence d'un regard sur la ruralité afin de susciter l'éveil d'une conscience critique et active chez les citoyens. Le Centre culturel de Dinant a vite rejoint la dynamique, soucieux d'alimenter la réflexion en lien avec les préoccupations de la population des territoires d'implantation et de projet.

Parce que la ruralité n'est pas une image d'Epinal, ni un mythe, mais une réalité aux multiples visages, l'enjeu de Terre Ferme est de proposer des pistes pour répondre aux questions : quelle qualité de vie souhaitent les habitants d'une région rurale, par ailleurs tous citoyens du monde, pour aujourd'hui et demain? Comment vivre les changements de ce milieu de vie et de ce mode de vie ?

Les détails et contenus de cette coopération sont précisés dans le dossier du Centre culturel de Rochefort, structure porteuse de la demande. Le CCD souhaite poursuivre le partenariat Terre Ferme dans les années à venir et c'est dans ce cadre qu'une demande de reconduction de la coopération est déposée avec l'ensemble des partenaires (les centres culturels de Rochefort, Durbuy, Hotton, Beauraing et la Maison de la culture de Famenne-Ardenne).

Bien que la ruralité soit au centre des préoccupations de chacun, les coopérateurs agissent sur des territoires ruraux avec des problématiques proches, liées à la mobilité, au besoin de proximité, de valorisation du patrimoine local, d'accessibilité à la culture dans les villages, d'environnement, de changement climatique, de valorisation des producteurs locaux, etc. La coopération est donc un espace commun d'analyse partagée de ces territoires ruraux : interroger, interpeller, donner la parole aux habitants et associations locales sur leurs vécus, attentes et aspirations pour leur milieu de vie qu'est la ruralité.

2.7.2 CONTRIBUTION SPÉCIFIQUE DU CENTRE CULTUREL DE DINANT À LA COOPÉRATION

Le Centre culturel de Dinant s'implique de différentes manières dans la coopération.

ORGANISATION DU FESTIVAL A TRAVERS CHAMPS ET DES ACTIONS TERRE FERME SUR LE TERRITOIRE DE DINANT

En tant que coopérateur, le Centre culturel est évidemment un des partenaires du Festival A travers Champs et propose à chaque édition un film accompagné d'un échange entre les spectateurs et des intervenants en lien avec la thématique du film présenté. D'autres animations accompagnent l'organisation de ce projet, comme dernièrement un stage avec les enfants pour interroger de manière créative le rapport et le regard qu'ils portent sur leur territoire.

En outre, en dehors du Festival A travers Champs, le CCD développe d'autres actions qui questionnent, mettent en lumière la ruralité à Dinant. C'est le cas

avec les rendez-vous Ciné dans le Pré organisés notamment en partenariat avec l'Agence de Développement Local de Dinant. Ces rendez-vous sont toujours organisés dans une des fermes de la région dinantaise, et invitent le public à la projection d'un film familial. Des producteurs locaux sont également présents pour faire découvrir leur travail et leurs productions aux spectateurs.

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL EXTRAS

La coordinatrice en charge de l'intensification de l'action sur l'arrondissement participe aux rencontres du Groupe de Travail Extras. Ce groupe de travail émane du Festival A travers Champs, projet important de la coopération Terre Ferme puisqu'il s'agit d'un festival de films qui interrogent la ruralité et qui rassemble un nombre plus important de partenaires que ceux de la coopération. Le rôle du Groupe de Travail Extras s'étend au-delà du Festival A travers Champs.

Dans ce cadre, le Groupe Extras a pour mission d'élaborer des dispositifs qui permettent à chaque partenaire du Festival de partir à la rencontre des habitants de son territoire pour recueillir leur ressenti sur différentes thématiques en lien avec la ruralité.

L'expérience de notre animatrice-coordinatrice, qui travaille sur un territoire vaste de 15 communes de l'arrondissement de Dinant, permet de nourrir les échanges et la création des dispositifs qui sont ensuite proposés à l'ensemble des partenaires.

GESTION DU SITE INTERNET

L'informaticien du CCD est responsable de la gestion informatique et de la maintenance du site internet du Festival A travers Champs.

COMMUNICATION

La chargée de communication du CCD participe au Groupe de Travail Communication et est plus spécifiquement en charge des relations avec la presse lors de la promotion du Festival A travers Champs.

Par ailleurs, comme expliqué précédemment, notre animatrice-coordinatrice région est également un relais des projets Terre Ferme (dont le Festival A travers Champs) auprès d'opérateurs de l'arrondissement qui souhaitent eux aussi participer au projet. Elle peut faire circuler les informations mais aussi créer des connexions entre des projets Terre Ferme et des actions ou des acteurs qui développent des projets en lien avec les thématiques de la coopération.

RENCONTRES ENTRE COOPÉRATEURS

La directrice du CCD assure la participation institutionnelle de la structure CCD dans la coopération. Elle participe donc aux réunions entre coopérateurs durant lesquelles les orientations importantes sont données à la Coopération, sur base des retours notamment du Groupe Extras, des évaluations des projets, etc...





2.8

Evaluation de

projet d'action culturelle 2025-2029

Ce dispositif d'autoévaluation concerne l'évaluation de l'action globale du Centre culturel, et reprend donc également l'évaluation des spécialisations et des intensifications reconnues.

Celle-ci s'articule sur différents niveaux :

1. L'autoévaluation des projets/actions par l'équipe du CCD et avec les partenaires et l'autoévaluation de l'effectivité des droits culturels à travers notre action
2. La question des impacts/retombées de l'action culturelle

2.8.1. AUTOÉVALUATION DE L'ACTION ET DE L'EFFECTIVITÉ DES DROITS CULTURELS

2.8.1.1 LES ACTEURS DU PROCESSUS

Pour coconstruire cette évaluation, différents acteurs seront mobilisés :

- les membres de l'équipe (principalement d'animation) du CCD lors de nos réunions internes ;
- les partenaires de projets lors des moments d'évaluation de ces collaborations ;
- les membres du CO lors des réunions d'un projet, d'un stage, d'un spectacle vu, ...

programmées avec eux (environ 4x/an) ;

- les membres du Conseil d'administration et les membres de l'Assemblée générale lors de l'évaluation annuelle présentée dans le rapport d'activités ;
- les usagers et les habitants qui seront régulièrement associés lors de moments formels ou informels d'évaluation ou d'échange autour

2.8.1.2 LES 5 CHAMPS D'INVESTIGATION

Nous voyagerons à travers 5 champs différents pour présenter une autoévaluation globale :

La gouvernance

Cette autoévaluation se décline en 3 analyses

- Analyse institutionnelle : fonctionnement des organes de gestion, statuts, parité, ...
- Analyse organisationnelle : organigramme en adéquation avec les missions et le projet d'action
- Analyse financière : santé financière de la structure, projection budgétaire, ...

Le CCD comme centre de démocratie culturelle

Ce volet nous permettra d'évaluer les dispositifs de participations et de réduction des inégalités. Il nous permettra de mettre l'accent sur l'évaluation du droit à la participation à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.

Les questions qui guideront notre évaluation :

- Comment le CO a-t-il pu se mobiliser dans cette démarche d'autoévaluation ?
- Quels espaces de participation avons-nous mis en place pour l'évaluation partagée de nos actions ?
- Quels partenariats ont pu se créer autour de notre action ? Quels champs sont présents dans notre action ? Quels champs sont absents ?

Le CCD comme centre de ressources culturelles

Ce volet nous permettra d'évaluer les dispositifs que nous avons mis en place pour rendre effectifs les 5 autres droits culturels que sont la liberté de création et d'expression/l'accès à la culture/le droit au maintien et à la promotion des patrimoines/la liberté de choisir ses appartenants culturels.



Les questions qui guideront notre évaluation :

- Quelles fonctions culturelles avons-nous activées à travers notre action ? Sont-elles en adéquation avec nos objectifs et les populations rencontrées ou à rencontrer ?
- Les ressources du CCD sont-elles cohérentes avec les besoins identifiés dans la population ?

Les missions décrétales

- Avons-nous augmenté la capacité d'analyse et de débat, d'imagination et d'action des populations ?
- Avons-nous cherché à associer les opérateurs d'un territoire à la conception et à la conduite du développement culturel ?

Le CCD comme centre d'action culturelle

C'est dans ce volet que nous prendrons le temps d'évaluer la progression de l'enjeu/la transformation. Nous passerons pour cela par l'évaluation de notre opération culturelle et des actions/projets qui ont nourri cette opération.

Les questions qui guideront notre évaluation :

- La ou les opérations culturelles menées ont-elles été pertinentes dans la progression de la transformation attendue ?
- Quelles fonctions culturelles ont été mobilisées dans cette opération culturelle ?
- Avons-nous développé la participation des populations ? Quelle a été l'adhésion des populations à cette transformation ?
- Quelles transformations pouvons-nous remarquer ?
- Quels freins avons-nous rencontrés ?

Chaque année nous mettrons l'accent sur l'autoévaluation d'un de ces champs pour avoir terminé la boucle au bout de la durée du contrat-programme. Nous commencerons par l'évaluation du champ de la gouvernance. En effet, comme nous l'avons indiqué dans notre autoévaluation, différents chantiers internes nous occupent et permettront d'avancer ensuite dans l'opérationnalisation des missions qui nous sont confiées.

Nous terminerons par l'évaluation du champ de l'action culturelle puisque c'est là que nous aurons une vue d'ensemble sur la façon dont nous avons pu mener notre opération culturelle.

2.8.1.3 NOURRIR L'AUTOÉVALUATION

Cette autoévaluation se basera sur une récolte et une analyse de données qualitatives et quantitatives au moyen de différents outils.

1. Nous repartirons des données que nous permettent de récolter nos tableaux bilantaires présentés dans ce dossier, qui ont déjà permis de réaliser l'autoévaluation du précédent contrat-programme.

Ceux-ci permettent d'établir à la fois un recueil de données froides (nombre de participants, « origine » des participants/du public, type de projets réalisés, partenaires sollicités, ...) mais également les premières intuitions de travail des membres de notre équipe ou des partenaires quand le projet est porté collectivement.

2. La boussole des potentialités culturelles nous permettra également d'organiser les activités en fonction des droits culturels qui sont activés et d'avoir une vue d'ensemble du développement effectif de ces droits.

3. Le nouveau système de billetterie UTICK et le logiciel de gestion de projet YESPLAN nous permettent par ailleurs de mettre en place facilement un système de récolte de données

froides concernant les participants à nos manifestations : origine géographique, sexe, façon dont ils ont eu l'information sur le projet, fréquence de leur participation à nos activités.

4. Les moments d'évaluation des projets seront aussi l'occasion de recueillir les retours plus subjectifs des participants. Nous mettons désormais en place un moment d'échange et d'évaluation à chaque fin de stage ou d'atelier.

5. Pour certains secteurs, nous mettons également en place des « questionnaires » que nos animateurs utilisent pour récolter les informations concernant des éléments subjectifs ou objectifs (notamment au cinéma en discutant avec les participants).

A travers la récolte de ces différentes données, qu'elles soient d'ordre quantitatif ou qualitatif, notre volonté est de mettre en place la triangulation opérateur | public | partenaire de façon pérenne pour rendre notre processus d'évaluation le plus cohérent possible.

2.8.1.4 POURSUITE DE L'ANALYSE PARTAGÉE

Le processus d'analyse partagée sera poursuivi sur le territoire et confronté aux observations du CO lors de ses rencontres d'évaluation. Nous pensons qu'il y a encore matière à explorer notamment sur les fiertés des habitants mais aussi sur ce qui fait lien de sens et de convivialité pour eux. Nous poursuivrons donc l'utilisation des cartes postales sur les fiertés des habitants car elle viendront aussi nourrir des projets en lien avec l'objectif patrimoine. D'autres dispositifs

pourront également être créés pour recueillir le ressenti des populations.

Au niveau des partenaires, les rencontres entre les secteurs nous permettront également, au moyen d'outils d'intelligence collective notamment ou de dispositifs créatifs, de recueillir leur expertise ou leur ressenti sur les intuitions de l'analyse partagée.

2.8.1.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNUELLE DE L'ACTION DU CENTRE CULTUREL

Vers une meilleure articulation entre le rapport d'activités et le contrat-programme ?

Le rapport d'activités sera l'occasion de travailler au moins 1x/an avec les équipes, les membres du CA et de l'AG, ainsi que le CO pour prendre le temps d'évaluer l'année écoulée. Pour cela, nous utiliserons les outils que nous venons de citer et croiserons les informations recueillies lors des évaluations avec les partenaires avec le retour des membres du CA et du CO, ainsi que de l'AG.

Nous l'avons déjà renvoyé lors des rencontres sectorielles concernant les aménagements à apporter à l'élaboration des contrats-programmes, il nous semble de plus en plus nécessaire de réfléchir à une meilleure articulation entre l'évaluation présentée annuellement dans le rapport d'activités et celle demandée dans le contrat-programme dont nous venons de détailler le contenu et les modalités.

Nous tenterons donc d'intégrer à notre rapport d'activités le rapport sur l'évaluation d'un des champs de notre action et de prévoir une rencontre avec notre service de l'inspection afin de faire le point, annuellement, sur l'avancée de cette boucle procédurale d'évaluation.

Le rôle du Conseil d'orientation

Suite à l'élaboration de cette demande de reconduction, nous avons réalisé à quel point le Conseil d'orientation est un organe d'échange précieux pour construire un projet d'action et travailler à la réflexion et l'évaluation de ce projet.

Nous espérons poursuivre ce travail avec les membres du CO dans les années à venir et souhaitons aussi que davantage de membres de notre équipe, les animateurs notamment, puissent rejoindre cet organe. Ce CO s'est en grande partie renouvelé depuis le précédent CP 2019-2023 et nous sentons qu'une dynamique de réflexion constructive s'est mise en place.

Nous avons aussi la volonté, en lien avec notre objectif général de gouvernance et de participation, et en résonance avec notre enjeu de cohésion sociale, de créer au sein de ce CO des relations empreintes de convivialité, d'authenticité.

Nous imaginons pouvoir organiser environ 4 rencontres par an de notre Conseil d'orientation.

Un moment de mise au vert entre l'équipe et le CO nous paraît également intéressant à organiser, lors de l'évaluation des champs du CCD comme centre de démocratie culturelle et centre d'action culturelle.



2.8.2. LA QUESTION DES IMPACTS/RETOMBÉES

2.8.2.1 MÉTHODOLOGIE

Accompagnés par le CESEP, nous avons réfléchi à une méthode pour regarder les impacts de notre action.

Nous sommes repartis des 6 zones d'impact définies dans l'article 20 du décret, que nous avons transformées en « retombées ».

Il va s'agir dans les mois qui arrivent, de définir, dans chacune de ces zones de retombée, les éléments concrets qui nous permettront de poser un regard réflexif sur les impacts.

Nous nous proposons de réaliser ce travail en partie avec notre Conseil d'orientation.

Pour chacune de ces zones de retombée, nous identifions quelques questions qui guideront la réflexion.

Qu'en est-il des libertés sur le territoire ?

En référence à l'impact visé sur la liberté de création et d'expression

Que pouvons-nous observer de ces libertés auprès des populations ? Notre action a-t-elle permis de les augmenter ou de les réduire ? Dans quels domaines cela peut-il s'observer ? Avons-nous permis aux populations d'oser créer et s'exprimer, d'accueillir la diversité et les différences, de découvrir et d'expérimenter de nouvelles voies, de défendre des enjeux, de dénoncer des injustices ?

Qu'en est-il de la vie culturelle sur le territoire ?

En référence à l'impact visé sur l'accès à des œuvres et des pratiques diversifiées de qualité

Avons-nous favorisé l'initiation à de nouveaux langages ? Les populations ont-elles osé franchir les portes de lieux culturels, découvrir de nouvelles pratiques artistiques, ont-elles osé s'exprimer de manière créative ?

A-t-on amélioré la possibilité pour les citoyens d'avoir davantage accès à une vie culturelle riche et variée ?

Qu'en est-il des capacités sur le territoire ?

En référence à l'accroissement des capacités d'expression et de créativité des citoyens ?

Avons-nous permis l'initiation à de nouveaux langages, l'apprentissage de nouvelles techniques d'expression ? Avons-nous travaillé sur les postures, l'esprit critique ? Les populations se sont-elles vues renforcées dans leur capacité de débat, d'analyse ?

Qu'en est-il du/des patrimoine.s ?

En référence au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures

Comment avons-nous articulé nature et culture ? Avons-nous défendu les richesses de notre environnement ? Soutenu et collaboré au travail de mémoire, aux travaux des artistes du territoire ? A-t-on aujourd'hui valorisé le patrimoine existant ? Mis en lumière des patrimoines cachés ? Réorganisé le lien entre les gens et le patrimoine ?

En référence au renforcement des capacités d'expression et de créativité des citoyens dans le but de leur émancipation

A-t-on permis la solidarité et la mixité ? La défense d'alternatives ? L'élargissement de questions de société à Dinant ? Y-a-t-il un espace de parole où les citoyens s'expriment à ce sujet ?

Qu'en est-il de l'égalité face aux droits humains ?

En référence au décroisement des pratiques culturelles entre catégories sociales, champs d'action et groupes culturels

C'est sur quoi porte notre enjeu.

Dans tous les dispositifs de rencontre mis en place, observe-t-on des retombées quant à cette égalité des droits humains ? Avons-nous permis l'ouverture aux autres générations ? La mixité des publics ? La défense des droits humains par les arts et la création ? Le décroisement des pratiques culturelles ?

2.8.2.2 LA RÉCOLTE DE RÉCITS

Une fois ces éléments définis, nous serons alors attentifs à récolter des récits et des témoignages auprès des populations, des travailleurs, qui vont pouvoir rendre compte de ces retombées. Si le Centre culturel est à même d'évaluer ses pratiques, ses dispositifs d'action et d'en souhaiter les impacts précités, ce sont les citoyens qui vont pouvoir rendre compte de ces retombées.

Pour ce faire, le CCD ira donc récolter la parole, le récit des travailleurs, des partenaires, de groupes de populations, en gardant en tête les critères concrets définis pour chaque zone de retombée.

L'idée est de pouvoir cumuler ces récits durant toute la durée du contrat-programme.

L'objet de ce travail sera alors de réaliser une synthèse des récits accumulés et d'en dégager les éléments résumant les retombées vécues par les populations.

Il y aura donc également un travail à réaliser avec d'autres opérateurs du territoire autour de l'élaboration de cette synthèse.



2.9

Ressources et moyens

2.9.1 RESSOURCES

DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES

- le CCD: comprenant les bureaux du personnel, la Salle Huybrechts et la Salle Wiertz (2 salles de réunion), les 2 salles d'exposition, la Salle Bayard et la Salle Sax (2 salles de spectacles);
- la Maison du Pléban: qui contient la Maison de la Pataphonie;
- le kiosque ;
- la salle de concert Le Club de Jazz;
- la Maison de Monsieur Sax;
- un garage.

Ces infrastructures sont mises à disposition par la Ville de Dinant à titre exclusif.

La prise en charge des frais énergétiques, d'entretien, de sécurité et de rénovation incombe au CCD (à l'exception du Club de Jazz et de la Maison de M Sax).

2.9.2 MOYENS

DESCRIPTIONS DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DIRECTES ET INDIRECTES

| Plan financier | | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|--------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| FWB | Subsides | 696.983,11 | 696.983,11 | 696.983,11 | 696.983,11 | 696.983,11 |
| | | 696.983,11 | 696.983,11 | 696.983,11 | 696.983,11 | 696.983,11 |
| Province | Subsides | 185.147,00 | 185.147,00 | 185.147,00 | 185.147,00 | 185.147,00 |
| Ville | Subsides | 430.497,66 | 435.600,48 | 440.805,35 | 446.114,31 | 451.529,46 |
| | Subsides indirects | 56.515,12 | 56.515,12 | 56.515,12 | 56.515,12 | 56.515,12 |
| Communes affiliées | | 29.000,00 | 29.000,00 | 29.000,00 | 29.000,00 | 29.000,00 |
| | | 701.159,78 | 706.262,60 | 711.467,47 | 716.776,43 | 722.191,58 |

En ce qui concerne la Ville, il est à noter que, par rapport à 2019, les subsides directs augmentent de ± 150.000,00 € tandis que les subsides indirects diminuent de ± 73.000,00 €.

Les subsides indirects de la Ville sont détaillés comme suit:

- emprunts concernant les infrastructures culturelles liées au CCD et non couverts par un subside de la FW-B (Kiosque, Maison Sax, salle de concert Le Club de Jazz) pour un montant de 20.787,00 €;
- assistance technique (ouvriers communaux, matériel roulant, outillage, locaux, agent de sécurité, etc.) pour un montant de 35.728,12 €.

Il est à noter que les montants précisés tiennent compte d'une moyenne sur les cinq années du contrat-programme.

PLAN FINANCIER SUR CINQ ANS

voir page suivante.

MONTANT DE LA DEMANDE 2025-2029

La demande par rapport aux règles financières du décret est:

- Action Culturelle Générale: 115.416,91 €;
- Action Culturelle Intensifiée: 273.336,20 €;
- Action Culturelle Spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène: 308.230,00 €.

Les actions ci-dessus sont soumises à la parité. En ce qui concerne l'ACI – Action Régionale et l'ACS – Arts de la Scène, les critères d'obtention des subsides sont totalement respectés.

Les autres demandes en matière d'Actions Culturelles Spécialisées et de coopération ne sont pas soumises à la parité et se présentent comme suit:

- Action Culturelle Spécialisée – La Maison de la Pataphonie: 80.000,00 €;
- Action culturelle spécialisée – Prospect 15etc: 50.000,00 €;
- La Coopération Terre Ferme à laquelle participe le CCD est revendiquée financièrement par le Centre culturel de Rochefort.

Etant donné le travail de réorganisation interne et d'optimisation des ressources humaines et tenant compte de la situation financière de nos pouvoirs subsidiaires locaux, nous ne sollicitons pas d'augmentation de l'enveloppe globale reprenant l'ACG, l'ACI et l'ACSDAS. Par contre, pour les deux autres spécialisations, l'augmentation des coûts salariaux et énergétiques ne nous permet pas d'assurer le fonctionnement avec le budget du CP 2019-2024.

| Plan financier sur 5 ans | | Plan financier sur 5 ans | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|--|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | Budget 2025 | Budget 2026 | Budget 2027 | Budget 2028 | Budget 2029 | PRODUITS | | | | |
| CHARGES | | Budget 2025 | Budget 2026 | Budget 2027 | Budget 2028 | Budget 2029 | Budget 2025 | Budget 2026 | Budget 2027 | Budget 2028 | Budget 2029 |
| Approvisionnement & marchandis | | 8.000,00 | 8.000,00 | 8.000,00 | 8.000,00 | 8.000,00 | 172.150,00 | 172.150,00 | 172.150,00 | 172.150,00 | 172.150,00 |
| Variation des stocks | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 130.000,00 | 130.000,00 | 130.000,00 | 130.000,00 | 130.000,00 |
| Services et bien Divers | | 760.390,00 | 760.390,00 | 760.390,00 | 760.390,00 | 760.390,00 | 1.000,00 | 1.000,00 | 1.000,00 | 1.000,00 | 1.000,00 |
| Infrastructures & équipements | | 176.200,00 | 176.200,00 | 176.200,00 | 176.200,00 | 176.200,00 | 2.000,00 | 2.000,00 | 2.000,00 | 2.000,00 | 2.000,00 |
| Véhicules | | 19.000,00 | 19.000,00 | 19.000,00 | 19.000,00 | 19.000,00 | 36.500,00 | 36.500,00 | 36.500,00 | 36.500,00 | 36.500,00 |
| Fournitures faites à l'entreprise | | 59.250,00 | 59.250,00 | 59.250,00 | 59.250,00 | 59.250,00 | 2.650,00 | 2.650,00 | 2.650,00 | 2.650,00 | 2.650,00 |
| Publicité - Promotion | | 51.300,00 | 51.300,00 | 51.300,00 | 51.300,00 | 51.300,00 | | | | | |
| Documentation et Formation | | 8.900,00 | 8.900,00 | 8.900,00 | 8.900,00 | 8.900,00 | | | | | |
| Frais pour animations | | 387.145,00 | 387.145,00 | 387.145,00 | 387.145,00 | 387.145,00 | 2.479.127,11 | 2.490.230,59 | 2.505.940,00 | 2.528.940,00 | 2.550.940,00 |
| Autres | | 42.895,00 | 42.895,00 | 42.895,00 | 42.895,00 | 42.895,00 | 40.000,00 | 40.000,00 | 40.000,00 | 40.000,00 | 40.000,00 |
| Autres rétributions de tiers | | 15.700,00 | 15.700,00 | 15.700,00 | 15.700,00 | 15.700,00 | | | | | |
| Rémunérations et avantages soc | | 1.797.000,00 | 1.824.000,00 | 1.849.000,00 | 1.872.000,00 | 1.894.000,00 | 2.439.127,11 | 2.450.230,59 | 2.461.435,46 | 2.472.744,42 | 2.484.159,57 |
| Remunérations | | 1.302.000,00 | 1.322.000,00 | 1.341.000,00 | 1.359.000,00 | 1.376.000,00 | 430.497,00 | 435.600,48 | 440.805,35 | 446.114,31 | 451.529,46 |
| Cotisations patronales | | 400.000,00 | 407.000,00 | 413.000,00 | 418.000,00 | 423.000,00 | 185.147,00 | 185.147,00 | 185.147,00 | 185.147,00 | 185.147,00 |
| Assur Extra Légale | | 17.000,00 | 17.000,00 | 17.000,00 | 17.000,00 | 17.000,00 | 680.000,00 | 682.000,00 | 684.000,00 | 686.000,00 | 688.000,00 |
| Autres frais de personnel | | 78.000,00 | 78.000,00 | 78.000,00 | 78.000,00 | 78.000,00 | 1.043.483,11 | 1.045.483,11 | 1.047.483,11 | 1.049.483,11 | 1.051.483,11 |
| | | | | | | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | | | | | | | 40.000,00 | 42.000,00 | 44.000,00 | 46.000,00 | 48.000,00 |
| | | | | | | | 60.000,00 | 60.000,00 | 60.000,00 | 60.000,00 | 60.000,00 |
| Amortissements, réd. de valeur | | 40.000,00 | 40.000,00 | 40.000,00 | 40.000,00 | 40.000,00 | 0,00 | 0,00 | 4.504,54 | 16.195,58 | 26.780,43 |
| Autres Charges d'Exploitation | | 33.750,00 | 33.750,00 | 33.750,00 | 33.750,00 | 33.750,00 | 18.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 |
| Charges Fiscales d'Exploitation | | 1.250,00 | 1.250,00 | 1.250,00 | 1.250,00 | 1.250,00 | | | | | |
| Cotisations & Rétrocessions | | 32.500,00 | 32.500,00 | 32.500,00 | 32.500,00 | 32.500,00 | | | | | |
| Charges Financières | | 5.000,00 | 5.000,00 | 5.000,00 | 5.000,00 | 5.000,00 | 50,00 | 50,00 | 50,00 | 50,00 | 50,00 |
| Charges Exceptionnelles | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DES CHARGES | | 2.644.140,00 | 2.671.140,00 | 2.696.140,00 | 2.719.140,00 | 2.741.140,00 | 2.669.327,11 | 2.680.430,59 | 2.696.140,00 | 2.719.140,00 | 2.741.140,00 |
| | | | | | | | TOTAL DES PRODUITS | | | | |

2025-2029

Dossier contrat

PROGRAMME

CENTRE CULTUREL DE DINANT

Rue Grande 37
5500 Dinant
www.ccdinant.be

